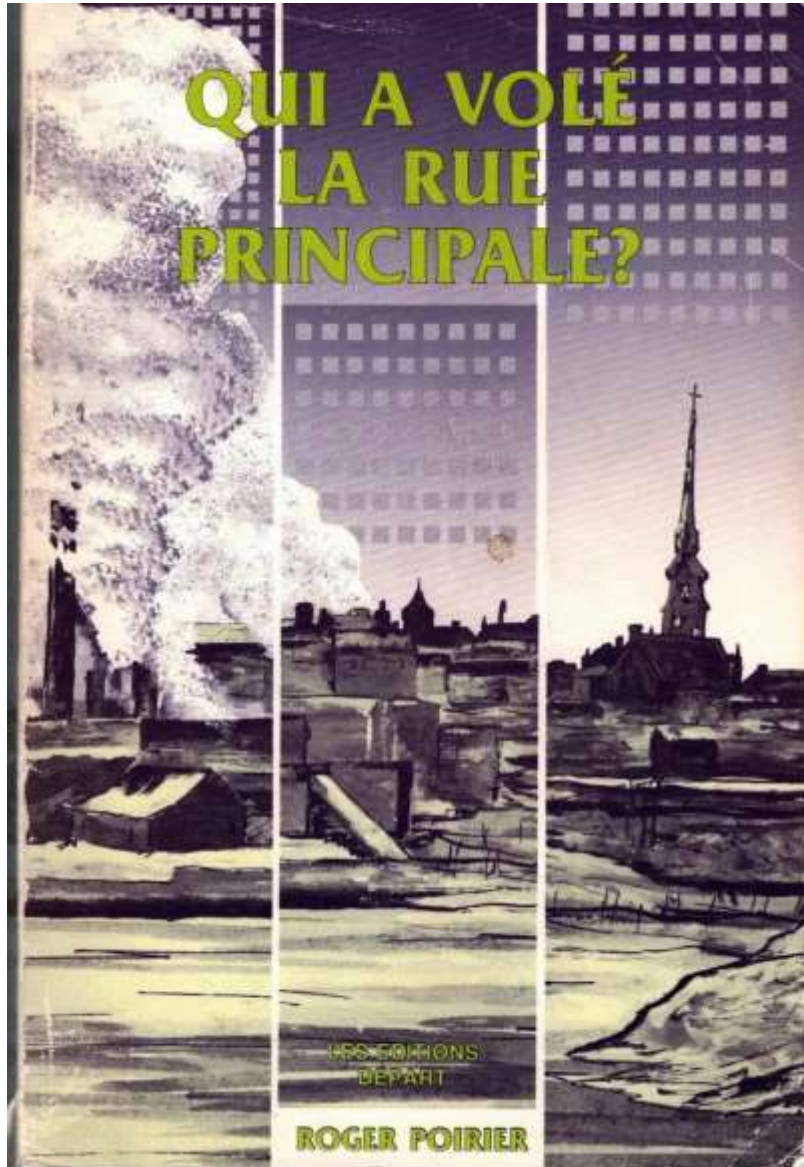


# QUI A VOLÉ LA RUE PRINCIPALE?



LES COFFONS  
DEPART

ROGER POIRIER

9.95  
P

*QUI A VOLÉ LA  
RUE  
PRINCIPALE?*

Roger Poirier, o.m.i.

Éditions Départ

Entraide Missionnaire  
15 ouest, rue de Castelnau  
Montréal, Qué. H2R 2W3

Centre Saint-Pierre  
1212, rue Panet  
Montréal, Qué. H2L 2Y7

Page couverture:  
conception graphique: Louis Couture  
d'après une aquarelle de Donat Thériault

Dépôt légal — 3<sup>e</sup> trimestre 1986  
Bibliothèque Nationale du Québec  
Bibliothèque Nationale du Canada  
ISBN 2-9800636-0-6

Copyright  
Éd. Départ (Entraide Missionnaire et Centre Saint-Pierre),  
Montréal

---

## Remerciements

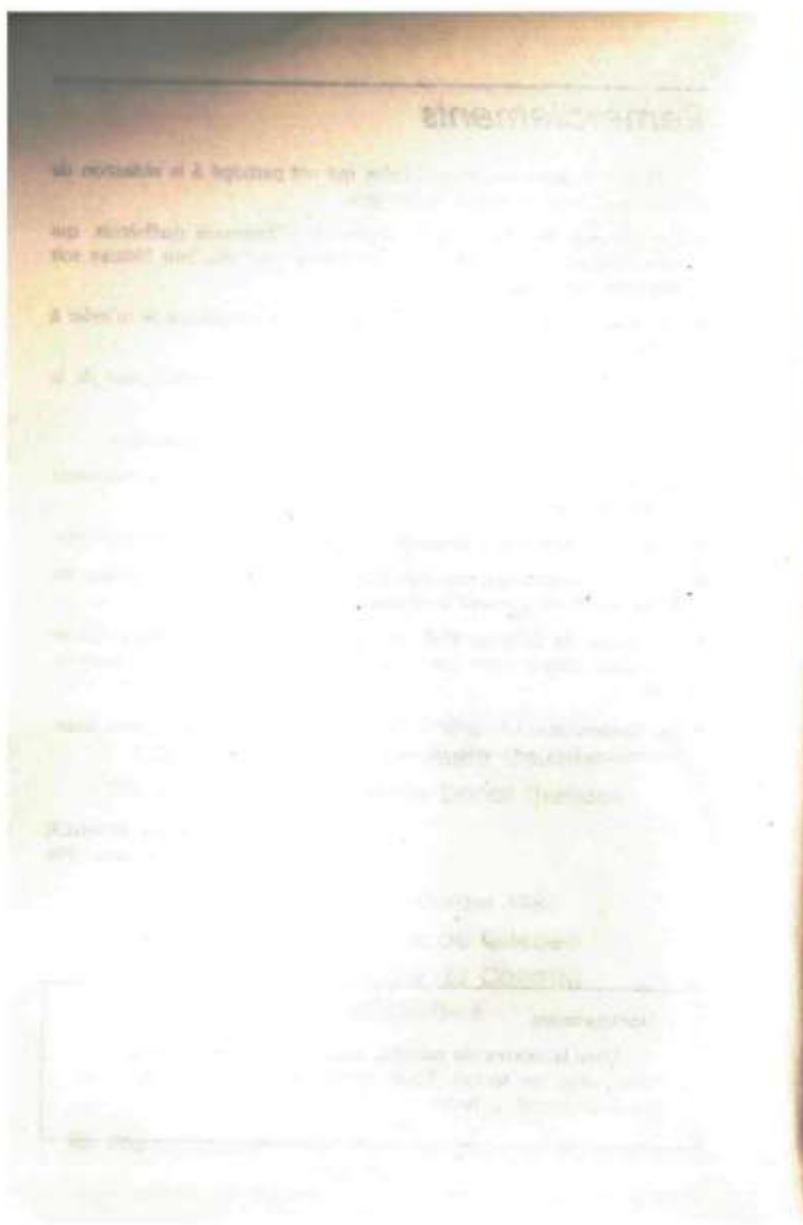
Je tiens à remercier ceux et celles qui ont participé à la rédaction de ce livre, y consacrant temps et énergies.

- Les groupes populaires de la région de l'Outaouais québécois, qui m'ont soutenu et stimulé et qui ont insisté pour que leur histoire soit consignée par écrit.
- Les nombreux témoins, qui ont accepté avec bienveillance de m'aider à reconstituer l'histoire.
- René-Philippe Bertrand, pour son aide précieuse au classement de la documentation.
- Thérèse Dubois, pour son travail de recherche et de vérification
- Raymond Levac et Jean Forest, qui ont bien voulu réviser le manuscrit de cet ouvrage
- Monique Venne, qui a accompli un travail indispensable de secrétariat
- Guy Marchessault, qui m'a aidé à la structuration et à la rédaction du document et en a assuré la révision
- Le diocèse de Gatineau-Hull, qui m'a accordé toute la latitude nécessaire pour faire le point dans cette expérience où il avait tellement investi
- Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, qui m'ont soutenu financièrement dans cette aventure

Roger POIRIER  
1<sup>er</sup> mai 1986

### Avertissement

Dans la mesure du possible, nous avons tenté de respecter la féminisation des termes. Toute dérogation à cette règle vise à ne pas trop alourdir le texte.



---

## Table des matières

	pages
<b>PRÉFACE D'ALICE PARIZEAU</b> .....	5
<b>PROLOGUE:</b>	
<b>AVANT LE LEVER DU RIDEAU</b> .....	9
<i>Le théâtre... et la vie</i> .....	10
<i>Le décor</i> .....	11
<i>Les acteurs</i> .....	17
<i>Les ressorts de l'action</i> .....	21
<i>Une pièce en trois actes</i> .....	28
<b>PRÉAMBULE VISUEL:</b>	
<b>HULL AVANT</b> .....	I-VIII
<b>ACTE 1:</b>	
<b>L'ENQUÊTE-PARTICIPATION, ÉLÉMENT CATALYSEUR POUR L'ACTION QUI COMMENCE</b> .....	29
<i>Le rideau se lève:</i>	
<i>Une enquête qui veut susciter la participation</i> .....	30
<b>SCÈNE 1:</b>	
<b>La santé</b> .....	37
<i>Le Dispensaire des citoyens</i> .....	37
<i>«L'Outaouais à l'urgence»</i> .....	43
<i>Le C.L.S.C.</i> .....	55
<b>SCÈNE 2:</b>	
<b>La défense des droits personnels et collectifs, une urgence</b> 61	
<i>Devenir visibles: le mémoire aux Sénateurs canadiens</i> 63	
<i>Les assistés sociaux: ne pas se laisser faire</i> ..... 67	
<i>Atteinte à la dignité: réplique par l'action collective..</i> 69	
<i>Les «avocats populaires»</i> ..... 75	
<i>Les chômeurs-euses</i> ..... 79	
<i>La Clinique juridique</i> ..... 85	
<i>Participer au pouvoir</i> ..... 88	
<i>Scénario des relations entre «Centraide» et les groupes     populaires</i> ..... 90	



<b>SCÈNE 3:</b>	
L'éducation populaire autonome .....	93
La «Table ronde des O.V.E.P.» .....	94
Les «Marraines» .....	98
Les voyages .....	99
Les fêtes populaires de quartiers .....	104

<b>SCÈNE 4:</b>	
Des organisations à la mesure des besoins .....	109
Les femmes .....	109
Les garderies, l'éducation, etc. ....	110
Le Centre des femmes .....	112
Le troisième âge .....	113

<b>Le rideau tombe:</b>	
L'éducation populaire et ses acquis: .....	115
Importance de la concertation .....	118
Action de masse et pour les masses .....	119
Repérage des leaders du milieu .....	119
Se donner une formation continue .....	120
Des solutions alternatives, sans attendre l'intervention de l'État ou du capitalisme .....	121
L'audace publique de son opinion et de la contestation .....	121

<b>INTERMÈDE 1:</b>	
QUELQUES PHOTOS QUI EN DISENT LONG .....	IX-XVI

<b>ACTE 2:</b>	
<b>LES ÉVÉNEMENTS,</b>	
<b>PROVOCATEURS À L'ACTION ET À L'ORGANISATION .....</b>	
Le rideau se lève:	
L'entrée des «bulldozers» et la contre-attaque des citoyens .....	128

<b>SCÈNE 5:</b>	
Hull: ville soumise à des maîtres extérieurs .....	
ou l'urbanisme laissé aux autres .....	131
Les expropriations .....	132
La spéculation .....	156
Le logement .....	161
Le Plan directeur .....	166
Le parc Fontaine .....	177

<b>SCÈNE 6:</b>	
Soutien aux luttes ouvrières .....	183
E. B. Eddy .....	183
CKCH .....	190
«Sur le vif» .....	197
Autres conflits .....	200
Des chrétiens «violents»? .....	200

<b>SCÈNE 7:</b>	
Action politique électorale .....	207
Au provincial .....	207
Au fédéral .....	213
Au municipal .....	213

<b>Le rideau tombe:</b>	
L'organisation et ses acquis: .....	223
Les questions politiques et sociales deviennent publiques .....	223
Une organisation efficace et démocratique, mais sans centralisme étouffant .....	226
Mise en place de solidarités essentielles .....	227
Une opposition qui devient visible, en route vers un certain pouvoir .....	228

<b>INTERMÈDE 2:</b>	
HULL AUJOURD'HUI .....	XVII-XXIV

<b>ACTE 3:</b>	
<b>CRITIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE .....</b>	
<b>ET VOIES ALTERNATIVES</b>	
Le rideau se lève:	
Le mouvement populaire s'organise et s'affirme .....	232

<b>SCÈNE 8:</b>	
L'information, outil de base .....	237
Le Journal Le Droit .....	238
L'Association coopérative d'information de l'Outaouais .....	239
«Sur le vif» .....	241
La télévision coopérative CFVO .....	242
Le Journal Populaire .....	247

<b>SCÈNE 9:</b>	
Critique des institutions .....	257
Le Conseil municipal de Hull .....	257
Les institutions de Bien-être et les institutions financières .....	259

<b>SCÈNE 10:</b>	
<i>Les voies alternatives</i> .....	263
<i>Les comités de quartiers</i> .....	263
<i>Les coopératives</i> .....	268
<i>Le Conseil de développement social de l'Oufaouais</i> ..	268
<i>Les tables de concertation</i> .....	270
<b>SCÈNE 11:</b>	
<i>Les groupuscules M.-L.</i> .....	273
<i>Le rideau tombe:</i>	
<i>La remise en question et ses acquis:</i> .....	277
<i>On apprend à passer des actions défensives</i> <i>aux actions offensives</i> .....	277
<i>Développement des alliances</i> .....	278
<i>La critique des institutions donne le goût</i> <i>et l'audace de créer du neuf</i> .....	278
<b>ÉPILOGUE:</b>	
<i>... MAINTENANT QUE LE RIDEAU EST TOMBÉ</i> .....	279
<i>Le décor a-t-il changé?</i> .....	280
<i>Que sont devenus les acteurs?</i> .....	282
<i>Reste-t-il une intrigue?</i> .....	289
<i>Les leçons à tirer</i> .....	290
<i>... pour la suite du monde</i> .....	296
<b>ANNEXES</b> .....	
<b>1: «LE FOYER DU BONHEUR»</b> .....	299
<b>2: JEUNES TRAVAILLEURS</b> .....	305
<b>3: RAPPORT VIAU</b> .....	306
<b>4: LES PÉCHÉS EN «ISMES» DES M.-L.</b> .....	310
<b>5: LE POINT SUR LES GROUPES M.-L.</b> .....	313
<b>6: LANGAGE IDÉOLOGIQUE... OU POPULAIRE?</b> .....	314
<b>7: TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPALES «ACTIONS</b> <b>HISTORIQUES» SURVENUES ENTRE 1968 ET 1976</b> .....	317
<b>TÉMOIGNAGES — INDEX</b> .....	323
<b>POUR LA MÉMOIRE COLLECTIVE — INDEX</b> .....	325
<b>LISTE DES PERSONNES CITÉES</b> .....	327
<b>LISTE DES SIGLES UTILISÉS</b> .....	331

## Préface

L'État-Providence s'épuise! La spirale qui ne cesse de faire monter la part des revenus prélevée par l'impôt afin de permettre l'accroissement, plus faible, il va sans dire, des prestations sociales, adopte des courbes qui dans certains pays occidentaux risquent d'accroître la stagnation économique. Pourtant, il n'est plus concevable à notre époque de faire marche arrière et de cesser d'assurer le minimum vital aux groupes qui ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins. Plus encore, les catégories éligibles à l'aide de la collectivité s'élargissent.

Certes, le chômage est une maladie sociale liée à l'évolution technique de plus en plus poussée, mais d'autres phénomènes socio-culturels apparaissent et deviennent symptomatiques de la crise des valeurs qui secoue l'Occident. Cette crise est liée tout aussi bien au recul des pratiques religieuses, qu'à la disparition de la pression sociale, caractéristique des grandes concentrations urbaines. De plein front cette crise frappe la famille, cellule de base de la société, traditionnellement responsable de l'évolution de l'enfance, soit de l'avenir collectif. L'augmentation du nombre de divorces et la diminution du nombre de mariages, qui se soldent par l'apparition des familles mono-parentales, en sont des symptômes parmi bien d'autres, dont l'impact se fait sentir dans des sphères aussi diversifiées que possible.

Il est évident que l'État-Providence doit venir en aide aux femmes seules qui ont des enfants à charge, comme aux personnes âgées dont les enfants ne veulent plus assumer la responsabilité, mais les prestations sociales ne suffisent pas en tant qu'appui et on multiplie le nombre de travailleurs sociaux et de fonctionnaires. Face à la machine administrative boulimique, les vérifications et les interventions, il y a l'être humain qu'on ne rejoint pas. L'aide matérielle temporaire servait de soutien, l'assistance qui s'échelonne sur plusieurs années a des effets dissolvants, dont on commence seulement à mesurer l'impact. On constate qu'elle se solde surtout par la perte progressive de dynamisme et de cette forme d'agressivité indispensable à l'être humain pour qu'il puisse rejoindre la société dans sa quête d'un présent et d'un avenir. Telle une médecine mal administrée, elle a des effets secondaires souvent catastrophiques.

C'est ainsi que dans nos régimes démocratiques, tous les citoyens détiennent une parcelle du pouvoir, puisqu'ils ont le droit de vote, mais les individus qui ne sont pas impliqués dans le processus économique en tant qu'employés, ou patrons, ceux dont les possibilités de consommation sont, par définition, fixées arbitrairement à une certaine limite, perdent le goût de s'imposer. Entre les périodes électorales, les pouvoirs publics ne se sou-



cient pas de leur opinion, trop certains de la façonner au dernier moment à la faveur des promesses de nouveaux programmes sociaux.

Pour se faire entendre, ces individus doivent d'abord devenir solidaires les uns des autres, se regrouper, créer des mouvements de fond, capables de susciter un autre genre de dialogue avec le pouvoir qui, lui, a pour but la défense des intérêts de l'ensemble de la collectivité. Dans le cas d'une catastrophe qui frappe une localité, une solidarité de ce type se manifeste spontanément et dure pendant un temps délimité, mais la situation est diamétralement opposée quand cette forme de mobilisation collective n'est pas due à un événement déclencheur et doit se prolonger indéfiniment. Quand il s'agit en somme de ténacité et de vigilance, plutôt que de l'héroïsme et d'un sursaut, les gens hésitent et tergiversent. Pour les individus qui vivent des problèmes socio-économiques qui les dépassent, comme pour ceux qui ne s'impliquent pas au-delà de leurs intérêts immédiats, il est très difficile, en somme, de franchir les trois étapes: celle de la création d'un groupe solidaire, celle d'une réflexion commune et celle d'une action systématique et continue.

#### La création d'un groupe

Dans ce sens, le livre de Roger Poirier a une portée beaucoup plus large que celle d'un témoignage sur ce qui est arrivé à Hull, cette ville québécoise désavantagée à plusieurs égards. Modeste par nature et par choix, l'auteur nous raconte l'histoire des groupes populaires de l'Outaouais afin de leur rendre ainsi hommage, mais en fait il présente un modèle qui peut être adopté dans plusieurs contextes socio-culturels autant en Amérique du Nord qu'en Europe. À dessein, Roger Poirier omet, en outre, de traiter de son propre rôle lors de la première étape de cette aventure, bien qu'indiscutablement son apparition comme son évolution dépendent toujours d'un leader. Selon nos propres observations, c'est bien lui qui fut l'instigateur et guide qui grâce à sa personnalité, sa compréhension et la patience dont il sait faire preuve, avait pu créer, élargir et maintenir le noyau du groupe. Cela avait commencé vers les années soixante...

«À Hull, la pauvreté est évidente», écrit Roger Poirier, et «il y a un état de taudification avancée».

Dès lors deux solutions sont possibles: voter en laissant partir les jeunes qui dans un contexte tel que celui du Québec peuvent toujours chercher fortune ailleurs, ou encore s'accrocher et s'efforcer de changer le cours des choses. C'est cette deuxième solution que Roger Poirier préconise et impose à travers son groupe.

Les comités de citoyens, les mouvements populaires, comprennent aussi bien les travailleurs, femmes et hommes, jeunes et âgés, que les sans-travail. Les réunir ainsi n'est pas une mince affaire et, en outre, dès le

début, il s'agit d'envisager une action sur trois niveaux: local ou municipal, régional ou provincial et fédéral. Dans un premier temps, on entreprend une enquête afin de délimiter les besoins les plus urgents et, au lieu de l'effectuer dans le calme et le silence d'un bureau, on la fait lors de réunions convoquées à cet effet. Qu'on désigne ces réunions sous le terme d'animation sociale ou de réflexion commune, peu importe! Ce qui compte c'est que les gens s'expriment, discutent et parviennent à décider ensemble quelles actions ils vont entreprendre et selon quel rythme.

C'est ainsi que naît la solidarité et cette habitude de travailler ensemble qui s'impose non seulement à Hull, mais dans la région de l'Outaouais, à Gatineau, comme dans le Pontiac. Aujourd'hui, plusieurs années plus tard, l'esprit qui en est issu demeure. Dans tous les domaines, celui de la vie scolaire, de la culture, comme de l'économie et de la justice sociale, il est présent et perceptible!

#### La réflexion continue

En effet, dès le départ, la réflexion commune portait autant sur la défense des droits et des intérêts des désavantagés que sur ceux des travailleurs. Il s'agissait des cliniques juridiques, des garderies, de la formation continue des adultes, des problèmes linguistiques, comme des luttes syndicales.

«On apprend à passer des actions défensives aux actions offensives», écrit Roger Poirier.

Les comités de citoyens acquièrent de l'expérience et une certaine confiance en eux-mêmes. C'est cela la première victoire que permet de remporter cette forme de solidarité. Sur le plan des réalisations concrètes, Roger Poirier en cite plusieurs, bien qu'en tant qu'auteur il n'a pas du tout le ton et le type triomphaliste. Il raconte, explique, présente des documents, s'abstient de juger et constate uniquement que «la population a appris à réagir, à être moins passive».

Comme il a été mentionné au début de cet avant-propos, l'expérience vécue par les gens de Hull constitue, grâce au livre de Roger Poirier qui l'a décrite parfaitement, à notre avis, un modèle utilisable dans d'autres contextes et cela d'autant plus qu'il y indique les menaces qui risquent d'affecter une pareille entreprise collective et de la dévier de ses objectifs de base. Par conséquent, c'est là un essai présenté dans une langue claire et de lecture facile, qui devrait être lu et médité ici, comme ailleurs.

#### L'action systématique et continue

Il convient de souligner, en outre, que dans l'Outaouais l'action communautaire rencontrait et rencontre toujours des difficultés spécifiques, à caractère linguistique et socio-culturel, sinon politique, dont certaines sont insurmontables.

Pendant les années soixante et soixante-dix, Ottawa organisait la capitale nationale; à Hull, juste de l'autre côté du pont, on procédait aux transformations contre lesquelles les gouvernements municipal, provincial et, d'une façon plus large, les autorités concernées n'ont pas su ou voulu s'opposer. Le pouvoir fédéral décidait, le pouvoir provincial négociait, l'industrie traditionnelle démenageait, les notables attendaient la suite des événements, tandis que les pertes d'emplois forçaient les travailleurs à quitter leur ville et les assistés sociaux à accepter les divers types de relocalisation. C'est là l'aspect propre à la ville de Hull et à l'expérience vécue par cette ville où on «a volé la rue principale» et en fait, bien plus encore! Car il faut peut-être marcher le soir à travers les rues sectionnées par les voies rapides, regarder les maisons basses et les immeubles à bureaux qui les dominent pour se rendre compte qu'on a détruit le tissu social, la base même de cette ville qui en fait ne ressemble plus du tout à ce qu'elle aurait voulu devenir.

Le grand mérite de Roger Poirier consiste dans sa façon de retracer chaque étape de cette transformation, ce qui a été fait pour contrecarrer certaines décisions et ce qui aurait pu être fait pour leur donner une orientation différente. Est-il nécessaire d'ajouter qu'à l'origine du mouvement populaire il y avait l'Église, ses animateurs, ses prêtres et ses fidèles? Ne pas souligner ce ferment de la solidarité du milieu, c'est faire preuve d'hypocrisie!

À notre époque, où on fait l'impossible pour nier les valeurs véhiculées par la grande tradition chrétienne, il faut peut-être souligner que la solidarité des individus et des groupes est issue de cette tradition-là et en fait partie intégrante. Pacifique, elle n'est pas sectaire, ni liée à une idéologie qui prône la révolution. Fondamentalement, il s'agit de l'évolution qui démontre que dans le cadre démocratique le pouvoir peut appartenir aux gens, à monsieur et à madame tout le monde, car ils sont en mesure d'avoir prise sur les destinées de leur communauté. Roger Poirier, avec son équipe, ont fait preuve de confiance dans l'être humain et dans ses capacités infinies de rebondissements et ils ont démontré que la vision de l'avenir individuel et collectif peut être adaptée aux ambitions et changée. Il est vrai qu'on a volé la rue principale, mais au-delà du symbolisme particulier à Hull, il y a celui qui dépasse le niveau d'une ville et atteint l'ensemble du peuple canadien-français obligé à défendre sans cesse sa langue, son identité et ses traditions.

Il ne reste qu'à espérer, en somme, qu'à travers le livre de Roger Poirier, ses lecteurs sauront mesurer l'importance de son message et ne se laisseront pas abuser par la modestie du ton, les limites des documents produits et, à plus forte raison, par les réalités d'aujourd'hui dont on dit dans l'Outaouais qu'elles ne correspondent pas nécessairement aux aspirations, aux rêves et aux batailles d'hier.

Alice PARIZEAU

*Prologue*

avant le lever  
du rideau...



---

## Le théâtre... et la vie

Il était une fois... une ville québécoise comme les autres, bien sûr avec ses petits côtés spéciaux (parce que proche d'Ottawa): HULL.

J'y suis né. J'y ai vécu mon enfance, une enfance semblable à la plupart de celles des autres petits Québécois.

Après m'en être éloigné pendant quelques années, j'y suis revenu. Depuis bientôt 18 ans. 18 ans qui furent le théâtre de bien des «actions historiques» dont je fus le témoin.

Témoin. Témoigner de ce que j'ai vu. C'est le but de ce livre.

J'ai eu la chance d'être souvent en première ligne sur le théâtre de ces opérations. Au-delà de toutes les idéologies (c'est facile d'en rester là), j'ai vu de l'action. J'ai agi. Jamais seul.

Avec d'autres. En groupes. Et je veux être le témoin de ces groupes dans leurs luttes. Une sorte de porte-parole. En liens profonds avec eux. C'est pourquoi j'en ai fini avec le «je». Pour la suite de la pièce, ce sera «nous, des groupes populaires».

Pourquoi rapporter tout cela? Pour la suite du monde... Parce que, dans tous ces événements que nous allons décrire, des femmes et des hommes de l'Outaouais québécois ont essayé de se prendre en mains et que cela mérite considération. Parce que d'autres groupes, un peu partout, en solidarité, ont besoin de savoir ce qui s'est vécu dans l'Outaouais. Parce que les acquis de toutes ces actions appartiennent à la sagesse des groupes populaires, qui doivent en tirer profit dans leurs propres actions.

Comment allons-nous procéder? Après avoir planté le décor, décrit les principaux acteurs, dévoilé les ressorts de l'intrigue, nous plongerons en pleine action. Vous serez invités à suivre les méandres empruntés par les «notables au pouvoir», à vous identifier à nos luttes à nous, citoyens organisés... et à tirer les leçons de l'action populaire, à partir du théâtre même de la société outaouaise.

Le théâtre est une «réflexion sur la réalité», fait dire le cinéaste Godard à un de ses personnages. «L'imaginaire n'est pas le reflet du réel, mais il est le réel du reflet». En ce sens que le théâtre ceme la réalité, la caricature, la condense, la symbolise en des gestes révélateurs. C'est ce que nous vous invitons à vivre.

Bienvenue donc à HULL, sur la scène des «actions historiques», en plein cœur du théâtre de la société outaouaise, de 1968 à nos jours.

---

## Le décor

### En apparence

Nous sommes à la fin des années 60. À Hull, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tout est sous le contrôle habituel.

Il y a beaucoup de projets dans l'air, mais on attend. Ça n'avance pas.

Les politiciens se querellent pour le contrôle des équipements collectifs dont on a besoin. Il faut un foyer pour les personnes âgées! Tout le monde le dit, mais... Il faut un hôpital pour les malades chroniques! Tout le monde le sait, mais... Il faut un campus étudiant pour le développement du collégial, tout le monde en a fait la promesse, mais... C'est qu'à Québec le gouvernement est «bleu» et à Hull le député est «rouge». Ce dernier entend contrôler les corporations qui dirigeront ces établissements.<sup>1</sup>

À Hull, la pauvreté est évidente. Il y a un état de taudification avancée. La rénovation urbaine serait nécessaire. On en parle; mais, passer à l'action, c'est plus lent. L'espace manque à la Ville; et la Commission de la Capitale nationale (C.C.N.), toute-puissante, pense en termes de parcs et d'espaces verts pour la beauté de la Capitale nationale. À Ottawa, Pierre-E. Trudeau vient d'arriver. Le fonctionnarisme va se développer. Peut-être Hull en profitera-t-elle? Attendons voir ce que fera Ottawa.

La vieille partie de Hull — qu'on dénomme «l'île», parce qu'elle est entourée de cours d'eau<sup>2</sup> — en subit les conséquences.

Vidée de son élite traditionnelle et abandonnée physiquement, l'île s'est détériorée dans son aspect physique et son infrastructure. Par conséquent, la population s'est sentie abandonnée. Elle a développé un complexe d'infériorité et de résignation passive. Les gens ont perdu confiance en eux. Il leur semble n'avoir rien à dire au plan politique et social. À cette population, on ne fournit que très peu d'information concernant sa situation dans le cas de la rénovation urbaine ou des expropriations massives des gouvernements (l'expropriation étant plus expéditive que la rénovation, c'est un moyen de choix.) Cette lacune d'une information officielle, claire et précise, sur tout projet à l'intérieur duquel la population est impliquée, est probablement l'une des sources majeures d'anxiété; c'est un facteur important de détérioration sociale. Les gens se demandent où ils seront demain; ce qu'il leur en coûtera; s'il leur sera possible d'envisager cette nouvelle situation. Une distribution filtrée et parcimonieuse de l'information va à l'encontre de la participation et

---

<sup>1</sup> Pour suivre l'évolution d'une situation-type, voir en annexe 1 le cas du «Foyer du bonheur», tiré du rapport de James McPherson.

<sup>2</sup> Voir les cartes, encart pp. I-II.

crée une insécurité latente. Or, si la rénovation urbaine consiste à rebâtir une communauté, il ne s'agit pas de rebâtir uniquement des édifices, encore moins de se contenter d'exproprier des quartiers. Il s'agit de permettre à une population d'atteindre une promotion collective en participant à son propre développement, en prenant ses responsabilités en ce qui la concerne. Mais qui prend les décisions, et la participation à ces décisions est-elle possible?<sup>2</sup>

### Dans les coulisses

Ça, c'est la façade. Derrière celle-ci, il y a tout de même des gens qui tirent les ficelles.

James McPherson, travailleur social, essaie dès 1969, dans un rapport lumineux pour l'époque, de tracer un profil de ces forces obscures qui manœuvrent en coulisses (comme par hasard, son rapport ne sera pas rendu public; seuls quelques exemplaires ont été «sauvés»):

L'économie régionale contrôlée par la communauté outaouaise se trouve dans quelques entreprises manufacturières, dans l'agriculture, dans la vente au détail et dans les services. En effet les personnes qui sont engagées dans ces services sont pour la plupart d'origine française tout comme environ 85% de la population de l'Outaouais et ce sont ces personnes qui sont les plus actives dans le bien-être, dans l'éducation et dans la politique locale.

Ces «entrepreneurs» c'est-à-dire marchands et petits hommes d'affaires et certains professionnels (médecine et droit principalement) forment le «centre nerveux» d'un réseau qui sous l'influence morale de l'église catholique définit la plupart des situations, des problèmes et tente d'apporter des solutions pour la collectivité. Le centre nerveux de la vie politique et sociale de la communauté forme un réseau assez bien défini. Il est probablement mieux représenté par les organisations telles que les chambres de commerce, les marchands de la rue Principale et plus récemment par le Conseil Économique de l'Outaouais.

Ce centre nerveux est composé de plusieurs des éléments les plus dynamiques de la communauté et est favorisé dans l'allocation systématique d'informations et de ressources de toutes sortes et par la situation actuelle des structures institutionnelles et politiques de la communauté. Conséquemment le centre nerveux peut effectivement «administrer» les institutions de santé, de bien-être, les équipements éducatifs et récréatifs, l'appareil judiciaire, les gouvernements municipaux, les mass-média (imprimés et radio-télévisés seulement), quelques établissements financiers, certaines associations d'affaires locales et certaines associations volontaires du type club social. Ce centre nerveux est influent dans les organisations politiques des deux partis traditionnels aux deux niveaux gouvernemen-

<sup>2</sup> Claude Létourneau, *L'île de Hull, Un défi aux chrétiens, Prêtres et Laïcs*, Vol. XIX, déc. 1969, p. 547.

taux et leur fournit la plupart des membres. Il joue un rôle prépondérant comparativement aux autres groupes dans la communauté en ce qui concerne les projets gouvernementaux importants. C'est ce groupe qui sait le mieux comment s'orienter dans la bureaucratie gouvernementale. Sur la plan local le centre nerveux détermine plus ou moins l'orientation générale des différents secteurs que nous avons mentionnés plus haut ainsi que les frontières à l'intérieur desquelles chacun des secteurs peut faire valoir son autonomie.

Le centre nerveux voit à ce que les différents secteurs de la vie communautaire se socialisent et évoluent à l'intérieur d'un «équilibre» auquel le centre nerveux a largement contribué comme agent de définition. Le centre nerveux promouvoit (!) et donne son support à certains objectifs qu'il définit comme étant d'intérêt public (...). Il s'oppose à ceux qu'il ne considère pas comme étant d'intérêt public. Il tente de réduire les luttes intestinales à l'intérieur de la communauté, luttes qui menacent d'ébranler l'état actuel des forces. Une des stratégies avec lesquelles le centre réussit à maintenir un tel «équilibre» est de faire en sorte que ses membres «circulent» parmi les conseils d'administration des différentes institutions locales (santé, bien-être, éducation, récréation et les organisations politiques). Il est à remarquer que la plupart des personnes qui siègent sur les conseils d'administration de ces institutions ont fait un stage dans les Chambres de commerce et se maintiennent dans des positions de contrôle en se co-optant (...) les uns les autres sur ces conseils d'administration. Les arrangements institutionnels permettent à ceux qui participent à la vie du centre nerveux et qui voudraient s'engager dans l'action politique, civique, financière et d'avoir à influencer des investissements gouvernementaux, d'utiliser les conseils d'administration comme terrain d'entraînement.

Les «oppositions» qui jouent un rôle dans le processus de prise de décision sont contenues à l'intérieur de l'équilibre donné. Nous n'avons pu trouver aucune véritable opposition au centre nerveux. C'est-à-dire que les alternatives présentées expriment passablement les mêmes intérêts. Il existe cependant une opposition «potentielle» qui est presque totalement absente des contrôles institutionnels et qui s'avère faible sur le plan politique comparativement à la chambre de commerce par exemple. Cette exclusion l'oblige à recourir à des moyens «inacceptables» pour faire valoir ses opinions et influencer le processus de prise de décision par l'extérieur. Les moyens «acceptables» sont ceux auxquels le centre nerveux peut s'adapter assez rapidement, et qui provoquent des changements qui ne dérangent en rien l'équilibre donné du processus actuel.

Le centre nerveux contribue au développement historique de la communauté tout en promouvant certains buts et en s'opposant à d'autres. Ce processus est plus facilement activé dans la communauté par le fait que le centre nerveux joue le rôle de conscience collective. Le centre nerveux, au moyen de mass-média et au moyen aussi de différentes institutions sur lesquelles porte son influence, projette dans la collectivité une image du CITOYEN DE PREMIÈRE CLASSE. La collectivité se compare avec cette image du citoyen de première classe, tente de s'identifier avec



cette image et par le fait même introjecte les dimensions de son développement et de ses possibilités futures. Le centre nerveux «clarifie» le processus de collecte d'information de la collectivité et lui interprète ses intérêts et où ils peuvent être trouvés. Le centre nerveux maintient ainsi un certain nombre D'ÉTATS DE CONSCIENCE qui sont gardés à l'intérieur de l'équilibre qu'il administre et qui ne sont pas évidemment étrangers à l'intérêt des «membres» passés et présents du centre nerveux. L'absence d'une opposition forte et constamment visible facilite en outre ce processus puisque la collectivité qui tente de développer son propre moi social, d'avoir une certaine indépendance et de voir le produit de ses efforts, doit s'engager en imitant le style de vie des membres du centre nerveux, en s'habillant de la même façon, en parlant le même langage, en demeurant dans les mêmes secteurs de la ville, en allant aux mêmes réunions sociales, en assimilant son idéologie, en identifiant ses intérêts avec ceux du centre nerveux, et en s'imposant les mêmes taboos [1] qu'eux s'imposent pour fonctionner.

Le caractère dynamique du centre nerveux en fait un noyau qui est beaucoup plus qu'une association de membres. Le centre nerveux est en effet un mouvement socio-économique. Les membres du centre doivent être actifs, studieux, et revendicateurs. Ils se connaissent bien les uns les autres et comme groupe ont une identité personnelle consistante. Lorsqu'ils livrent des batailles pour l'obtention de quelque chose, ils savent lutter durement, mobiliser une variété d'appuis. Ils connaissent leur «ennemi», les institutions et les groupes qui dans la communauté menaceraient leurs intérêts et les sphères de contrôle social déjà acquises s'ils étaient «relâchés». Ils ont appris comment utiliser la publicité, le lobbying, les menaces, l'action directe, etc. Ils ont appris à distinguer quels sont les appuis qu'ils peuvent utiliser et les forces contre lesquelles ils doivent s'opposer en travaillant dans les contrôles d'une variété d'institutions locales. Les erreurs que le centre nerveux commet occasionnellement sont assez rapidement corrigées par le feedback qu'il reçoit des différentes institutions terminales dans lesquelles travaillent ses membres passés ou présents. À leur tour ces institutions sont en contact direct avec une variété de récepteurs plus près de la population. Ainsi grâce à ces contacts assez rapprochés qu'ils ont avec les institutions terminales, ils peuvent plus facilement produire des outputs correctifs afin de mettre au pas les comportements qui tentent de dévier du processus actuel.

Les structures sociales existantes fournissent au centre nerveux, à ses membres et aux groupes de personnes qui gravitent autour de ce centre nerveux, une plus grande facilité d'accès sur le plan politique, une plus grande visibilité de leurs intérêts, une utilisation de plusieurs ressources communautaires pour défendre leurs intérêts et conséquemment, il permet à ses membres d'avoir une plus grande expérience de la vie de ces institutions et une plus grande motivation pour y participer. Tout ceci évidemment en comparaison avec les groupes et les personnes qui ne participent pas au centre nerveux. Ainsi les groupements et les personnes qui «entrent» et qui «sortent» du centre nerveux ont dans la communauté des chances disproportionnées de gagner lorsque leurs intérêts sont en jeu.

L'image du citoyen de première classe telle que projetée par le centre nerveux a probablement sa contrepartie dans l'image du CITOYEN DE DEUXIÈME CLASSE qui est représentée le mieux par ceux qu'il est convenu d'appeler les «défavorisés». Les «défavorisés» dépendent pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux de sources d'approvisionnement sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle. La satisfaction de leurs besoins fondamentaux est largement dépendante des arrangements institutionnels dont ils sont exclus. Ils dépendent de l'orientation que les groupes plus «avancés» socio-économiquement donnent à l'équipement collectif. Leur besoin d'expérimenter des sentiments d'intégrité, d'indépendance, de sentir que leurs efforts ne sont pas absurdes, est conditionné par la situation, c'est-à-dire par ce rapport existant entre eux-mêmes et le centre nerveux. Ironiquement, c'est habituellement le centre nerveux qui leur dicte ce qui à son avis devrait être les conditions de leur indépendance.

Quelques-unes des caractéristiques principales des «défavorisés» sont: l'exploitation économique, la dépendance politique à presque tous les niveaux (c'est-à-dire qu'ils dépendent sur les [1] décisions prises par d'autres groupes que ceux dans lesquels ils participent), d'être profondément atomisés dans leur personnalité (ils sont divisés comme groupe social, à l'intérieur des familles et psychologiquement comme individus), d'être généralement apathiques et de s'exprimer par des refus épisodiques, refus de l'équilibre donné qui leur est étranger. Ils sont socialement séparés du centre nerveux qui ne maintient avec eux que des contacts occasionnels du type bureaucratique. Ils vivent dans une différente section de la ville, s'habillent différemment, ont leur propre langage, leur propre style de vie, fréquentent des endroits différents, ont des formes de loisirs différentes de celles des membres du centre nerveux, etc.

Le centre nerveux a tendance à maintenir une distance sociale relativement «sécurisante» entre lui-même et les «défavorisés». Le centre nerveux entretient des sentiments de crainte à leur égard et exprime cette crainte au travers des préjugés, des attitudes stéréotypées et au travers des rapports sociaux qui parfois voisinent la cruauté.

Le centre nerveux a tendance à rationaliser d'avance que les «défavorisés» sont incapables d'agir de façon autonome. Le centre a conséquemment tendance à les traiter comme demi-responsables potentiellement dangereux ou «faiseurs de troubles» et inquiétants. L'attitude du centre nerveux est un mélange de paternalisme, d'aversion, de crainte et d'intolérance. Le centre nerveux a le sentiment qu'ils ont besoin d'être surveillés, d'être soignés, d'être administrés et punis s'ils se conduisent de façon «inappropriée». La distance sociale «sécurisante» entre le centre nerveux et les «défavorisés» limite la communication qu'il peut y avoir entre les deux et polarise les intérêts divergents des deux groupes.

Si bien, qu'il est à se demander s'il n'y a pas vraiment DEUX COMMUNAUTÉS OUTAOUAISES. Pour masquer ces divergences au plan des communications et au plan des intérêts, le centre nerveux voit à impliquer des professionnels qui lui sont dévoués et qui démontrent des signes d'être en mesure de «comprendre les défa-





## Pour la mémoire collective

### «N'avoir pas réussi à faire disparaître le vieux Hull.»

(entrevue avec Oswald Parent)

«Avec le recul des ans, il rappelle qu'il a encore tout dans ses documents. S'il a définitivement renoncé à la vie politique et ne compte pas prendre une part active lors de la prochaine campagne électorale, il promet après les élections de prononcer des conférences. «Je vais encore me faire dire que je suis un «HAS BEEN»; à la fin de 1976, on a mis tous mes projets de côté. Normal: ça avait été préparé par un libéral. J'avais tout de même exproprié plusieurs centaines d'acres près du lac Meach, pour le jardin zoologique»

Personne ne s'étonnera d'un autre regret de M. Parent; celui de n'avoir pas réussi à faire disparaître le vieux Hull. Il n'est pas homme à éprouver de la nostalgie devant les petites demeures érigées en constitut. Durant l'entretien, il évoquera l'importance économique du tourisme. Et sa philosophie en cette matière peut se résumer par un très vieux adage: on n'attire pas les restes(!) avec du vinaigre. Du reste, toutes les vieilles familles de l'Île ou presque ont quitté ce secteur de la ville.»

«Mon interlocuteur a des idées bien arrêtées sur un concept cher au Maire Michel LÉGÈRE: Hull, vitrine du Québec. Si les politiciens municipaux ne s'entendent guère sur l'endroit où est situé le centre-ville, M. Parent lui le sait très bien: c'est l'axe Laurier-Taché, le boulevard Maisonneuve, l'ancienne rue Principale; il se demande ce que le maire attend pour en faire un mail. Développer le boulevard Saint-Joseph équivaut selon l'ex-ministre à du gaspillage, cette partie de la ville étant invisible d'Ottawa.

«M. Parent voulait également exproprier la compagnie Eddy et la relocaliser vraisemblablement à Gatineau, tout en conservant certaines de ses bâtisses, eu égard à leur valeur historique et partant touristique. «On a conservé l'usine; on a cru à une vieille légende», soupire-t-il. Ottawa aurait défrayé le coût d'expropriation.

*Le Droit* 17 mai 1985, p. 13.

D'autres politiciens aussi joueront un rôle dans les villes de Gatineau, Pointe-Gatineau, Touraine; mais celui-ci ne sera pas important tant que ces municipalités ne seront pas regroupées dans le «Grand Gatineau». Après le regroupement et les expropriations, Gatineau prendra une place prépondérante en devenant de fait la «capitale de l'Ouest québécois». C'est elle qui peut se développer; Hull reste prisonnière de la ceinture verte de la Commission de la Capitale nationale (C.C.N.). Quant à Aylmer, qui regroupe maintenant ce qui était autrefois Lucerne et Aylmer, elle se contente de garder ses acquis surtout pour la majorité anglophone. Par la suite, la Communauté régionale de l'Outaouais s'organisera pour tirer son épingle du jeu.

Les partis traditionnels se disputeront toujours le pouvoir à ce niveau municipal. Chaque parti place ses hommes (quelquefois une femme); mais, ce qui domine, c'est l'intérêt du parti, qu'on défend avant tout.

Au niveau provincial, les Libéraux sont au pouvoir à Hull depuis 1956. Le député provincial est devenu tout puissant. On l'appelle le «parrain», tant il contrôle les pouvoirs municipaux et les organismes locaux. De temps à autre, les Conservateurs et les Unionistes placent un de leurs amis sans atteindre le pouvoir du député. Ce pouvoir est officiel, reconnu et craint, jusqu'à ce qu'interviennent les prochains acteurs qui remettront tout en question.

Au niveau fédéral, le pouvoir est détenu officiellement par le député; mais, en réalité, il s'agit là d'un rôle insignifiant. Le pouvoir réel se retrouve dans les mains d'un organisme fédéral: la C.C.N. C'est elle qui est responsable de l'aménagement de la Capitale nationale et de ses environs, y inclus Hull. Son rôle, son influence mais surtout ses ressources lui donnent un impact prépondérant dans toutes les questions touchant l'urbanisation et, par voie de conséquence, dans les questions de développement.

Durant cette période, de nouveaux partis politiques se formeront et viendront jouer les trouble-fête dans les actions qui se dérouleront. Il s'agit d'abord du Parti Québécois, qui prendra graduellement de l'influence et qui gagnera deux des cinq comtés aux élections de 1976. On verra aussi se pointer les partis ouvriers communistes marxistes-léninistes, qui, en défendant leurs points de vue, parviendront aussi à mêler les cartes des citoyens: il s'agit du «P.C.O.» (issu de «La Ligue»), du «P.C.C.-M.L.» et du groupe «En Lutte».

### Troisième groupe: les intervenants sociaux

Le troisième groupe d'acteurs comprend des hommes et des femmes qui décident d'intervenir afin de provoquer des changements politiques,

sociaux et culturels. Ces personnes sont influencées par les écoles de pensée du temps en matière d'intervention sociale.

Fin des années 60, le Conseil des œuvres de Montréal, avec Michel Blondin, lance l'animation sociale comme moyen de réveiller les citoyens pour les faire participer à une prise en main de leurs principaux problèmes, au lieu de toujours tout attendre des services gouvernementaux. À la même époque, à l'Université de Sherbrooke et aussi à l'Université de Montréal, se développe une approche plus collective qu'individuelle de l'intervention sociale.

À Hull, des intervenants non diplômés en travail social se retrouvent dans les sessions d'animation sociale organisées par le diocèse; plusieurs d'entre eux-elles viennent de l'Action catholique ouvrière. Parallèlement, des professionnels diplômés, comme les travailleurs sociaux du Centre des Services Sociaux de l'Outaouais, manifestent le désir et le besoin de se refaire une image dans le milieu et de sortir de l'impasse du «case-work».

*Quatrième groupe:*  
**A.G.I.H., R.C.C.H., O.V.E.P.**

Enfin, un groupe d'acteurs qui prendra de l'importance: les organisations que se sont données les citoyens-nes pour coordonner leur action et articuler leur pouvoir. Les problèmes de santé, de logement et autres étant inter-reliés, ces gens ont vite compris le besoin de se regrouper et de se donner des organisations qui joueront le rôle de porte-parole officiels auprès des pouvoirs publics: d'abord l'Assemblée générale de l'Île de Hull (A.G.I.H.), ensuite le Regroupement des comités de citoyens de Hull (R.C.C.H.) et, enfin, la Table ronde des Organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais (O.V.E.P.).

---

## **Les ressorts de l'action**

Que va-t-il se passer dans l'Outaouais québécois à partir de 1968? Ce coin de pays, situé loin de Québec et près d'Ottawa, va être le témoin d'une lutte qui aura comme fond de scène les nouveaux ré-alignements politiques. Les deux tendances, le fédéralisme et l'indépendantisme, s'y retrouveront donc; elles feront souvoisement partie des ressorts de l'action.

Il s'agit, comme on vient de le souligner, d'une région frontalière; en fait, on pourrait dire qu'elle est trop loin du pouvoir provincial et trop proche du pouvoir fédéral. Ce dernier, centralisateur et jaloux de son autorité, ne voit pas d'un bon œil la naissance d'un parti provincial orienté vers l'indépendance de la province.

### **Deux groupes en conflit: le «centre nerveux» et les citoyens-nes en train de s'organiser**

Fondamentalement, deux groupes vont s'affronter. Il y aura d'abord l'élite locale, qui détient et contrôle les pouvoirs dans tous les domaines: économique, politique, social, culturel. Ce pouvoir influence aussi le domaine religieux. Cette élite est accoutumée au pouvoir, et à un pouvoir tranquille, jamais remis en question. C'est presque dans la nature des choses; ça a toujours été comme ça! Elle est composée des «citoyens de première classe», responsable de veiller au bien-être des autres citoyens... ceux de «seconde classe»!

Le premier groupe, désigné par les sociologues comme le «centre nerveux» des opérations, est bien réparti à tous les niveaux de pouvoirs. Il a des plans et des projets pour l'avenir de l'Outaouais. Le gros de ces plans, qui correspond à celui préconisé par l'architecte Gréber pour la C.C.N., prévoit qu'il y aura «une capitale nationale» qui intégrera la ville de Hull et aussi les villes environnantes. Cette «capitale» sera à l'image du Canada: deux nations, deux langues se côtoyant dans l'harmonie et la paix. Tout devrait se réaliser normalement. Mais... le Parti québécois vient d'être fondé. La sécession du Québec, ça peut être sérieux! Il y a donc danger. Il va falloir précipiter les événements.

L'autre groupe, c'est celui des citoyens et des citoyennes, qui vont bientôt s'organiser et s'affirmer au plan régional. Il ne s'appellera pas conseil municipal, député provincial ou fédéral; il ne s'identifiera à aucun de ces pouvoirs. Mais il s'appellera «Assemblée Générale de l'Île de Hull», communément appelé A.G.H.I.

Composée en grande partie de travailleurs, guidés par des prêtres et par un enseignant, l'AGIH n'est pas autre chose qu'un



## Pour la mémoire collective

### «La région de la capitale canadienne»

«M. Trudeau, premier ministre du Canada, s'oppose fermement à l'option indépendantiste et se fait le champion d'un fédéralisme renouvelé. Cette «nouvelle» conception du fédéralisme allait se traduire surtout dans une législation sur les langues officielles. Cette promotion du bilinguisme devait prendre une ampleur toute particulière dans la région immédiate de la capitale nationale. Vouloir se protéger contre des protestations éventuelles, le cabinet chercha des appuis et réussit à faire adopter dans une conférence fédérale-provinciale une déclaration de principe légitimant son intervention à Hull.

- a) que les villes d'Ottawa et de Hull et de leurs environs constituent la région de la capitale canadienne;
- b) que, conformément aux objectifs antérieurement établis, il y a lieu de faire en sorte que les deux langues officielles et les valeurs culturelles communes à tous les canadiens soient reconnues par tous les gouvernements concernés dans ces deux villes et dans la région de la capitale en général, de façon que tous les canadiens puissent y trouver un sujet de fierté, d'appartenance et de participation. (Document n° 96, Conférence constitutionnelle, 2<sup>e</sup> réunion, février 1969).

«Le siège du gouvernement fédéral devait refléter dans son enceinte même cette image d'un Canada uni et harmonieux. Les villes d'Ottawa et de Hull, composées respectivement d'une majorité d'anglophones et d'une majorité de francophones, symbolisaient bien la dualité canadienne»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Caroline Andrew, André Blais, Rachel Desrosiers. *Les élites politiques et les bas salariés et la politique du logement à Hull*, Éd. Université d'Ottawa, 1976, p. 51.

agent générateur d'idées, qu'un stimulant social, qu'une prise de conscience collective des citoyens.<sup>1</sup>

Il va s'opposer activement et farouchement aux projets que les élites locales ont pensé pour la région. Les personnes impliquées vont s'y opposer d'autant plus farouchement qu'un grand nombre d'entre elles seront délogées de leurs maisons pour la réalisation des plans de la capitale nationale.

Ces deux groupes vont s'opposer pour le contrôle du pouvoir! Il ne s'agira pas tellement de savoir qui aura le pouvoir. D'une part, il est clair que l'élite locale n'entend pas abandonner le pouvoir et que, d'autre part, les citoyens n'y sont pas tellement intéressés. Plus tard, ils verront... Mais, dans un premier temps, ils entendent affirmer que le pouvoir n'appartient pas à l'élite, mais au peuple. Ils ne se demanderont pas: pourquoi le pouvoir?, mais pour qui le pouvoir?

Pour les citoyens-nés, la réponse est claire: le pouvoir est entre les mains de certains pour le bien de l'ensemble et cet ensemble entend participer à ce pouvoir autrement que par la simple pratique électorale. L'élite en place ne sera pas d'accord avec ce souci de participation. Plusieurs conseillers estimeront même que «ces gens qui cachent leurs noms derrière celui de l'A.G.I.H. sont allés trop loin. Il se sont mêlés de ce qui ne les regardait pas: l'administration municipale.»

Cet affrontement entre les deux groupes n'est pas le fruit d'une génération spontanée. D'autant plus que, depuis toujours, le deuxième groupe n'est ni organisé, ni structuré, ni animé par quelque leader particulier (juste qu'alors, en effet, tous les leaders traditionnels sont déjà recrutés et formés par le «centre nerveux»). Quel sera donc le facteur qui interviendra pour donner cohésion à ce deuxième groupe et lui permettre de s'organiser sur ses propres bases et à partir de ses aspirations?

Re-situons-nous en 1968 à Hull. Il ne s'agit pas de l'effervescence de Berkeley en Californie ou de celle de mai en France, loin de là! Toutefois, il ne faut pas oublier qu'en matière sociale et politique, la conjoncture mondiale est à la remise en question. Dans l'Outaouais, on n'y échappe pas, même si elle n'a pas la même envergure.

À quel moment la situation a-t-elle commencé à changer? Quels événements ont permis l'entrée en scène de nouveaux acteurs? Pourquoi venir remettre en question l'organisation sociale? Quelles furent les motivations de base? Il est important de répondre à ces questions, afin de comprendre non seulement le sens des luttes, mais aussi de saisir quelles finalités étaient recherchées.

<sup>1</sup> *Le Droit*, 27 janvier 1970.

Deux groupes d'intervenants sociaux vont se manifester, presque simultanément, sans se concerter au départ, quoique cette concertation deviendra vite nécessaire: d'une part, des prêtres, religieuses et laïcs de l'Église de Hull et, d'autre part, des travailleurs sociaux du Centre des Services Sociaux de l'Outaouais.

### Le rôle de l'Église de Hull

Pour saisir plus précisément quel rôle important a joué l'Église de Hull dans le développement de l'animation et de l'intervention sociales à Hull, il faut remonter jusqu'à la fondation du diocèse en 1963.

Ce qui est maintenant le diocèse de Gatineau-Hull était alors partie intégrante de l'archidiocèse d'Ottawa, ce qui maintenait la tendance de dépendre d'Ottawa même au plan religieux. Dans le but de mieux unifier l'action pastorale aux dimensions géo-politiques, la Conférence des évêques du Canada adopta alors une politique de redistribuer les juridictions diocésaines selon les territoires provinciaux, de telle sorte qu'aucun diocèse ne chevauche deux provinces canadiennes. Ainsi naquit, entre autres, le diocèse de Hull, en 1963 (toutefois une partie du Pontiac demeure encore rattachée au diocèse de Pembroke, en Ontario).

Le premier évêque de Hull, M<sup>re</sup> Paul-Émile Charbonneau, originaire de Saint-Jérôme mais auxiliaire à Ottawa depuis quelques années, connaissait et le Québec et la région de l'Outaouais québécois.

À cette époque, l'Église du Québec — dont Hull — tenta une activité pastorale particulière qu'on appela les «Grandes missions». Il s'agissait de prédications paroissiales, couvrant d'un seul coup un large territoire, dans un souci non seulement de prêcher la Parole de Dieu, mais de voir à ce que cette Parole de Dieu atteigne tous les foyers. L'activité comprenait une forme multidisciplinaire dans son approche, puisqu'elle faisait appel à la visite de chaque maison, à une publicité bien orchestrée, etc....

Elle avait l'avantage d'apporter un feed-back intéressant à chaque paroisse qui s'en donnait la peine: elle permettait ainsi aux intervenants pastoraux de savoir ce qui se passait chez eux et de «voir» la situation sociale et économique réelle des gens vivant sur le territoire.

Ce fut souvent le commencement d'une prise de conscience très positive des situations de pauvreté et de misère. Ce fut justement le cas à Hull, surtout dans ce qu'on appelait alors le «vieux Hull» et qui est devenu par la suite «l'Île de Hull».

L'Église de Hull a donc vite manifesté son intérêt et sa préoccupation pour les plus défavorisés et les moins organisés. C'est ainsi que, conscient de la pauvreté du milieu, l'évêque-fondateur, M<sup>re</sup> Paul-Émile Charbon-

neau, installe la cathédrale et l'évêché dans la zone grise du diocèse qu'est le quartier de l'Île de Hull.

La «Grande mission» avait favorisé un important brassage d'idées: on y avait découvert une situation sociale et économique dramatique. Dans la suite de cette «Grande mission», il apparaît normal de remettre en question les pratiques pastorales. C'est que l'évêque est étonné de la passivité du milieu: il considère comme inacceptable que la pauvreté soit si grande, mais surtout que les pauvres et le milieu ouvrier en général soient si amorphes, si peu participants aux questions importantes et pertinentes, telles le logement, la santé, l'éducation, etc.

Somme toute, le diocèse est à la recherche d'un type d'intervention plus adaptée aux besoins des gens. Un groupe de prêtres et de laïcs est alors chargé d'étudier comment mettre sur pied une «pastorale des démunis»:

À l'hiver 1966-67, un comité de pastorale et d'action sociale s'est formé en vue de découvrir une pastorale qui tienne compte de toutes les réalités du milieu. Ce comité groupait des responsables du Service social, du Bien-Être social, de la V.O.N. (Victorian Order of Nurses), de l'Unité sanitaire, des Sociétés Saint-Vincent de Paul, des Petites Soeurs de l'Assomption, des étudiants en théologie, du directeur diocésain de l'action sociale, un sociologue et un curé. Ce groupe est d'avis que la pastorale qui s'impose dans l'Île de Hull est plutôt d'ordre missionnaire.<sup>1</sup>

Il est donc recommandé aux pasteurs de l'Île d'opter pour une pastorale plus «missionnaire».

Puis, en juin 1968, les agents de pastorale de l'Île éprouvent le besoin de passer une semaine ensemble pour mieux cerner leurs objectifs et s'engager à fond dans les avenues encore imprécises d'un renouveau. C'est alors qu'un autre aspect intéressant de l'Église de Hull joue un rôle important: la place qu'y occupaient les laïcs dans son action sociale. Influencés par sa formation en action catholique et par le concile Vatican II (alors en cours), M<sup>re</sup> Charbonneau s'est en effet rapidement entouré de laïcs pour des tâches de direction au plan diocésain. Entre autres, il engage un sociologue pour préparer la répartition géographique des zones pastorales.

D'autre part, la présence d'un animateur social dans la région incite les intervenants pastoraux à faire de cette rencontre une semaine d'animation sociale.

La première session d'animation commença par une énumération des priorités pastorales. Et spontanément les prêtres (auxquels s'étaient joints cinq laïcs) dressent une longue liste des problèmes sociaux du milieu. Ce fait est significatif: l'esprit missionnaire a fait son chemin.

<sup>1</sup> Roger Poirier, et Isidore Ostiguy, *Prêtres et Laïcs*, Vol. XIX, déc. 1969, p. 563.



Ce sont les gens et leurs problèmes qui deviennent le vrai centre d'intérêts et non pas l'institution paroissiale.<sup>2</sup>

Durant une année, ce groupe se réunira régulièrement pour étudier la situation et faire enquête. Il se faisait aider par une équipe de grands séminaristes rédemptoristes, qui faisaient du porte-à-porte. On découvre alors des situations inacceptables et on arrive, à travers le groupe, à un questionnement des organismes de Bien-être.

C'est à la fin de ce tour d'horizon que le sociologue a recommandé au diocèse l'engagement d'un animateur social permanent, pour lancer un vaste projet visant à amener la population à participer et à se prendre en mains.

L'évêque de Hull optera pour ce nouveau type de présence de l'Église dans son territoire. Il souhaitera que cette approche auprès des plus pauvres non seulement entraîne la participation des citoyens à toute leur vie sociale, politique et religieuse, mais qu'elle puisse inciter les autres zones pastorales de son diocèse à faire de même.

Il trouvera preneurs auprès d'une partie de son clergé et d'un certain nombre de religieux-ses. Beaucoup de prêtres n'embarqueront pas dans cette nouvelle orientation: elle est trop neuve, ils ne se sentent pas assez préparés. De leur côté, les croyants traditionnels regretteront que le prêtre ne s'occupe plus uniquement du spirituel. D'autres, par contre, se réjouiront de voir naître une nouvelle Église, plus proche des pauvres et plus servante que dominatrice ou alliée des pouvoirs en place.

D'ailleurs, il ne sera pas long avant que l'évêque de Hull ne soit boudé par les élites locales, qui n'iront plus le saluer au début de l'année comme c'était la tradition. C'est qu'il ne sera plus un allié inconditionnel: M<sup>r</sup> Charbonneau vivait sa devise épiscopale: «Je suis venu pour mettre le feu...». De sa part, il s'agira d'une option engagée, non seulement au niveau des intentions, mais accompagnée de faits et gestes concrets dans sa pratique pastorale: au fur et à mesure que l'action des comités de citoyens se développera, l'évêque y investira des ressources en argent et en personnel.

C'est ainsi que, dès 1968, le diocèse de Hull mettra à la disposition des citoyens-nes les ressources financières et humaines pour que naisse un second pouvoir, celui des citoyens-nes: un animateur social et un sociologue seront les premiers artisans d'un nouveau social et pastoral qui conduira à l'affrontement des deux groupes.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 554.

Par la suite, l'animateur social sera engagé à temps complet par le diocèse et les sessions s'adresseront aux hommes et aux femmes du milieu désireux d'intervenir dans la région outaouaise. Chaque session d'animation se terminera par la formation d'un comité cherchant à donner des suites à ces semaines d'analyse. L'ensemble de ces comités se coordonneront plus tard pour former l'Assemblée Générale de l'Île de Hull, l'A.G.I.H.

Au départ de l'action sociale, certains intervenants sociaux militants prendront une certaine distance vis-à-vis de cet engagement de l'Église diocésaine: elle était vue comme une action de récupération. L'Église avait tellement perdu de monde qu'elle utilisait ce nouveau moyen pour «avoir» les gens de son bord et continuer de les dominer. Mais il fut clair assez rapidement qu'il s'agissait là de gestes non intéressés; entre autres, les membres du clergé ont vite fait comprendre qu'ils s'engageaient vraiment dans un service à la communauté et non dans une action déguisée de récupération religieuse.

Enfin, un dernier aspect marquant de cet engagement de l'Église à travers des pasteurs et des militants chrétiens — non sans importance quand on parle des ressorts de l'action qui s'engage — a été leur continuité. À preuve: le successeur de M<sup>r</sup> Charbonneau, M<sup>r</sup> Adolphe Proulx, a assuré le même soutien et la même présence aux plus pauvres de son territoire.

#### Les visées des animateurs sociaux

Le deuxième groupe va commencer à intervenir en utilisant lui aussi la méthode de l'animation sociale. Il s'agit de quelques travailleurs sociaux du C.S.S.O. Ils seront secondés par des projets étudiants (Action sociale jeunesse).

Plusieurs motifs peuvent expliquer cette nouvelle orientation. D'abord, en service social, une nouvelle école se développe, axée sur l'action communautaire et pas seulement individuelle. Puis, le C.S.S.O. n'a pas bonne presse, il doit refaire son image dans le milieu. Enfin, tout près du siège social du C.S.S.O. où se trouve une bonne partie de sa clientèle, le Conseil municipal de Hull projette d'entreprendre «une rénovation urbaine» d'envergure. C'est une occasion rêvée (à Montréal et à Québec, les travailleurs sociaux ont innové dans ce champ) d'intervenir pour aider les citoyens-nes et ainsi de mettre en pratique de nouvelles méthodes d'intervention.

## Une pièce en 3 actes

Voilà. Tous les éléments sont maintenant réunis pour le début de la pièce en 3 actes — une vraie partie de bras de fer — qui va se dérouler dans l'Outaouais québécois, de 1968 à nos jours:

1. l'enquête-participation, élément catalyseur pour l'action qui commence;
2. les événements, provocateurs à l'action et à l'organisation;
3. critique de l'organisation sociale et voies alternatives.

Ces étapes correspondent à autant de prises de conscience, de luttes, d'affrontements entre divers groupes de citoyens et le «centre nerveux» déjà au pouvoir dans l'Outaouais québécois.

En conclusion de la pièce, il faudra bien en tirer les leçons... pour la suite du monde. Mais cela, ce sera à vous autant qu'à nous.

Attention, attention. Voici que le rideau va bientôt se lever sur le théâtre de la vie sociale dans l'Outaouais québécois. Bienvenue donc au théâtre, celui de la vraie vie, faite trop souvent de conflits d'intérêts et d'affrontements de classes. Déjà les trois coups se font entendre... «Qui a volé la rue Principale?»

(N.B. N'oubliez pas de vous munir de votre carton d'invitation, sorte de billet d'entrée, qui vous accompagnera tout au long de la pièce pour vous aider à situer les principaux personnages et organismes...).

## Préambules visuel: Hull avant...



Carte de la ville de Hull, dont l'île de Hull à droite.

(Photo: AGIR RCH)



Siège social de la Cie E. B. Eddy (rue Eddy) — maintenant disparu.

(Photo: AGIR RCH)



Café Le Diplomate (rue Montcalm) — démol.

(Photo: AGH/RCDH)



Parade de chars allégoriques (rue Principale) — années 1950.

(Photo: Archives du Québec à Hull)



On organise sa cour et son jardin et on occupe ses loisirs.

(Photo: AGH/RCDH)



Ancienne entrée des employés de E. B. Eddy (rue Laurier).

(Photo: AGH/RCDH)





L'Hôtel de ville et l'église Notre-Dame — avant les incendies. Coin résidentiel, angle des rues Kent et Aubry.

(Photo: Archives du Québec à Hull)

(Photo: AGHRCCH)



Place du Portage en construction et l'église Notre-Dame au lendemain de l'incendie.

(Photo: AGHRCCH)



L'ancien hôpital du Sacré-Cœur (rue Laurier).

(Photo: Archives du Québec à Hull)



Groupe de maisons (rue Victoria) achetées depuis par la Caisse Populaire de Hull et remplacées par un condominium.

(Photo: AGHRCCH)



Intérieur de l'église Notre-Dame.

(Photo: Archives du Québec à Hull)

L'église et le presbytère Notre-Dame.

(Photo: Archives du Québec à Hull)





▲ Le Bureau de poste (rue Principale) dé-  
moli pour les phases de Place du Por-  
tagé. (Photo: Archives du Québec à Hull)

Le Palais de justice lui aussi disparu pour  
les mêmes projets. ▼



Entrée à Hull via le pont Alexandra  
(communément appelé Interprovincial);  
les expropriations sont commencées. (Photo: AGH RCCH)



← Résidences (rue Aubry) maintenant sec-  
teur de restauration et de bars. (Photo: AGH RCCH) ▼



La Cie Canada Packers; usine aujour-  
d'hui disparue. (Photo: AGH RCCH)



▲ Vue aérienne d'une partie de l'île de Hull à la fin  
des années 1950 (Photo: Archives du Québec à Hull)

La rue Principale la nuit. (Photo: SAGI) ▶



← La rue Principale — début des an-  
nées 1960.

(Photo: Archives  
du Québec à Hull)





Parade rue Principale — Hôtel Windsor (noter les drapeaux Union Jack). Le nom de cet hôtel sera francisé pour devenir l'hôtel Duvernay, qui disparaîtra lors d'un incendie.  
(Photo: Archives du Québec à Hull)

*Acte 1*

L'enquête-participation,  
élément catalyseur  
pour l'action  
qui commence

---

## Le rideau se lève: une enquête qui veut susciter la participation

Tout débute donc à l'automne de 1968, alors que le diocèse de Hull engage un animateur social et un sociologue pour accompagner la démarche pastorale qu'on veut renouveler, en vue de travailler plus près des gens et à leur service.

D'autres sessions d'animation sociale ont suivi celle de juin 1968, dont on vient de parler à la fin de la présentation des «ressorts de l'action». Mais ces dernières ont regroupé des personnes venant du milieu social, et non du milieu clérical, ce qui a vite élargi la problématique.

Chaque session d'animation sociale permettait au groupe participant de prendre conscience d'un certain nombre de problèmes. On y abordait de façon systématique tous les aspects de la vie: l'économie, la culture, la politique, la religion, etc. Chacun de ses aspects était approché par chaque participant à partir de son expérience et de son analyse. Chaque groupe aboutissait également à se demander comment donner des suites à ces sessions et comment aller plus loin. Un certain nombre d'entre eux avaient déjà suggéré l'hypothèse de faire un inventaire du milieu au moyen d'une enquête sociologique. Cette idée fut reprise par les participants aux autres sessions d'animation sociale.

À la suite de la première semaine d'animation, il s'est avéré nécessaire de connaître le milieu. C'est alors qu'on a pensé conduire une enquête sur la réalité socio-économique de l'île de Hull.

Mais pour être fidèle à la logique de l'animation on a voulu que tout en ayant un caractère scientifique l'enquête en soit une de participation. C'est-à-dire viser, lors de l'entrevue, à obtenir d'une part un contenu le plus objectif possible et d'autre part susciter et éveiller le désir d'en connaître davantage et d'offrir sa collaboration.

C'est un groupe de citoyens, sous la conduite de M. Claude Létourneau, sociologue, qui a préparé le questionnaire.<sup>1</sup>

L'enquête-participation avait donc plusieurs objectifs. En premier, on voulait, bien entendu, recueillir des données exactes sur le milieu. On ne pouvait se contenter d'approximations si on voulait mener une action plus large et déboucher sur de véritables changements. Il s'agissait donc de

---

<sup>1</sup> Robert Guimond, A.G.I.H., *Rapport général*, 16 janvier 1970.

recueillir des données. Le rapport de Guimond, cité précédemment, l'explique ainsi:

Quant au contenu: 1) connaître les situations suivantes: l'âge, la scolarité, le sexe, la langue, le travail, la composition de la famille, 2) sur le plan socio-économique: état de santé, chômage, utilisation des ressources d'aide, revenu, administration, plans de protection, sécurité sociale, logement, participation, loisirs, éducation permanente, information, intégration.<sup>2</sup>

Le comité responsable de mettre sur pied ce projet a donc préparé un questionnaire assez élaboré couvrant l'ensemble de ces préoccupations. Le questionnaire fut testé et supervisé par le sociologue.

Mais le deuxième objectif était tout aussi important que le premier: par l'intérêt suscité autour de questions vitales comme le logement, la santé, le travail, l'éducation, amener la population à réagir et à vouloir participer à la recherche de solutions venant d'eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Les citoyens doivent apprendre à être solidaires, ils doivent être capables de bien connaître leurs besoins et leurs ressources, ils doivent vouloir s'autodéterminer. À cette fin un «modèle» d'action particulier s'avère de plus en plus efficace: l'enquête-participation.<sup>3</sup>

C'était donc les deux objectifs de l'enquête-participation pensée, organisée et réalisée par les premiers intervenants dans l'île de Hull.

Il faut également expliquer quelle méthode a été utilisée pour réaliser cette enquête-participation. Le sociologue la décrit ainsi:

Une fois le questionnaire terminé, des «enquêteurs» volontaires sont recrutés (3) dans le secteur où l'on veut la réaliser. Le secteur comporte environ 200 familles. Le citoyen enquêteur, qu'il soit étudiant, à sa retraite, ou mère de famille, prend alors contact avec une partie de son quartier, il rencontre ses concitoyens, leur pose des questions sur les points suivants: logement, santé, travail, chômage, revenu, utilisation des services communautaires, sécurité sociale, information, problèmes du milieu, loisirs, éducation populaire, participation, etc. La compilation est faite par l'enquêteur lui-même ou une personne volontaire. Une fois le secteur complété, on fait l'analyse des données en un rapport simple et court. Les citoyens sont alors convoqués en une assemblée d'information. Le rapport leur est expliqué et un animateur aide le groupe dans cette prise de conscience collective de ses besoins et de ses ressources.<sup>4</sup>  
(note 3 de la citation) Si quelqu'un pouvait donner deux (2) heures, il/elle était autant accepté(e) qu'un(e) autre qui pouvait en donner dix (10).

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Claude Létourneau, *Un défi aux chrétiens, Prêtres et Laïcs*, Vol. XIX, déc. 1968, p. 551.

<sup>4</sup> *Ibid.*



C'est ainsi que ça s'est passé de 1968 à 1972. Comme on le voit, la méthode était simple. Faire quelques centaines de maisons à la fois, en disant aux gens: «Les résultats de l'enquête vous seront d'abord communiqués. C'est à vous que nous montrerons les résultats. Le portrait qui va sortir de l'enquête, c'est vous qui le verrez d'abord.»

C'est l'enquête-participation qui va être la source des premiers affrontements. On l'a vu, les animateurs sociaux, tout comme les autres, ont une vision claire de la situation. Ils-elles connaissent les problèmes du milieu. Ils-elles sont capables d'en faire une énumération presque exhaustive. Alors, pourquoi l'enquête sera-t-elle une source d'affrontements? C'est assez simple à comprendre. Pour une première fois, une enquête sera réalisée pour les citoyens-nes. Les animateurs serviront alors à débloquer la passivité et ils inviteront les gens à s'organiser sur leurs propres bases. Ceci est vraiment neuf. Comme on a pu le lire dans le texte de McPherson, les intervenants traditionnels avaient toujours joué un rôle de «tranquillisants» entre le «centre nerveux» et la population. C'est donc le deuxième objectif qui sera déterminant pour un changement de situation.

Mais c'est également de l'enquête-participation que naîtront les deux premiers comités de citoyens-nes: celui de la santé, celui du secteur central qui se préoccupera de la question du logement.

En janvier 1970 — l'enquête est commencée depuis septembre 68 — le premier congrès de l'A.G.I.H. parle de cinq projets délimités et dont certains sont déjà en marche:

Le premier projet comprend le secteur compris entre les rues St-Laurent, Maisonneuve, Papineau et Laval. Le deuxième est compris entre les rues Verdun, Maisonneuve, St-Laurent et Kent. Le troisième secteur est limité par les rues Eddy, Papineau, Carillon, Gagnon ainsi que par le carré compris entre les rues Frontenac, St-Rédempteur, Vaudreuil et Eddy. Un quatrième secteur sera piloté par les jeunes travailleurs.<sup>5</sup>

L'enquête-participation ne se fait donc pas au hasard, elle suit un plan étudié et proposé par l'exécutif de l'A.G.I.H. sur recommandation du coordonnateur.

Dans son évaluation de mai 1970, le rapport pose la question: quelle participation avons-nous obtenue?

a) Douze (12) personnes ont participé à l'élaboration d'un questionnaire pouvant donner un éventail assez complet des problèmes du milieu. D'autres personnes ont fait un relevé du nombre de familles par blocs.

<sup>5</sup> A.G.I.H., Congrès, Dossier «B», janvier 1970.

b) Soixante (60) personnes ont participé à la visite des foyers dont quarante-cinq (45) habitent l'île de Hull et quinze (15) habitent à l'extérieur. Mille (1000) enquêtes ont été faites, sept cent cinquante (750) heures d'ouvrage furent données; chaque enquêteur prenant trois quart d'heure (¾) en moyenne par visite. Les enquêteurs ont été préparés et formés pour ce projet.

c) Seize (16) personnes dont la majorité n'ont pas enquêté ont participé à la compilation des résultats.

d) Au total, soixante-dix (70) personnes sur mille trois cent quinze (1315) possibles (5,3%) sont venues à une première réunion où on donnait le portrait du quartier c'est-à-dire le résultat des enquêtes dans ce quartier. Vingt (20) personnes sont venues la première fois (10%), vingt-six (26) personnes quand nous avons donné les résultats de l'enquête dans l'aire 1 (6%), 15, la troisième fois pour le secteur central (4,7%) et six (6) personnes, la quatrième fois (1,7%).

e) Au mois de mai 70, vingt (20) personnes enquêtées sont encore actives dans les comités de citoyens.<sup>6</sup>

L'enquête-participation est une stratégie importante pour l'A.G.I.H. C'est pourquoi son comité de planification recommande «que chaque membre de l'AGIH devrait faire quelques enquêtes pour se sensibiliser à la base».<sup>7</sup>

L'enquête a donné une connaissance plus élaborée et plus détaillée de la situation socio-économique dans l'île de Hull. Elle a conduit à l'action et à l'animation du milieu. L'enquête-participation aura donc été le départ de l'organisation sociale que s'est donné le mouvement populaire dans l'Outaouais.

Dès le début, l'A.G.I.H. voyait la formation des comités comme une de ses tâches importantes. L'A.G.I.H. voulait jouer le rôle d'organisme central qui aiderait les comités existants et qui en formerait d'autres. Les comités existants seraient autonomes, mais ils pourraient bénéficier de l'existence des autres comités.<sup>8</sup>

Même si beaucoup de comités de citoyens ne sont pas nés de l'enquête-participation,

... Ceci ne veut pas dire que l'enquête n'était pas utile au travail des comités, tout au contraire. Avec cette méthode, il était possible de voir si l'intérêt existait autour d'un problème; et aussi celle-ci fournissait les noms de personnes susceptibles de vouloir travailler dans des projets précis.

<sup>6</sup> Claude Létourneau, Robert Guimond, *Rapport de l'enquête-participation-évaluation*, mai 1970.

<sup>7</sup> A.G.I.H., Comité de planification, 26 juin 1969.

<sup>8</sup> Caroline Andrew, *A.G.I.H., Évaluation*, 1973, p. 25.

### Analyse sociale

La session d'animation avec Jacques Beaucage, ça a été important. C'était de s'ouvrir les yeux: c'est quoi la réalité? Pour moi, ça a été déterminant. Un milieu social, ça se voit; mais, pour le voir, ça prend des lunettes. Pour un certain nombre d'entre nous, qui étions des agents de pastorale de paroisses, ça a été de ne pas voir des «paroissiens», mais des hommes et des femmes. Oublions qu'ils sont nos paroissiens et essayons de voir ce qu'ils vivent quotidiennement et comment ils l'expriment! On a compris qu'un milieu social, ça se regardait.

À ce moment-là, l'Île de Hull, c'était assez «plate» pour moi! C'était un milieu qui n'avait pas son mot à dire, qui n'avait pas de rôle politique, aucun rôle sur le plan économique. À ce moment-là, j'écrivais beaucoup. J'écrivais ce que je voyais. C'était toujours des choses qui ne marchaient pas: des gens qui perdaient leurs jobs, des gens en difficulté avec le logement, le travail, la santé. J'appelais ça des inégalités sociales. Pour moi, c'est un monde d'inégalités et les décisions ne sont pas prises par toi, ni à partir de tes intérêts.

Si je me souviens du discours du temps, c'était de parler de milieu défavorisé. Mais je me souviens d'une découverte que nous avons faite avec les jeunes: c'est quand on a appris qu'on n'était pas défavorisés, mais qu'on était exploités. Le mot défavorisé a toujours une tendance morale. En tout cas, pour nous autres, dans notre tête, «défavorisé», c'est quelqu'un qui n'avait pas eu de chance, mais au fond en se forçant... on va finir par l'avoir. Quand tu expliques ça à des jeunes, tu peux penser qu'ils sont défavorisés... Ils n'ont pas eu de chance; ils sont un peu misérables. On va leur faire prendre des cours, on va leur apprendre à parler, à s'exprimer et, quand ils vont pouvoir parler et s'exprimer, quand ils vont pouvoir se déniaiser, ils vont pouvoir prendre leur place... Mais les jeunes ont dit: on n'est pas défavorisés, on est exploités, c'est pas pareil!

Pour moi, le mot «défavorisé» a changé quand j'ai découvert que ce monde-là avait tout ce qu'il fallait, tout le potentiel

pour s'organiser, mais ils étaient empêchés systématiquement de s'organiser. Tu as des pouvoirs qui disent: «Non... on ne veut pas». Alors, tu comprends qu'ils sont sur l'autre bord. C'est eux qui ne comprennent pas... alors on n'est plus du monde défavorisé mais du monde exploité. Tout ça, je l'apprenais dans mes contacts dans les rues, dans les tavernes, les pool rooms, dans les bureaux du Bien-Être ou de l'Assurance chômage. Je parlais, j'écoutais et je notais tout ce que je voyais.

Claude Hardy

Ceci nous amène au critère central pour juger de l'enquête-participation: sa capacité à découvrir les gens de la base qui vont participer. L'évaluation faite par l'AGIH soulignait le fait que la sensibilisation se faisait surtout avec ceux qui faisaient l'enquête. Mais même si le nombre des gens qui sont venus à la participation à travers l'enquête-participation n'est pas très élevé, il faut souligner le caractère positif du travail.<sup>8</sup>

Le fait que les citoyens du quartier établissent eux-mêmes et discutent ensemble des problèmes qui sont les leurs favorise la création d'une motivation et le réveil d'une solidarité résultant de besoins partagés. Le portrait que les résultats de l'enquête leur donnent de leur secteur renforce ces sentiments chez les citoyens, et stimule leur désir de réagir. C'est un premier pas vers la participation et le développement.<sup>9</sup>

Effectivement, l'enquête-participation aura donc joué un rôle important au départ des premiers groupes de citoyens-nes. On en verra les effets dans les chapitres suivants en parlant de santé, de logement, de défense des droits individuels et collectifs et d'une vision particulière de l'éducation, l'éducation populaire auprès des adultes. Mais le projet initial de «couvrir» toute l'Île, secteur de maisons par secteur de maisons, n'a pas été réalisé. L'arrivée des «bulldozers», comme on le verra dans le deuxième acte, a forcé les dirigeants à changer de stratégie.

Mais, au moins, l'analyse sociale est commencée. Disons plutôt qu'elle se poursuit et progresse vers une autre vision du milieu.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Claude Létourneau, *Un défi aux chrétiens, Prêtres et Laïcs Voi*, XIX, 1969, p. 552.



## Scène 1: La santé

Où l'on découvre que:

- la santé des citoyens est en bien piètre état
- les citoyens se donnent un dispensaire
- presque tous les médecins refusent d'y travailler
- le front commun «L'Outaouais à l'urgence» met de la pression
- 45,000 citoyens-nes signent une pétition
- le ministre Castonguay, lors d'une de ses visites à Hull, suit un itinéraire imprévu
- les médecins virent deux fois leur capot de bord
- Oswald Parent dénonce les «agitateurs»
- le C.S.S.S.O. ne sait sur quel pied danser
- les comités de citoyens hésitent à se laisser «avaler» par le C.L.S.C. naissant

### Le dispensaire des citoyens

Le premier comité de citoyens-nes à naître fut celui de la santé: c'est l'enquête-participation qui fit prendre conscience de ce problème. Il est né à la suite de la convocation des résidents du carré formé par les rues Brébeuf, Kent, St-Étienne et St-Laurent. Vingt personnes participent à cette réunion. Le groupe échange alors sur les différents aspects soulevés par l'enquête dans laquelle ils-elles se reconnaissent. Au chapitre de la santé, le secrétaire rapporte les faits suivants:

Les médicaments coûtent trop cher — Plusieurs sont obligés de se priver de nourriture pour payer leurs médicaments — Le médecin coûte trop cher — Les gens ne peuvent se payer l'assurance-santé — L'eau de Hull n'est pas bonne on n'a pas d'usine de filtration.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Rapport de la 1<sup>re</sup> réunion, 17 mars 1969.



## Témoignage

### «*Tout le monde l'appelait «Oswald»*»

J'avais l'impression que chaque fois qu'on planifiait une action, disons par exemple avec les expropriés du boulevard Maisonneuve, Oswald Parent était tout de suite au courant de la stratégie.

Pas uniquement parce qu'il avait des informateurs, mais à cause de son emprise sur le monde du quartier. Il avait des liens tellement forts dans le milieu que c'était très difficile d'organiser quelque chose sans qu'il le sache. Tout le monde ou presque l'appelait «Oswald» et le tutoyait! Lui connaissait tout le monde par leurs noms et prénoms. Puis, comme il y avait beaucoup de patronage, bien du monde attendait des choses d'Oswald (...)

Des rapports semblables existaient envers le maire de Hull, D'Amour, et ensuite Séguin. C'est du monde... ils se connaissent, ils se tapent sur l'épaule, ils se connaissent par leurs prénoms, ce qui fait qu'ils pouvaient s'opposer sur des affaires, mais ça restait (...) du monde qui avaient d'autres intérêts que ceux des citoyens.

Il faut dire qu'on n'avait pas une analyse très forte, très rigoureuse des rapports de classes qui pouvaient exister à ce moment-là: c'était quoi le jeu qui se jouait (...) De voir, en fin de compte, c'est quoi les intérêts de classes qu'il y avait derrière ça, on ne le voyait pas tellement. Pas au niveau du monde, sûrement pas; puis, au niveau des animateurs, ça commençait.

Ce sont les faits qui ont permis de le découvrir.

*Raymond Levac*

À d'autres réunions, on continue d'apporter des faits assez accablants (n'oublions pas que l'assurance-santé gouvernementale n'existe pas encore):

— M. A. a eu sa femme malade durant 7 ans et sept mois. Les sept derniers mois il fut obligé de la garder à la maison et de louer tout l'équipement. Il parle d'un compte de plus de 1.000\$. Tout ça a coûté très cher; il devait faire de l'«overtime» et avoir un 2<sup>e</sup> travail. Il est ouvrier de la construction.

— M<sup>me</sup>... rapporte le cas d'un voisin, homme de cœur, qui voudrait gagner sa vie, mais chômeur depuis 6 mois. Sa femme souffre de grande nervosité. Incapable de se trouver de l'ouvrage. On ne mange de la viande que 2 fois par semaine. Ses enfants sont sous-développés.

— M<sup>me</sup> L., 69 ans, veuve. Souffre de cataracte et devrait changer de verres régulièrement. Ne le peut faute d'argent. Elle ne reçoit qu'une demi-pension de vieillesse soit 78.00\$ parce qu'elle est propriétaire. Or son loyer lui rapporte 50.00\$ et tout va pour les taxes et une hypothèque de 3.000.00\$. Elle affirme être découragée.<sup>2</sup>

Au premier congrès de l'A.G.I.H., en janvier 1970, Alphonse Nadeau, animateur au Comité de santé, présente un dossier résumant la situation de la santé telle que révélée par l'enquête-participation et les travaux du Comité de santé:

#### Inquiétude et santé

Face à la situation du logement telle qu'on vient de la décrire, on comprend pourquoi les citoyens de l'île de Hull sont en faveur de la rénovation urbaine, urgente dans certains secteurs. Mais cette transformation, telle qu'on l'a commencée et qu'on menace de la continuer, si on ne tient pas davantage compte des personnes déplacées, crée chez ces gens une condition de vie intenable. L'expropriation et la rénovation «arrachent» les gens de leur milieu, et les personnes âgées en souffrent plus que d'autres. Ils doivent prendre des logements plus dispendieux, alors que leurs revenus n'augmentent pas. Difficulté à se trouver des logis à prix modiques; et une fois la reconstruction faite, pourront-ils revenir dans «leur milieu»? C'est une véritable déportation. Ils sont sous une tension continuelle. Quand au juste seront-ils évincés de chez-eux? Il manque de logements pour les accueillir. Ceci crée un impact pire que bien des maladies, car il n'y a guère de remède. On sait le cas d'une personne qui y a perdu la raison, et d'une autre qui y a trouvé une mort précipitée. Le bruit de la démolition (et de la reconstruction) empêche de dormir ceux qui travaillent «sur les quarts». Un citoyen qui n'est pas obligé de quitter avant 1972 songe à s'en aller au plus tôt, et il commente à propos: «Ils vont nous avoir par l'écoeurement». Ceci brise psychologiquement. Dans ce climat d'insécurité où vivent plusieurs douzaines de foyers, il

<sup>2</sup> Dossier Santé, nov. 1970.

s'installe une inquiétude permanente, qui mine les meilleures santé, cause des dépressions.

#### Revenus et santé

Il est prouvé qu'à une famille qui compte 4 enfants, il faut un revenu minimum de 6,000.\$ par année, pour vivre sans «calculer» constamment. Qu'en est-il, dans l'île?

— 26% des familles n'ont pas le revenu nécessaire pour «arriver» (entre 4,000 et 6,000);

— 30% des familles doivent se débrouiller avec un revenu annuel inférieur à 4,000.\$;

— plusieurs familles dépendantes de l'assistance publique ont un revenu approximatif de 2,000.\$ par année;

— le secteur se classe bon premier par le nombre de ses chômeurs, d'invalides, de travailleurs les moins payés.

Au Québec, 17½% des chefs de familles salariés ne jouissent pas de conditions de vie suffisantes pour leur permettre de satisfaire même certains besoins essentiels, et touchent un revenu correspondant à leur famille à vivre dans la pauvreté.

#### Loisirs et santé

La moitié des familles de l'île ne prend pas de vacances annuelles. Les pauvres, humiliés, exploités, mal payés, mal logés, mal nourris, mal soignés, devraient au moins avoir la possibilité de se distraire s'ils ne veulent pas sombrer, psychologiquement; mais les loisirs extérieurs sont inadéquats. On sait combien de jeunes traînent les rues, dans quelles conditions, et avec quelles conversations! Parcs et colonies de vacances sont insuffisants ou inabordables. Sur les terrains déjà trop petits, le peu d'espace que n'occupe pas la maison est vite asphalté, ou occupé par un hangar ou un garage. Sans doute, les projets de rénovation urbaine et les plans d'assurance-santé régleront quelques-uns de ces problèmes, à long terme. Mais en attendant, que faire des besoins immédiats? En hiver, il y a bien quelques patinoires extérieures; mais l'Aréna, qui devrait desservir toute la population, est constamment louée pour des clubs. Ici encore, l'intérêt particulier avant l'intérêt général. À Ottawa, chacune des 5 arènes consacre un minimum de 14 heures par semaine au grand public, pour le patinage. À Hull, ça se réduit strictement à zéro. L'Aréna de Hull est-elle un service, ou une entreprise à but lucratif...?

#### Assistance sociale et santé

Le salut serait peut-être dans l'assistance sociale? Allons-y voir! Certains assistés sociaux reçoivent, avec leur chèque mensuel, une «carte médicale». Cette carte leur permet la consultation gratuite d'un médecin ou spécialiste. La même carte ne leur donne pas accès aux médicaments prescrits. On permet le diagnostic, mais on refuse une partie de la solution du problème.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Alphonse Nadeau, *La santé dans l'île de Hull*, pp. 5-6.

Et le rapport se poursuit dans la même veine.

L'enquête a été faite à l'automne 1968. L'assurance-maladie n'existe pas encore. L'enquête fait découvrir que plusieurs citoyens-nes, particulièrement les personnes âgées, se disent malades. Ils-elles le sont effectivement. Plusieurs n'ont pas d'argent pour aller voir le médecin; d'autres très nombreux n'ont pas les moyens de se procurer les médicaments prescrits. On ramène aux réunions, comme preuves, les prescriptions non remplies.

L'idée vient alors aux participants du Comité de mettre sur pied un dispensaire, où un médecin viendrait sur place dans le quartier. On obtiendrait des échantillons de médicaments qu'on pourrait distribuer gratuitement. Bonne idée; mais surprise pour les citoyens: après démarches, débats, discussions et négociations, les médecins de Hull s'opposent et boycottent le projet.

D'abord on a écrit aux médecins. On a envoyé 80 lettres et on a reçu une seule réponse, celles du D' Demers qui nous disait ne pouvoir rien faire pour nous. Dans la lettre on leur suggérait de venir un soir par mois. À leur nombre ils ne seraient venus qu'une fois par trois mois. Ils voulaient qu'on envoie les gens à leur bureau; nous on disait non. On ne voulait pas que l'on commence à trailler les gens. On les envoie aux bureaux et ensuite les docteurs nous les renvoient à la clinique pour qu'on leur donne les médicaments. On voulait pas être un dépôt de médicaments mais un dispensaire. On voulait connaître chaque personne.

Après qu'on a eu ouvert la clinique le 12 février 70, les médecins ont continué à être contre nous autres. Sauf quelques-uns qui ne se sont pas soumis comme les docteurs Lamoureux, Hurtubise, les deux Pépin et puis Pilon qui était étudiant à ce moment-là.<sup>4</sup>

Les membres du comité se tournent alors vers Ottawa et convainquent un médecin de l'armée de venir se joindre à eux. On fonctionne un mois en cachette. Puis ensuite, conférence de presse pour annoncer l'existence du dispensaire des citoyens. Les médecins de Hull ont gardé le silence, mais ne sont jamais venus travailler avec ce projet...

En fait, on ne voit pas les choses de la même façon entre les membres du Comité de santé et les médecins de l'Hôpital du Sacré-Coeur. Il y eut plusieurs rencontres entre médecins et délégués du Comité après l'ouverture officielle du dispensaire. Même si les membres du Comité sont heureux des services du médecin d'Ottawa, le docteur Morin, ils espèrent toujours que les médecins de Hull vont embarquer dans leur projet. Voici des extraits de deux résumés d'une rencontre du 26 février 1970 avec les docteurs Meilleur et Demers.

<sup>4</sup> Interview de Jeannette Laframboise, 1984.

Le Dr Meilleur dit que nous n'avons pas compris, car ils sont ici pour nous aider à une clinique d'orientation et non une clinique de diagnostic et traitement.

Les médecins ne comprennent pas que des personnes puissent ne pas être capables de voir un médecin.

C'est aux patients à faire les démarches et non aux médecins à se mettre au niveau des patients.

Il discute sur le manque de médecins et le manque de lits.

Il nous informe qu'une telle clinique (comme nous en avons l'intention) est irréalisable.

Ils ont mentionné que si le Dr Panethon venait à la clinique comme conseiller, ils n'avaient aucune objection mais s'il part une clinique de diagnostic et traitement, il va s'arranger tout seul.<sup>8</sup>

Les médecins ne veulent pas venir traiter ou examiner les gens dans une clinique moins bien organisée, mais s'offrent à les recevoir à leurs bureaux. Tous les médecins? On n'a pas eu de réponse à cette question...

Les médecins pourraient «renvoyer» à la clinique (pour les médicaments) les gens de l'Île qui ne peuvent acheter leurs médicaments...

Au lieu d'essayer de régler le problème à la dimension de l'Île de Hull, on propose au comité de s'attaquer au problème global, à la dimension de la ville, de la Province. Faire pression à Québec pour obtenir plus de médecins, un agrandissement de l'hôpital, une amélioration des services du Bien-Être: au lieu de donner de l'argent pour faire vivre les gens à rien faire, les employer à construire des routes, etc., etc....

En somme les médecins ne veulent pas ce qu'on veut, et ils essaient de nous faire oublier notre premier objectif. Ils refusent de descendre au niveau des gens défavorisés, de commencer à la base. Ils prêchent le courage, mais nous renvoient le problème. Ils ont peur; la publicité récente les a éternés.<sup>9</sup>

Le Comité de la santé n'a pas existé très longtemps. Il s'est orienté uniquement sur la question du dispensaire pour devenir rapidement le Comité du dispensaire de Hull. Ses membres ont pris la direction de son conseil d'administration et ont concentré leurs énergies dans ce secteur.

Le Comité du dispensaire des citoyens de Hull a été présent aux autres questions concernant la santé, dont nous parlerons dans ce chapitre.

Le Dispensaire des citoyens, avec son conseil d'administration, existe toujours. Il dispense des médicaments qui ne sont pas reconnus par le

<sup>8</sup> Carmen Richer, Notes sur la rencontre avec les médecins, 26 février 1970.

<sup>9</sup> Alphonse Nadeau, Notes d'après la rencontre avec les médecins, 26 février 1970.

M.A.S. aux personnes dans le besoin. Il s'occupe activement de médecine préventive par des sessions, cours et conférences.

### *L'Outaouais à l'urgence*

En mars 1973, le comité de coordination «Outaouais à l'urgence» remettait à M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, une pétition de 45,000 signatures comportant 8 demandes précises:

- ON VEUT:
- 1) Un hôpital complet avec:
    - tous les services à un hôpital régional;
    - réorganisation de l'urgence, de la clinique externe, etc.;
    - 300 nouveaux lits pour soins généraux;
  - 2) Une utilisation immédiate des fonds affectés à Pierre-Janet;
  - 3) De 150 à 200 lits de plus pour malades chroniques;
  - 4) 300 places de plus pour personnes âgées;
  - 5) Des Centres Locaux de Services Communautaires à Hull (2), Gatineau, Pointe-Gatineau, Aylmer, Pontiac, Papi-neau, Maniwaki, Mont-Laurier;
  - 6) Une planification intelligente pour combler le déficit de 162 médecins dans la région;
  - 7) Une vraie participation de la population aux orientations de services sociaux de santé;
  - 8) Que soient rapatriés les millions québécois donnés à l'Ontario.

C'était l'aboutissement d'une longue et fructueuse action des comités de citoyens et de divers corps intermédiaires, comme on appelait certains organismes à l'époque.

Depuis des années, les gens se plaignaient des services de santé dans la région, et plus particulièrement de l'Hôpital du Sacré-Cœur. On blaguait même cyniquement à ce propos: «Si j'ai un accident, faites venir un prêtre et transportez-moi à l'Hôpital général d'Ottawa!»



## Témoignage

### Le dispensaire

L'accueil des patients au dispensaire est très important. Le patient arrive, il y a une personne qui va le rencontrer et qui prend son manteau, il le met à l'aise et ensuite elle prend son inscription. Puis là, on lui donne un verre de jus d'orange, un café, un thé, un biscuit. On a toujours jaser avec eux autres. Parce que, tu sais, les cartes-maladies, il y en a qui expirent à une telle date; là, nous on vérifiait les cartes, parce qu'il y a des personnes qui ne pensent pas à la renouveler, et puis là, on leur dit de renouveler leur carte. Souvent même, on remplissait des papiers de l'Assurance-chômage, on remplissait des papiers pour le fédéral, on était là pour aider ceux qui se présentaient à la table le soir même. Même certains changeaient les médicaments. Nous, on leur donnait: si ce n'était pas la même couleur, eh bien on leur expliquait: c'est exactement la même chose; parce que nous, on achetait toujours le nom générique, c'est meilleur marché, ce n'est pas la même couleur de pilules. Mais les gens ne veulent pas prendre une pilule blanche quand tu en as une rose. Puis là, on prenait les deux, on prenait leur contenant et on leur montrait en leur disant: lisez votre contenant, moi je vais le lire et puis vous regarderez si vous avez le même contenu du médicament. Et puis là, on leur lisait tout. Il y en avait qui voulaient; mais il y en avait d'autres qui ne voulaient pas, ils ne voulaient pas prendre une pilule bleue quand tu en avais une rose. C'est assez difficile de les éduquer sur les médicaments. Il y en avait une qui venait, elle prenait 14 médicaments et elle disait: «Je tombe dans les rideaux»; elle pouvait bien tomber dans les rideaux! Elle sort de là et elle pleurait; je lui dis: «Qu'est-ce que vous avez?» Elle dit: «Je n'ai que 4 pilules à prendre dans ma journée». Et je lui ai dit: «Vous allez avoir bien plus de temps à vous, vous n'avez que 8 pilules de moins à prendre». On a sorti aussi un alcoolique qui fait bien, et qui fait bien encore parce que, quand tu es rendu que tu bois des choses que tu mets dans les vitres, du Windex je pense, en tout cas, il avait eu un lavement d'estomac... puis on l'a sorti; mais, quand il prenait ses broches, il s'en venait ici et il venait pleurer; il aimait sa femme, il nous racontait son amour et je lui avais dit: «Vous, si vous auriez été mon mari, je ne vous aurais pas enduré deux semaines».

Mais une chose que je peux dire, par exemple, c'est que les jeunes ont su se prendre en main. On avait du monde, nous autres, dans notre comité, ils étaient assez bouchés qu'ils n'auraient jamais ouvert la bouche pour parler. Puis on s'est dit: «Tiens, on va faire une séance.» une séance en psychologie je pense, il y avait des chandelles, des coussins par terre et on a commencé de la musique. Puis moi, la grande bouche, je n'ai pas dit un mot; ceux qui ne parlaient jamais, ils se sont ouverts; et puis là, ça sortait les troubles...

#### Une engueulade au téléphone:

Mon mari était là et puis moi j'étais au téléphone et moi je lui avais demandé une rencontre avec 2 ou 3 personnes. Il me dit: «Je vous rencontrerai mais seule, je lui ai dit: «Seule, non, tu ne me rencontreras pas seule, si tu veux me rencontrer avec 2 ou 3 personnes, ça va». Il commence à me dire qu'il vient d'un milieu pauvre. Je lui ai dit: «Écoutez, moi aussi je suis pauvre» et il commence à me dire qu'ils étaient 15 enfants chez lui, alors je lui dis: «Nous autres on était 14, la différence qu'il y a entre nous deux, c'est que toi tu es riche et puis moi je suis restée pauvre». Puis, de la grosse chicane au téléphone. Paul me dit: «À qui tu parles?» Je lui dis: «À Oswald Parents». Il m'a dit: «Je ne te rencontrerai jamais si tu ne veux pas me rencontrer seule». Et on ne s'est jamais rencontré, il n'a pas voulu me rencontrer...

Oui, ça fait évoluer et ça leur a fait prendre conscience qu'eux aussi, ils étaient du monde qui fait faire de quoi.

Comme je te dis, ça en a sorti qui s'en allaient bien bas. Et puis, moi, je dirais que les comités de citoyens, qu'on ne s'est pas fait aimer, parce qu'on a dérangé, on a dérangé bien du monde. Parce qu'on s'est fait dire souvent qu'on était des agitateurs: c'est parce qu'on dérangeait, ça, mais on a tout le temps dérangé plus haut que nous autres, on n'a pas dérangé les petits.

Moi, je dirais que les petits sont plus vus maintenant qu'ils ne l'étaient auparavant, la mentalité est changée aussi. Pour moi, je dirais qu'on a changé la mentalité des gens ici, j'irais jusque-là.

Parce que là, il y a du monde qui s'exprimait et qui ne s'exprimait pas avant. Et puis, on les pousse: allez-y, demandez et faites-le, on va vous dire comment le faire mais faites-le vous-mêmes. Ça

leur a montré à se débrouiller, parce qu'il y en avait qu'il fallait que ça vienne d'eux autres, sans ça ils restaient là.

*Jeannette Laframboise*

---

L'urgence était encombrée, on manquait de lits pour les soins réguliers. Quant au nombre de places pour les malades chroniques, la région était nettement défavorisée.

Avec l'arrivée des comités de citoyens et la mise sur pied d'organismes sociaux régionaux, l'action sur les problèmes de santé allait trouver un nouvel élan qui connaîtra un aboutissement. En fait, elle allait passer des mains des autorités locales (municipales, députés) aux mains des citoyens.

C'est le Comité de santé qui commence l'action en posant publiquement des questions. On fait d'abord venir le travailleur social de l'Hôpital du Sacré-Cœur et deux infirmières, dont l'une travaille au Victorian Order of Nurses (V.O.N.). On apprend ainsi ce qui se passe à l'urgence. C'est une urgence, et non pas une clinique (comme il en existe une à l'Hôpital Général d'Ottawa) rattachée à l'urgence. On apprend qu'à Hull on manque de médecins; ils sont débordés. Ils n'ont plus le temps d'aller à domicile. Les invités du Comité de santé affirment:

Si on encombre l'urgence, c'est qu'on n'a pas d'autre solution. Parfois même, les médecins recommanderaient l'urgence aux patients qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas visiter.<sup>1</sup>

Et le rapport indique que, devant l'ampleur de certains problèmes, il faut faire pression: «Si 25, 50 personnes se liguèrent pour réclamer, c'est puissant.»

Le Comité de santé a compris cette stratégie justement pour un autre problème concernant l'Hôpital du Sacré-Cœur. On manque de lits, l'urgence est débordée et les listes d'attente sont longues, mais à l'Hôpital du Sacré-Cœur on ferme un étage durant l'été pour la période des vacances du personnel. Tant pis si les malades doivent attendre; il faut faire des économies. Le Comité entreprend donc de protester et de rendre publique leur protestation.

---

<sup>1</sup> Rapport de la rencontre, 28 juillet 1969.

À l'Hôpital du Sacré-Cœur, la Directrice répondra quelques jours plus tard au nom de l'Administration:

Je vous remercie de l'intérêt que vous lui portez; il y a tant de malades... je vous invite à venir visiter, dialoguer avec nous et d'ici ce temps, je vous sollicite à nous aider à trouver du personnel qualifié...<sup>2</sup>

Quant au ministre de la Santé, il se contente de dire qu'il prendra bonne note de la situation.

Le dossier santé demeurera dans l'opinion publique pour les années suivantes. D'une année à l'autre, le ton des intervenants devient de plus en plus agressif. Lors de la tournée de consultation du ministre Castonguay sur la réforme du Ministère des Affaires sociales, une assemblée «houleuse» réunit 500 personnes à l'École Reboul:

Vendredi dernier, Ouest Kébec était au rendez-vous fixé par le ministre Castonguay, dans le cadre de sa tournée: Consultation '71. À notre arrivée la salle de l'école Reboul était archi-comblée: plusieurs centaines de citoyens attendaient patiemment que la réunion débute. Le modérateur de la soirée annonce le déroulement de l'assemblée: d'abord le ministre prononcera un discours et ensuite les citoyens pourront poser leurs questions aux ministres. L'évêque Bériault, représentant le maire de la ville, prononce un mot de bienvenue dans lequel il nous dresse un bilan des expériences passées du ministre. Auparavant, lors de la présentation des dignitaires placés aux côtés du ministre, maître Roy Fournier et l'honorable Parent se sont fait huer. On sent un mécontentement dans la salle qui s'expliquera par la suite lors des interventions des citoyens.

La première intervention traite de la situation de la clinique d'urgence à l'Hôpital du Sacré-Cœur. On cite des cas d'attentes prolongées, on se plaint d'une situation intolérable, on exprime un sentiment d'impatience. Le ministre parle de la pénurie de médecins à ce centre. «On ne peut forcer des médecins à aller travailler à tel ou tel endroit», dit-il, il cite d'autres exemples où ce problème est également très grave. Plus tard un citoyen révélera à la salle que dans le Pontiac, il existe un médecin pour chaque 5.000 habitants. Le ministre termine cette réponse en affirmant que son ministère verra à compléter le travail nécessaire dans le plus bref délai possible.<sup>3</sup>

Le ministre n'oubliera pas cette assemblée. Il en parlera lorsqu'il reviendra en 1973.

Puis en 1972, le C.S.S.S.O. (qui deviendra le C.R.S.S.S.O.) organise des journées d'étude sur les besoins de la population de la région au ni-

---

<sup>2</sup> Lettre de sœur Eva Charland, 31 juillet 1969.

<sup>3</sup> *Ouest-Kébec*, Vol. 1, n° 3, 15 septembre 1971.



veau social et de la santé. Il y aura deux journées d'étude: une à Maniwaki et l'autre à Hull. Le thème en sera: «Est-ce que l'Outaouais est malade?»

Tous les problèmes de la région y seront abordés, dans treize ateliers:

- 1 — Les services pour personnes âgées
- 2 — Les services pour adolescents
- 3 — Les services pour enfants
- 4 — Le Bien-être social
- 5 — Les problèmes et les besoins de la famille
- 6 — La réorganisation des services de santé et des services sociaux
- 7 — La santé mentale
- 8 — La drogue et l'alcoolisme
- 9 — Les services d'urgence, de santé et sociaux
- 10 — Les médicaments
- 11 — Les soins dentaires
- 12 — La médecine préventive et l'animation sociale
- 13 — Les groupes volontaires face à l'organisation des services de santé et services sociaux.

Ces journées seront un succès. Trois cent cinquante personnes y participent et proposent des solutions concrètes aux problèmes étudiés. Un comité de surveillance est nommé pour suivre le dossier et entame immédiatement une série d'actions en envoyant des lettres au ministre Castonguay et au député Assad.

Puis, en janvier 73, le C.D.S.O. reprend le dossier et convoque vingt-cinq organismes à une réunion en vue.

... d'une action commune concernant l'Hôpital Sacré-Cœur de Hull et l'ensemble des services sociaux et de santé de la région.\*

C'est à cette réunion que sera formé le comité «L'Outaouais à l'urgence», qui mènera l'action durant plus d'une année.

Il est important de saisir les objectifs et le plan d'action de ce front commun qui se met sur pied; par la suite, d'une part, la population va

\* Communiqué du Comité L'Outaouais à l'urgence, 29 janvier 1973.

vraiment embarquer et, d'autre part, les autorités vont réagir vivement et tenter de «tuer dans l'œuf ce mouvement populaire.»<sup>5</sup>

Cette réunion a donc donné naissance à «L'Outaouais à l'urgence». Ce regroupement, qui veut impliquer le plus possible les organismes du milieu et la population dans une expression des besoins et des solutions réalistes, sera coordonné par un comité désigné à cet effet. Le comité est formé de représentants du syndicat des employés de l'hôpital, du syndicat des infirmières, du C.L.S.C. en formation de Gatineau, du regroupement des assistés sociaux et du Conseil de Développement Social. Les organismes représentés sont de types très divers, incluant le Conseil de la Famille du diocèse, les médecins, d'autres syndicats, les Chantiers Éducatifs de l'Outaouais, etc.

Les groupes se sont entendus sur un plan d'action en quatre étapes:

- 1) *Recherches*: — pour mieux cerner le problème dans son ensemble: services à l'hôpital, services pour chroniques, pour malades mentaux, pour personnes âgées, services d'urgence décentralisés (C.L.S.C.), etc.
- 2) *Confrontation*: — des diverses solutions possibles, avec des gens de la population.
- 3) *Colloque*: — pour le public, pour mieux exprimer les besoins et entreprendre une action plus représentative.
- 4) *Pressions*: — sur le ministère des Affaires sociales.

Au plan de la recherche, le comité «Outaouais à l'urgence» fera la preuve de la déficience des services de santé dans l'Outaouais et incitera à remettre en question les normes mises de l'avant par le M.A.S.

À partir de ces faits, les acteurs vont intervenir dans le débat selon leurs intérêts particuliers.

La population embarquera avec enthousiasme... ça fait tellement longtemps qu'elle souffre de cette situation. L'exemple-clé sera certes la pétition qu'on lancera lors du colloque du 17 février 73, comme «l'Opération 25,000» et qui, en fait, atteindra «45,000 signatures». Ce fut un véritable raz de marée, qui prendra par surprise les acteurs situés dans le camp des autorités.

Par exemple, le corps médical dans un premier temps, prendra partie pour «l'Outaouais à l'urgence», entraîné par le Dr Jean-Guy Morissette,

<sup>5</sup> *Le Droit*, 19 février 1973.



qui, lui, croit personnellement au bien-fondé du projet et fait confiance au front commun des groupes:

HULL — Le Conseil des médecins et dentistes (bureau médical) de l'hôpital Sacré-Cœur de Hull appuie entièrement et à l'unanimité l'action entreprise pour sensibiliser la population aux problèmes de la santé dans la région et, toujours unanimement, est content et heureux de la formation, amorcée mercredi soir, d'un Front commun sur le sujet, mouvement auquel les médecins et dentistes accordent leur appui le plus entier.

C'est ce qui ressort de la réunion qu'ont tenue hier soir les membres de ce bureau médical, et dont l'essentiel a été transmis à la presse par son président, le D<sup>r</sup> Jean-Guy Morissette.

On ne descend pas vers la population, a déclaré le D<sup>r</sup> Morissette au nom de ses collègues, mais on en fait partie intégrante et on travaille dans le même but: améliorer les soins de santé actuels, amener l'Outaouais à la fine pointe de la médecine<sup>6</sup>

Mais, quelques mois plus tard, le corps médical fera volte-face et abandonnera le D<sup>r</sup> Morissette seul avec le comité «L'Outaouais à l'urgence». Ce dernier ira même jusqu'à démissionner de la présidence du Conseil des médecins et dentistes de l'Hôpital Sacré-Cœur:

HULL — Afin d'avoir ses coudées franches avec le Front commun «L'Outaouais à l'urgence» et aussi à cause de l'attitude du conseil d'administration de l'Hôpital Sacré-Cœur de Hull, le D<sup>r</sup> Jean-Guy Morissette a démissionné de la présidence du conseil des médecins et des dentistes de ce centre hospitalier.

En remettant sa démission, le D<sup>r</sup> Morissette n'a pas caché sa déception face à la décision du conseil d'administration d'adopter les recommandations du rapport sur les services de santé et sur l'Hôpital Sacré-Cœur effectué par la firme SORAM.

Selon lui, le conseil d'administration, en ce faisant, va à l'encontre des besoins de la population des zones éloignées de Hull et de Gatineau. Le D<sup>r</sup> Morissette a alors rappelé que le rapport SORAM préconise une augmentation de 106 lits pour soins généraux à Sacré-Cœur et une diminution de 101 lits, de la même catégorie, pour les hôpitaux de Buckingham, Mont-Laurier, Maniwaki, Shawville et Chapeau.

«Personnellement a-t-il déclaré... j'ai œuvré au sein du Front commun pour que toute la population de l'Outaouais ait droit à des services de santé adéquats.»

Le D<sup>r</sup> Morissette a ajouté que sa position était maintenant intenable en tant que président du conseil des médecins et délégué au conseil d'administration. Il a précisé que l'administration de l'Hôpital Sacré-Cœur lui a reproché ouvertement de faire partie du Front commun «L'Outaouais à l'urgence».

<sup>6</sup> Le Droit, 19 février 1973.

De plus, selon lui, un «petit nombre de médecins» de l'hôpital a manifesté à son égard une antipathie non dissimulée.

«Pour toutes ces raisons, de dire le D<sup>r</sup> Morissette, j'ai décidé de remettre ma démission. Ainsi, je pourrai acquiescer une plus grande liberté d'action au sein du Front commun.» Il n'est donc pas question pour lui de se retirer de la lutte, au contraire.

Enfin, le D<sup>r</sup> Morissette a révélé que les appels téléphoniques à l'Hôpital Sacré-Cœur sont maintenant filtrés, du moins ceux provenant des journalistes qui demandent à lui parler. À deux reprises, ces jours-ci, on aurait demandé à ces personnes de composer un numéro de téléphone, numéro qui se trouve être celui du président du conseil d'administration de l'Hôpital Sacré-Cœur, M. Robert Lachapelle.<sup>7</sup>

Un autre acteur qui a essayé de contrer l'action «L'Outaouais à l'urgence», ce fut Oswald Parent, ministre au Cabinet à Québec et député de Hull.

Afin de faire un bilan des actions réalisées et de continuer la mobilisation de la population, «L'Outaouais à l'urgence» organise un colloque le 17 février 73. Ce colloque

... veut être une occasion de rencontre entre la population et les employés des services sociaux et de santé. Il veut surtout aboutir à des actions précises pour obtenir des services adéquats pour notre région.<sup>8</sup>

Oswald Parent décide d'intervenir et de frapper fort. Il choisit de présenter son point de vue le 16 février, soit la veille du colloque. Il espère ainsi contrer cette action du comité et il attaque directement:

La position d'un élu du peuple est de prendre l'intérêt de la population et non l'intérêt particulier d'un groupe ou d'un «organisateur», fut-il représentant d'un organisme quelconque.

Il poursuit sa déclaration:

La crise à Sacré-Cœur c'est la faute aux religieuses et aux agitateurs.<sup>9</sup>

Les citoyens-nes qui participeront de fait au colloque ne seront pas impressionnés:

... marquant carrément leur insatisfaction face à l'inertie des députés des quatre comtés de l'Outaouais. Les 125 citoyens réunis, samedi, à l'école St-Rédempteur, ont de plus indiqué que les élus

<sup>7</sup> Le Droit, 20 mars 1973.

<sup>8</sup> Communiqué du 6 février 73.

<sup>9</sup> Le Droit, 16 février 1973.

du peuple n'avaient su répondre aux attentes de la population, tout en ayant le délai suffisant pour entreprendre une action quelconque.<sup>18</sup>

Un autre acteur qui ne sait pas comment tirer son épingle du jeu sans, d'une part, perdre la face (il a un rôle à jouer), et, d'autre part, se compromettre avec «L'Outaouais à l'urgence», c'est le C.S.S.S.O.

Dans un communiqué de presse de 7 pages, le C.S.S.S.O. commence par dire:

Il apparaît extrêmement difficile de prendre position; ce serait risquer que le Conseil ne s'aliène au départ les relations cordiales qu'il entend maintenir avec l'H.S.C...

À propos de la situation, il affirme que

... les membres du CSSSO l'ont en principe appris en même temps que tous les citoyens.

Et le Conseil souhaite que l'Hôpital du Sacré-Cœur produise à la population ou tout au moins au Conseil un dossier complet quant à sa situation de crise.<sup>19</sup>

Puis, en terminant, le C.S.S.S.O. se contente d'inviter les différents interlocuteurs à dialoguer et à inviter le ministre à venir discuter de l'état de crise.

De fait, le ministre Castonguay viendra et rencontrera des citoyens et des citoyennes déterminés-es à ce que des solutions soient apportées. Lors de sa visite du 23 mars, le Comité «L'Outaouais à l'urgence» prendra de vitesse ceux qui devaient l'accueillir à l'aéroport et ainsi le Ministre quittera l'aéroport d'Uplands non dans sa limousine et avec les autorités qui l'attendaient, mais dans un autobus nolisé par les citoyens-nes, qui en profiteront pour l'informer directement.

Finalement, le 24 mars, M. Castonguay annonçait des subventions permettant de sortir de la crise. Non seulement l'Hôpital Sacré-Cœur serait agrandi, mais un deuxième hôpital régional verrait le jour à Gatineau.<sup>20</sup> Et l'Outaouais serait la première région à avoir un réseau complet de C.L.S.C.

<sup>18</sup> *Le Droit*, 19 février 1973.

<sup>19</sup> C.S.S.S.O., Communiqué re: HSC, 22 février 1973.

<sup>20</sup> Le Centre hospitalier de Gatineau a ouvert ses portes en 1983.

## Témoignage

### *Naissance du C.L.S.C.*

Chose certaine, les personnes seules et les familles seules pouvaient pas s'en sortir, il fallait s'unir pour être capable de faire quelque chose et d'avoir de meilleures conditions de vie. Aussi, peut-être, bloquer toute la question des expropriations. Les gens, quand ils étaient expropriés, semblaient avoir un montant qui avait du bon sens au départ, mais quand ils allaient demeurer ailleurs, ils ne pouvaient absolument pas arriver avec l'argent qu'ils recevaient de la maison. Ils étaient complètement perdus, parce qu'il y avait un tissu social dans l'île, et quand les gens s'en allaient ailleurs, ils n'avaient plus de relations; et, en plus, ils n'étaient pas capables de payer leur loyer. On se disait: c'est pas la solution de laisser les maisons expropriées et que les gens partent comme ça, parce qu'ils tombent avec rien...

Les médecins n'étaient pas d'accord que les C.L.S.C. soient dirigés par d'autres personnes que des médecins. Je me souviens d'une réflexion d'un médecin: «Donnez-nous des travailleurs sociaux dans nos cliniques et vous ne serez pas obligés de mettre des C.L.S.C. sur pied». La mise sur pied des C.L.S.C. a contribué à stimuler les médecins à donner de meilleurs services aux gens...

On pensait qu'on pourrait se servir du C.L.S.C. pour avoir un autre genre de société. On avait même pensé que les travailleurs pourraient être à salaire égal. On a réussi la première année. J'ai vu des infirmières accepter des baisses de \$3,000. de salaire pour venir travailler au C.L.S.C. J'ai vu la Directrice accepter aussi un salaire moindre. On avait réussi à équilibrer les salaires pour donner un peu plus aux employés qui sont moins payés habituellement: baisser de salaire pour faire des réajustements. Ça a duré un an. On voulait que ce soit un travail d'équipe près de la population...

Pour l'embauche de la Directrice, le gouvernement était tout à fait contre l'embauche de cette personne. J'avais reçu 52 applications pour le poste de Directrice. On avait fait une première sélection et, dans les personnes qui nous semblaient plus valables que nous avons rencontrées en entrevue, il y en



avait juste une qui avait réellement les capacités. Elle était proche des comités de citoyens et avait toute sa préparation administrative et sociale. Je pense que l'on savait que Pauline était d'allégeance péquiste et je pense que c'était ça qui faisait peur aux gens. Je ne sais pas s'ils avaient eu des directives au départ pour ne pas embaucher Pauline. L'entente que le représentant du gouvernement a accepté, c'est que la Directrice soit à l'essai pour 6 mois. Finalement, au bout de 6 mois, le gouvernement ne l'a pas renvoyée puisqu'elle était compétente...

Au départ, le gouvernement implantait prioritairement les C.L.S.C. dans les milieux défavorisés, même si ceux-ci ne s'adressent pas uniquement aux familles défavorisées. D'abord, au niveau de santé, les milieux défavorisés coûtent beaucoup plus cher aux pauvres, parce que les gens sont plus vulnérables: le stress psychologique, la sous-alimentation, logements et les autres facteurs qui font que la santé est affectée. Évidemment, même si c'était défavorisé, l'île de Hull, le monde était organisé et c'était très tentant pour le gouvernement, par le biais du C.L.S.C., de récupérer cette organisation...

On était devant une population écrasée, une population qui se sentait mal servie et écrasée, une population qui vivait aussi une certaine expérience, avec un espoir de voir qu'on pourrait peut-être s'en sortir et qu'il y avait quelque chose à faire. Alors d'abord, d'aider des gens à se prendre en main, c'est déjà quelque chose, et de se prendre en main pour s'en sortir ensemble et pouvoir se donner les services qu'ils ont besoin et pas être à charge. Parce que Hull, c'était une ville où les gens vivaient des services du gouvernement; beaucoup travaillaient sur le «cleaning», ou des petits fonctionnaires, il y en avait qui travaillaient chez E. B. Eddy...

Le monde ne pouvait pas parler publiquement, ils se sentaient menacés et ils se disaient: «Nos enfants vont être sur le chômage si on n'élit pas telle personne qui est près du gouvernement; c'est un autre qui vient nous le donner». Un exemple: le C.L.S.C., c'est une affaire du gouvernement provincial et ça ne regardait pas Ottawa. Et je me suis rendu compte, à un moment donné: nous, pour aider Pointe-Gatineau (qui avait des difficultés) au moyen des C.L.S.C., on avait accepté de s'intégrer; il y avait tout un groupe et on les avait intégrés au C.A. et, en même temps, on avait dit: on va faire un point de service à la Pointe, parce que le gouvernement voulait pas en mettre aux 2 places. Alors, à un moment donné, on s'est aperçu qu'une des femmes avait pris les rapports et les avait envoyés

à son député. Tellement habituée de tout soumettre et de tout dire et attendre le OK quand finalement ça le regardait pas du tout. J'étais enragée, je pouvais pas croire que les gens avaient une peur comme ça et qu'ils pouvaient rien faire d'eux-mêmes sans aller tout soumettre.

J'ai quitté la région de 77 à 79; et, quand je suis revenue, je me suis demandée: qu'est-ce que ça a changé tout ça? Et en m'impliquant dans de nouveaux groupes, je retrouvais des gens qui militaient à Hull et qui avaient eu leur formation là et qui militaient encore. Comme ça, ce qui s'est vécu va donner quelque chose. L'expropriation a, si on peut dire, répandu l'action...

Une chose qui m'apparaît importante. Je me souviens d'une réunion de la Table Ronde, où les budgets avaient été coupés. Moi, j'en reviens pas de la solidarité qui se vivait là. Chaque groupe est arrivé, puis a dit: «Pour survivre, moi, je vais couper dans telle chose», et un autre disait: «Je vais couper dans telle autre chose». Moi, ça m'a dépassé de pouvoir vivre ça.

*Pauline Baril*

---

### Le C.L.S.C.

C'est à partir du Bill 65, présenté durant l'année 1971, que les citoyens-nes et différents organismes sociaux ont pris conscience des véritables orientations que se proposait le gouvernement du Québec.

Avec tout ce qui s'était passé depuis 1968 et l'ère de participation que cela avait suscité, tout le monde croyait que des acquis avaient été réalisés. Enfin la participation était reconnue et tout le monde aurait son mot à dire. Il a fallu déchanter. Les mots étaient les mêmes, mais la réalité était différente. On en verra l'effet dans l'évolution et la création du premier C.L.S.C. dans l'Outaouais.

Mais, avant d'aller plus en détail, rappelons le cadre social qui prévalait à cette époque. Le Conseil de Développement Social servira d'exemple.

Le Conseil de Développement Social de l'Outaouais est un organisme souhaité depuis fort longtemps dans l'Outaouais. Il voit le jour en septembre 1970; en janvier 1971, il reçoit ses lettres patentes. En avril de la



même année, le ministère des Affaires sociales annonce sa contribution financière. Lors de son assemblée de fondation, le rapport précise:

Tous ont été unanimes pour dire que le CDSO devait faire de l'information, devait être un agent d'animation et de participation, devait également être un groupe de pression, devait servir de lien entre les différents groupes actifs et finalement qu'il devait jouer un rôle de coordination dans l'ensemble des actions qui se mènent sur le plan de l'animation dans la région.<sup>1</sup>

Au cours de la même année, le M.A.S. présentait le Bill 65, qui modifiait l'organisation des services de santé et des services sociaux. Cette modification allait entraîner la disparition des Conseils de Développement sociaux. En lieu et place, le M.A.S. prévoyait la mise sur pied de Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.). Dans cette perspective, le C.D.S.O. et l'A.G.I.H. se sont demandés comment survivre dans ces nouvelles structures et comment apporter leurs expériences communautaires.

L'A.G.I.H. pense encore qu'il est possible d'utiliser le projet du gouvernement pour réaliser ses propres objectifs:

D'une part, les objectifs visés par l'A.G.I.H. et réalisés en grande partie, rejoignent ceux fixés par le Ministère des Affaires Sociales, à savoir: l'amélioration de l'état de santé de la population, des conditions sociales des individus et des groupes ainsi que l'état du milieu où s'inscrivent leurs activités.<sup>2</sup>

D'autre part, les principaux secteurs fonctionnent déjà et sont au service du milieu. Ces services ont été mis en place par les citoyens et pour les citoyens, à partir des besoins découverts.

En se transformant en un C.L.S.C. bien structuré et mieux articulé, on pourra continuer à jouer un rôle de coordination, non seulement auprès des citoyens qui veulent participer aux services, mais aussi auprès des organismes qui oeuvrent déjà dans le milieu.

Aussi, en se transformant en C.L.S.C., l'A.G.I.H. deviendra un véritable outil de développement en assurant, avec les professionnels de la santé et des Services sociaux, une implication continue des citoyens et une meilleure utilisation des ressources humaines du milieu.

La Direction générale de la planification signalait cette perspective, en juin 1971:

<sup>1</sup> C.D.S.C., *Rapport préliminaire du comité ad hoc sur l'avenir du C.D.S.O.*, 1971, p. 2.

<sup>2</sup> Rapport A.G.I.H.: *transformation de l'A.G.I.H. en C.L.S.C.*, 17 novembre 1971.

Vue dans une perspective de développement, la création de centres locaux nécessite l'implication des citoyens à différents niveaux. Il ne s'agit pas de les considérer uniquement comme des consommateurs passifs et des «Assistés» mais bien comme étant surtout des ressources qui seront appelées à jouer un rôle positif et dynamique au niveau de l'implication, du fonctionnement, de l'évolution et de la gestion de leurs centres. Il devient de plus en plus urgent d'essayer de discerner les tendances positives qui se manifestent dans les divers milieux afin de les transformer en objectifs, puis en différents programmes d'action.

L'implantation de ces centres locaux de services communautaires pourrait tenir compte d'un ensemble intégré d'indices significatifs de développement. De façon plus opérationnelle, différentes composantes au développement pourraient être retenues telles que, par exemple, l'état de santé de la population, les conditions socio-économiques, l'état du milieu, les perspectives de croissance et les densités projetées.

Pour ces raisons nous suggérons que l'AGIH se transforme dès maintenant pour devenir le CLSC dans l'île de Hull.<sup>3</sup>

Les discussions se poursuivront jusqu'en 1972, alors que l'A.G.I.H. acceptera de former un comité provisoire chargé de mettre sur pied le C.L.S.C. de l'île de Hull. Finalement, l'A.G.I.H. ne se transformera pas en C.L.S.C., mais obtiendra que ce dernier paie des organisateurs communautaires qui travailleront sous la responsabilité de l'A.G.I.H., laquelle s'occupera de la participation des citoyens. Ça fonctionnera quelques années. Mais ça ne durera pas. Les organisateurs communautaires s'attacheront davantage à travailler pour leur institution, plutôt que de travailler en liens étroits avec la population.

La philosophie de base de l'A.G.I.H. et de ses comités de citoyens face au C.L.S.C. est très différente. On ne pourra pas s'entendre, surtout autour du rôle d'un C.L.S.C. par rapport aux groupes populaires.

Le rapport de la Mission régionale sur l'implantation d'un C.L.S.C. précise que

... le CLSC se situe à mi-chemin entre, d'une part, les cabinets privés de professionnels et, d'autre part, les centres hospitaliers, les centres de services sociaux ou les centres d'accueil. Il devient de la sorte la principale porte d'entrée du réseau public d'affaires sociales.<sup>4</sup>

Quant à l'action communautaire, le même rapport souligne que

<sup>3</sup> *Transformation de l'Assemblée Générale de l'île de Hull en C.L.S.C.*, Hull, 17 novembre 1971, pp. 5-6.

<sup>4</sup> *Mission régionale*, Hull, 29 juin 1972.

... les services d'action communautaire sont conçus pour amener la population à participer à l'identification et à la solution des problèmes de santé et des problèmes sociaux du milieu. L'information, l'animation et l'éducation constituent les trois principales activités de l'action communautaire.<sup>3</sup>

Le comité provisoire issu de l'A.G.I.H. a une toute autre philosophie et une autre analyse que celle des fonctionnaires:

Il nous apparaît important, dès le départ, d'attirer l'attention sur le fait que les Centres Locaux de Services Communautaires ne sont pas une solution absolue aux problèmes sociaux de notre milieu. En effet, un CLSC se situe, par définition, au niveau des services. Un minimum de services sera toujours nécessaire dans quelque système social que l'on soit et pour quelque classe sociale que ce soit.

Mais très souvent, les problèmes sociaux et de santé sont causés par la pauvreté, le manque de connaissance, l'exploitation, les mauvaises conditions de travail, les salaires de famine, la pression sociale issue de préjugés et de mépris d'une partie de la population envers l'autre, les logements inadéquats, le coût élevé des loyers, etc. C'est donc à la population à se regrouper, à étudier les causes des problèmes sociaux et à travailler à un changement social en profondeur en vue de bâtir une société dans laquelle les hommes seront égaux et posséderont leurs droits.

### Le C.L.S.C. répond à un besoin

*Le C.L.S.C. devrait pouvoir mettre un peu plus d'ordre dans l'ANARCHIE actuelle des services sociaux, mais il n'existe aucun mécanisme de collaboration entre eux. Le citoyen «ordinaire» ne s'y retrouve plus et se fait envoyer d'une institution à l'autre, bien souvent sans aucun résultat à la fin du processus.*

*Le C.L.S.C. doit être un lieu où toutes les informations au niveau des services de santé et de services sociaux sont disponibles. Les groupes populaires ont prouvé depuis longtemps que la population ne savait pas où s'adresser lorsqu'elle a besoin de quelque chose et qu'elle ne connaissait pas ses droits.*

*Dans l'Île de Hull, des groupes se sont formés pour mettre sur pied des services de santé, d'information et de référence, d'éducation budgétaire, d'aide aux personnes âgées. Des groupes se sont formés au niveau de la rénovation urbaine, du logement, de l'éducation, de l'aide juridique, des loisirs, des coopératives de consommation et de travail. Ils ont montré que des besoins existaient et que la structure sociale ne pouvaient pas répondre à ces besoins. De plus, ils n'ont que de faibles moyens pour réaliser leurs objectifs.*

<sup>3</sup> *Idem.*

*Le C.L.S.C. doit pouvoir répondre aux besoins au niveau de la recherche sur les problèmes du milieu et sur leurs solutions.*

*Il est surtout important de mettre sur pied des mécanismes de prévention organisés avec la participation la plus large possible de la population, avec l'aide technique du personnel du Centre de façon à ne pas toujours intervenir dans les moments de crise.*

*Enfin, le C.L.S.C. doit être un milieu humain où la personne est accueillie comme personne humaine et qui réponde aux besoins du milieu constamment remis à jour par la population desservie par le C.L.S.C.*

*Le C.L.S.C. doit être vu comme une ressource importante pour les groupes populaires. On doit pouvoir mettre à la disposition des citoyens des personnes ressources au niveau de la santé et des services sociaux, de même que des aides techniques concernant l'organisation communautaire, l'information, la référence et la recherche.*

*La loi permet et encourage, croyons-nous, les groupes populaires s'occupant de santé, de personnes âgées, assistés sociaux, garderie d'enfants, etc... à s'intégrer totalement aux Centres Locaux de Services Communautaires. Cette solution, quant à nous, nous paraîtrait malheureuse puisqu'elle tuerait du même coup la créativité propre à chaque groupe de même que le rôle critique indispensable des groupes populaires face aux institutions de santé et de services sociaux.*

*Il nous apparaît cependant important que la population prenne et conserve dans toute la mesure où la loi 65 le permet le contrôle de cette institution si elle tient à ce que le C.L.S.C. demeure au ras des problèmes qu'elle vit.<sup>4</sup>*

Plusieurs comités feront des projets concrets pour «s'intégrer» ou collaborer avec le C.L.S.C., surtout dans le domaine de l'action communautaire. L'expertise de ces comités ne sera pas réellement reconnue et les projets mis de l'avant ne seront pas réalisés. Les comités sentiront rapidement que leur autonomie est réellement menacée.

Le Comité de santé, par exemple, déménagera son dispensaire dans les locaux du C.L.S.C. Mais, quelques mois plus tard, il ramènera le Dispensaire à son local initial. «Ce n'était pas possible de garder notre autonomie et nos objectifs avec eux.»

Tout en reconnaissant l'importance de l'implantation du C.L.S.C.<sup>5</sup>, surtout pour les questions de santé et sociales, les comités de citoyens-nés choisiront de prendre leur distance afin de ne pas se faire récupérer.

<sup>4</sup> *Rapport — Comité provisoire pour l'implantation d'un C.L.S.C., juillet-décembre 1972.*

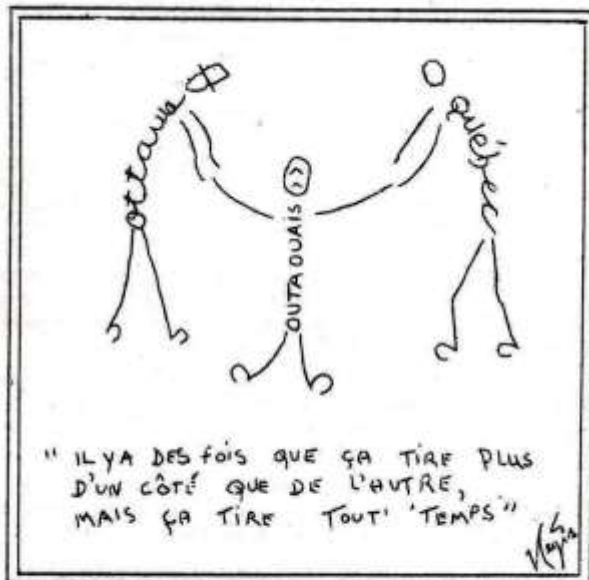
<sup>5</sup> La pétition de «L'Outaouais à l'urgence» réclamait un réseau complet de C.L.S.C. pour l'Outaouais, ce qui fut accordé par le ministre Castonguay.

# Dans L'Île

JOURNAL  
DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÎLE DE HULL

Le 5 février, 1972

Vol. 3, no 3



## Scène 2:

### La défense des droits personnels et collectifs, une urgence

Où l'on découvre que:

- un mémoire au Sénat canadien sur la pauvreté à Hull gêne les élites locales
- les assistés sociaux cessent de se culpabiliser et d'avoir peur
- les assistés sociaux dénoncent les humiliations publiques auxquelles ils-elles sont soumis
- les assistés sociaux — encore! — se donnent des moyens de se défendre: les «avocats populaires»
- les assistés sociaux — toujours! — composent des poèmes
- les jeunes chômeurs ne chôment pas tant que ça
- les citoyens-nes se donnent une clinique juridique à leur mesure
- les citoyens-nes se hasardent à vouloir participer aux décisions de deux organismes: le Centre des services sociaux de l'Outaouais et Centraide... avec des résultats bien différents

Dans l'ensemble de la région, il est évident qu'on parlait de loin. Le chapitre précédent en est une illustration.

La domination exercée par l'élite locale, préoccupée de ses intérêts, s'étend dans tous les domaines sociaux. Peu de choses bougent. Les équipements collectifs sont déficients. L'étendue de la taudification des logements fait tache d'huile. La seule aire où il y ait quelques initiatives est celle de la paroisse, où domine la notion d'«assistantialisme» et non celle de développement.

Les problèmes sont donc nombreux et graves et les interventions vont faire bouger les acteurs, qu'ils soient passifs ou actifs. Les citoyens, jusqu'alors silencieux et soumis, vont bientôt se manifester.

Une notion sociale prend de plus en plus de place dans le discours et les stratégies des groupes: la défense des droits personnels et collectifs. Toute une série d'actions défensives vont surgir du milieu outaouais, et particulièrement de l'Île de Hull, pour ensuite s'étendre à Gatineau, dans



le Pontiac et la Petite Nation. Pour y arriver, il faudra vaincre une certaine peur, conséquence de l'aliénation subie depuis tant d'années.

Le défi qui se pose aux citoyens de l'île de Hull est le passage d'un changement social qui tend vers l'aliénation, à un changement social qui tend vers l'auto-détermination. L'auto-détermination du changement social est au fond la dynamique de base du développement. Le développement est le processus de croissance continue de l'humanité, la somme de toutes les réalisations et de toutes les valeurs humaines, qu'elles soient d'ordre économique, social, politique, culturel ou spirituel. Les programmes de développement humain nous forcent à réviser nos façons de voir et nos priorités sociales. Ce processus va beaucoup plus loin que les «remèdes-cataplâmes»; il va jusqu'à la racine même de la misère humaine. S'il dépasse cette mentalité qui considère l'assistance aux pauvres comme un fardeau pénible que les riches doivent porter bon gré mal gré; il va jusqu'à une attitude fraternelle d'assistance mutuelle. Il ouvre une porte nouvelle sur la participation aux décisions. Le développement rend libres les humains et leur permet de vivre pleinement, chacun à sa façon et selon son propre rythme.

Les citoyens de l'île de Hull sont assujettis à un changement social aliénant. Pour qu'ils puissent participer à un changement social qui tende vers l'auto-détermination, il importe qu'ils aient accès à différentes mesures d'autonomie sur le plan social (d'abord) et que l'on mette en place les conditions favorisant leur émancipation. Cette émancipation n'est possible que s'ils opèrent une prise de conscience collective de leur situation et s'organisent de façon indépendante pour dialoguer avec les différentes forces du milieu, car le développement n'est possible que si l'ensemble des forces du milieu y participent activement. Cependant tous les groupes n'ont pas une chance égale au point de départ. Les citoyens de l'île ne sont pas organisés, ils n'ont aucun pouvoir financier, ils n'ont pas l'habitude de la discussion publique, ils ont très peu d'instruction, ils ne connaissent pas l'ensemble des rouages complexes de l'administration publique et de la politique.

Quand on regarde autour de nous, on s'aperçoit qu'il y a peu de gens libres, que plusieurs ne se sentent pas libres, n'osent pas dire ce qu'ils pensent. Ils ont PEUR. La PEUR, c'est ce qui empêche presque tout le monde de dire ce qu'il pense. On a peur de perdre des avantages, de se faire couper notre chèque, de perdre notre travail, d'être mal «vu par les autres, d'être critiqué, de se faire traiter de communistes ou des choses semblables». Depuis un an, ce sentiment de peur s'est exprimé des dizaines de fois dans l'île de Hull.

Pour dépasser cette peur, les citoyens doivent apprendre à être solidaires, ils doivent être capables de bien connaître leurs besoins et leurs ressources, ils doivent vouloir s'autodéterminer.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Claude Létourneau, *Prêtres et Laïcs*, Vol. N° XIX, déc. 1969, p. 551.

### **Devenir visibles: le Mémoire aux Sénateurs canadiens**

La pauvreté est à la porte de la Capitale nationale. On peut même l'observer de la Tour de la Paix. D'ailleurs certains députés pressent le gouvernement de faire disparaître ces taudis qu'on voit du Parlement...

Ce discours coïncide avec une guerre qui vient de se déclarer en Amérique du nord: la guerre à la pauvreté. Les États-Unis viennent de donner le ton et le Canada reconnaît le même problème. Le Canada, par un comité spécial du Sénat, s'engage dans cette guerre et amorce une enquête sénatoriale qui fera beaucoup de bruit. Les bases de son analyse servent encore aujourd'hui pour déterminer les seuils de pauvreté.

À Hull, l'organisation naissante qu'est l'A.G.I.H. décide d'intervenir publiquement et de présenter un mémoire au Comité sénatorial.

L'enquête-participation, qui est en marche depuis un an, permet à l'A.G.I.H. de parler avec compétence. Bien sûr, les bien-pensants, les élites locales ne sont pas heureux de ces révélations, mais, dans un premier temps, on gardera le silence. Personne ne viendra contredire le rapport de l'A.G.I.H.

Les représentants de l'A.G.I.H. présentent leur mémoire le 22 janvier 1970. Les médias électroniques donnent un écho intéressant à ce document, tandis que le journal *Le Droit* publie en première page: «L'île de Hull, Tiers-Monde local.» Les comités de citoyens-nes deviennent visibles. Pour la première fois peut-être depuis longtemps, d'autres personnes que les élites locales prennent la vedette. Ça gêne les politiciens et les membres du «centre nerveux».

C'est un tableau pour le moins sombre qui évoque les plus célèbres bidonvilles du monde, et dont les édiles hullais seront peu fiers, qu'ont brossé le sociologue Claude Létourneau et un membre de l'exécutif de l'Assemblée générale de l'île de Hull, M. Alphonse Nadeau, jeudi, devant les membres du Comité sénatorial sur la pauvreté.

Les deux mémoires décrivent la condition du «Tiers-Monde local» vivant à l'ombre de la Tour de la Paix où évoluent les animateurs de «la société juste».

Le document signé par M. Nadeau s'attache à «la santé dans l'île de Hull».

Il est plus que temps, écrit l'auteur, de «retrousser nos manches» et de passer à des actions concrètes pour éliminer des problèmes qui font scandale dans une société d'abondance.

<sup>1</sup> *Rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté*, Ottawa, 1971.

... «Les pauvres sont devenus invisibles. Leurs problèmes, leur déchéance nous échappent. On ne s'émeut plus. On devient insensible à la pauvreté et à son cortège de frustrations. La cité visible cache des nappes profondes de misères, et ça fait mal d'en prendre conscience. C'est avec un étonnement toujours nouveau, sinon une irritation mal contenue qu'on se fait périodiquement rappeler l'existence d'une population qui vit dans une dégradation génératrice d'une indigence multiple. De là, la tentation d'escamoter le problème, le désir de ramener la misère à des cas particuliers, à quelques victimes qu'on tient d'ailleurs responsables de leur drame», écrit M. Nadeau.

L'auteur rappelle que le comité de la santé, qui s'apprête à ouvrir une clinique d'éducation, de consultation et de traitement pour les bas-salariés de l'île de Hull, constitue une porte ouverte à tous les espoirs.

«Il est à la base, poursuit-il, de cette rééducation qui dissipera cette mentalité d'impuissance des pauvres convaincus depuis longtemps qu'il n'y a rien à faire pour améliorer leur sort. En sensibilisant les citoyens aux problèmes incrustés dans le quartier, l'Assemblée générale de l'île de Hull et les comités de citoyens s'engagent à lutter avec les économiquement faibles, pour le respect de leurs droits, et combattre les injustices, à tous les échelons.»...

Dans un avertissement à peine voilé aux gouvernements qui ont trop souvent fait preuve d'inertie, qui se sont avérés incapables de résoudre les problèmes nombreux des déshérités, M. Alphonse Nadeau, membre de l'exécutif de l'Assemblée générale de l'île de Hull, affirme que ces citoyens se seront tôt rendu compte qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

C'est «le nouveau pouvoir» dont parlait récemment l'évêque du diocèse de Hull, M<sup>r</sup> Paul-Émile Charbonneau.<sup>2</sup>

Et, de son côté, dans un deuxième volet du mémoire, le sociologue Létourneau révèle la domination de certaines personnes sur les questions économiques et sociales. Les gens doivent se battre pour obtenir l'information qui leur revient dans les bouleversements qui frappent le territoire de l'Outaouais québécois.

(De la PC) — Les personnes de Hull, déplacées par la rénovation urbaine, en grande partie pour faire place à de nouveaux complexes administratifs fédéraux, sont obligés de se battre pour obtenir l'information qui les concerne.

Telle est la conclusion d'un mémoire présenté, aujourd'hui, devant le comité sénatorial d'enquête sur la pauvreté et portant la signature de M. Claude Létourneau, sociologue à l'évêché de Hull.

Dans son document, M. Létourneau affirme qu'un groupe de notables marchands, hommes d'affaires et professionnels, complotent pour priver les familles défavorisées de l'information à laquelle elles ont droit, ou la leur donner goutte à goutte.

<sup>2</sup> Le Droit, 29 janvier 1970.

## Témoignage

### «La pédagogie la plus adéquate»

Dans les actions qu'on a posées, là où les gens ont le plus découvert des choses, c'était dans les actions très simples: monter des dossiers et faire de petites recherches, par exemple l'état de l'évaluation dans ton quartier, où il existe des données là-dessus, à quoi tu peux avoir accès, comment tu te présentes pour avoir accès à ça, etc. C'était dans des démarches comme se rendre à l'Hôtel de ville, se rendre au Service des finances, se rendre au Service de l'urbanisme. Je donne ça comme exemples. Mais on l'a repris à plusieurs occasions. Nous, comme animateurs, on essayait de ne pas faire des démarches de recherche, mais on soutenait les citoyens. Nous ça a été notre moyen.

À côté, il y avait l'A.G.I.H., qui faisait des recherches participation, avec des questionnaires qui étaient passés dans l'ensemble des quartiers. Et là, c'était beaucoup plus intense que ce qu'on pouvait faire.

Toute cette démarche d'implication des gens pour bâtir leurs propres recherches, pour moi, a été peut-être la pédagogie la plus adéquate par rapport à cela. Quand on a vu le nombre de comités de citoyens qui ont existé suite au travail de l'A.G.I.H. et enquête-participation, moi, je reste convaincu que c'était une approche tout à fait valable, qui pouvait s'adapter selon certains quartiers ou selon certaines problématiques. C'était pas des grands discours, c'était dans le fond, de la recherche bien précise et, de là, les gens portaient et refouillaient leurs dossiers et repoussaient plus loin des recherches vers l'action.

Paul Lequerrier



## Pour la mémoire collective

### «Nadeau accusé d'ignorer des faits importants»

Le président de la Commission de la Récréation de la ville de Hull croit que M. Alphonse Nadeau, auteur d'un mémoire sur les conditions sociales de la ville de Hull présenté devant un comité sénatorial la semaine dernière, n'est pas conscient de tous les aspects du problème des loisirs.

Tout en félicitant M. Nadeau de l'intérêt qu'il porte à la cause des moins fortunés et du travail accompli, M. Jean-Yves Gougeon déclare dans une lettre adressée au conseil municipal de Hull que l'auteur du mémoire a oublié de considérer les projets du Conseil. Ces projets en préparation viendront, selon M. Gougeon, apporter des solutions aux problèmes des loisirs et de récréation.

On sait que le 22 juillet 1969 le conseil municipal a adopté le règlement 1073 permettant l'achat d'un terrain au montant de \$290,000, adjacent à l'aréna actuelle. Les esquisses préliminaires ont déjà été préparées.

La construction de ce second complexe permettra aux citoyens de Hull de consacrer plus de temps au patinage, tort dénoncé par M. Nadeau.

*Le Droit*, 5 février 1970.

«Les gens se demandent où ils seront demain; ce qu'il leur en coûtera; s'ils leur sera possible d'envisager une nouvelle situation. Une distribution filtrée et parcimonieuse de l'information va à l'encontre de la participation et crée une insécurité latente.»

Le consortium des dirigeants de la société en place a aussi tendance «à rationaliser d'avance que les défavorisés sont incapables d'agir de façon autonome», prétend le mémotre.

Pour ces gens affectés également par la pauvreté, le déménagement et les conditions de vie insalubres, la seule solution est de prendre leurs destinées en main affirme M. Létourneau, par la méthode des enquêtes populaires du genre de celle qui s'est faite à la fin de 1969.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> *Le Droit*, 29 janvier 1970.

Les citoyens-nes viennent de passer à l'action et de se rendre visibles. Ce ne sera pas leur dernière action publique. Ils-elles continueront de se défendre et de revendiquer selon leurs besoins et leurs aspirations. Après avoir exposé une vue d'ensemble de leur situation, on s'attaquera par la suite à des aspects plus spécifiques de la vie sociale et communautaire.

### Les assistés sociaux: ne pas se laisser faire.

Tous-toutes n'ont pas les mêmes chances dans la société. Il est un groupe pour qui c'est encore plus évident, celui des assistés sociaux. Leur situation est aliénante d'une double façon: financière et sociale. C'est à ce double problème que les premiers regroupements vont s'attaquer.

En se regroupant ils vont apprendre à se défendre et à analyser leur situation. Ce ne fut pas facile.

Isidore Ostiguy, premier animateur du Comité des assistés sociaux, raconte comment s'est passée la première réunion et quelles en furent les conséquences.

Lorsque j'ai rencontré le groupe des assistés sociaux pour la première fois, je me suis mis au tableau et je leur ai dit: D'après moi avec ce que vous recevez il est bien difficile d'arriver! Y a-t-il quelqu'un qui va me dire combien il reçoit et on va essayer de voir comment on peut arriver avec le montant que vous recevez. Alors il y a quelqu'un qui me dit combien il reçoit, et je lui demande combien il paye pour son loyer, son chauffage, son électricité, son téléphone. Après, on a regardé ce qui restait et j'ai divisé par le nombre de personnes dans la famille. Je me souviens qu'il y avait quelqu'un qui lui restait 0,20\$ par jour par personne pour manger, s'habiller, fumer, se promener. Ça n'avait pas de bon sens. On a passé tout le monde comme ça. Il y a eu alors une prise de conscience qu'ils/elles n'étaient pas capables d'arriver. Jusqu'à ce moment là ils/elles se sentaient coupables de ne pas arriver et ils/elles ont dit: «comme ça c'est normal que l'on ne puisse pas arriver.» Ça été une première déculpabilisation.<sup>1</sup>

À partir de cette première étape de déculpabilisation, le groupe s'est renforcé et a continué à analyser son vécu, les gens à prendre conscience de leur valeur et de leurs aspirations. Ce fut tellement vrai et tellement fort chez eux qu'ils-elles ont choisi un nom qui disait ce qu'ils-elles voulaient et ce qui se passait comme dynamique: ils-elles se sont appelés «Le Regroupement populaire de libération». Deux choses leur sont devenues évidentes: d'abord se regrouper pour être plus forts; ensuite, se libérer de la peur pour s'affirmer et se défendre. Après avoir pris conscience qu'ils-elles

<sup>1</sup> Interview d'Isidore Ostiguy, 1984.



## Témoignage

### *Les assistés sociaux: des gens trop abîmés*

Mon implication a commencé à la suite d'une demande de l'évêque de faire un travail missionnaire. Mais on ne savait pas trop ce que cela voulait dire. Alors, on a tâtonné pendant plusieurs jours et puis, finalement, on s'est dit qu'au lieu d'amener les gens dans nos affaires, on devait aller les trouver là où ils étaient. Voilà un premier aspect de mon implication.

Mais un deuxième facteur a influencé mon approche. J'avais travaillé à Montréal dans un milieu défavorisé. J'avais connu Michel Blondin, initiateur de l'animation sociale, et cette approche me plaisait beaucoup.

Enfin, un troisième facteur, c'est une rencontre avec un ami de M<sup>r</sup> Charbonneau, M. Jacques Beaucauge, qui était un animateur social.

Je me suis embarqué dans cette approche, même si je n'avais pas beaucoup d'analyse sociale.

Ce qui a retenu notre attention, au départ, c'est la rénovation urbaine. C'était un projet amorcé par la Ville et on pensait naïvement que la rénovation urbaine serait un progrès pour les gens du milieu.

Puis, j'ai fait du porte-à-porte avec l'enquête-participation pour redécouvrir les problèmes de pauvreté, de chômage, de santé, etc.

Mais moi, je me suis embarqué avec les assistés sociaux, parce que cette catégorie-là, on ne la rejoignait pas. Jacques Beaucauge était d'opinion que les assistés sociaux étaient des gens trop abîmés, qu'ils ne pouvaient se prendre en main. Cela m'a provoqué. Ce sont eux qui en ont le plus besoin, c'est pour ça que j'ai mis sur pied un Comité d'assistés sociaux.

*Isidore Ostiguy*

partageaient un sort commun, ils-elles ont arrêté d'avoir peur et ont été capables de s'affirmer publiquement. Durant près de trois ans, jusqu'à la réforme de la loi d'Aide sociale par l'adoption du Bill 65 en 1971, le Regroupement s'est attaqué résolument à faire connaître leur situation et à réclamer plus de justice pour eux. «Ce n'est pas de notre faute si on est là».

### *Atteinte à la dignité: réplique par l'action collective*

Lorsqu'on «tombe» assisté social, il fallait aller aux bureaux de Bien-être. Il en était de même lorsqu'on voulait réclamer quelque chose ou demander une information. L'enquête, aux bureaux du Bien-être, se faisait devant tout le monde. «Une vraie confession, humiliante». C'était une situation que les gens avaient peine à endurer. «Alors on est allé toute la gang pour s'opposer à ça.» Ils-elles n'ont pas gagné tout de suite. Il a fallu faire pressions sur pressions et départager les intérêts de divers ministères impliqués dans la simple réorganisation d'un bureau!

Pour comprendre l'état de frustration et d'humiliation, nous citons un extrait d'un document préparé par l'A.G.I.H. et le R.P.L.

#### **Rappel de certaines demandes antérieures**

En janvier 1970, nous affirmions ceci: Au bureau du Bien-Être de Hull, on décourage certains «clients», on les humilie, on les intimide en les interpellant en public, devant un auditoire parfois nombreux, et en tout cas toujours attentif. L'exposé que certains font de leur cas personnel devient une «confession publique». Très difficile, sinon impossible d'atteindre par téléphone les préposés. Insuffisance de contrôle auprès de ceux qui bénéficient déjà de l'aide sociale. Exploitations frauduleuses, où les plus astucieux arrachaient le morceau, alors que de vrais nécessiteux, timides et écrasés, s'en retournaient déçus, indignés, découragés et où les diagnostics étaient souvent proclamés publiquement.

Nous préconisons une surveillance étroite des cas d'assistés sociaux, une révision périodique, afin que soient coupés les secours à ceux qui peuvent s'en passer, et qu'ils soient facilités à ceux qui en ont réellement besoin. Nous recommandons aussi une plus grande confidentialité. En mars 1970, le ministre Jean-Paul Cloutier demandait à M. Diets Habets, directeur régional, de prendre toutes les dispositions utiles pour assurer cette discrétion, en attendant que soit réalisé le réaménagement demandé par le ministre. (Mais ce réaménagement relève d'un autre ministère.)

En octobre 1970, nous déposons une plainte, à l'effet que l'un des agents de sécurité était inapte à son travail en raison de son comportement grossier vis-à-vis les gens, et cela était corroboré par plusieurs témoins, victimes de ses emportements. Nous demandions qu'il soit retiré du contact avec le public, d'après la promesse expresse du ministre du Bien-être social, en date du 6 novembre 1969: «Si des cas nous sont signalés où des fonctionnaires de nos

bureaux qui ont des contacts avec le public, ne remplissent pas ces conditions de base (courtoisie, humanité, accueil), quelles que soient les qualifications qu'ils aient, j'interviendrai personnellement, je vous en donne ma parole, pour qu'on les déplace, et qu'on évite qu'ils soient en contact avec la population.»

Aujourd'hui (avril), «cet» agent de sécurité est toujours là, et il fait encore des siennes. Le «comptoir» est encore là aussi, et on y fait des entrevues. On y a récemment renvoyé une personne en lui disant tout simplement: «Votre mari travaille, vous n'aurez pas droit à l'aide», (ce qui est faux d'après la nouvelle loi). Tous les gens ne sont pas traités également. Certains préposés vont au fond des choses, font une enquête détaillée de tous les besoins; d'autres font le relevé des seuls besoins ordinaires et disent: «Tirez-vous d'affaires avec ça!» C'est discriminatoire, injuste!

À des gens qui se rendent à 191 Principale, on dit: «Téléphonez pour fixer un rendez-vous!» Pourquoi ne pas s'arranger pour le déterminer là-même? Que feront ceux qui n'ont pas le téléphone? Récemment, une personne a dépensé 60 cents dans un téléphone public avant d'atteindre le responsable. En mars, un homme âgé qui voulait faire remplacer ses lunettes s'est présenté au Bien-être. On l'a envoyé à la Maison du Chômeur pour qu'il puisse téléphoner au Bien-être. Le préposé qui lui a répondu au téléphone lui a dit de revenir, qu'il lui accordait un rendez-vous immédiatement. L'approche par téléphone est d'ailleurs encore très difficile. Parfois la téléphoniste fait la communication avec le bureau du préposé, mais il faut finalement raccrocher: personne ne répond! À quand la courtoisie au téléphone? Peut-on espérer que lorsqu'un agent de sécurité est absent et qu'il ne peut donc pas répondre au téléphone, qu'on nous informe, au lieu de nous faire niaiser au bout d'une ligne morte... Jusqu'aux téléphonistes du Gouvernement du Québec qui se plaignent: «On a donc de la misère avec le Bien-être: ça ne répond pas!» Nous nous croyons donc vraiment justifiés de demander des améliorations immédiates dans ces domaines.

La nouvelle loi d'aide sociale est bien faite, et, selon ses propres termes: «Pour sauvegarder l'unité de la famille, sa santé, son relèvement». Mais aussi longtemps que cette loi bien faite sera mal ou imparfaitement appliquée, elle n'atteindra que partiellement son but, et retardera d'autant la réhabilitation globale des gens pour qui elle est supposée être faite.

D'autres ont signalé les locaux trop restreints où travaillent les agents de sécurité. C'est exact; et là aussi nous souhaitons pour eux une amélioration immédiate. Si on les empile dans un bureau encombré, ou si encore on ne les paie qu'avec plusieurs mois de retard, on trouble leur sérénité personnelle, ce qui ne les aide guère à solutionner les problèmes des autres.

Pour justifier les retards dans le règlement des cas, les sautes (sic) d'humeur des agents de sécurité, etc..., on a allégué le manque de personnel, sa surcharge de travail. Cette excuse, selon nous reste inacceptable. Actuellement, avec l'urgence de réviser tous les cas, nous reconnaissons qu'il y a surcharge de travail. Mais qu'il en soit ainsi à longueur d'année, c'est incompréhensible!

On comprendra que c'est notre droit et notre devoir d'évaluer, de critiquer ou d'apprécier notre bureau du Bien-être. Cet organisme nous appartient, il est subventionné par nos taxes, ça nous donne droit de regard sur son fonctionnement. Sans oublier qu'il est au service d'une population défavorisée, en difficulté temporaire ou permanente. Ces gens n'ont aucune voix, aucun pouvoir. Certaines décisions nous semblent pour le moins arbitraires et «hors-réalité».

Nous nous réjouissons cependant de certaines améliorations réalisées à notre bureau local du Bien-être et nous aimons les signaler:

- 1) Il est pratique et avantageux que le même préposé s'occupe d'un certain nombre de cas et les suive. Mais que chacun ait 400 cas à sa charge, c'est préjudiciable à lui et à sa «clientèle»;
- 2) Plusieurs cas référés par nous ont été bien accueillis et bien traités; du moins, ils apprécient le rajustement de leur prestation;
- 3) Les rendez-vous donnés et les entrevues privées aident à la bonne marche et à la solution des cas;
- 4) L'aide pour les médicaments chez les malades chroniques est très précieuse;
- 5) Il est apparent que des préposés ont suivi des cours. C'est à continuer et à améliorer.
- 6) Les grands responsables du Bien-être sont venus à quelques reprises rencontrer des groupes de citoyens pour répondre à leurs questions et les renseigner. Mais l'information est globalement insuffisante; elle est retenue on ne sait trop pourquoi!
- 7) On nous a signalé plusieurs fois que tel ou tel agent reçoit bien les gens, qu'ils sont polis, compréhensifs, humains.<sup>1</sup>

En juin 1971, un dossier intitulé «Bien-être, un véritable cercle vicieux», préparé pour le compte de l'A.C.E.F. et signé par Pauline Marois-Blanchet et Serge Bail, formule des recommandations bien précises:

Nous proposons que:

- 1) Le système téléphonique soit repensé afin de donner des services plus adéquats;
- 2) L'organisation physique et matérielle des bureaux régionaux ou locaux soit plus fonctionnelle et mieux adaptée à la tâche à remplir;
- 3) Le système mécanographique de l'administration centrale soit mis au point une fois pour toute et cesse d'entraver le bon fonctionnement des bureaux locaux et régionaux;
- 4) Le personnel tant administratif que de cadres (agents) soit mieux payé, et augmenté.

<sup>1</sup> Document A.G.I.H., 3 juin 1971.



## Pour la mémoire collective

### «Le bureau d'assistance sociale confirme qu'il est débordé»

Le directeur du Bureau régional de l'aide sociale a confirmé hier, qu'une augmentation importante du nombre de dossiers au cours des derniers mois avait entraîné des délais allant jusqu'à trois semaines avant qu'une personne puisse être convoquée pour faire sa demande.

M. Jean-Paul Tremblay répondait ainsi au cri d'alarme lancé hier, par les dirigeants de la Clinique juridique populaire de Hull. Cet organisme a demandé au ministre des Affaires sociales de se pencher de toute urgence sur ce problème et de débloquer immédiatement des programmes de dépannage.

La Clinique juridique avait affirmé que depuis juillet dernier, quelques 2,000 nouveaux cas étaient venus s'ajouter aux 8,000 dossiers actifs du bureau. Tout en confirmant une hausse importante dans le nombre des cas au cours des derniers mois, M. Tremblay a expliqué que quelque 650 nouveaux avaient été enregistrés par les fonctionnaires du bureau depuis le mois de mai.

M. Tremblay a avoué que cette situation avait eu des conséquences sur les périodes d'attente qui est actuellement de trois semaines, mais qu'une amélioration importante pourrait être constatée prochainement avec l'implantation d'un nouveau système de gestion. Chaque préposé du bureau a environ 300 cas de bénéficiaires en main, d'après le directeur.

D'autre part, même s'il se refuse à faire des prédictions, M. Tremblay s'est dit inquiet de constater «une telle marche ascendante dans le nombre de cas» à quelques mois de l'hiver. Il a conclu que les grands responsables de cette situation étaient le ralentissement de l'économie, les fermetures d'usine et les grèves.

Le Droit 8 septembre 1976.

- 5) Ce même personnel soit engagé par le ministère des Affaires sociales et non par la fonction publique;
- 6) Les cas dont les agents sont responsables passent au moins à 150 par agent pour les milieux urbains, et à 100 pour les milieux ruraux.

- 7) Les politiques de «Retour à la Vie normale» et de réhabilitation soient au plus tôt mises en application dans l'Outaouais.
- 8) Les assistés sociaux puissent participer aux décisions et à l'organisation de tout ce qui les concerne.
- 9) Un bureau local soit installé à Papineauville ou à Buckingham pour répondre aux besoins de cette région vraiment démunie.<sup>2</sup>

À lire seulement ces recommandations, on a encore un peu de difficulté à s'imaginer la situation telle qu'elle était vécue et comment elle s'avérait une atteinte à la dignité de ces hommes et de ces femmes.

Il faut même se défendre contre Oswald Parent, qui semble participer aux nombreux préjugés dont les assistés-es sociaux-les sont l'objet.

Selon le député de Hull, la région souffre d'une surabondance d'emplois. Pour cette raison M. Parent a demandé la tenue d'une enquête pour déterminer si certains d'entre eux sont capables de travailler. «S'il y en a je veux savoir pourquoi ils ne travaillent pas».<sup>3</sup>

Ce n'était pas la première fois qu'Oswald attaqua les assistés sociaux. L'un d'entre eux avait écrit une lettre ouverte au mois de juillet précédent. M. Parent avait répondu qu'il n'appréciait pas qu'on utilise les journaux pour critiquer.

Croyez-vous vraiment que ce soit là la façon la plus sage et la plus raisonnable d'obtenir une amélioration pour ceux dont vous semblez vouloir prendre la défense.

Puis il continue:

J'admets que la nouvelle loi d'aide sociale n'est pas parfaite. La perfection est-elle de ce monde? De plus ce sont des hommes qui ont comme mission de la mettre en exercice et là encore, il est bien difficile de s'attendre à des services parfaits...<sup>1</sup>

Alors, en 1972, puisqu'on ne bouge pas tellement vite, deux organismes lancent une commission d'enquête.

Le Conseil de développement social de l'Outaouais et le Regroupement populaire de l'Île de Hull ont procédé, hier, au lancement d'une commission d'enquête populaire portant sur les problèmes d'assistance sociale dans la région.

Plus spécifiquement, la commission a été mandatée pour recueillir les opinions et doléances des assistés sociaux, individuelle-

<sup>1</sup> Pauline Marois-Blanchet, Serge Bail *Dossier Bien-être*, — Doc. A.C.E.F., n° 1, 21 juin 1971.

<sup>2</sup> *Le Droit*, 1<sup>er</sup> mars 1972.

<sup>3</sup> Lettre d'Oswald Parent à Isidore Ostiguy, 29 juillet 1971.



---

## Témoignage

---

### «Un tas de promesses»

Les gens voulaient que les changements s'organisent un peu pour eux aussi. Ils étaient citoyens d'ici avant tout et c'est clair maintenant que les changements ont été faits au-dessus de leurs têtes et de A à Z. Ils les ont sortis de leur logement et leur ont fait un tas de promesses et... bonjour! Par exemple, en matière d'aide sociale, le Bureau d'aide sociale était «pourri». Tu avais un climat épouvantable dans ce bureau. On a travaillé avec à peu près tous les autres groupes dans le milieu pour amener une réforme, produire des mémoires, aller à Québec quand c'était nécessaire. Puis, ça a provoqué un changement de direction, qui a amené un changement de climat. C'est pas 100%, mais le climat a changé pour le bénéficiaire! (...)

Toutes sortes de projets ont été mis sur pied au cours des années et existent toujours; ça a l'air de rien, mais c'est énorme comme travail et énergies. D'abord, tu essaies d'avoir du financement, ensuite survivre, et avec du personnel compétent, etc..., s'assurer que le service se rend à la population.

*Pauline Gaudet*

---

ment ou regroupés, sur l'application de la loi de l'aide sociale dans la région de l'Outaouais, tant au plan des bénéficiaires qu'au plan administratif.

La commission devra également consulter le personnel du ministère des Affaires sociales de même que tout individu ou groupe qui veut exprimer un point de vue sur cette question.<sup>1</sup>

La Commission, qui sera présidée par le D<sup>r</sup> Jean-Guy Morissette, remettra son rapport en septembre de la même année. Les nombreuses re-

---

<sup>1</sup> *Le Droit*, 3 mars 1972.

---

## Témoignage

---

### «La société pourrait changer!»

Moi, j'ai toujours dit que les groupes populaires étaient des écoles de formation.

Je disais: c'est pas dans les groupes populaires qu'on va faire une révolution, c'est pas par les groupes populaires qu'on va former un parti politique. Ce sont les personnes de ces groupes ou écoles de formation qui vont faire en sorte d'arriver à une organisation politique autonome.

C'était ça, ma pensée: ce sont des écoles de formation, où les gens apprennent des valeurs différentes. Ça devient de petites cellules, où tu vis des choses et où tu te dis: «Regarde donc, la société pourrait changer!».

Les groupes populaires sont des endroits privilégiés pour ça.

*Paulette Beaudry*

---

commandations seront suivies de près par le comité des assistés sociaux, mais la lutte devra se poursuivre. La plupart des améliorations concernant l'organisation des bureaux d'aide sociale seront obtenues après quelques années de revendications. Mais, au niveau des préjugés, tout ne sera pas encore acquis.

### Les «avocats populaires»

Comme dans tous les autres secteurs, non seulement fallait-il se défendre, mais aussi s'organiser sur ses propres bases. C'est ainsi qu'on crée les «avocats populaires».

Donnons la parole à Pauline Carthy, responsable de l'information pour le R.P.L.:

## Témoignage

### «Les gens ont appris à gérer»

La ville de Gatineau était une ville vierge. Il n'y avait rien: pas de garderies, pas de coops d'habitation, pas de coop funéraire, centres pour jeunes, etc.

Et là, on parle des années début 70. Aujourd'hui, ce sont des choses qui existent et appartiennent au monde.

Il y a des gens, là, qui ont appris à gérer des biens, et ce sont des assistés sociaux et des travailleurs (tu peux être sûr qu'il n'y a pas de millionnaires dans ça: ils gèrent des millions ailleurs, pour eux autres!). Les gens gèrent collectivement des choses. Les gens ont appris à se donner des instruments collectifs de services, mais aussi un instrument d'intervention.

Ils font partie des structures sociales maintenant. Quand bien même que la ville de Gatineau, ou un député comme Oswald reviendrait, ou bien le pape, essayer d'abolir ces structures-là, ils ne seraient pas capables. Elles sont là et elles commencent à inter-agir.

*Serge Forget*

Le R.P.L. ouvre une nouvelle porte d'espoir aux Assistés sociaux, en leur offrant un nouveau service: des avocats populaires, qui renseigneront gratuitement les assistés en difficulté. Ces avocats connaissent bien la loi; ils peuvent démêler les nombreux problèmes d'un Assisté; ils pourront préparer l'assisté à l'entrevue qu'il aura au Bien-Être, l'informant sur ce qu'il peut demander. Les avocats sont des intermédiaires entre les deux parties, et les entrevues se feront dans un climat de compréhension, de confiance.

Notez bien que ce n'est pas un service offert par le Ministère des Affaires Sociales, mais par le Comité du R.P.L. Les avocats populaires peuvent aussi aider pour bien d'autres problèmes; de sorte que l'assisté en difficulté peut leur faire confiance; ils peuvent orienter vers d'autres services, selon les besoins. Nous souhaitons à

nos avocats populaires le meilleur succès dans leur travail pour que soit respectée la dignité humaine de leurs «clients».<sup>1</sup>

Ils-elles s'appellent avocats, parce qu'ils-elles se sont engagés-es à défendre leurs concitoyens-nes devant les fonctionnaires du Bien-être social. Ils-elles ne sont pas issus-es des facultés de Droit, ni du Barreau. Ce sont des assistés sociaux, des assistées sociales qui ont étudié la loi du B.E.S. et ses règlements et qui sont capables de l'expliquer à d'autres assistés-es, qui sont capables de l'interpréter et de se donner la jurisprudence face aux fonctionnaires. Les «vrais» avocats n'ont guère apprécié l'utilisation de ce mot, il va sans dire.

Mais la lutte — on le découvrira bientôt au fil de l'action — exigera des solidarités dépassant la région. Après quelques visites à d'autres groupes dans la province, c'est à Hull que s'est tenue la première réunion de ce qui deviendra, au fil des ans, le Front commun des assistés sociaux. Pierre Martel, dans *Le Droit* du 6 novembre 1971, titre: «Les écrasés» sociaux entrent en congrès.»

Marcel Gingras, éditorialiste au *Droit*, commente le congrès:

Tout en en déplorant la triste nécessité, on ne peut que louer l'initiative que viennent de prendre à Hull des représentants de comités de citoyens et d'assistés sociaux de diverses régions du Québec, à savoir: la formation d'un secrétariat permanent. Dans l'Ouest du Québec, on se réjouira en outre de la confiance placée en l'Assemblée générale de l'île de Hull à laquelle on a confié la tâche de mettre sur pied ce secrétariat.

Cela dit, il faudra le répéter, c'est une bien triste nécessité de devoir ainsi institutionnaliser la misère. Dans un pays d'abondance comme le nôtre, il est extrêmement regrettable de devoir mettre sur pied un tel secrétariat alors que tous les citoyens, assistés sociaux en tête, préféreraient sûrement mettre sur pied des comités de loisirs, de productivité ou tout autre comité de ton moins sombre que celui de la misère.

Comme la misère sévit de façon endémique, on ne peut donc blâmer ceux qui tentent d'en canaliser les remèdes; au contraire, on doit les en féliciter tout en souhaitant la guérison rapide du mal qui les a conduits à la formation du secrétariat des assistés sociaux et des comités de citoyens.

Les problèmes ne sont pas partout identiques au Québec, mais comme il existe entre eux plus de similitudes que de différences, c'est une excellente idée d'en chercher les solutions collectivement. Il faut maintenant souhaiter que les pouvoirs publics collaborent sans réserve avec le secrétariat à naître, secrétariat qui, en somme, sera un auxiliaire de l'État, un centre de contact rapide et efficace pour peu que personne n'entrave sa marche ou son fonctionnement.

<sup>1</sup> Dans *L'île*, Vol. IV, n° 1, p. 10.

Au moment où se lançait l'idée du secrétariat, on a parlé de prise en main de l'économie par les citoyens, notamment grâce au système coopératif. L'idée est excellente. Depuis longtemps elle a fait ses preuves. Dans une ville de la grosseur de Hull, Trois-Rivières, il y a plus de vingt ans, un curé avait tiré de la grande misère toute sa paroisse grâce à la coopération. Limitée à l'habitation, l'expérience fut d'un tel succès qu'on l'a nommée «Le miracle du curé Chamberland». Ce qui a été possible dans le secteur de l'habitation peut l'être en d'autres domaines, celui de l'alimentation, par exemple, qui réussit déjà fort bien dans certains coins de la région.

Ce qu'il faut maintenant, c'est que le secrétariat soit vite formé et que ses fruits soient si nombreux et si rapides qu'on puisse bientôt célébrer la fermeture du Secrétariat parce qu'il aura vaincu la misère.<sup>2</sup>

Les assistés sociaux lutteront pour plus de justice et de respect. Ils exigeront des lois qui apportent un soulagement à leur situation de démunis. Regroupés, ces gens se sentiront plus forts jusqu'au point de dire qu'ils n'auront plus à se cacher pour se défendre. Ils abandonneront d'abord le nom «Regroupement Populaire de libération» pour celui de «Regroupement Populaire de l'Île»: ils ne se sentaient pas en sécurité avec leur nom durant la «Crise d'octobre». Mais, par la suite, ils recouvreront leur nom: Comité des assistés sociaux. La dignité avait été conquise dans l'ensemble des luttes, à témoin ce poème:

#### **«Levez-vous!!!»**

*Ceux qui écrivent des poèmes!  
Ceux qui les disent!  
Ceux qui les lisent!*

*Levez-vous!*

*Ceux qui croient à la paix!  
Ceux qui font, quand même la guerre!*

*Levez-vous!*

*Ceux qui voudraient changer le monde  
en un monde meilleur!  
Qui voudraient endormir le malheur  
et ne savent ce qu'est le bonheur!*

*Levez-vous!*

*Ceux qui font pleurer les enfants!  
Ceux qui font souffrir les vieillards,  
en les mettant au rancart!*

<sup>2</sup> *Le Droit*, 9 novembre 1971.

*Levez-vous!*

*Ceux qui donnent des roses,  
mais dont le regard, leur cœur, sur vous se pose,  
rempli de haine et d'épines!*

*Levez-vous!*

*Ceux qui possèdent plus que les autres,  
en le gagnant à la sueur des moins nantis!*

*Levez-vous!*

*Ceux qui se lamentent sans cesse sur leurs malheurs  
sans se demander si leurs frères ont besoin  
plus que d'autres!*

*Levez-vous!*

*Ceux qui croient que les assistés sociaux  
ne sont que des paresseux, des «sans-cœur»!  
Ceux qui osent dire cela sans même rougir!  
Ceux qui ont eu toutes les chances dans la vie,  
et qui n'ont pas connu la misère,*

*Que celui-là reste assis!*

*Car je me sens plus haute que lui!  
Et je me lèverai pour lui répondre!*

Denise Pagette<sup>3</sup>

Ce groupe est demeuré debout et vigilant. Le Comité des assistés sociaux existe toujours. C'est aujourd'hui l'A.D.D.S. Il continue de défendre les assistés-es sociaux-les et il participe aux activités de regroupement avec les autres groupes populaires.

#### **Les chômeurs-euses**

«Nous ne nous laisserons pas écraser par personne, ni par le système». C'est dans cet esprit qu'au début des années 70 des jeunes se sont aussi levés et se sont organisés. En 1971, le chômage a connu une recrudescence à laquelle personne ne s'attendait. En réalité, c'était le début de la crise économique que l'on connaît présentement.

L'A.G.I.H., préoccupé par le chômage particulièrement chez les jeunes, engage un animateur pour s'occuper de cette question. Il doit, entre autres, les mobiliser, les conscientiser et si possible les aider à se trouver des «jobs». Mais, en fait, on ne trouvera que des «jobbines». Supervisé et encadré par l'A.G.I.H. et ensuite également par la C.J.C. qui opère dans la région, l'animateur passe la majeure partie de son temps dans la rue.

<sup>3</sup> *Dans l'Île*, Vol. IV, n° 1.



## Témoignage

### Comité du secteur central

J'habitais dans l'Île de Hull depuis mon mariage. Je venais d'Ottawa. On a déménagé dans l'Île de Hull parce que mon mari avait ses racines là. (...) Moi, en bonne épouse... «qui prend mari, prend pays».

La coop d'habitation a mobilisé pas mal de monde. On a travaillé 3 ans d'arrache-pied, on a rencontré la Ville, les urbanistes, M. Crevier qui s'occupait d'habitation. Finalement, pour se faire dire que les services étaient pas rendus là, ça coûterait trop cher, c'était pas sûr que les gens de ce coin-là nous accepteraient, parce qu'on était perçu comme des parents pauvres. Ils sont allés même jusqu'à mettre des conditions comme avoir une haie de cèdres pour séparer les deux. Ils ne voulaient pas non plus que les enfants passent par leur terrain pour aller à l'école 4 fois par jour. On réagissait à ça de différentes façons: par des tracts, des réunions, des confrontations avec ces gens-là. On était aussi un peu mal placé; ça faisait pas longtemps que l'affaire Dasken était arrivée. Puis, c'était des logements en hauteur qu'on voulait construire pour des gens à revenus moyens et à bas revenus, donc les gens du jardin Taché s'opposaient à ça, prétendant qu'il y avait une trop forte densité dans leur secteur, ça aurait appauvri. Ils ont réussi à faire démolir la tour Dasken; et nous, on était pas mal petits à côté de Dasken, parce que ça appartenait à des gros intérêts, donc nous on n'était rien. Nous, on se disait: «On va avoir de la misère à les affronter», mais on l'a fait quand même. On a rencontré les deux dames qui étaient les âmes dirigeantes de l'affaire Dasken. Ils nous acceptaient «à condition», parce qu'il ne fallait pas, quand même, qu'ils s'enlèvent toute crédibilité. S'ils avaient dit: «On veut pas les pauvres», ça n'aurait pas été beau; donc, ils invoquaient d'autres raisons, comme le caractère du quartier, la dévaluation des maisons, etc. Mais, dans le fond, c'est parce qu'ils ne voulaient pas avoir de petits morveux dans le coin. Ils nous l'avaient presque dit, dans le privé évidemment. Il y avait aussi tous les coûts pour les infrastructures, égouts, aqueducs, etc., donc c'était pas possible pour la coop. On avait notre charte, c'était même M<sup>r</sup>

Lavoie qui était venu de Québec et qui avait payé notre incorporation. Il croyait en notre affaire, parce que lui avait eu des choses semblables à Québec. Et il s'était battu face aux dirigeants et aux pouvoirs. Donc, il nous avait dit qu'il était à voir notre projet se réaliser. C'était pour nous un appui important.

On avait aussi rencontré des gens d'une coop à Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal. On avait rencontré les gens de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal. Un tas de contacts pour finalement perdre des joueurs en chemin: sur 3 ans, les gens pouvaient pas attendre indéfiniment pour un loyer. Les autorités nous ont eus à l'usure. On voyait les politiciens à l'époque comme des gens qui se foutaient de nous. Je me rappelle un fait: on avait assisté à un conseil de ville demandé spécialement pour nous et tout le groupe était là autour de la table, avec des journalistes; et le maire de l'époque était assis au bout de la table et lisait son journal. On savait très bien que, si ça ne rapportait pas à la Ville immédiatement, ils n'étaient pas intéressés.

Par rapport à l'expropriation, ce que les gens disaient: enfin, on va avoir des édifices et du travail dans Hull... Puis, je me rappelle un fait: Isidore avait dit en assemblée: «On va peut-être avoir du travail pour les gens de l'Île de Hull, mais comme laveurs de vitres». La scolarité était basse... Et maintenant, on peut le constater.

Allez rencontrer, par exemple, le député Gaston Isabelle, allez chercher l'information de sa secrétaire. Et, à chaque fois, il nous montrait son petit train: ça, c'était son rêve et ça l'est encore, un monorail qui reliera Aymer à Ottawa pour les fonctionnaires. Ça fait 20 ans qu'il caresse ce rêve-là, je ne sais pas s'il va le réaliser. Avec Oswald Parent, son bureau était ouvert, on le rencontrait souvent, mais il nous montrait ce qu'il voulait. Il nous a même déjà offert des services de secrétaire. À l'Hôtel de ville aussi, on était à l'aise pour aller chercher l'information. On y allait toujours à deux ou trois, sur rendez-vous.

*Laurette Strasbourg*

Dans son rapport, le volontaire «recherche-action» rapporte ainsi les débuts de mobilisation des jeunes chômeurs:

Claude Hardy entreprend, à l'automne 1970, une tournée des tavernes, salles de billard et autres lieux de regroupements populaires dans les environs de Hull. Vers le mois de novembre, un noyau d'une dizaine de jeunes chômeurs est formé: il entend mener une lutte de fond face à leur ennemi commun, le chômage.

Ils veulent recevoir les «jeunes travailleurs en chômage», les regrouper, discuter de leurs problèmes, en découvrir les causes et les amener à entreprendre une action collective. Le point tournant demeure le chômage chez les jeunes. Leur première démarche de groupe consiste à se chercher un local pour leurs activités. La Banque Provinciale leur prête un petit appartement sur la rue Maison-neuve à Hull. Déjà cependant, plusieurs groupes extérieurs viennent à la Maison y solliciter les jeunes chômeurs (maoïstes, jeunes socialistes, etc.)<sup>1</sup>

C'est ainsi que naîtra la «Maison du chômeur». De fait, il y en aura plusieurs; car elle devra déménager de local au moins quatre fois. Cette Maison du chômeur sera le lieu privilégié des rencontres, de l'animation et de la naissance de nombreuses activités durant quelques années.

De là naîtront les deux premières coopératives de production de la région: l'atelier de menuiserie et le Garage coopératif (qu'on installera dans la région de Templeton). L'atelier fonctionnera quelques années et emploiera dix ouvriers. Quant au Garage coopératif, il aura un succès moindre. Mais, dans les deux cas, des jeunes s'initieront non seulement à un métier, mais aussi aux questions de gestion et d'administration.

Peut-être deux aspects sont-ils à souligner par rapport à ce type d'action de défense des droits des jeunes travailleurs-ses. D'abord, l'éventail très large de leurs activités et de leurs initiatives. Non fermés sur eux-mêmes, mais ouverts aux autres et en lien avec d'autres groupes locaux ou provinciaux, jeunes chômeurs et chômeuses seront impliqués très largement dans la communauté outaouaise. La liste suivante d'activités fait impression:

- plusieurs soirées publiques d'information dans différents quartiers du Hull métropolitain;
- rédaction et publication à 2,500 exemplaires du «Manifeste du Chômeur»;
- organisation d'une «Semaine des Chômeurs», incluant soirée d'information, films, distribution d'un journal spécial, manifestation, danse, etc.;

<sup>1</sup> Daniel Gaudreault, *La Maison du Chômeur*, analyse, document de la C.J.C.

- agence de distribution de circulaires qui a fonctionné pendant trois mois;
- enquête auprès de 200 finissants d'écoles techniques pour connaître la situation de travail, les besoins d'information;
- plusieurs «cours» donnés régulièrement dans différentes écoles de la C.S.R.O.;
- action-CKCH: rôle actif dans le comité de stratégie;
- participation active aux élections scolaires: téléphones, porte-à-porte, etc.;
- lutte avec les syndiqués à l'occasion du Bill 19;
- boycottage de la bière «50»;
- dossier des petites industries (une quinzaine de petites entreprises furent rencontrées);
- situation de la femme au travail: deux rencontres publiques organisées pour discuter de la situation de la femme au travail et de son rôle dans la société;
- comité d'étude sur le texte «Le Pouvoir aux Travailleurs»;
- service d'impôt (pour l'A.C.E.F.-O.): plus de 200 formulaires ont été remplis;
- action PIL: pétition de 350 noms, occupation du Centre de main d'œuvre du Canada, groupes d'étude, etc.;
- participation à la manifestation anti-Nixon à Ottawa;
- enquête sur la situation des vieillards dans la société;
- étude de la nouvelle loi sur l'Assurance-chômage;

L'autre aspect à retenir, c'est celui de l'éducation politique que ces jeunes se sont donnée dans l'action. Leurs revendications, fort sérieuses, n'ont pas toujours été accueillies avec compréhension. Ils-elles passaient pour des révolutionnaires auprès de l'*establishment*. Pourtant, leur vision et leur analyse étaient justes.

Quelques extraits de leur manifeste témoignent de leur sérieux et de leur insécurité:

À L'OCCASION DE LA SEMAINE DES CHÔMEURS, NOUS, JEUNES CHÔMEURS DE L'OUTAOUAIS, NOUS VOULONS NOUS EXPRIMER PAR CE MANIFESTE ET DIRE PUBLIQUEMENT CE QUE NOUS RESSENTONS ET VOULONS. CET ÉCRIT VIENT DE LA VIE ET DES OPINIONS D'UNE CENTAINE DE JEUNES CHÔMEURS D'AYLMER, DE GATINEAU, DE HULL, DE POINTE-GATINEAU, DE TEMPLETON, ETC., QUI A UN MOMENT OU L'AUTRE, ONT PASSÉ À LA MAISON DU CHÔMEUR. C'EST NOUS, LES SPÉCIALISTES DU CHÔMAGE, PARCE QUE C'EST NOUS QUI VIVONS CES PROBLÈMES. C'EST À CE TITRE QUE NOUS VOULONS ÊTRE ENTENDUS.



ON A BEAUCOUP PARLÉ DE NOUS EN TERMES DE CHIFFRES. MAIS ON EST TANNÉ DE SE FAIRE COMPTER ET DE SE FAIRE UTILISER DANS DES BUTS POLITIQUES SANS QU'IL N'Y AIT RIEN DE CHANGÉ. ON EST TANNÉ AUSSI DE SE FAIRE DIRE PAR D'AUTRES TRAVAILLEURS QU'ILS DOIVENT PAYER DES TAXES POUR ENTREtenir DES PARESEUX. ON N'EST PAS INTÉRESSÉ À TRAVAILLER POUR SE FAIRE EXPLOITER OU POUR NE PAS CREVER DE FAIM: ON VEUT TRAVAILLER POUR VIVRE ET FAIRE VALOIR TOUTES NOS CAPACITÉS.

NOUS DÉNONÇONS L'INSÉCURITÉ D'EMPLOI DONT NOUS AVONS ÉTÉ LES PREMIÈRES VICTIMES. EN SORTANT DE L'ÉCOLE — ON N'A PAS TOUS LE GOÛT OU LES MOYENS D'ALLER À L'UNIVERSITÉ — ON S'EST MIS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL. PRESQU'IMPOSSIBLE DE SE TROUVER DES JOBS «STEADY». ON SE FAIT «CLAIRER» POUR TOUTES SORTES DE PRÉTEXTES, OU POUR DES MOTIFS ÉCONOMIQUES QU'ON NE NOUS A JAMAIS EXPLIQUÉS. ON A ÉTÉ DES OBJETS DONT ON S'EST SERVI QUAND ON EN AVAIT BESOIN.

DES DIPLÔMÉS VIENNENT REJOINDRE NOS RANGS. NOTRE ÉCUEUREMENT EST DE CONSTATER QUE NOS PARENTS QUI ONT DE 10 À 20 ANS DE SERVICE CHEZ EDDY, À LA C.I.P., À LA CANADA PACKERS, COMMENCENT EUX AUSSI À ENTRER SUR LE MARCHÉ DU CHÔMAGE. SOMMES-NOUS DONC CONDAMNÉS À JAMAIS À N'ÊTRE QUE DES MACHINES UTILISABLES SELON LE BON PLAISIR DES PATRONS ET DU SYSTÈME CAPITALISTE, AVOIR UN TRAVAIL STABLE, EST-CE UN RÊVE OU BIEN S'IL FAUDRA TOUJOURS ÊTRE DES QUÊTEUX ENTREtenUS PAR L'ASSURANCE-CHÔMAGE OU LE BIEN-ÊTRE SOCIAL? ON NE SAIT PLUS OU SE GARROCHER!

LES JEUNES TRAVAILLEURS ET CHÔMEURS NE CONNAISSENT PAS ASSEZ LEURS DROITS, ET LES CONNAISSEURS SONT LES PREMIERS À LES EXPLOITER. DES GARS QUI AVAIENT DROIT À L'ASSURANCE-CHÔMAGE N'EN ONT JAMAIS RETIRÉ, ET D'AUTRES ONT DÛ ATTENDRE PLUS DE DEUX MOIS. UN AUTRE QUI S'EST FAIT BRÛLER AU TRAVAIL N'A JAMAIS REÇU DE COMPENSATION EN PLUS DE S'ÊTRE FAIT ENLEVER SA JOB QUAND IL EST RETOURNÉ À SON TRAVAIL. DE NOMBREUX AUTRES CAS DE MAUVAISES INFORMATIONS ET D'EXPLOITATION ONT ÉTÉ RAPPORTÉS À LA MAISON DU CHÔMEUR.

DANS LA RÉGION, ON A L'IMPRESSION QUE L'ANGLAIS EST LA LANGUE DU TRAVAIL ET DE LA PROMOTION ET QUE LE FRANÇAIS EST LA LANGUE DU CHÔMAGE ET DU TRAVAIL À BON MARCHÉ (CHEAP LABOR): «ON M'A RENVOYÉ PARCE QUE JE NE PARLAIS PAS ANGLAIS... DANS MON TRAVAIL, IL FAUT DES FILLES BILINGUES: LES ANGLAISES NE PARLENT PAS FRANÇAIS, MAIS NOUS, NOUS DEVONS PARLER ANGLAIS... CHEZ EDDY, JE DOIS FAIRE MES RAPPORTS DE LABORATOIRE EN ANGLAIS.» C'EST

POUR QUAND LE FRANÇAIS LANGUE DU TRAVAIL???

LES JEUNES CHÔMEURS NE SONT PAS QUE DES CHIALEUX. ILS ONT PASSÉ À L'ACTION. ACTIONS ENTRE JEUNES TRAVAILLEURS, PAR DES JEUNES TRAVAILLEURS, POUR DES JEUNES TRAVAILLEURS.

NOS ACTIONS JUSQU'ICI ONT ÉTÉ DE SE TROUVER DES «JOBINES». DE SE REGROUPER AVEC D'AUTRES GARS ET D'AUTRES FILLES, DE S'INFORMER, DE SE SENSIBILISER ENSEMBLE À NOTRE SITUATION DE CHÔMEUR OU DE TRAVAILLEUR. DE FAIRE PRENDRE CONSCIENCE AUX AUTRES AUSSI DE LA SITUATION DES TRAVAILLEURS AUJOURD'HUI, DE METTRE SUR PIED UNE COOPERATIVE.

POUR NOTRE RÉGION NOUS VOULONS SAVOIR SI NOUS SOMMES APPELÉS À LAVER LES PLANCHERS DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX QUI VIENNENT S'ÉTABLIR ICI OU BIEN S'IL Y AURA DES INDUSTRIES QUI NOUS PERMETTRONT DE FAIRE VALOIR NOS CAPACITÉS.<sup>2</sup>

Suivent des recommandations qui s'adressent aux organismes régionaux.<sup>3</sup>

Plus tard, l'«Association des jeunes Travailleurs» de l'Outaouais (A.J.T.O.) — sous la direction, entre autres, de Denis Desjardins — poursuivra l'action de la Maison du Chômeur. Puis, la J.O.C. prendra la relève.

### La clinique juridique

La Clinique juridique populaire de Hull est une de nos belles réalisations, qui continue toujours de répondre à des besoins vitaux de la population. Bien implantée, avec un personnel dynamique et compétent, la Clinique continue son œuvre de défense des droits des citoyens-nes. Pauline Gaudet reconnaît que, ce qui a fait la force de la Clinique, c'est sans aucun doute d'avoir bien défini ses objectifs dès le départ.

Actuellement, il n'y a que deux cliniques juridiques populaires au Québec, la nôtre et celle de Pointe Saint-Charles à Montréal. Rattachées et encadrées souplement par la Commission de l'Aide juridique, ces cliniques jouissent d'une parfaite autonomie dans leur fonctionnement, qui n'est pas de type pyramidal mais horizontal. Ce sont les citoyens qui forment le C.A. et qui donnent les orientations de base.

<sup>2</sup> «Manifeste des chômeurs», *Dans l'île*, 1971, n° spécial.

<sup>3</sup> Voir annexe 2.



## Témoignage

### «Il n'y avait pas de militantisme»

Je pense qu'il y avait dans l'aire 6 des signes de solidarité, des exemples de solidarité absolument extraordinaires. J'ai fait, je ne sais pas combien de fois, ce quartier-là à pied, j'ai marché ce quartier-là. Je connaissais le monde et le monde me connaissait.

Je me suis fait raconter des choses extraordinaires. Les gens n'étaient pas militants. Les gens étaient des citoyens honnêtes, qui s'entraidaient entre eux. On me montrait: regarde la maison de madame une telle; son mari est mort, on a relevé sa maison tous les soirs, par un «bee»; ça lui a coûté tant. Tu avais ceux qui étaient complètement bannis, qui vivaient dans des taudis, qu'on ne voulait pas voir dans le quartier, qui étaient aussi rejetés du quartier. Il y avait une solidarité au niveau des enfants, au niveau des familles, par rues bien souvent comme telles, et les gens se parlaient de leur travail chez Eddy, de leur travail ici, de leur travail là. Mais il n'y avait pas de militantisme.

D'ailleurs, c'est ça qui était très difficile pour faire une action au niveau de la rénovation urbaine, parce que les gens revenaient toujours à leurs affaires assez individuelles et de sentiment de solidarité du quartier.

Un exemple de cela: on a voulu faire deux actions: faire un comité de citoyens avec les propriétaires et un comité de citoyens avec les locataires. Les locataires, c'étaient des gens qui demeuraient dans le deuxième étage d'une maison que le propriétaire avait organisée. On n'a à peu près pas réussi avec les locataires, parce que les locataires disaient: moi, le problème? mon propriétaire, ça fait vingt ans que je reste là, il va m'arranger ça; il m'a dit de ne pas m'inquiéter, qu'il m'amènerait avec lui. Il y avait des liens très étroits comme ça et j'avais pas le sentiment à l'intérieur du quartier d'une lutte de classe, des possédants avec des dépossédés. Faut pas oublier que c'est un quartier de petits propriétaires. Quand quelqu'un avait deux logements, je te dis que c'était un riche, lui, dans le coin. Des

gens qui avaient construit leur maison eux-mêmes, ou c'était la maison de leur père, ou qu'ils avaient rénoveré, etc. Mais, c'était plus des solidarités de voisinage et de connaissance.

*Paul Lequerrier*

Mais, ce ne fut pas facile; dans ce domaine-là, il y a eu aussi de la résistance. Les membres du Barreau étaient intéressés à cette clientèle captive. D'autre part, on comprenait difficilement les dimensions éducatives et collectives que les initiateurs considéraient comme parties essentielles du projet qu'on voulait mettre de l'avant.

Mais d'où est donc venue cette idée d'avoir «notre» clinique juridique? Il faut d'abord se rappeler qu'à cette époque il y avait moins de lois protégeant les consommateurs qu'il n'y en a aujourd'hui. D'autre part, les besoins en terme d'aide/défense juridique étaient plus nombreux: il y avait tout le domaine social qui était en réforme. On a parlé précédemment du climat qui régnait dans les bureaux de l'Aide sociale.

Les compagnies de finance, fort nombreuses et puissantes, créaient des situations d'endettement. Sans parler des autres prêts usuraires.

Puis, les expropriés réclamaient de la protection. On essayait toujours de les acheter au plus bas prix, peu importe les dommages économiques et sociaux subis. Et, conséquence plus grave encore: les fermetures d'usines causées par le changement d'orientation qu'on imposait à la région avec la venue des édifices fédéraux.

Donc, problèmes de toutes sortes pour des individus, des familles, des collectivités.

Il était impensable, pour les animateurs, de laisser les citoyens-nes à eux-mêmes, et encore moins entre les mains des avocats. Nous ne croyions pas que ces derniers, comme corps social, avaient une conscience sociale tournée vraiment vers les classes ouvrières et populaires. Bien entendu, nous pouvions compter sur un certain nombre d'entre eux-elles pour nous donner une clinique juridique répondant à nos besoins et à nos projets de société.

Après quelques années de recherches et de négociations, nous avons eu notre clinique et nous avons pu la conserver. C'est à la Clinique que se sont ensuite intégrés les «avocats populaires», nés de l'action du Comité des assistés-es sociaux-les.

La Clinique a participé à tous les débats et luttes du milieu. Elle a également participé à la mise sur pied d'autres organisations volontaires: projet d'intégration des femmes au travail, groupe d'entraide pour dépannage, etc. Durant la période marxiste-léniniste (M.-L.), la Clinique a su résister à l'envahissement des endocritineurs et, par conséquent, n'a pas été menacée de liquidation. À cette époque, plusieurs l'ont classée «de droite», parce que ses dirigeants refusaient le langage et les stratégies des groupuscules «intellectuels». Au moment où l'A.C.E.F. a failli sombrer, empêtrée qu'elle était dans ses idéologies, la Clinique a même fondé un mouvement parallèle: le Centre de Défense des Consommateurs de l'Ou-taouais.

### Participer au pouvoir

C'est bien beau de se défendre et de lutter, mais il demeure que ça demande des énergies et de la mobilisation constante quand on n'a jamais accès aux décisions. Alors, pourquoi ne pas se donner du pouvoir? Pourquoi aussi ne pas s'organiser sur ses propres bases au lieu de toujours négocier avec d'autres, qui ne sont pas intéressés à nos projets et à nos problèmes?

C'est dans ce sens-là que va s'orienter l'action des citoyens-nes. Plusieurs groupes et organisations naîtront de cette volonté populaire de s'organiser: passer effectivement de l'action défensive à l'action offensive. Mais, avant d'en parler plus largement, il faut parler de deux tentatives pour «prendre» le pouvoir dans deux organismes publics du milieu.

### Le centre des services sociaux

Nous avons appris de notre animateur social, Jacques Beaucage, que le pouvoir «ça ne se demande pas, ça se prend». Au fur et à mesure que notre expérience d'actions grandissait, nous étions en mesure d'analyser le milieu et de comprendre plus clairement que les intérêts des uns n'étaient pas les intérêts des autres. C'est comme ça qu'on voyait ce qui se passait au Service Social et à «Centraide», alors appelée Fédération des Oeuvres.

Alors, nous nous sommes dits que ce serait bien si les citoyens-nes de la base pouvaient devenir membres de ces conseils d'administration. De cette façon, avec d'autres, ils-elles seraient en mesure de faire valoir leur point de vue et ainsi de travailler au bien commun. De plus, les autres arrêteraient de nous critiquer et de nous dire que nous étions négatifs.

Voyons un peu comment nous analysons la situation. Il est intéressant de relire à ce propos un article du journal *Dans l'île*:

C'était à prévoir... tous les organismes trop longtemps inertes et d'une stabilité douteuse sont appelés, tôt ou tard, à éclater. C'est un peu ce qui me semble se passer au Service Social de l'Ou-taouais.

Un organisme comme celui-là, qui se veut proche des vrais problèmes du milieu, devrait être un facteur d'évolution sociale. Le nôtre avait accompli, dans le passé, le tour de force de côtoyer sans rien faire, les deux mondes les plus éloignés l'un de l'autre qu'on puisse imaginer: celui des plus pauvres, des plus défavorisés, et celui de notre «establishment» local, de notre clique hulloise, spécialiste des «sièges» dans les Conseils d'administration... C'est ainsi que le personnel en contact avec la population en est venu à désirer des orientations nouvelles, mais sans pouvoir le faire, alors que ceux qui auraient pu le décider avaient peur de «nuire au bon renom du Service Social...»

Les conséquences de tout cela sont nombreuses et graves. La plus grave de toutes, c'est l'incapacité de l'organisme à répondre aux vrais besoins de la population. Mais il y en a bien d'autres, comme l'absence de communication entre l'administration et les employés, la mauvaise organisation du travail, et surtout, la «bête qui se reproduit elle-même», vous la connaissez? C'est le cas de la clique qui craint tellement le changement qu'elle s'arrange pour ne laisser aucun «corps étranger» pénétrer dans son sein. Alors on «perpétue la race...», on lave son linge sale en famille... «Cette année, c'est à votre tour d'être dans l'administration, mon cher monsieur...» «Mais consolez-vous, cher ami: l'an prochain, votre tour reviendra...»

Le temps ne serait-il pas venu de mettre fin à ces écoeurantes qui viennent encore plus d'un système que des personnes??? Si la population se réveillait enfin... mais je rêve probablement encore en couleur...!

À l'Assemblée générale suivante, nous étions tous là. Ce fut une surprise pour les «anciens» membres de la corporation; surprise dont ils ont gardé le souvenir d'une défaite. En effet, non seulement nos propositions furent votées majoritairement, mais tous ceux et celles que nous avons proposées ont été élus-es au Conseil d'administration. Les citoyens avaient le pouvoir!

Mais nous en sommes revenus rapidement, puisque nous avons constaté que le pouvoir appartenait à Québec, qui finançait à 95% le Service Social. On a ensuite compris par la suite que la «clique» locale n'était peut-être pas fâchée de laisser aller le morceau. Il ne représentait plus tellement de pouvoir et une réorganisation de l'ensemble des services sociaux et de santé allait consacrer la main-mise de l'État sur ces établissements, tout en donnant l'illusion d'une plus grande participation de la population.

C'est avec l'autre organisation que nous avons vu où était le véritable pouvoir et comment il était difficile d'y accéder.

<sup>1</sup> Dans *l'île*, Vol. 3, n° 1, 5 janvier 71.



Les groupes populaires et les comités de citoyens-nes avaient besoin de financement, afin de réaliser leurs objectifs. Dans plusieurs autres régions, les Centraide considéraient l'action des groupes populaires et des comités de citoyens comme des organisations œuvrant pour le bien commun et pouvant recevoir leur aide dans la redistribution de l'argent servant à la collectivité. Or, à Hull, les groupes avaient été refusés.

Donc, il fallait s'organiser, devenir membres de Centraide et obtenir ainsi le droit de participer à l'Assemblée générale et d'y faire élire des représentants. Simple logique et stratégie facile, parce qu'on savait qu'il y avait à peine vingt-cinq personnes qui se présentaient annuellement à l'Assemblée générale.

Au début de 1970, nous décidons d'investir Centraide. Nous étions une cinquantaine. Nous avions tous droit de vote, puisque nous avions contribué à l'organisation. Nous avons donc surveillé l'annonce de l'Assemblée générale dans *Le Droit*.

Nous pensions non seulement participer à l'Assemblée générale, mais également y présenter deux candidats. Or, les règlements spécifiaient qu'on devait envoyer les candidatures une semaine avant l'Assemblée générale. Avec une telle procédure, ça évite d'avoir des surprises...

Ce fut nous qui avons eu la surprise. Le soir de l'Assemblée générale, il y avait près de 200 personnes, en plus de notre groupe. Toute l'élite locale avait été alertée: c'était plein de médecins, d'avocats, de notaires, d'hommes et de femmes d'affaires. Ce fut probablement la plus grosse Assemblée générale de l'histoire de Centraide.

Bien entendu, nous n'avons rien gagné lors de cette réunion ni par la suite, malgré toutes les rencontres, réunions, lettres d'explication. Aucun groupe de la «Table Ronde des O.V.E.P.» n'a réussi à se faire subventionner par Centraide, même pas la «Table» elle-même. Le bref scénario des difficultés rencontrées par la «Table Ronde des O.V.E.P.» en témoigne (ci-après).

Notons en passant que, même jusqu'en 1986, aucun progrès n'a été enregistré à ce chapitre. Nous reparlerons de cette question plus tard.

### **Scénario des relations entre Centraide et les groupes populaires**

#### **Communiqué de presse des groupes populaires**

La Table Ronde de l'Outaouais qui regroupe l'ensemble des organismes populaires de la région demande des explications publiques à Centraide de l'Outaouais sur les refus ou non-décisions de subventions auprès des organismes de développement et d'organisation communautaire.

En effet, depuis 1970, nous essayons des refus et même à plusieurs reprises. Donnons quelques faits qui appuient ces affirmations:

- 5 janvier 1976: L'A.C.E.F. (Association coopérative d'Économie Familiale) demande de devenir une œuvre affiliée et se dit prête à rencontrer les représentants de Centraide.

#### **Durant le reste de l'année 1976, aucune réponse**

- 28 mai 1976: Le Centre d'Animation Familiale (C.A.F.) demande à la Fédération de devenir une œuvre affiliée.

#### **Durant le reste de l'année 1976, aucune réponse**

- 23 août 1977: Les représentants du Service de l'Aide aux Couples et des Chantiers Éducatifs rencontrent Centraide de l'Outaouais.
- 24 août 1977: Centraide Outaouais exige un dossier complet sur les organismes.
- 28 septembre 1977: Les organismes présentent un dossier complet pour fin d'étude.
- 14 octobre 1977: Un accusé de réception, informant que Centraide Outaouais ne pourra pas étudier les dossiers immédiatement, est reçu.
- 8 mai 1978: Le Service de l'Aide aux Couples (S.A.C.) ainsi que les Chantiers Éducatifs communiquent, par écrit, avec Centraide afin d'obtenir des nouvelles de la part de la Fédération.

#### **Aucune réponse**

- septembre 1978: On demande à ces organismes de se présenter devant un comité de sélection qui doit juger de la pertinence des projets.

On les informe qu'ils auraient une réponse dans trois semaines. Ils attendent ces trois semaines et la réponse se faisant attendre, ils décident d'appeler Centraide qui les informe qu'ils sont dans l'obligation de refuser leur demande.

Nous savons, par des sources non-officielles, qu'après le partage des sommes allouées aux projets spéciaux, il restait environ dix mille dollars à distribuer.



Lors de l'assemblée générale, en 1977, de Centraide Outaouais, le président annonce la création d'un comité d'orientation qui aura comme but de: «réorienter Centraide de manière à répondre plus efficacement aux besoins locaux de la communauté outaouaise.»

Par la même occasion le président, M. Fortin, souligne l'importance pour Centraide d'élargir ses horizons. (Le Droit, jeudi le 16 juin 77) La Table Ronde, encouragée par cette volonté d'ouverture de la part de Centraide et bien consciente, par ses organismes membres, de couvrir toutes les sphères de la communauté sociale du milieu (domaine familial, consommation, logement, travail et santé), communique avec Centraide afin d'offrir sa collaboration sur ce comité d'orientation.

#### Aucune réponse de la part de Centraide

Nous sommes conscients que toutes les autres fédérations du Québec subventionnent les organismes communautaires de leur milieu.

Pourquoi Centraide Outaouais demeure-t-il si rigide aux organismes d'organisation communautaire?

La Table Ronde se pose de sérieuses questions sur le fonctionnement de la Fédération et suggère à la population d'y penser sérieusement avant de contribuer à la présente campagne de la Fédération.

L'exécutif de la Table Ronde de l'Outaouais  
Hull, 28 septembre 1978.

### Scène 3:

## *l'éducation populaire autonome*

Où l'on découvre que:

- 35 mères de famille vont rendre service à l'école primaire... et se font remercier par le nouveau Directeur
- les membres des groupes populaires voyagent partout au Québec, mais aussi ailleurs, jusqu'en France, en Tunisie, en Chine, en Amérique centrale
- l'on organise des fêtes populaires «conscientisantes»
- dans l'Outaouais se forme la première «Table» au Québec de concertation des groupes populaires, afin de faire un front commun pour négocier avec le ministère de l'Éducation

Dès le départ de l'A.G.I.H. et de ses premiers comités de citoyens, la notion d'éducation populaire était présente dans la stratégie des dirigeants. Il y avait cet objectif d'amener la participation des citoyens-nés aux activités sociales, culturelles et politiques de leur milieu. On escomptait que cette participation allait entraîner de soi un changement social. Mais, pour y arriver, on misait beaucoup sur la formation de la population et particulièrement des leaders. Le terme employé à l'époque était la «revalorisation des personnes».

Dans son évaluation de l'A.G.I.H., en 1973, Caroline Andrew commente largement cette stratégie, qui est vraiment présente dans toutes les activités de l'organisation. Elle mentionne également les deux autres stratégies qu'elle a reconnues, dans ses contacts pour faire l'évaluation, à savoir: l'amélioration des conditions de vie et le changement social et politique.

Une des raisons pour promouvoir la participation tient aux effets sur l'individu qui participe. C'est-à-dire que la participation dans des activités collectives peut avoir des effets bénéfiques sur les individus. Cette participation peut donner un sens accru de dignité et de responsabilité. Bien que ceci puisse être vrai pour tout individu, c'est d'autant plus vrai dans le contexte d'un quartier comme l'île de Hull. La pauvreté, le haut taux de chômage, le bas niveau d'instruction sont tous des caractéristiques qui produisent une attitude de passivité et d'apathie. Une participation dans les activités collectives, même à un niveau très local, peut revaloriser ces personnes si

dévalorisées par la société. L'expression de cette stratégie est très forte à l'AGIH, parmi un certain nombre d'animateurs et chez les membres. Chez les membres des comités et surtout dans les discussions de groupe, cette revalorisation de l'individu revient souvent comme but recherché et comme résultat du travail du comité. Le plus souvent cela a pris la forme d'une capacité d'expression plus grande et d'une diminution de la gêne des personnes.<sup>1</sup>

Cette stratégie de «revalorisation» est plus difficile à cerner que celles de l'amélioration des conditions de vie et du changement social et politique. Ça explique sans doute que Caroline Andrew ne parle pas de l'évolution de cette notion à l'intérieur de l'A.G.I.H.-R.C.C.H.

En effet, dès 1972, la notion d'éducation populaire autonome est présente dans le discours du R.C.C.H. et de ses comités. Entre autres, à cause de son contact avec l'I.C.E.A., qui avait pris l'initiative de regrouper les comités de citoyens-nes et groupes populaires du Québec en vue de revendiquer une juste part de l'enveloppe budgétaire du M.E.Q. consacrée à l'éducation des adultes.

À partir de ces contacts et des recherches menées par l'I.C.E.A., les groupes ont mieux pris conscience de l'importance de leur rôle dans la formation des adultes. On a commencé à distinguer entre «formation formelle institutionnalisée» et «formation des adultes». Et, à l'intérieur de celle-ci, à différencier ce qui pouvait être complètement de la formation scolaire et ce qui pouvait être toute autre forme d'éducation. On a baptisé cette dernière forme: éducation populaire. Par la suite, on a ajouté le qualificatif autonome, pour bien la situer en dehors des cadres scolaires.

Mais le grand motif de ces concertations n'est pas d'abord de trouver «une définition» de l'éducation populaire. Non, il faut survivre. Pour survivre, il faut donc faire front commun et réclamer un budget qui reconnaît la légitimité de cette éducation populaire autant que celle dispensée par les écoles. Voyons comment cette notion d'éducation populaire s'est développée dans l'Outaouais et comment elle a donné naissance à un regroupement qui a survécu à la crise de croissance des groupes.

#### La «Table Ronde des O.V.E.P.»

C'est en décembre 1973 qu'a lieu à Hull une première réunion regroupant divers organismes qui s'occupent d'éducation des adultes. Il y a beaucoup de monde à cette réunion. On sait qu'on y parlera d'argent, ce nerf de la guerre. Le groupe est également diversifié quant à sa provenance et à ses intérêts: il y a des représentants des Services d'éducation des adultes des Commissions scolaires régionales, des directeurs de ser-

<sup>1</sup> Caroline Andrew, A.G.I.H., *Évaluation*, mai 1973.

## Témoignage

### Analyse sociale

Dans mon cas, ce qui a fait évoluer mon analyse sociale, ce n'est pas la théorie. Je n'avais pas lu Marx. En fait, c'est vraiment par la pratique.

Quand tu travailles avec un comité de citoyens de gens expropriés, tu penses d'abord faire face à un ennemi municipal; c'est-à-dire à un Conseil municipal qui a défini un plan de rénovation urbaine et, tout d'un coup, tu découvres, avec le monde, que ce n'est pas ça du tout. Ce n'est pas contre les intérêts qui se cachent derrière le plan de rénovation urbaine. Tu arrives à identifier de gros intérêts privés, des entreprises de construction et qui font de la spéculation! Alors, tu en viens à identifier les problèmes selon les catégories de monde. On peut appeler ça classes sociales ou couches sociales, ça n'a pas d'importance. C'est comme ça que j'ai appris à identifier des classes sociales: selon leur mode de production, si on veut utiliser cette terminologie-là.

On en venait à une analyse de classes après avoir fait le tour des compagnies, des trusts, des entreprises; et tout ce monde-là était lié à des politiciens, dont la domination libérale dirigée par Oswald Parent. Il y avait tout un système qui était derrière ça; à la limite, c'était un système d'une ambiguïté épouvantable dans le sens que, toi-même, comme individu, tu es dans le système, et des fois tu es d'un bord et d'autres fois sur l'autre bord.

Un exemple-type c'est quand, comme porte-parole de groupes qui contestaient les orientations du journal *Le Droit*, j'étais sur un bord de la table; et, de l'autre, il y avait Aurélien Giguère, qui était provincial des Oblats, alors propriétaires du *Droit*, auxquels j'étais lié.

Finalement, c'est des structures que l'on est venu peu à peu à identifier mais par la pratique, par les culs de sacs auxquels on arrivait.

*Réjean Mathieu*



vices de loisirs de quelques municipalités, des représentants des groupes populaires et aussi des représentants de la D.G.E.A.

Le but de cette rencontre est important: discuter des nouvelles directives de la D.G.E.A. Or, ces nouvelles directives ont été fortement influencées par les concertations qui se sont faites autour de l'I.C.E.A. Deux aspects sont importants à comprendre.

D'une part, la D.G.E.A. donne aux C.S.R. une enveloppe budgétaire plus importante pour l'éducation des adultes. D'autre part, la D.G.E.A. insiste pour qu'une partie de cet argent serve à l'éducation populaire. Ce dernier point est un acquis de récente date: dorénavant, la distinction entre l'éducation populaire et l'éducation formelle institutionnalisée est acquise, du moins au niveau des principes.

Lors de cette première réunion, qui sera suivie de plusieurs autres, deux langages vont s'affronter ou s'opposer quand on parle d'éducation des adultes: celui des bureaucrates et celui des groupes populaires.

Mais, avant d'approfondir ces deux approches de l'éducation des adultes, il est important de citer deux extraits du rapport de cette première réunion. Ces citations sont importantes, parce qu'elles viennent confirmer le vécu des groupes populaires et reconnaître la légitimité de leur action éducative.

On ne veut pas que l'éducation populaire se définisse en terme de programme et de cours mais on veut plutôt que ce soit une occasion de rencontre pour devenir des agents de changements. Les programmes donnés par la DGEA ne sont que des jalons. Il faut plutôt partir de l'événement...

Il faut que ce soit du développement collectif...

L'éducation populaire doit viser avant tout la participation et non pas l'intégration, elle doit viser une critique face à la situation. Il s'agit d'habiliter les adultes à des dimensions collectives pour s'auto-éduquer. À ce niveau les organismes populaires ont à apporter de nouveaux modèles éducatifs (Laurent Denis, représentant de la D.G.E.A.)<sup>1</sup>

Que cette vision de l'éducation populaire soit reprise et mise de l'avant par des représentants du M.E.Q. apparaît totalement nouveau.

Les représentants de l'éducation des adultes rattachés aux institutions parlent de «donner une formation générale ou professionnelle», ou encore, à ceux qui sont dans le socio-culturel, de «donner un complément à la formation scolaire; ainsi rendre le milieu plus enrichissant qu'au seul niveau scolaire.»<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Rapport de la réunion, 10 décembre 1973, p. 8.

<sup>2</sup> *idem.*

Une représentante des groupes populaires réclame que les adultes visés prennent leur vie en main.

Ce qui implique que nous visons que ces adultes soient des personnes s'éduquant elles-mêmes, des êtres autonomes et responsables, insérés dans un milieu socio-économique donné, ayant ses propres finalités... aider les gens à participer, à se donner les outils de participation.<sup>3</sup>

Les groupes populaires se reconnaissent donc dans les perspectives proposées par le représentant de la D.G.E.A.

Après quelques mois d'intenses discussions et de clarification, une quinzaine de groupes se trouvent sur la même longueur d'onde quant à la définition de l'éducation populaire. Ces groupes se concerteront dans ce qu'ils appelleront la «Table Ronde des Organismes volontaires d'éducation populaire».

C'est cette «Table» qui servira dorénavant de lieu de négociation avec la C.S.R.O. pour l'obtention des «heures» d'éducation populaire que le C.S.R.O., par son service d'éducation permanente et son S.E.A.P.A.C., met au service de la population. Là aussi, nouvel affrontement: la préoccupation centrale de la C.S.R.O. sera de s'assurer que des critères objectifs guideront la répartition de l'argent; les groupes prétendent qu'ils sont en mesure de définir eux-mêmes ces objectifs; une fois les besoins déterminés et les négociations terminées, les groupes se répartiront l'argent entre eux et selon les besoins de chacun. La solidarité remplacera la compétition inter-groupes.

Au cours des années qui suivront et jusqu'à aujourd'hui, cette concertation des groupes se poursuivra. Trente-quatre groupes sont aujourd'hui membres de cette «Table Ronde des O.V.E.P.»

Même si les gains sont importants, même si l'expérience est riche de dix années d'action éducative, il demeure que les acquis de base concernant l'éducation des adultes et l'éducation populaire restent toujours fragiles. Le sort réservé au rapport de la Commission Jean en témoigne.

Cette éducation populaire prendra donc diverses formes. Elle aura certes autant de formes qu'il y aura de groupes ou de comités de citoyens, parce que cette visée éducative est de l'essence même d'un groupe populaire. On en verra des manifestations chaque fois que nous parlerons des activités reliées à ces groupes. Mais, dans cette scène, nous mentionnerons quelques manifestations spéciales de cette éducation populaire: le projet des Mairaines, les projets de voyages à l'étranger, les fêtes populaires.

<sup>3</sup> *idem.*

## Les «Marraines»

Le projet des «Marraines» a été une des «aventures» audacieuses des femmes du quartier de l'Île de Hull. Initialement, l'enquête-participation faite dans un secteur, selon la formule expliquée précédemment, avait débouché sur un comité qui voulait s'occuper d'éducation. C'était cet aspect qui avait frappé les citoyens-nes du quartier. Mais par où commencer? Quels objectifs poursuivre? Quelles stratégies mettre en place?

Divers facteurs ont concouru pour aboutir à la formation des «Marraines», une organisation qui a regroupé 35 mères de famille du quartier. Laissons la parole à une de ces mères de famille, animatrice de ce comité d'éducation.

En 1972, avec le premier projet PEL, l'A.G.I.H. offre que le comité d'éducation pourrait avoir du monde qui travaillerait là-dessus. L'idée générale nous vient que si on faisait un bon sondage sur cette question de l'école... On se rendait compte qu'il manquait quelque chose à l'école, nos enfants s'intégraient difficilement. Il y avait des choses qui clochaient. On voulait entrer dans l'école pour savoir ce qui se passe. Les «Marraines», c'était dans cet esprit-là, pour essayer de faire un lien. Donc, avec une bonne enquête, on aurait des preuves à apporter à la Commission scolaire pour prouver qu'il y a des besoins. À ce moment-là, on pensait forcer la Commission scolaire à avoir des travailleurs sociaux dans les écoles. On parle du primaire. On se met à faire du porte-à-porte et on découvre toutes sortes de problèmes, surtout celui des femmes seules avec des petits. Aujourd'hui, c'est connu; mais, à ce moment-là, c'était pas tellement connu. Y en avait beaucoup. Pour nous, c'était des femmes qui étaient prêtes à faire quelque chose pour l'école où elles avaient des petits. Puis, on a présenté notre sondage à la Commission scolaire et les journalistes ont mis ça dans les journaux. C'est comme ça qu'on a commencé.<sup>1</sup>

Le projet est simple autant dans ses objectifs que dans les moyens qu'il utilise pour mener son action. Il s'agit de faire un lien réel et concret entre l'école et le milieu familial. Ceci n'est pas neuf. Mais, ce qui sera neuf, ce seront les services que ces femmes-là veulent offrir à l'école et aux professeurs.

Une occasion va se présenter dès la publication du sondage. Un problème venait de se pointer dans une école: il n'y avait personne pour «surveiller» les enfants pendant leur dîner. Les professeurs estimaient que ça n'entraînait pas dans leurs tâches. La Direction prétendait n'avoir pas les ressources financières. Les «Marraines» vont donc être acceptées. Puis, petit à petit, elles s'offrent pour divers autres services: accueil des jeunes le matin, aide pour l'habillement en hiver en fin de journée, dépistage de santé

<sup>1</sup> Interview de Yolande Duval.

ou autres problèmes, soutien pour l'organisation de fêtes, etc. Ça dure une année et tout le monde est satisfait.

Puis, il y a un changement de Directeur. Le nouveau s'oppose à l'intrusion des parents à l'école. La Commission scolaire, satisfaite de l'expérience, aurait souhaité que les «Marraines» aillent travailler dans une autre école. Elles ont préféré essayer de convaincre le nouveau Directeur. Ce fut peine perdue. Elles ont fini par abandonner le projet.

Le comité d'éducation n'a pas vécu longtemps mais je pense qu'on a fait de bonnes choses le temps qu'il a vécu... on a été capables de réunir 35 mères de famille qu'on pouvait réunir quasiment toutes les semaines, pour aller voir ce qui se passe dans l'école mais au niveau des enfants, de leurs besoins. On ne voulait pas s'occuper d'enseignement... Mais l'idée en arrière de ça, c'était un peu de sensibiliser les parents à s'occuper des enfants, de voir ce qui se passe et être capables d'évoluer avec ce qu'il y a à l'intérieur de l'école et de s'intégrer à ça. Intégrer à l'école comme telle, non; mais intégrer au confort et au bien-être des enfants et être conscients de ce qui se passe. Puis, notre idée, c'était toujours aussi d'éduquer les gens autour de ça; mais au départ la clé pour les réunir, c'était vis-à-vis de leurs petits, aller aider les tout petits à s'habiller l'hiver ou autre chose. Pour qu'il y ait une atmosphère, que les enfants ne se sentent pas dans une prison. Aussi on se disait que s'il y avait des travailleurs sociaux ça pourrait aider à avoir des relations parents-enfants-éducateurs. On se disait qu'en allant à l'école les mères de famille apprendraient quelque chose. Quand tu es chez vous, tu ne vois pas de la même façon. Par exemple, moi, j'ai eu la période de surveillance du dîner qui m'a permis de voir des choses que je ne m'attendais pas à voir: des tout petits de 6 ans qui étaient à peine habillés.<sup>2</sup>

## Les voyages

Caroline Andrew note laconiquement:

Il est un peu difficile de classer les voyages organisés par l'AGIH. En général ils s'adressaient à des membres de comités mais le but était l'éducation populaire.<sup>1</sup>

C'est tout ce que rapporte Caroline Andrew.

Pourtant, les voyages ont toujours fait partie de la stratégie globale de l'A.G.I.H./R.C.C.H. Dès décembre 1969, l'A.G.I.H. forme un comité «ad hoc» pour étudier et planifier des voyages éventuels. Nous avions appris que le Secrétariat d'État avait des fonds disponibles. Il y avait également l'O.F.Q.J. et aussi l'A.C.D.I. Si les voyages «forment la jeunesse», pourquoi

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>1</sup> Caroline Andrew, *Évaluation A.G.I.H.*, 1973.



---

---

## Témoignage

---

---

### «Ça a été notre découverte»

On avait décidé, au Comité d'éducation, de faire une enquête. Quand tu fais du porte-à-porte, tu découvres. Par exemple, aujourd'hui, c'est commun, une femme seule avec des petits! Mais, dans ce temps-là, en 1970, c'était commun, mais ce n'était pas connu. Dans ce temps-là, trois et même quatre femmes sur cinq étaient seules avec des enfants et ça ne paraissait pas. Ça a été notre découverte: «qu'est-ce qui se passe? ça n'a pas de bon sens!»

*Yolande Duval*

### Analyse sociale

Il y avait des femmes qui venaient de tous les milieux; ça nous a permis de faire une première évaluation. J'avais remis un rapport aux Chantiers qui disait que c'était difficile de regrouper toutes ces femmes-là ensemble. Je les avais visitées chez elles et j'avais pu me rendre compte qu'il y en avait qui avaient juste une robe à se mettre sur le dos pour venir aux Chantiers et que d'autres venaient d'un milieu très favorisé comme celui de Val-Tétreau. Ces dernières avaient souvent des piscines et leurs conditions de vie étaient plus faciles. Par la suite, on s'était orienté pour placer ensemble les femmes qui se ressemblent... Celles qui avaient quitté le groupe étaient justement celles qui étaient plus défavorisées.

Nous, on ne voulait pas faire une animation familiale axée uniquement sur les questions de mère et d'éducatrice; on voulait tenir compte de la situation sociale des femmes. On voulait mettre l'emphase sur la dimension sociale et pas seulement le mettre sur le psychologique. Au départ, on acceptait tout le monde. Mais on s'est aperçu que ça ne marchait pas, avec nos objectifs de tenir compte de la dimension sociale dans les questions familiales. Les problèmes que rencontraient les femmes de nos groupes ne les concernaient pas; elles n'avaient pas la motivation pour entrer dans cette problématique de logement, de manque de revenus, d'aide sociale, etc.

Ça venait de notre vécu. Et de notre expérience antérieure, parce que je me rappelle avoir été quinze jours sans un cent, peu de temps avant que j'arrive à Hull. On savait, nous autres, qu'il y avait une différence selon la classe sociale, parce que nous l'avions vécu dans nos tripes.

Je pense que, dans les premières batailles, que ce soit au niveau des Chantiers, que ce soit au niveau du SOF ou du SPM, on se battait pour additionner l'aspect social et pas pour enlever l'aspect psychologique. On voulait que ces organismes-là réalisent leur mission en s'impliquant face aux problèmes de logement, de pauvreté. Et l'analyse qui existait, c'était une analyse d'une question d'injustice et d'inégalité sociale.

*Muriel Laverdière et Daniel Fortin*

### «Y en avait de plus pauvres que moi!»

... On se rencontrait à toutes les semaines dans la cave de la maison sur la rue Kent, des semaines on était une dizaine, d'autres on était une vingtaine, c'était jamais régulier. Les gens pouvaient parler de leur cas. On s'apercevait qu'il y en avait qui étaient plus pauvres que d'autres mais on recevait tous le même montant. C'est vrai que sur le BES faut savoir faire un budget, mais on parlait plus de cas personnels. Et je pense que ça faisait du bien. Moi, ce qui me faisait du bien, c'était de voir une autre qui nous comptait son problème et qu'elle avait des enfants, son loyer à payer naturellement, et qu'elle n'en venait pas à bout. Et que moi aussi des fois j'avais des difficultés à arriver, mais de voir qu'elle est encore plus pauvre que moi ça m'aidait, ça m'encourageait, parce que moi j'avais 8 enfants. Y a des bouts où tu es découragée. De voir qu'il y en avait qui se disaient plus pauvres que moi, ça me remontait le moral.

*Jeannette Dubois*

---

---

ne formeraient-ils pas les adultes, surtout ceux-celles qui viennent des milieux populaires? Pourquoi ces derniers n'auraient-ils pas l'occasion de voyager autant que d'autres groupes?

Le premier comité «ad hoc» n'a pas voulu s'engager lui-même dans l'organisation de voyages, les membres du comité n'ayant pas de disponibilités. Mais il tracerait les critères que devraient guider l'organisation de tels voyages. On voulait surtout que ces voyages soient éducatifs: qu'ils permettent de bien s'informer sur «ce qui se vit dans l'île de Hull», «que ça donne le sens de l'appartenance à un quartier...», mais surtout que ça donne «une formation à un certain engagement dans le milieu social».<sup>2</sup>

Par la suite, on est rapidement passé à l'action. On a beaucoup visité, et d'abord le Québec: en allant à Montréal, Québec, Mirabel, Normandin, Victoriaville, Trois-Rivières, etc. On voulait aller voir des expériences semblables, trouver de nouvelles idées, créer des solidarités. Les citoyens découvrirait que, partout, c'est pareil, ça ressemble à leur région: il faut se battre pour avoir de l'information... les politiciens décident et ensuite ils consultent. On note aussi les difficultés de susciter la participation.

Les citoyens [de Montréal] font part de leurs difficultés à obtenir de l'information de la Ville de Montréal. On fait des plans et on les informe ensuite... Ils semblent avoir les mêmes problèmes qu'à Hull. Un manque de communication. Le droit des citoyens n'est pas respecté quand il s'agit de haute finance et de politique.<sup>3</sup>

Mais on passe à l'action.

Au retour du voyage à Normandin, où on est allé (5 personnes) voir le développement d'un projet de télévision communautaire, Bernard Labelle et Régis Pelletier écrivent:

Depuis 2 ans l'AGIH a formé plusieurs comités de citoyens, diffusé beaucoup d'information dans le but d'amener les gens à participer davantage à la vie de leur milieu. C'est dans cette perspective qu'un projet de télévision communautaire pourrait être réalisé. Ça pourrait être un excellent outil d'information et d'animation, en débordant le cadre des comités de citoyens.<sup>4</sup>

Il y aura aussi des voyages à l'étranger. Bien entendu, en France, avec les échanges Franco-Québécois; puis, aussi en Tunisie, en Chine et en Amérique Centrale. Ce dernier, qui sera également un voyage-échange, amènera le séjour de seize Honduriens au Québec.

Tous ces voyages font l'objet de recherches, d'études et de réflexions sérieuses non seulement des participants-tes, qui seront choisis-es avec

<sup>2</sup> Rapport présenté à l'A.G.I.H., 15 décembre 1969.

<sup>3</sup> Laurette Strasbourg, *Rapport du voyage à Montréal*, 4 avril 1970.

<sup>4</sup> *Rapport du voyage à Normandin*, 2 décembre 1970.

soin, mais aussi de la part des dirigeants de l'A.G.I.H./R.C.C.H. On libérera le temps des permanents pour préparer ces voyages. Tous seront des succès, même celui en Tunisie, qui a rencontré des obstacles de direction assez sérieux.

À titre d'exemple, une courte citation de l'évaluation du voyage au Honduras, permettra de saisir toute la valeur éducative et le sérieux qu'on apportait à ces voyages.

On se pose la question suivante: «est-ce que nos actions à Hull sont dans la ligne du développement», si on compare nos actions avec celles vues durant le voyage? Et on suggère onze critères qui apparaissent les plus justes pour vérifier si à Hull on fait du véritable développement (n'oublions pas que le groupe revient de deux semaines d'observation au Honduras, au Salvador et au Guatemala):

- 1) Actions qui favorisent que les personnes deviennent autonomes. Ex. Poste de radio dirigé aujourd'hui par les Honduriens.
  - 2) Respect et expression de la culture propre aux gens.
  - 3) Conscientisation: 1) aux problèmes réels  
2) pour amener une conscience critique  
3) participer ensemble à des projets collectifs.
  - 4) (ex. Occupation des terres) Changement de mentalité face à une situation établie qui va à l'encontre du développement et de l'épanouissement de l'homme.
  - 5) Coordination des projets entre eux.
  - 6) Utilisation des ressources au service du peuple.
  - 7) Viser le développement intégral de tout l'homme (au plan individuel et collectif).
  - 8) Action qui suit l'évolution des gens.
  - 9) Action où tous les gens doivent se mettre dedans.
  - 10) Action concrète (ex. l'économie, réponse à des besoins).
  - 11) Recherche des causes profondes, culture — conscience du sentiment de pauvreté.  
structurel — ce que la structure permet de faire et en face de cette structure quoi faire.
- À la lumière de ces critères est-ce que nos actions à Hull vont dans le sens d'un développement?
  - Certaines actions sont étudiées ex. CTVO: on remarque que certains points sont respectés d'autres non.
  - Il n'y a pas de coordination face à une action, pas de front commun assez fort pour mener à bien une action — faiblesse.
  - Éparpillement donc pas de force et le pouvoir en place le sait.



- On a pas peur de nous
  - Manque de communication donc difficulté d'action.
  - On ne va guère plus loin que des réunions, on ne donne pas de suites aux assemblées.
  - Quelles suites donner au voyage au Honduras:
- 1) Projet, audio-visuel pour animation du milieu, audio-visuel bâti avec un message de conscientisation.
  - 2) Préparation de la venue des Honduriens.
  - 3) Salon du commerce.
  - 4) Visite au Pontiac.
  - 5) Amener l'A.G.I.H. à faire le point.
  - 6) Travail dans notre milieu immédiat.
  - 7) Tenir et réaliser quelque chose de petit.
  - 8) Session de fin de semaine (Pont-Viau).

Chacun choisit le comité avec lequel il désire travailler.<sup>4</sup>

Bien entendu, il s'agissait également de développer des solidarités avec le Tiers-Monde. Dans la même ligne, le mouvement «Développement et Paix», auquel participaient de nombreux citoyens-nes, soulignait toujours l'importance de voir que le sous-développement du Tiers-Monde trouvait ses racines dans nos propres structures économiques et sociales.

### Les fêtes populaires de quartier

Une autre façon de «faire» de l'éducation permanente s'est concrétisée grâce à différents projets de fêtes populaires ou de fêtes de quartier. On avait là deux objectifs: l'un d'ordre culturel et l'autre d'ordre stratégique.

Au plan stratégique: il apparaissait évident que ce n'était pas toute la population qui comprenait les enjeux des luttes menées par les comités de citoyens et les groupes populaires. Quand on n'est pas directement et immédiatement impliqué dans telle ou telle situation, on ne saisit pas aussi facilement les problèmes et leurs conséquences. Puis, d'autre part, les adversaires ne se gênaient pas pour accuser les groupes d'être des fauteurs de troubles, d'être négatifs, de toujours contester, etc. Nous nous demandions souvent comment contrer de tels obstacles et en même temps gagner la population moins touchée par tel ou tel problème.

De plus, plusieurs croyaient que la dimension culturelle devait être développée dans la classe ouvrière et populaire.

<sup>4</sup> *Projet voyage Honduras, Évaluation faite avec C.A.C.O., 1974.*

Dans le tract de lancement du premier projet, à l'été 1975, on signale deux buts qui devraient être poursuivis.

Avoir un contact direct avec le milieu populaire et ensuite au moyen de chants, de théâtre, de musique, etc. essayer de présenter la réalité sociale et politique au niveau hullois, et si possible, à un niveau plus global, afin d'arriver à démystifier et comprendre critiqueusement ce qui se passe dans notre système.

Puis le même tract cite les «Jongleurs du Tiers-Monde»:

Notre action s'oriente vers une mobilisation solidaire du peuple en vue de la transformation de la société et si la nôtre était dans la même ligne de pensée.<sup>1</sup>

C'est à partir de ces objectifs qu'à l'été 1975 les fêtes ont été réalisées par secteurs, dans quelques quartiers, grâce à un projet d'étudiants au travail. Durant quatre semaines de suite, une journée de fête s'organisait dans une rue, un fond de cour ou un coin de parc. Les talents d'organisation, en musique, chants, décors, théâtre étaient mis à contribution.

Cette première expérience s'avéra positive. Les comités de citoyens ont été vus d'une façon plus positive. Plusieurs centaines de personnes ont participé à chaque fête. Ce fut également l'occasion de lancer l'idée de comités de quartiers, ce dont on reparlera plus loin.

L'été suivant, ce fut l'organisation d'une fête centralisée à un même endroit, le parc Fontaine. Chaque groupe a pu monter un kiosque pour expliquer son organisation et ses objectifs. On y avait aussi des activités culturelles et sportives. La journée avait débuté avec une parade de chars allégoriques. On avait, entre autres, remarqué que le groupe du troisième âge, vêtu de costumes d'époque, avait reconstitué Hull avant les expropriations et les feux.

On retrouvait la dimension éducative intégrée à la dimension militante de cette action culturelle.

Ce projet se ferait comme action militante: 1) se tenir au courant de la situation hulloise, s'informer des différentes actions menées à Hull, par exemple action-logement, et si possible prendre part directement à ces actions, prenons l'exemple de la «comédie de l'île à la dérive» qui a participé au colloque sur le logement le 26 octobre 1974. 2) D'après nos expériences personnelles analyser différentes situations qui touchent de près les gens du milieu populaire et qui sont susceptibles de les rejoindre.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Projet d'éducation populaire, été 1975.*

<sup>2</sup> *Projet d'éducation populaire, été 1971.*

---

---

## Témoignage

---

---

### «Nous autres, on voulait travailler plus sur des dossiers»

Le Centre des femmes est né d'une histoire tout à fait bizarre. Il y avait les femmes diplômées des universités (la Corporation des femmes diplômées des universités de l'Ouataouais), qui avaient décidé de présenter un projet de faculté. Les «PIL» fleurissaient. Dans la période des «PIL», comme tout le monde le faisait, on a décidé de présenter un projet d'une Maison des femmes à Hull.

Alors, on était quelques militantes déjà impliquées dans les groupes populaires. On avait vu ça dans *Le Droit*: ils invitaient la population à aller le présenter..., on est allé. Je me souviens, c'était dans le sous-sol de S.U.C.O. Toujours est-il qu'on n'était pas nombreuses: on était trois de notre groupe et on était solidaires et convaincues du projet.

On savait quand même un petit peu de quoi on parlait, tandis que les autres femmes y venaient plus sur une base individuelle. Nous autres, on est arrivées avec notre projet: le Centre des femmes. On l'a présenté et c'est nous autres qui l'avons eu. Ça a commencé ainsi, notre affaire.

L'autre groupe voulait faire une maison avec des cours de couture; puis les femmes iraient se voir l'après-midi et jaseaient. Nous autres, on voulait travailler plus sur des dossiers. Parce qu'à ce moment-là, c'était toutes les grandes questions: c'était la question de l'avortement libre et gratuit, la question des garderies (qu'on trouvait importante), la question de la contraception en général. Il n'y avait personne qui travaillait là-dessus à Hull.

Au niveau de la question garderie, nous autres, on a travaillé en lien avec la Garderie populaire. On avait monté un centre de documentation sur les différents systèmes de garde, pas juste la garderie. On parlait de garde en milieu familial à ce moment-là; on était bien ouvertes, des échanges sur les gardiennages, tout le kit...

Les autres femmes ne sont jamais revenues. Ça a été fini. On n'a jamais pu retravailler avec eux autres. Elles nous ont dénoncées, comme quoi on avait saboté leur projet, ce qui était tout à fait vrai. Mais on savait très bien qu'il y avait un groupe qui aurait un projet à Hull: c'était eux autres ou nous autres. Ça a été une longue discussion, mais ça a marché.

Ça fait que, là, on avait le dossier garderie, le dossier contraception.

Sur la question de l'avortement, il n'y avait aucun service qui était offert dans la région à ce moment-là. Nous autres, on faisait seulement un service de référence. On les envoyait à Montréal; on avait des ententes avec des comités de femmes à Montréal, puis des hôpitaux là-bas. La même chose pour l'Hôpital des enfants à Ottawa. Nous autres, on faisait la période de références; puis on faisait des rencontres avec les filles après. Sur la question de la contraception, on avait deux infirmières qui travaillaient avec nous autres; c'était surtout des rencontres d'information, pour pas qu'elles reviennent avec un autre avortement après.

On avait un dossier qui s'appelait «quartiers». On a fait une enquête dans les quartiers Montcalm et Frontenac. On avait fait un long questionnaire sur la situation des femmes dans la maison et sur le besoin des femmes en quartier. C'était très long et on a eu bien de la misère à s'en servir. Ça nous a pris un porte-à-porte d'à peu près six mois; on était juste trois à travailler dessus. Par le temps qu'on a eu fini la compilation, le dossier était presque périmé, c'était le temps de faire autre chose.

On a développé la question de formation sur le travail ménager à partir de ça. Ça avait débloqué avec une pièce de théâtre qui s'appelait «Maman, a travaille pas, a trop d'ouvrages», du Théâtre des cuisines, qu'on avait faite le 8 mars 1975 au sous-sol de l'église Sacré-Cœur. Il y avait eu 300 femmes; c'était mixte. Je me souviens qu'on avait eu des ateliers après. Ça avait été vraiment le «fun», parce qu'on avait rejoint beaucoup de femmes qu'on ne rejoignait pas sur d'autres dossiers.

Comme le dossier garderie, c'était bien populaire, on pouvait ramasser beaucoup de monde.

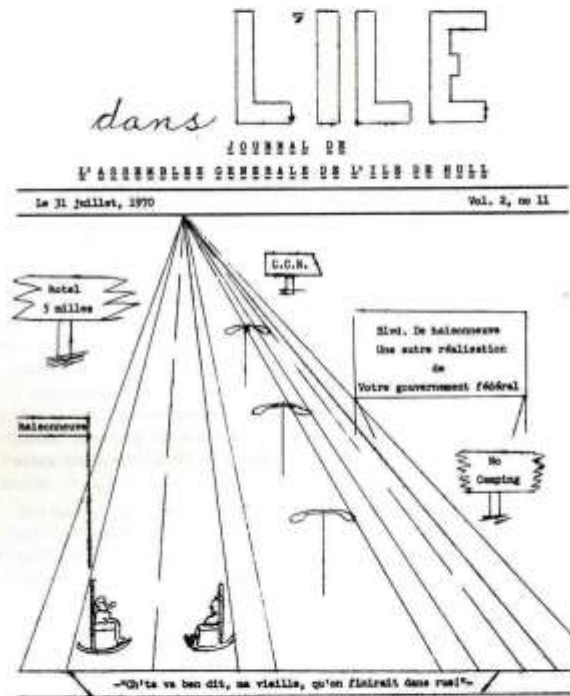
*Hélène Brazeau*

---

---



L'éducation populaire a donc pris, au cours des ans et au gré des événements, de multiples facettes. Mais, sous tous les angles, on retrouve ce souci d'une éducation collée à la vie et aux événements et assumée par les principaux intéressés. «Personne n'éduque personne, tout le monde éduque tout le monde» (Paulo Freire).



#### Scène 4: des organisations à la mesure des besoins

Où l'on découvre que:

- les femmes veulent sortir de leurs cuisines
- le maire Rocheleau tente de décourager la «Garderie populaire»
- les femmes se donnent des lieux de soutien, sur des problèmes comme les garderies, l'éducation des enfants, la santé, la violence familiale
- les actions du Centre des femmes aboutissent... à des implications marxistes
- les personnes du troisième âge voient à défendre leurs intérêts contre les exploitateurs
- la Crise d'octobre de 1970 révèle des liens avec des injustices, y compris au niveau local

À besoins nouveaux, réponses nouvelles. Au fur et à mesure que la prise de conscience se faisait, on voyait apparaître des groupes et organisations. Au cours des années 70, on verra naître, entre autres, des groupes de femmes et de personnes âgées, des garderies, un Centre des femmes...

#### Les femmes

Tous les témoins ont affirmé la place importante des femmes dans les organisations de citoyens. En fait, elles étaient souvent plus nombreuses que les hommes dans les groupes.

En 1971, le journal *Dans l'île* consacre un article à la question des femmes. L'article reflète bien le climat qui prévalait à l'époque à propos du rôle de la femme dans la société.

Depuis plus de quatre siècles, on a toujours associé la Québécoise aux enfants et à la vaisselle, l'enfermant ainsi entre les murs d'un royaume qu'on appelait cuisine. Mais voici que les temps ont changé et que cette conception étroite de la femme pot au feu est révolue. Nombreuses sont maintenant les femmes qui veulent participer aux différentes activités de la société moderne, qui veulent s'affirmer et jouir d'une indépendance égale à celle du sexe fort.

C'est sans aucun doute par son travail à l'extérieur du foyer que la femme conquiert son autonomie et participe plus pleinement

à la vie communautaire. Que ce travail soit d'ordre professionnel ou non, qu'il soit à temps partiel ou même bénévole, il apporte à la femme qui le fait avec intérêt et avec goût, satisfaction et épanouissement. Pour un grand nombre de femmes qu'une tâche ménagère trop lourde ou qu'une éducation plus traditionnelle n'ont pas préparées au travail à l'extérieur du foyer, il n'en demeure pas moins le vaste champ du travail bénévole. C'est souvent dans ce domaine que la femme se sent le plus souvent à son aise et se donne avec le plus de cœur parce qu'elle s'y sent d'autant plus nécessaire et appréciée. En effet, elle regarde d'une manière habituellement plus humaine et certainement plus sensible les problèmes sociaux tels que le logement, la santé, l'éducation, les soins aux vieillards.

Il est intéressant de constater le nombre toujours croissant de femmes qui se joignent aux comités de citoyens et qui y prennent part activement. C'est en grand nombre que les femmes de l'île de Hull se sont groupées autour d'un problème social et qu'elles tentent d'y chercher une solution. On dit souvent, et c'est peut-être à tort, que ces groupements féminins sont moins efficaces, la femme s'attachant trop aux détails et ne voyant pas un problème dans son ensemble. Il est donc heureux que les comités de citoyens aient su éviter cette impasse en groupant hommes et femmes et en rétablissant l'équilibre entre la logique de la raison et la logique du cœur.

Il me semble que la femme tend de plus en plus à participer aux activités qui de tout temps avaient été réservées aux hommes. Elle s'infiltré dans tous les domaines de la société, accepte des responsabilités importantes, prend part aux différents conflits sociaux. Cependant, un trop grand pourcentage de femmes demeurent inactives se contentant toujours du ménage et des enfants. Si nous voulons que notre société soit «juste» et équilibrée, il faut que chaque femme prenne en main ses responsabilités, afin de participer pleinement à la vie communautaire de sa ville et de sa province.<sup>1</sup>

Les femmes travailleront donc à s'organiser en tant que femmes sur des problèmes majeurs quant à l'émancipation et à l'égalité. Non seulement leur faudra-t-il lutter pour faire reconnaître leur oppression spécifique de la part des hommes (préjugés, modèles anciens, etc.), mais aussi se battre contre l'organisation sociale et économique de la société, qui les relègue dans leur cuisine. «Sois belle dans ta cuisine... et tais-toi», titrait l'article dont on vient de parler.

### *Les garderies, l'éducation, etc.*

Il n'est donc pas surprenant que dans la région, comme dans le reste du Québec, une des premières luttes se livra autour des garderies.

Il n'y avait aucun réseau à cette époque. Chaque région devait s'organiser et se battre pour établir un régime plus universel et reconnu par l'État. En fait, la lutte se faisait pour que les femmes des milieux populaires

<sup>1</sup> Ginette Schryburt, *Dans l'île*, Vol. 3, n° 3, pp. 10-11.

et ouvriers aient la possibilité d'avoir des garderies accessibles à leur bourse. Dans d'autres milieux plus aisés, on avait des garderies privées favorisant le retour sur le marché du travail des femmes de ces milieux. Il n'en était pas ainsi dans les milieux populaires et ouvriers, où il était difficile d'arriver à boucler le budget.

De plus, le nombre de familles mono-parentales dont le chef était une femme pénalisait ces foyers. Marginalisées par un statut social non reconnu sinon méprisé, ces femmes n'avaient pas les moyens de se payer des garderies privées, ni donc de retourner au travail, ni de se recycler.

C'est autour de cette problématique des femmes qui relevait majoritairement des femmes, que les luttes se sont engagées. Il leur a fallu trouver des locaux, du financement, se donner des critères de formation pour les éducatrices et les éducateurs, se faire reconnaître par les municipalités, etc. C'est avec beaucoup de courage et de persévérance qu'elles se sont imposées au milieu. Une des premières responsables rappelait, dans une interview, les nombreuses fois où elles ont dû déménager de locaux.

Elle racontait, entre autres, toute la lutte qu'elles ont dû mener au Conseil de ville, alors que Gilles Rocheleau était maire. À cette époque, on construisait un chalet au parc Fontaine. Les parents de la Garderie populaire étaient convaincus de recevoir un accueil favorable de la part du Maire. On le connaissait... donc il serait réceptif à l'idée d'accueillir la garderie dans le chalet du parc. Or, on a dû déchanter. Rocheleau a refusé de les recevoir. Il leur a fallu aller occuper le bureau du Maire pour se faire entendre. Alors, Rocheleau, pour gagner du temps, a prétexté que les citoyens autour du parc devaient être consultés. Les parents relèvent aussitôt le défi et font du porte à porte pour recueillir 1500 signatures. Au retour, le Conseil de ville refuse la pétition, prétendant qu'elle n'avait pas de valeur à leurs yeux parce qu'elle n'avait pas été faite par la Ville!

Il en fut de même à bien d'autres niveaux, jusqu'au plan provincial pour obtenir le plan «Bacon». Le seul autre groupe, à part le R.C.C.H., qui a donné un soutien fut la Caisse Populaire de Hull, qui a payé les installations pour le premier local de garderie.

Autour de cette question sont ensuite nés le Centre d'Animation Familiale (C.A.F.) et les Chantiers éducatifs. Cette dernière organisation a permis à des centaines de parents, surtout des femmes, d'apprendre collectivement leur métier de parents. Il s'agissait, dans chaque chantier, d'étudier le comportement de leurs jeunes enfants avec l'aide de monitrices et de personnes spécialisées en éducation des enfants.

Puis, d'autres problèmes ont demandé des solutions particulières: la santé, la contraception, l'avortement, la violence.



Cette dernière question, maintes fois soulevée par des organismes comme la Clinique juridique ou le Service social, ne trouvait jamais de réponse adéquate. Tout le monde se renvoyait la balle. C'est autour du Centre diocésain et avec l'offre explicite de l'Évêque qu'un groupe a réussi à organiser un autre centre d'hébergement pour femmes violentées, le Centre Mechtilde. Au début, ce sont des communautés religieuses qui ont soutenu financièrement la mise sur pied de ce centre. Presqu'en même temps, un groupe identique organisait la «Maison Unie-vers femmes» à Gatineau.

### **Le Centre des femmes**

Au milieu des années 70, alors qu'on peut profiter des projets PIL, l'Association des femmes diplômées de l'Université d'Ottawa lance l'idée d'établir une «Maison des femmes» à Hull.

Une invitation est donc lancée publiquement auprès de toutes les femmes de la région. La réunion se tient à S.U.C.O., rue Notre-Dame, à Hull: on compte plusieurs participantes.

Parmi elles, il y a trois jeunes femmes, œuvrant déjà en milieu populaire dans les garderies et dans d'autres projets pour femmes. Elles sont bien décidées à faire valoir leurs idées et à emporter le projet. De fait, ce sont elles qui l'obtiennent. Il sera déterminant pour les femmes de la région et aussi pour les groupes populaires. Graduellement, le Centre des femmes, situé alors au 74, rue Notre-Dame, deviendra un foyer d'éducation politique qui influencera plusieurs groupes populaires, jusqu'à ce qu'éclate ce qu'on appellera la crise des M.-L. Mais commençons par le commencement.

Au début des activités du Centre, financé par des projets PIL, par le Secrétariat d'État et par la C.J.C., on veut développer des dossiers concernant spécifiquement les femmes... et il n'est nullement question d'organiser des cours de couture ou de poterie. On met donc sur pied un centre de documentation et de référence sur la question des garderies, de l'avortement, de la contraception. Les femmes peuvent donc s'adresser au Centre des femmes pour de l'information, de la formation et de la référence. Il n'est pas encore question de formation politique.

Autre préoccupation du groupe: connaître la vie des femmes. On s'implique donc dans le quartier et, durant six mois, on fait du porte à porte en lien avec ce qui vient de naître, les comités de quartiers. On prend connaissance de la vie des femmes à la maison. Cela conduit à écrire une pièce de théâtre: «Maman travaille pas, elle a trop d'ouvrage»; le 8 mars 1975, 300 femmes assistent à cette création collective.

Les dirigeantes veulent être présentes partout. C'est ainsi qu'elles soutiendront, avec d'autres groupes populaires, la grève des femmes à l'indus-

trie «Aliments Outaouais», dans le parc industriel de Hull. La F.T.Q. n'appréciera pas tellement ce type de soutien, qui lui apparaît de l'ingérence. En fait, on commence à agir avec une analyse politique bien précise. On est solidaire des femmes, mais pas n'importe comment. Cette action aura du succès auprès du Centre, puisque quelques femmes de ce syndicat participeront par la suite à d'autres activités du Centre des femmes.

Le Centre n'aura pas le même succès lors d'une grève des employés de E. B. Eddy. Il contribuera à organiser les femmes grévistes autour du projet de cantine durant la grève, mais ça n'ira pas plus loin.

À travers tous ces contacts, le petit groupe des militantes apprend à analyser la situation. On découvre, dans le concret des situations de vie des femmes, l'oppression dont elles sont l'objet et particulièrement l'oppression de la classe ouvrière. Alimentée par des militants marxistes, elles en arriveront à tout juger et analyser à travers la grille de luttes de classes telle que proposée par le groupe politique de la «Ligue Communiste du Canada» (cette «Ligue» se transformera en «Parti Ouvrier Canadien» quelques années plus tard).

Ces militantes, devenues de plus en plus engagées et compétentes au plan de l'analyse politique, saborderont le Centre des femmes pour aller s'«infiltrer» dans d'autres groupes populaires et y faire le «recrutement de l'avant-garde» (entendons l'«avant-garde éclairée» qui fera la révolution et qui entraînera à sa suite l'adhésion des masses populaires).

Par la suite, selon le témoignage de l'une d'entre elles, il y aura un grand vide quant aux questions spécifiques aux femmes. Il faudra attendre au début des années 80 pour voir émerger des groupes autonomes qui reprendront les dossiers concernant la vie des femmes.

### **Le Troisième âge**

«Un club de l'âge d'or différent des autres», titrait le journal *Le Droit* en septembre 1974. En effet, dès le départ de ses activités, le Comité du 3<sup>e</sup> âge avait une préoccupation sociale qui le différencialait d'autres groupes similaires davantage axés sur les loisirs et les voyages.

L'enquête-participation avait révélé l'ampleur de l'isolement, de la pauvreté et de l'exploitation de cette catégorie sociale du milieu urbain de l'Outaouais.

Le groupe a démarré lentement en essayant de briser la peur et l'isolement. Bien entendu, on utilisera le loisir comme moyen d'atteindre les personnes âgées.

Notre premier but, c'est la revalorisation des personnes âgées. On se sert surtout des loisirs pour y arriver, mais on ne veut pas en rester là. On veut aussi être un groupe s'occupant des foyers pour

qu'ils soient un lieu humain pour les personnes âgées. On veut être un groupe de pression s'attaquant aux problèmes vécus par les personnes âgées.<sup>1</sup>

Dès 1971, le Comité s'était fait le défenseur des personnes âgées vivant dans des maisons privées qui se révélaient être souvent des foyers d'exploitation éhontée. On a mené une double action.

D'abord, dénoncer et aller jusqu'en Cour de justice pour faire fermer et condamner certains établissements.

Ainsi, le 3 décembre 1971, le Comité du 3<sup>e</sup> âge publie un communiqué révélant une situation anormale au foyer Saint-François de Pointe-Gatineau. «Le foyer est privé de téléphone depuis le 11 novembre.» Le Comité alors questionne publiquement les autorités: le foyer est-il en loi? que fait la Ville et la police? Bien entendu, grâce à cette intervention publique, les autorités interviendront.

Situation encore plus grave au foyer Saint-Jacques à Hull. La tenancière sera condamnée à l'amende par le juge Frenette, de la Cour provinciale, pour avoir exploité illégalement un établissement. Cette tenancière ne fournissait à ses pensionnaires ni soins ni services, témoignait un porte-parole du M.A.S. en juillet 1973.

Ensuite, le Comité a mené une action pour faire clarifier le statut et les règlements concernant les foyers privés d'hébergement pour les personnes âgées. Le Ministère a dû intervenir et réglementer l'existence de tels foyers.

<sup>1</sup> Comité 3<sup>e</sup> âge, *Session d'évaluation*, 6-7 juin 1973.

---

## *Le rideau tombe: l'éducation populaire et ses acquis*

Que peut-on dégager de ce premier tour d'horizon, où l'enquête-participation a été comme un moteur permettant aux nouveaux acteurs sociaux d'intervenir sur la scène sociale?

Leur entrée a-t-elle favorisé une remise en question de l'organisation sociale alors bien installée et bien contrôlée? Qu'est-ce qui a favorisé l'intervention des acteurs? Sur quoi pourront-ils s'appuyer pour poursuivre leur intervention ultérieure et aller plus loin dans les remises en question qui paraissent indispensables pour les intérêts de l'ensemble de la population? Auront-ils toute l'expertise nécessaire pour affronter les événements nouveaux qui viendront bouleverser la vie des citoyens-nes?

Il est important de se rappeler qu'au départ de l'intervention sociale, il y avait une volonté très claire, chez les nouveaux acteurs, d'établir un mouvement qui serait irréversible. Caroline Andrew avait saisi cette stratégie dans son évaluation de l'A.G.I.H. en 1973:

La troisième stratégie est le changement social et politique. Ce changement implique plus que l'amélioration des conditions, il implique aussi une ré-organisation fondamentale des rapports de force et de pouvoir dans la société. Il implique un changement dans les individus mais aussi des changements dans les structures de la société. Ce changement est social mais il est également politique, dans le sens que les structures politiques seront amenées à changer.

Cet objectif du changement social s'est exprimé assez fréquemment à l'intérieur de l'AGIH, surtout en termes très globaux (changer le capitalisme). Il est mentionné plus chez les responsables de comités et chez les animateurs que chez les membres. Il y a eu une évolution en ce qui touche cette stratégie du changement social et politique. Au début de l'AGIH on parlait très peu dans ces termes là. Ceci a graduellement changé et pendant 1972 il y a eu énormément de débats à l'intérieur de l'AGIH au sujet du changement global. Depuis ce temps, il y a un mouvement de recul de ce débat. Il faut souligner que cette évolution est au niveau de l'expression ou de la verbalisation de la stratégie et n'indique pas nécessairement la place réelle de la stratégie dans les activités de l'AGIH. Plusieurs répondants ont souligné que le mouvement de recul se faisait parce que le débat était trop intellectuel et trop coupé de la pratique et non pas parce que le changement social et politique était considéré moins désirable.



Cette stratégie du changement social existe à l'AGIH plus que seulement dans des expressions verbales. Il existe des exemples d'un mouvement vers un changement social et politique ou des actions clairement entreprises dans cette optique. Évidemment, cette stratégie est plus difficile à juger concrètement que les autres car elle réfère directement au but final. Mais le travail entrepris dans le cadre du comité du plan directeur nous semble entrer dans cette stratégie là. Également, l'éducation populaire par le moyen du voyage au Honduras est inspirée par un mouvement pour un changement social et politique.

Un autre exemple, à un niveau bien différent est le désir du Comité du Troisième-Âge d'obtenir des cours de peinture et une table de billards. L'idée derrière ces choix et la possibilité qu'ils offrent de sortir des cadres établis de la société nous semblent refléter un esprit de changement social.

Nous incluons ce dernier exemple pour indiquer que cette stratégie peut jouer à des niveaux différents et n'est pas nécessairement globale et totale. Nous ne voulons pas indiquer non plus que cette stratégie est la plus importante à l'intérieur de l'AGIH mais plutôt qu'elle existe, à des degrés et niveaux différents.<sup>1</sup>

Il faut ici souligner que la conjoncture sociale, économique et politique favorisait l'émergence d'un tel mouvement. Au sortir de la Révolution tranquille, il fallait passer à une action qui dépasserait et compléterait l'action traditionnelle du mouvement ouvrier. Marcel Pepin, de la C.S.N., parlait d'un «deuxième Front», préoccupé de la vie de quartier et de tout ce qui s'y raccroche. On rêvait d'un mouvement populaire regroupant, et créant aussi, des acteurs autres que les syndicats. Il s'agissait de nouveaux groupes qui remettraient en question la structure urbaine telle qu'elle s'était développée jusqu'alors, c'est-à-dire dominée dans les faits et le discours par des élites locales rattachées à l'un ou l'autre parti politique traditionnel. Ce mouvement, on le voulait également politique, au sens large du terme.

Aussi un mouvement populaire collé à la base. Cette dernière caractéristique avait une signification bien précise. «Collé à la base» signifiait un mouvement qui éduque et qui conscientise à partir des réalités quotidiennes, du vécu de tous les jours. On voulait dire: un mouvement populaire qui ne fait pas qu'«idéologiser» ses membres.

Donc, dès le départ, la préoccupation pour l'éducation populaire était présente et a teinté l'ensemble des activités de l'A.G.I.H./R.C.C.H. et de ses comités affiliés. Cette notion, qui s'est développée par la pratique et la réflexion, était aussi importante que la notion d'action politique telle que prônée par les éléments de gauche. Les «impatiens gauchistes» traitaient cette notion de trop humaniste. C'est qu'elle donnait beaucoup de place aux personnes. Elle découlait du type d'animation sociale à laquelle on se référait.

<sup>1</sup> Caroline Andrew, *L'A.G.I.H., Projet d'évaluation*, 1973, pp. 54-55.

J'avais une conception de l'animation sociale qui donne la parole et la capacité d'agir. C'est plus formateur à long terme qu'une animation de type plus programmatique de haut en bas.<sup>2</sup>

L'A.G.I.H./R.C.C.H. apprendra donc à développer une double réflexion et une double stratégie, à cause des deux pôles que l'organisation devait garder en main: l'action éducative et l'action politique. Toutes deux comportaient, d'une part, une vision à long terme et, d'autre part, des stratégies et des tactiques différentes. L'A.G.I.H./R.C.C.H. découvrirait rapidement que l'adversaire/ennemi est toujours actif pour promouvoir et défendre ses intérêts, comme aussi pour récupérer ce qui fait son affaire dans cette contestation qui se manifeste.

On a donc développé, au cours de l'action, la notion d'éducation populaire et on a précisé l'action politique à partir des événements auxquels les groupes ont été confrontés. Nous reverrons, en deuxième acte, des précisions sur l'évolution de l'action politique. Pour le moment, nous nous attardons à dégager à quelle notion de l'éducation populaire on est arrivés et sur quels acquis on peut s'appuyer pour demeurer «collés» à la base.

C'est par une recherche liée à la pratique qu'on a pu arriver à formuler une définition claire et précise de l'éducation populaire.

L'éducation populaire autonome, c'est:

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

Cette éducation populaire vise six (6) objectifs:

1. l'éducation populaire autonome doit développer une pédagogie de l'auto-détermination collective;
2. l'éducation populaire autonome favorise une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société;
3. l'éducation populaire autonome développe des capacités d'analyse critique, de choix d'action et d'évaluation;
4. l'éducation populaire autonome suscite une prise en charge collective de son milieu;
5. l'éducation populaire autonome est partie intégrante d'une action collective de transformation du milieu;

<sup>2</sup> Interview de Réjean Mathieu.

6. L'éducation populaire autonome vise principalement les citoyens et les milieux qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail.<sup>3</sup>

Quels ont donc été les «moyens» utilisés pour atteindre ces objectifs? Qu'est-ce qui a réussi? Il ne s'agit pas seulement de savoir si ça se continue aujourd'hui, mais surtout de comprendre si les objectifs ont été atteints. Un témoin a insisté sur une certaine conception qu'on peut se faire de l'évolution des objectifs.

Ce n'est pas possible d'atteindre les objectifs à 100%. Il faut sortir de cette conception idéaliste maximale de l'animation. Tu as un objectif et tu essaies d'y arriver et tant que tu n'y es pas arrivé... tu as manqué ton coup. Ça c'est une conception d'efficacité nord-américaine qui correspond à une efficacité qu'on vise dans l'ensemble des entreprises et des institutions de l'État. Ça se rapproche de la rentabilité.<sup>4</sup>

Dans ce qui nous préoccupe, il s'agit de savoir si les gens ont compris des choses et s'ils se sont donné l'organisation nécessaire... L'ensemble des interventions permettra de découvrir comment s'organiser sur ses propres bases, comment réagir aux situations découvertes et analysées comme étant contraires à leurs intérêts, comment lutter et se donner des stratégies pour contrer l'action et les stratégies des élites locales.

De ce point de vue, les principaux acquis apparaissent être les suivants:

### *Importance de la concertation*

Tout le monde ordinaire pouvait répéter le proverbe que l'union fait la force. Mais, ce que le monde ordinaire avait de la difficulté à comprendre, c'était qu'eux aussi pouvaient devenir forts en s'organisant. C'est en voulant faire des projets pour eux, selon leurs idées et intérêts, qu'ils ont découvert l'importance de la concertation, de l'organisation, de la planification et de la stratégie. Jacques Beaucauge, l'animateur social des débuts de l'A.G.I.H., insistait sur l'importance de la stratégie. «Le pouvoir ne se demande pas, il se prend.» C'est là une des premières découvertes du Comité de santé. S'il remet son pouvoir uniquement entre les mains des médecins, le projet ne se réalisera pas. Si on n'a pas l'appui des autres groupes, on sera écrasé.

Tous les comités découvriront l'importance de l'union et de la solidarité. C'est pourquoi on apprendra à se réunir souvent, à évaluer l'action, à

<sup>3</sup> O.V.E.P., *Rencontre sur nos pratiques en éducation populaire autonome*, nov. 82, p. 35.

<sup>4</sup> Interview de Réjean Mathieu

planifier de nouveau, à se concerter avec d'autres, afin de réussir et de gagner. Les comités naissants se donneront donc une structure de concertation, de planification et de stratégies qui sera leur force: l'A.G.I.H./R.C.C.H. Il y aura une structure d'autorité pour prendre les décisions.

Mais cette structure d'autorité s'entourera de deux comités importants à titre de consultation et de concertation: le comité d'information et le comité de stratégie. Ce dernier ne décidait rien; il analysait, évaluait et faisait les recommandations nécessaires à l'exécutif et au bureau de direction. L'ensemble des activités des comités et de l'A.G.I.H. se donnait l'expertise nécessaire pour que la concertation ne soit pas un vœu pieux, mais un outil de conquête et de progrès dans l'organisation sociale. La concertation a eu de l'importance pour s'assurer des gains majeurs dans les domaines de la santé, de l'école et du financement de l'éducation populaire.

### *Actions de masse et pour les masses*

L'action de masse a été largement utilisée afin de rejoindre une plus large portion de la population.

Précisons qu'«action de masse» a deux significations, toutes deux liées et présentes dans les objectifs des comités de citoyens-nés et de l'A.G.I.H./R.C.C.H. D'abord, il est clair que les intervenants ne visaient pas à rejoindre seulement une élite. C'est l'ensemble de la population qui était visée. Ensuite, au plan des activités, ces derniers visaient toujours des rassemblements, des actions regroupant le plus de personnes possible et pas seulement les membres des comités et leurs leaders. Tous les cours et sessions étaient ouverts et présentés à la population. Ce fut, par exemple, un des objectifs des fêtes populaires et des soupers et soirées récréatives.

Pour certains-nés, ça faisait «quétaine» et ça ne préparait pas la révolution qu'ils-elles rêvaient imminente; mais ces actions ont eu l'avantage de mieux faire connaître cette réalité nouvelle qu'étaient les groupes populaires et les comités de citoyens. Les groupes avaient avantage à se faire voir et à se présenter comme les autres. Cela était d'autant plus vrai que les politiciens ne se gênaient pas pour souligner les aspects négatifs de leurs revendications et les présenter comme des gens insatisfaits et ne faisant pas confiance aux autorités élues. Et ceci sans parler de la classique chasse aux sorcières: communistes, agitateurs, fomenteurs de troubles, etc.

### *Repérage des leaders du milieu*

Autant à l'occasion du porte à porte que lors des multiples réunions ou à partir du travail de rue, l'attention aux leaders du milieu est demeurée une stratégie de base des animateurs. Soucieux de la promotion collective, ces derniers recherchaient toujours les leaders du milieu comme éléments mobilisateurs.



Comme méthode que j'employais comme animateur il y a une première qui était de compter sur le leadership d'individus membres du groupe. Surtout les leaders d'opinion, ceux qui ont une certaine crédibilité auprès des autres et qui ont de l'allure aussi. Mais ne compter que sur ça comporte des faiblesses. C'est que tu ne transformes pas les rapports sociaux si tu laisses aller ça tel quel. Tu risques de créer une nouvelle élite locale, pas meilleure que l'autre. À l'A.G.I.H. et au R.C.C.H., on a vécu avec cette contradiction.<sup>1</sup>

### Se donner une formation continue

Afin de faire obstacle à cette contradiction de reproduire une élite locale du même modèle que l'élite bourgeoise, l'A.G.I.H./R.C.C.H. a eu une préoccupation de se donner une formation continue.

Cette formation avait deux volets. D'abord, la révision et l'évaluation de l'action en fonction des objectifs visés; c'était une stratégie vitale pour l'A.G.I.H./R.C.C.H. Ensuite, à tous les niveaux de structures et d'organisation, une formation connexe ou complémentaire selon les besoins ressentis à l'occasion des luttes spécifiques.

L'Association des jeunes travailleurs témoigne de cette approche dans son rapport:

Réfléchir personnellement avec les gars les plus embarqués dans l'action. Faire réfléchir en groupe sur les valeurs vécues dans l'action et dans la solidarité avec les autres et comment l'homme nouveau naît.

Permettre à différents gars d'animer les réunions. Suivre les sessions de formation de la JOC...

S'unir à la réflexion des responsables des comités de citoyens. Utiliser le journal *Dans l'île* et le canal 3 pour permettre aux J.T. de s'exprimer.<sup>2</sup>

Dans son évaluation de 1973, Caroline Andrew relie cette question de formation à la stratégie de la revalorisation des individus? Cet aspect était très important au début de l'A.G.I.H. Mais Caroline Andrew relie trop cette formation uniquement aux leaders. En fait, elle dépassait les leaders et visait tout le milieu dans son ensemble. C'est tout le monde qui devait se former, même si les animateurs accordaient de l'attention aux leaders naturels. Toutes les sessions de formation s'adressaient à tous les membres des comités et aussi à la population en général. Par exemple, les sessions «Citoyens face au pouvoir» s'adressaient à tout le monde et non à une élite en particulier.

<sup>1</sup> Interview de Réjean Mathieu

<sup>2</sup> Denis Desjardins, rapport A.J.T.O.

<sup>3</sup> Caroline Andrew, *Évaluation A.G.I.H.*, 1973, p. 49.

### Des solutions alternatives, sans attendre l'intervention de l'État ou du capitalisme

En prenant confiance en eux (revalorisation), les gens ont pris conscience de l'espèce de cul-de-sac dans lequel ils-elles s'étaient embarqués-es en devenant trop dépendants de l'élite locale, commerciale ou politique.

On n'avait pas tellement à attendre d'elle, surtout quand on réalisait le fossé qui séparait les intérêts de chacun. On a donc cherché à s'organiser sur ses propres bases pour trouver des solutions tant aux problèmes sociaux qu'économiques.

Le Comité de santé, avec son dispensaire, a été le premier à s'organiser. Il a été suivi par le Comité des assistés sociaux, avec son comptoir alimentaire.

On a aussi initié une ère de développement de coopératives de toutes sortes. Toutes n'ont pas réussi, loin de là. Mais elles ont été l'occasion d'une réflexion en profondeur sur la nature du système économique et politique dans lequel chacun vivait. On a connu une coopérative de menuiserie, de mécanique automobile et aussi un restaurant coopératif. Il faut également mentionner la coopérative de télévision CFVO et, surtout, celles qui ont réussi: les coopératives de logements. En mai 1985, le réseau de l'Outaouais urbain compte 18 coopératives, avec 808 unités de logements. À ce chiffre, il faut ajouter 4 organismes sans but lucratif, qui regroupent 546 logements. Bien que ces chiffres soient impressionnants, il ne faut pas oublier que la période des expropriations, démolitions et feux a fait perdre à Hull plus de 1500 logements.<sup>1</sup>

Au plan social, un problème vécu amenait tout de suite la recherche d'une solution. Ainsi sont nés les garderies, les centres de dépannage, les centres pour femmes, l'atelier de fabrication de jouets éducatifs, l'atelier de réparations au service des coopératives de logements.

### L'audace publique de son opinion et de la contestation

Il a fallu aller jusqu'au bout de ses options et de ses opinions et accepter la contestation comme un moyen de se faire entendre. Se faire étiqueter «contestataire» a été peut-être la démarche la plus difficile à accepter. Il fallait, au niveau des revendications, non seulement se faire entendre, mais accepter de changer de camp et de perdre des amis.

Lors des premières réunions autour des expropriations, il était normal d'entendre dire: «Il faut en parler au maire, à l'échevin, mais il ne faut pas

<sup>1</sup> *De bonnes adresses à Hull, Gatineau, Aylmer*, bottin produit par le Groupe d'action en matière d'habitation et la clinique juridique de Hull inc., mai 1985.

leur faire de la peine... ils sont tellement dévoués!» Graduellement, les citoyens-nes ont dû accepter l'utilisation de moyens qui risquaient de faire «peur» au monde. Parmi ces moyens, il y avait les manifestations. Dans la région, la première démonstration publique, du moins à cette époque, a eu lieu en août 1969: il s'agissait, pour les locataires expropriés de l'aire provinciale, d'obtenir des réponses concrètes à leurs questions. Les propriétaires du même secteur, eux aussi regroupés en comités de citoyens, nous avaient signifié qu'ils ne participeraient pas à la marche, parce qu'on les avait menacés de réduire le montant qu'ils étaient en train de négocier pour leurs maisons. Quatre cents personnes, dont beaucoup d'enfants, puisque c'était une activité familiale, ont défilé dans le quartier pour aboutir à l'Hôtel de Ville et y rencontrer le Conseil municipal et les représentants du Gouvernement du Québec. Ils ont eu gain de cause.

Par la suite, les marches et manifestations sont devenues des moyens populaires souvent utilisés. On peut également mentionner le «sit-in» au Centre de Main d'œuvre du Canada, qui a permis de débloquer les «obstacles» politiques posés par le député fédéral de Hull.

Le journal *Le Droit* a été largement utilisé pour y faire paraître des opinions et revendications des comités de citoyens sous forme de lettres ouvertes. En huit mois, vingt-cinq lettres de lecteurs, touchant autant de sujets, ont été publiées.

Pour sa part, le journal *Dans l'Île* prendra position et exprimera un large consensus des membres des comités de citoyens-nes. Par exemple, on publiera, en octobre 70, un petit numéro spécial autour de la mort de Pierre Laporte, où on élargira le débat en se demandant...

... si notre indignation d'aujourd'hui se porte sur toutes les injustices... en citant le journaliste Peter C. Newman: «La démocratie est une vaine espérance quand règne le désordre. Mais, au bout du compte, la seule façon de se prémunir contre la violence, c'est d'instaurer la justice.»

Un mois après la Crise d'octobre, on publiera un long communiqué de la J.O.C.: «Être la révolution ou faire la révolution». Nous l'offrons à votre réflexion:

... La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) a depuis longtemps (avant le F.L.Q.) engagé ses forces dans un combat de libération du monde ouvrier.

Et plusieurs, à la base, ont reconnu comme une manifestation de leur impatience et de leur colère les premiers gestes posés par le F.L.Q.

<sup>1</sup> Dans *l'Île*, n° spécial, oct. 1970.

Mais la suite des événements, coïncidant avec ceux du Brésil, nous ont amenés à réfléchir profondément devant la violence, la conception de l'homme, le sens de la liberté et de la libération du monde ouvrier.

Ces événements sont une incidence dans la poursuite de cette libération. Nous ne les voyons pas comme une invitation à un ralliement, ni comme une tentative tout à fait étrangère et sans rapport avec notre combat.

Notre position n'en est donc pas une de «pour» ou «contre», elle est une position «dans» un processus de libération beaucoup plus large que quelques item à revendiquer, à négocier, beaucoup plus profonde qu'un jugement sur la «moralité» ou l'acceptation de quelques actes isolés, si graves soient-ils.

Car pour nous, il n'y a pas que le Québec, il y a aussi le Brésil, Cuba, la Corée et 102 autres pays où des gars et des filles au travail veulent «être la révolution».

Et pour nous, «faire la révolution» sur la place publique n'a aucun sens, ni aucun intérêt, si nous ne commençons pas à «être la révolution» dans un département d'usine avec et par d'autres jeunes travailleurs.

Nous reconnaissons et évaluons depuis longtemps l'oppression qui a été désignée dans le manifeste qui se dit être signé par un groupement de travailleurs québécois. Nous savons que cette oppression dont chaque individu aurait intérêt à se libérer, très peu en sont conscients et encore moins l'ont vraiment «repérés».

Nous luttons pour qu'en des «changements rapides et profonds» disparaisse une puissance qui écrase depuis la dernière usine de chemises installée à St-X jusqu'à l'emprisonnement des militants de Rio, en passant par les félicitations de la Grèce au gouvernement canadien.

Notre conscience cependant, si elle est devenue impatience et colère, n'est pas devenue violence et ne tuera pas.

Nous croyons en l'absolue dignité de l'homme, fils de Dieu. Et nous ne reconnaissons à personne le droit d'exécuter un homme: ni à Caouette, ni au gouvernement d'exécuter un F.L.Q., ni à un F.L.Q. d'exécuter un homme politique. N'avons-nous pas été d'accord pour abolir la peine de mort.

«En rançon pour l'humanité» on donne «sa vie», sa propre vie, on ne demande, ni ne prend celle d'un autre.

Quelles solidarités le terrorisme a-t-il voulu établir? Avec tous ceux au-dessus desquels et sans lesquels le F.L.Q. a tenté sa petite guerre, nous ne le savons pas.

Il n'a pas été dans les objectifs du F.L.Q. de respecter la liberté de l'homme. Si tel avait été le cas, les moyens auraient été en accord avec les objectifs visés.

Nous ne savons que faire d'objectifs visant à créer par la peur des «effets» et des «retombées» porteuses de «révolution».











Et l'on continue de plus belle à démolir.

(Photo: AGH/RCH)



On ne se reconnaît plus.

(Photo: AGH/RCH)



Un refuge, durant cette période, la Maison du quartier.

(Photo: AGH/RCH)



Assemblée à l'école Reboul pour rencontrer le ministre Claude Castonguay en 1971. (Photo: Dued-Kates)



«Sauvons cette maison — sauvons notre ville!» (Photo: AGH/RCH)



La rue Maisonneuve est éventrée!



(Photo: AGHRCCH)

Les citoyens(nes) organisent leurs manifestations — 1969 et 1971.



Pancarte du comité Logement-Va-Pu!  
(Photo: J.-J. Poirier)



Marche des locataires de l'aire provinciale en 1969.

(Photo: AGHRCCH)



Appui aux travailleurs de Hoffman Concrete.

(Photo: AGHRCCH)





Panneau-réclame pour convoquer les citoyens et réorganiser les quartiers.

(Photo: AGH/RCCI)



Rencontre avec le Conseil municipal.

(Photo: AGH/RCCI)



La solidarité s'organise.

(Photo: AGH/RCCI)



Assemblée générale: pièce de théâtre illustrant la spéculation foncière.

(Photo: AGH/RCCI)



Banderole qui en dit long.

(Photo: AGH/RCCI)



Et les démolitions continuent pour être suivies par la construction des tours fédérales.

(Photo: AGH/RCCI)



← Grande période de désolation.  
— (Photo: AGH/CCDI)

Les maisons de la rue Laramée sont rasées.  
▼ (Photo: AGH/CCDI)



Mais les citoyen(ne)s continuent d'exprimer leur mécontentement.

(Photo: AGH/CCDI)



## Acte 2

# Les événements, provocateurs à l'action et à l'organisation



---

*Le rideau se lève:*

## *L'entrée des «bulldozers» et la contre-attaque des citoyens*

Dans ce que nous appelons le premier acte de ce drame, la plupart des éléments se sont mis en place pour faire saisir que tout l'espace social et politique est occupé par des acteurs différents. Différents, pourquoi? parce que les uns sont en situation de pouvoir et que les autres restent en situation de dépendance.

On a vu que l'A.G.I.H./R.C.C.H. et ses intervenants ont commencé à bouleverser le milieu par leur remise en question de l'organisation sociale. On a vu que c'était la stratégie première de l'organisation des citoyens. Cette stratégie, fort valable, avait l'inconvénient de compter sur le temps et sur une éducation à long terme pour arriver à ces objectifs.<sup>1</sup>

Voilà que maintenant les événements vont se précipiter, particulièrement dans le milieu hullois et ainsi littéralement provoquer l'A.G.I.H./R.C.C.H. et ses intervenants à changer de stratégie. Les maîtres d'œuvres de cette attaque, les gouvernements fédéral, provincial et municipal, vont en effet décider de changer la face géo-politique du milieu en intervenant par l'expropriation, afin de réaliser certains plans d'aménagement du territoire et de rénovation urbaine.

Ainsi, les bulldozers feront leur entrée dans Hull de la même façon que des chars de guerre décident d'entrer dans une ville assiégée. Ils sèmeront la dévastation, avec la destruction de 1500 habitations, et provoqueront l'exode de plus de 5000 citoyens-nes. Ces personnes se sentiront désarmées et désespérées devant cette guerre qui leur est déclarée. On verra alors l'A.G.I.H./R.C.C.H. se tourner vers des actions défensives. Ces actions prendront donc désormais beaucoup de place dans les préoccupations et l'organisation.

En mai 1969, c'est le gouvernement fédéral qui exproprie, suivi par le gouvernement provincial. Quant à la ville de Hull, elle n'a pas le choix d'éviter la question et elle va se lancer dans une rénovation urbaine «sauvage», dont le principe premier est de détruire le quartier pour mieux le reconstruire.

---

<sup>1</sup> Il n'a jamais été question d'utiliser les armes. J'avais répondu publiquement à cette question un peu avant que ne se déclenche la Crise d'octobre 1970.

D'autres événements comme les incendies de l'Hôtel de Ville de Hull et de l'église Notre-Dame viendront à leur tour dramatiser et inquiéter les citoyens-nes.

Puis la C.C.N., autre palier de gouvernement, montrera ses couleurs et s'efforcera de convaincre la population que l'usine E. B. Eddy devrait être relocalisée pour faire place à un musée.<sup>2</sup>

«Qui donc planifie en secret l'avenir de la région? Avons-nous quelque chose à dire? Notre patrimoine ne nous appartient-il pas? Il faut se défendre et s'organiser. Mais avec quels moyens? Avec quelles stratégies? Pour faire quoi? Pour vivre comment?»

Voilà autant de questions que tout le monde ordinaire se posait. Les élites locales, commerciales et politiques, affirmaient avec force moyens que c'était le prix à payer pour le progrès. Ce à quoi les citoyens-nes et leurs organisations répondaient: le progrès oui, mais pour qui?

On notera dans l'observation du portrait de cette époque que la création d'organismes comme le C.R.D.O. (successeur du Conseil économique) et le C.D.S.O. n'en étaient qu'à leurs débuts d'organisation et d'implantation. C'est pourquoi on verra que l'A.G.I.H./R.C.C.H. s'est trouvé à jouer un rôle d'opposition qu'aucun autre groupe avec des racines dans le milieu ne pouvait jouer. En effet, la plupart des organismes à caractères sociaux ou économiques étaient de fait contrôlés par le «centre nerveux». Ce nouveau rôle d'opposition officielle, l'A.G.I.H./R.C.C.H. apprendra à le jouer en répondant aux provocations et en s'organisant autour des événements.

Voyons comment ça va se passer!

---

<sup>2</sup> À cet effet, la vieille section de l'usine sera expropriée pour un montant évalué entre vingt-quatre et vingt-sept millions de dollars. Et le Musée canadien de la civilisation actuellement en construction, devrait être inauguré en 1989.

## Témoignage

*«Ils ne travaillaient pas pour le monde ordinaire»*

Une des conséquences de l'action sociale a été la perte de crédibilité des élites locales, de gars comme Oswald Parent. Les gens ont pris conscience que, cette élite-là, qui avait l'air d'être bien en place pour pas mal de temps, n'avait pas de bon sens: ils ne travaillaient pas pour le monde ordinaire.

*Raymond Levac*

## Scène 5:

*Hull, ville soumise à des maîtres extérieurs...  
ou l'urbanisme laissé aux autres*

Où l'on découvre que:

- les citoyens-nes se font exproprier du jour au lendemain
- les propriétaires et locataires s'organisent en comités de défense
- Oswald Parent, nouveau ministre, «découvre» sur son bureau des chèques «oubliés» là depuis six mois
- les expropriations provoquent dans l'Outaouais une pénurie de logements non encore résorbée
- certaines «sangsues» en profitent pour s'enrichir, grâce à la spéculation immobilière
- le zonage et la rénovation urbaine obéissent aux pressions du jour et... se cherchent un plan directeur (secret?)
- deux citoyennes écrivent des poèmes sur leur ville en ruine
- des solutions de rechange proposées par les citoyens-nes se heurtent à des intérêts multiples
- au Parc Fontaine, les citoyens-nes réussissent à faire passer leur plan d'aménagement

Tout va bien à Hull jusqu'à la fin des années 60. Il s'agit d'une ville ouvrière, majoritairement francophone. Hull est, à cette époque, la ville du Québec où il y a le plus haut taux de petits propriétaires habitant leurs propres maisons.

La ville voisine, Ottawa, est plus riche. On y trouve tous les édifices fédéraux, où d'ailleurs une partie de la population de Hull, soit les plus jeunes et les nouveaux arrivants, vont travailler chaque jour. Pour faire plaisir à Hull, le fédéral, malgré certaines promesses électorales, n'avait construit qu'un seul édifice du côté québécois, soit l'Imprimerie nationale.

Mais il avait fait d'autres cadeaux au Québec et à Hull: une ceinture verte, le parc de la Gatineau, fierté de la C.C.N. (chargé depuis le plan Greber des années 50 d'aménager le territoire de la Capitale nationale). Cette C.C.N. était dotée non seulement de moyens financiers, mais aussi



de pouvoirs d'expropriations dont elle s'était servi au début des années 50: pour exproprier du territoire non construit pour le parc de la Gatineau, mais aussi des maisons, des usines et un hôpital, afin d'aménager les rives de l'Outaouais québécois face aux rives de l'Outaouais ontarien.

Tout est donc bien calmé à la fin de ces années 60. Mais attention, l'orage gronde. Le fédéral est aux portes.

Dans le passé, Hull avait une base économique autonome axée dans une large mesure sur le bois et le papier. Pour toutes sortes de raisons, y compris l'intervention fédérale relativement au moulin de la compagnie Eddy, cette base s'est dépréciée depuis un certain nombre d'années. En contrepartie, le fonctionnarisme y a pris beaucoup d'ampleur. Sur le plan des services commerciaux et professionnels, Hull continue de demeurer en bonne partie dépendant d'Ottawa. Enfin, autre service caractéristique qui doit être souligné, le gouvernement fédéral est devenu au cours des dernières années le plus grand propriétaire terrien de la région: en 1972, il possédait 67 pour cent des terrains publics sur le territoire de la Communauté régionale de l'Outaouais et dans la seule ville de Hull, il possédait 2,000 acres comparativement à seulement 45 pour le Québec.

Le déclin de la base économique de Hull et de sa région immédiate et la présence sous diverses formes du gouvernement fédéral ont de fait eu un impact tel que l'on peut avec raison craindre que ce centre urbain devienne de moins en moins intégré au Québec.<sup>1</sup>

C'est donc dans ce cadre-là, comme un coup de tonnerre, que l'on annonce une rénovation urbaine: une implantation massive d'édifices fédéraux à Hull et par voie de conséquence l'arrivée des bulldozers pour détruire.

### Les expropriations

Dès les débuts des activités de l'A.G.I.H./R.C.C.H., en 1968, on a entendu parler de l'existence d'un vague plan de la ville de Hull pour procéder à une «rénovation urbaine». On a alors mis sur pied un comité de travail qui s'est transformé rapidement en comité de citoyens, celui de l'aire 1. C'était dans la logique du plan. En effet, c'est dans le quartier de l'île de Hull (qu'on appelait le vieux Hull) que devait se faire la rénovation urbaine. On avait planifié cette rénovation en déterminant six aires devant être rénovées. On devait commencer par l'aire 1. Les citoyens-nes concernés-es se sont donc mis à la tâche d'obtenir l'information dont elles-ils avaient besoin. C'était à la fin de 1968.

<sup>1</sup> Jean Cimon, *Le dossier outaouais*, Éd. du Pélican, 1979.

## Pour la mémoire collective

### Ottawa - Québec - Hull: \$500 millions «Plan à frais partagés pour le réaménagement de l'île de Hull»

- La presque totalité de l'île de Hull serait rasée;
- Un investissement de \$500 millions à frais partagés entre les gouvernements fédéral, du Québec et la ville de Hull;
- Près de 2,000 personnes déplacées;
- Un projet réalisable en 10 ou 15 ans;
- La construction d'un nouveau pont sur l'Outaouais;
- Nouveau réseau routier dans Hull.

Telles seraient les grandes lignes d'un projet d'investissements dans Hull que les fonctionnaires de la Commission de la capitale nationale soumettraient le 15 avril au Cabinet fédéral pour étude.

Selon les renseignements que LE DROIT a pu recueillir, le Gouvernement fédéral pourrait investir \$300 millions dans l'île de Hull, le Gouvernement du Québec serait invité à y contribuer à \$150 millions et la ville de Hull \$50 millions.

Le projet qui sera soumis au Cabinet, le 15 avril, proposerait en fait le balayage presque complet de l'île de Hull formée par le ruisseau de la Brasserie et la rivière Outaouais, et son réaménagement. Une fois nettoyé, ce secteur serait divisé en quadrilatères par des rues larges, pouvant desservir une bonne concentration de population. On y construirait naturellement des édifices fédéraux (de nouveaux, paraît-il)...

(...) Mais le gros point d'interrogation, à l'hôtel de ville, demeure le suivant: «Où va-t-on placer les 2,000 personnes déplacées par le projet?» On aura une réponse à cette question, et à bien d'autres également, lorsque le Gouvernement fédéral dévoilera une fois pour toutes, les détails du projet qu'il compte réaliser sur la rive québécoise de l'Outaouais.

(*Le Droit*, jeudi 10 avril 1968)

## Pour la mémoire collective

### «Le réaménagement de l'île de Hull: D'Amour souhaite que Québec adopte une attitude positive»

Le maire de Hull, M. Marcel D'Amour, a souhaité, vendredi matin, au cours d'une conférence de presse, que le Québec «adopte une attitude positive» lorsque le gouvernement fédéral fera connaître officiellement son plan d'investissement pour la ville de Hull.

«Quant à nous, a précisé le maire, nous prendrons nos responsabilités lorsque le temps sera venu.»

Inité à commenter la nouvelle parue dans l'édition de jeudi du DROIT, M. D'Amour a mentionné qu'il ne lui appartenait pas de dévoiler le plan général. «Je ne peux nier ni confirmer la nouvelle du DROIT», a-t-il poursuivi. «Cette responsabilité revient à MM. Trudeau et Marchand.»

Selon lui toutefois, les investissements d'Ottawa dans la région de Hull devront être conformes aux aspirations de la population. Il opine qu'il faut à tout prix éviter de créer des zones réservées exclusivement à des édifices de bureau. Il faudrait plutôt réaliser un mariage souple entre ce genre de bâtisse et des résidences», a ajouté le maire...

(Le Droit, vendredi 11 avril 1969)

Alors arrive un premier chambardement. Non, la rénovation urbaine ne commencera pas par l'aire 1, mais par l'aire 6. Les citoyens-nes de cette aire reçoivent un avis d'expropriation. En effet, le gouvernement fédéral projette de bâtir, en annexe à l'Imprimerie nationale, une chaufferie centrale pour ses édifices. Donc, autre préoccupation pour les gens de cette aire-là: que vont-ils devenir? Où iront-ils?

Le Centre des Services Sociaux, situé dans ce secteur, met des animateurs à la disposition de ces citoyens.

Puis, autre chambardement au printemps 69: le fédéral annonce une implantation massive d'édifices fédéraux, sur les rues avoisinant la rivière des Outaouais. Donc, le projet de chaufferie ne se réalisera pas dans l'aire 6, ni ailleurs.

## Pour la mémoire collective

### «Une victoire» selon M. D'Amour: Québec construira prochainement un centre administratif à Hull»

La ville de Hull jouira bientôt d'un centre administratif gouvernemental au service de toute la population.

En effet, vendredi après-midi, M. Claude Gendron, secrétaire de presse du ministère des Affaires municipales, a fait savoir dans un communiqué de presse que le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, venait d'autoriser le ministre des Travaux publics à se porter acquéreur des terrains nécessaires pour la construction d'un centre administratif gouvernemental, à Hull.

Ce nouvel édifice qui abritera un nouveau palais de justice, et regroupera sous un même toit, les bureaux des différents ministères, tels que Transport, Bien-être, Chasse et Pêche, unité sanitaire, serait construit sur les quelques six acres compris entre les artères Notre-Dame, Hôtel-de-ville, Verchères et Maisonneuve.

Selon des premiers estimés, il en coûterait \$1.5 millions au gouvernement provincial pour l'acquisition du terrain nécessaire à son projet.

(...) Le premier citoyen de Hull, le maire Marcel D'Amour, s'est dit très heureux de cette nouvelle. Enfin le Québec se décide de faire quelque chose pour Hull. «C'est une victoire, le terrain adjacent à la prison aidera au réaménagement de la ville», a souligné le maire.

(Le Droit, samedi 10 mai 1969)

La Ville hésite quant à son plan de rénovation urbaine. Mais elle décide finalement qu'elle démolira en priorité le secteur de l'aire 6. Mais pour faire quoi? Personne ne le sait. Les plans sont vagues. Il faut faire de la rénovation urbaine, c'est à la mode.

Or, voilà que, quelques semaines plus tard, c'est au tour du gouvernement provincial<sup>1</sup> de décider d'intervenir pour conserver sa place dans ce

<sup>1</sup> Nous sommes sous le gouvernement d'Union Nationale et le député de Hull est le libéral Oswald Parent.



## Pour la mémoire collective

### «Centre administratif de Hull: Le comité de citoyens désire rencontrer les autorités municipales»

Les citoyens du quadrilatère devant accueillir le Centre administratif de Hull (palais de justice), désirent rencontrer les autorités municipales et le député de Hull à l'Assemblée nationale, M. Oswald Parent, pour obtenir des renseignements précis sur le sort qui leur est réservé d'ici la construction du Centre.

(...) Ils ont en outre demandé une rencontre avec MM. Marcel D'Amour, maire de Hull, Jean-Marie Séguin, président du comité de relogement, Pierre Crevier, directeur de l'Office municipal d'habitations, Oswald Parent, député de Hull et un représentant du ministère des Travaux publics. Ces contribuables veulent surtout qu'on les renseigne sur le relogement, sur la façon de procéder et sur les dates précises des déplacements ainsi que sur le prix qu'ils obtiendront pour leur maison.

(Le Droit, jeudi 22 mai 1969)

secteur «par trop fédéral». Il exproprie à son tour pour bâtir le Palais de justice (qui, inadéquat, devra être démoli pour faire place aux édifices fédéraux) et un centre administratif. Et chaque fois qu'on annonce une expropriation, c'est l'inquiétude et la panique chez les citoyens-nes concernés-es. L'A.G.I.H./R.C.C.H. riposte en mettant à la disposition des citoyens-nes des animateurs pour les aider à se défendre.

Mais, ce n'est pas tout. Survient au début de 1970 un feu qui détruit l'Hôtel de ville; puis, en 1972, un autre feu ravage l'église Notre-Dame. Deux des vieux édifices auxquels s'identifiait le plus la population disparaissent ainsi tout à coup. Entre temps, un projet privé non réalisé d'une tour (dont une grande partie serait louée au fédéral) est en faillite.

On rebrasse donc les plans et on réaménage le territoire une fois de plus. Il faudra de nouvelles routes, un nouveau pont et toutes les infrastructures nécessaires à la réalisation de ces projets. Donc, nouvelles expropriations par le provincial pour soutenir ce développement.

En l'espace de quelques mois, les comités de citoyens-nes se seront multipliés: comité de l'aire 1 (1968), comité des propriétaires de l'aire fé-

## Pour la mémoire collective

### «Les résidents déplacés du secteur du nouveau Palais de justice sont mécontents. Marche sur l'hôtel de ville»

Les locataires de Hull vont marcher sur l'hôtel de ville: c'est ce qui a été décidé hier soir lors d'une réunion du Comité de citoyens du secteur où doit être érigé le nouveau Palais de justice de Hull.

Déplorant le manque d'information sur leur sort, ces locataires demanderont l'appui des autres comités de citoyens, puis marcheront sur l'hôtel de ville. Par ce geste, ils veulent pousser les responsables municipaux à prévoir d'avance une planification urbaine, mais, surtout, ils désirent qu'on les informe vraiment.

(...) «Où irons-nous quand nous serons obligés de partir?» Alléguant que la liste des logis libres, que la ville a fournie, ne comprenait pas de prix abordables pour les gens du secteur, une douzaine de familles considèrent sérieusement de refuser de partir tant que la construction de logis à prix raisonnables ne sera pas terminée.

Il convient ici de citer l'animateur du groupe, le Père Marcel Pelletier: «Hull, ville à vendre... c'est le titre réconfortant (?) d'un article paru dans le revue Mackean. On y fait évidemment allusion au marchandage politique qui se fait autour de la rénovation urbaine. Ce qui est moins gai, c'est que ce «maquillage» risque de se faire sur le dos des petites gens. On exproprie, c'est facile. On déloge des familles: on n'a pas besoin d'être fin technocrate pour mettre les gens sur le trottoir. Mais on se fiche un peu trop cavalièrement de toutes les difficultés et de toutes les angoisses dont on affecte les déplacés. C'est en groupant toutes nos ressources et nos énergies que nous arriveront à éviter toute injustice et tout dommage dans ce drame de l'expropriation.»

C'est donc sur l'air de «Un Canadien errant, banni de ses foyers...» qu'on marchera sur l'hôtel de ville.»

(Le Droit, vendredi 8 août 1969)

## Pour la mémoire collective

### «D'Amour promet une demande de subventions»

Le maire Marcel D'Amour a promis aux marcheurs, mardi soir, qu'il tenterait d'obtenir du Gouvernement des subventions aux locataires qui déménageront, pour le paiement de leur nouveau logis, jusqu'à ce que des logements subventionnés soient construits.

«Il est vrai que vous faites face à de nombreux problèmes, a-t-il poursuivi, et la municipalité fera tout en son possible pour vous venir en aide.»

M. D'Amour a toutefois rejeté l'idée avancée par les citoyens de geler le prix des loyers à Hull. «Prendre une telle initiative serait d'aller contre vos intérêts, a dit le maire. Geler le prix des loyers à Hull pourrait se traduire par moins de construction et le retrait de l'entreprise privée de ce champ d'action. Les logis deviendraient plus rares et les prix augmenteraient», d'affirmer le premier magistrat de Hull.

Il a rappelé qu'environ 1000 nouveaux logements auront été construits à Hull d'ici la fin de l'année. Toutefois, la ville de Hull connaît quand même une pénurie de logements... De l'avis de M. D'Amour, plusieurs assistés sociaux du milieu rural sont venus s'établir dernièrement à Hull pour obtenir une «pension» plus considérable du ministère de la Famille et du Bien-être social. «La venue de ces étrangers a aggravé la pénurie de logements que nous connaissons», a-t-il déclaré.

Pour régler cette situation, le maire D'Amour a invité les citoyens à exercer certaines pressions auprès des communautés religieuses qui ont des terrains vacants pouvant servir à la construction de logements subventionnés. «En aménageant des logis à prix modiques sur le terrain de la ville, le long de la rue Mutchmore, la municipalité n'a plus de terrain pour en construire d'autres. En obtenant des terrains de certaines communautés religieuses pour la somme de \$1, nous serions en mesure d'aménager des logis subventionnés», a rappelé le maire.

(*Le Droit*, mercredi 20 août 1969)

## Pour la mémoire collective

### «Un cri: pas de logis pour nous»

«Y'a pas de logis pour nous. Si y'en a, y'en a pas beaucoup.»

C'est en chantant cette rengaine que quelque 300 citoyens déplacés par les projets des gouvernements provincial et fédéral ont marché, mardi soir, sur l'hôtel de ville de Hull, où ils ont rencontré le maire et les conseillers.

Les pancartes que tenaient les marcheurs en disaient long sur le but de leur visite, dont le motif principal était de faire retarder d'un an la construction du Centre administratif de Hull devant être aménagé entre les rues Notre-Dame, Verchères, Maisonneuve et Hôtel-de-ville. N'en relatons que quelques-unes, dont: «La rue n'est pas un logis», «Hull, ville à vendre», «À louer, huit enfants, non-non», «Logis, s.v.p.», «On accepte de louer à des personnes ayant des chiens mais pas avec des enfants».

Et tout au long du parcours (les rues Papineau, Notre-Dame et Champlain), les marcheurs, formés des membres du «comité de citoyens de l'aire provinciale», de ceux de l'aire de rénovation numéro 6, du «comité de citoyens pour la santé», de ceux de l'aire de rénovation numéro 1 et de ceux de «l'assemblée générale de l'île de Hull», ont entonné, sur l'air de la chanson «Un Canadien errant»: «Les citoyens errants, bannis de leurs foyers, parcourent en cherchant, les quartiers étrangers».

Arrivé à l'hôtel de ville, le groupe a envahi la salle du Conseil municipal et c'est leur porte-parole, M<sup>me</sup> Thérèse Rochon qui a fait part au maire D'Amour des griefs des marcheurs.

La pénurie de logements à Hull est la première préoccupation des marcheurs. Et c'est pourquoi ils désirent que le gouvernement du Québec retarde d'un an la construction du centre administratif de Hull.

Le maire Marcel D'Amour, même s'il admet qu'il y a peu de logis à Hull, est d'avis qu'on ne peut pas demander au Gouvernement de retarder le projet d'un an, du moins pour le moment. «Il ne faut pas oublier a-t-il souligné, qu'il y aura des élections provinciales en 1970. Peut-être y aura-t-il alors un nouveau Gouvernement qui aura d'autres priorités, peut-être que le Gouvernement



d'alors traversera une période d'austérité et que les crédits votés pour la construction du Centre administratif seront rayés du budget.

Mais le problème des citoyens de ce secteur n'est pas pour autant réglé.

«Il faut absolument que la population de Hull soit consciente de la situation dramatique qui menace les locataires chassés de leurs logis par l'expropriation... Les logis à prix raisonnables pour ces familles sont pratiquement inexistant et le laps de temps accordé pour trouver un autre domicile est manifestement insuffisant. La marche sur l'hôtel de ville veut être un geste concret de solidarité dans le but de sensibiliser nos édiles à la gravité de la situation», a déclaré M<sup>e</sup> Rochon.

Les citoyens désirent qu'un dialogue franc soit engagé avec les autorités municipales pour que des solutions adéquates soient mises de l'avant. Selon eux, il faut que la ville établisse au plus tôt un plan directeur de relogement en collaboration avec les citoyens.

M. D'Amour veut lui aussi le dialogue, mais il a demandé aux marcheurs de laisser au Conseil municipal la responsabilité de prendre les décisions, sans pour autant être lié par des consultations régulières... «Il vous est toutefois toujours loisible de consulter M. Pierre Crevier, directeur du relogement à Hull, pour trouver des réponses à toutes vos questions. Il ne vous répondra, naturellement, que dans la mesure de ses connaissances. Souvent vos questions devraient être adressées au Gouvernement provincial», a précisé le maire.

Un représentant du ministère provincial des Travaux publics était à Hull, mardi soir, lors de la marche, mais les citoyens n'ont pas voulu le rencontrer.

«Nous désirons obtenir une rencontre officielle avec le ministre», a dit M<sup>e</sup> Rochon. Quant au maire D'Amour, il a promis aux citoyens qu'il rencontrerait, avec eux, les représentants du gouvernement lorsque le temps sera venu.

Rappelons que la marche sur l'hôtel de ville s'est déroulée dans un ordre absolu et qu'aucun accrochage n'a été signalé.

(*Le Droit*, mercredi 20 août 1969)

## Pour la mémoire collective

### «Le député hullois et le bien commun» [en préparation de l'élection provinciale]

Le mérite individuel des candidats reste toutefois un facteur avec lequel il faut compter. Les citoyens de Hull, il est vrai, sont en droit d'attendre d'un candidat qu'il soit apte à faire comprendre les problèmes réels du comté et de la région auprès du fonctionnarisme québécois.

Justement le principal problème concret de Hull, pour nous, c'est évidemment la question de la rénovation urbaine. Il faut de toute nécessité, reconstruire sans délai le centre de Hull au profit des citoyens qui habitent la ville et des autres qui voudront bien s'y installer. Un regard sur les attitudes des candidats sous ce rapport peut nous éclairer.

Le député actuel, M. Oswald Parent (libéral) et M. Jean-Marie Séguin (UN) adoptent, sur ce plan, des positions conventionnelles; il faut procéder à la construction de logements subventionnés. M. Emmanuel Marcotte (P.Q.), pour sa part, veut plutôt favoriser la municipalisation ou l'étatisation des lois afin d'empêcher la spéculation et pour favoriser la construction à meilleur marché. M. Marcel Guitier (créditiste), enfin, veut aider l'entreprise privée en la subventionnant et aider l'acheteur, pareillement.

(...) Le député actuel, M. Parent, nous l'avons souligné, possède malgré tout une évidente compassion pour ses commettants; il se penche volontiers sur les problèmes des citoyens de son comté. Cela est méritoire et probablement plus authentique que dans le cas de M. Séguin qui ne trouve pas contradictoire de condamner les animateurs sociaux et d'inciter ensuite les assistés sociaux à la révolte.

(*Le Droit*, vendredi 24 avril 1970)

dérale (1969), comité des locataires de l'aire fédérale (1969), comité des propriétaires de l'aire provinciale (1970), comité des locataires de l'aire provinciale (1970), comité de l'aire 6 (1969), comité des propriétaires de la rue Maisonneuve (1970), comité des locataires de la rue Maisonneuve (1970).

Au début des expropriations, les propriétaires et les locataires ont été regroupés dans un même comité. Mais, rapidement, il a fallu diviser le groupe en deux. Divers facteurs expliquent une telle stratégie.

Il faut dire aussi que tout le monde a été pris par surprise: il n'a pas été possible de faire un travail d'éveil, de sensibilisation et d'information. On se retrouvait en état de guerre et on a dû aller au plus pressé! Par exemple, c'est en mai 70 que la population des quadrilatères comprenant les rues Hôtel de ville, Notre-Dame, Verchères, Courcellette, Maisonneuve, Champlain et Principale a été avisée par le gouvernement provincial qu'elle était expropriée et qu'elle devait quitter les lieux à la fin d'août de la même année, puisque les démolitions commençaient en octobre. Il n'a donc pas été question de s'opposer, par injonction ou pressions politiques, aux expropriations. Les expropriés apprenaient d'ailleurs curieusement leur expropriation: ils recevaient une lettre par la poste, ils déchiraient l'enveloppe, ouvraient la lettre... et pouvaient lire ceci: en ouvrant cette lettre pour en prendre connaissance, vous êtes automatiquement exproprié! Un climat de panique, de peur et d'inquiétude dominait les quartiers expropriés. Ça s'est passé comme ça dans tous les secteurs expropriés par quelque gouvernement. La stratégie de ces derniers était évidente: procéder rapidement et par surprise et avancer un échéancier très court.

Autre facteur important: celui des pressions indues et des menaces utilisées par les fonctionnaires chargés de négocier les montants à payer: «Si vous tardez à donner votre réponse, vous risquez d'avoir moins!» «Si vous écoutez les animateurs sociaux, vous risquez d'avoir moins!» Autre exemple de la peur: à l'occasion de la marche des locataires du secteur de l'aire provinciale pour obtenir un dédommagement (puisque la loi ne prévoyait rien à cet effet), aucun propriétaire n'a participé à cette marche: ils avaient avisé le comité des locataires que c'était trop risqué pour eux.

Les animateurs, en plus d'informer, de mobiliser et d'organiser leur secteur, devaient se battre contre la désinformation face à l'action des négociateurs. C'est pourquoi l'action d'animation a dû s'organiser dans une perspective de défense des droits. Lorsque, plus tard, certains militants M.-L. ont reproché à l'A.G.I.H./R.C.C.H. et à ses animateurs de ne pas s'être opposés aux expropriations, ils parlaient sans avoir eu une véritable pratique militante.

D'autre part, au niveau du public en général, plusieurs citoyens-nes, surtout ceux et celles qui n'étaient pas expropriés, pensaient quant à eux que c'était un coup d'argent pour les expropriés. Il a fallu de larges batailles pour faire circuler l'information et pour obtenir justice.

Dans chaque parution du journal *Dans l'île*, il était fait état des inquiétudes et des démarches des comités:

#### Comité des propriétaires de l'aire fédérale

Jeudi soir, le 19 mars, avait lieu une importante réunion d'information avec Jean Marchand, ministre responsable de la C.C.N. Le ministre était accompagné de M. Pelletier, M. Desnoyers, et M. Pigeon. Le comité des locataires et le comité de l'aire 1 étaient présents, eux aussi, invités par le comité des propriétaires. 24 questions avaient été préparées d'avance et 130 personnes ont pu entendre les réponses que le ministre et les employés de la C.C.N. ont pu leur donner. Le comité espère que le ministre aura pu voir quels problèmes vivaient les gens expropriés, quelles sont leurs questions et comment il est difficile de traiter avec les gens de la C.C.N., qui essaient d'économiser pour donner un dédommagement aux gens alors qu'ils sont prêts à donner des millions pour des édifices et des espaces verts. Plusieurs questions demeurent sans réponse: le partage des 225 millions donnés pour cette expropriation, les plans de la C.C.N. sur le secteur exproprié, le manque de logis disponibles pour reloger les gens expropriés.<sup>3</sup>

#### Locataires de l'aire fédérale

Le 13 mars dernier, le comité des citoyens locataires de l'aire du Fédéral a écrit à Jean Marchand, ministre responsable de la C.C.N., pour avoir un dédommagement d'expropriation, particulièrement pour les locataires qui doivent quitter avant le 1<sup>er</sup> juillet. La forme de dédommagement serait négociable entre les deux partis. On sait que la C.C.N. ne prévoit aucun dédommagement dans ces cas-là, contrairement au Gouvernement Provincial dans le secteur exproprié par lui. Le député Gaston Labelle s'était engagé à donner suite à la même demande, en octobre dernier. Le comité des citoyens a essayé maintes fois de le rejoindre à ce sujet. Mais, aucune nouvelle évidemment. Le vent d'automne avait emporté sa promesse!<sup>4</sup>

#### Locataires expropriés

Les locataires dispersés de l'aire Provinciale ont répondu dans une proportion de 53% à une enquête décrivant leur nouvelle situation. Dès que le résultat de cette enquête leur sera communiqué, ils décideront de quelle façon ils l'utiliseront. L'enquête révèle une insatisfaction profonde.<sup>5</sup>

Ces derniers ont eu gain de cause dans leurs revendications de 1969, où ils réclamaient d'être dédommagés du fait que leurs propriétaires étaient expropriés. En effet, la principale revendication de ce groupe de citoyens-nes lors de la marche sur l'Hôtel de ville en août 1969 était cette question de dédommagement. Le soir même, à l'Hôtel de ville de Hull, un représentant du gouvernement provincial était venu «calmer» les manifes-

<sup>3</sup> Dans *l'île*, 1970, Vol. II, n° 3.

<sup>4</sup> Dans *l'île*, 1970, Vol. II, n° 3.

<sup>5</sup> Dans *l'île*, 1970, Vol. II, n° 3.



tants en annonçant que le gouvernement reconnaissait leur droit à être dédommagés. Victoire pour les citoyens-nes qui sont retournés chez eux fiers de la réussite de leur manifestation. Mais... il a fallu attendre longtemps pour recevoir cette compensation se situant entre 400 \$ et 600 \$ par locataire. Voyons ce qui s'est passé.

À l'hiver 69-70, rien n'avait débouché. L'A.G.I.H./R.C.C.H. relance donc une enquête auprès de ces locataires maintenant dispersés aux quatre coins de la région. Malgré toutes les difficultés, 53% répondent au questionnaire et il appert que tous se sont appauvris à cause de l'expropriation. Mais personne n'a reçu de compensation et personne à Québec ne répond aux lettres et appels multiples.

Ce ne sera qu'après la publication de cette enquête et au lendemain de l'élection du 24 avril 1970 qu'enfin une réponse arrive. L'anecdote mérite d'être racontée. Un matin, lors d'une émission de «ligne ouverte» de CKCH radio, le coordonnateur de l'A.G.I.H. et une représentante du comité livraient les résultats de l'enquête sur les ondes radiophoniques. Pendant l'émission, le coordonnateur reçoit un appel du député de Hull, Oswald Parent, qui a été réélu et qui siège maintenant comme ministre à Québec. Ce dernier annonce sur les ondes qu'il vient de «trouver sur son pupitre» les chèques destinés aux locataires; et le coordonnateur de s'écrier: «Voilà une victoire des comités de citoyens», pendant qu'Oswald Parent s'écrit en même temps: «Voilà ce que donne une victoire libérale!»

Mais la plus grande surprise se révéla lors de la réception des chèques: ils étaient tous datés de six mois passés. Si les citoyens-nes et l'A.G.I.H./R.C.C.H. n'étaient pas revenus à la charge, on est en droit de se demander si le gouvernement aurait jamais remis ces chèques aux expropriés!

Un autre comité, celui des propriétaires de l'aire 6, s'est opposé aux montants que voulait payer la ville de Hull. Et c'est en Cour Suprême du Canada qu'il a eu gain de cause... bien entendu après plusieurs années de luttes.

Mais, la conséquence la plus grave de ces expropriations a été de créer une pénurie de logements. Encore aujourd'hui, la question du logement demeure le problème le plus grave pour toute la région métropolitaine de Hull-Gatineau:

Après le boom du début des années 70, pratiquement aucune habitation ne s'est construite à Hull entre 1976 et 1982. Pour compenser la perte des 1500 logements, on a construit seulement 800 logements sociaux destinés prioritairement aux expropriés. Dans le domaine du logement, seules les coopératives feront un travail valable; la récession n'étant pas intéressante pour le secteur privé.\*

\* Jean-Pierre Chabot, revue ARQ, fév. 1984, p. 25.

Avant de regarder plus en détail cette question du logement, il faut relire deux articles du journal *Dans l'Île* de mai 1970. Trois choses sont à noter en relation avec la réalité. D'abord les démolitions ont eu lieu en novembre 69, mais ce n'est qu'en septembre 1975 que la construction a commencé dans le secteur de l'aire provinciale. Durant six années, les terrains sont restés vacants. L'hôtel projeté n'a jamais été bâti. Enfin — on en reparlera à l'occasion du Plan directeur — la firme Gagnon, retenue pour ses services d'urbanisme, ne présentait qu'une copie identique à ce qu'elle avait proposé comme plan directeur à la ville de Valleyfield. On constatera que les auteurs du journal *Dans l'Île* voyaient clairement ce qui se passait et ce qui s'en venait:

Vendredi, 24 avril, jour de triomphe à l'Hôtel de Ville. Maire, échevins, ministre, députés, les présidents de ceci et de cela, les directeurs de ceci et de cela, bref tous les détenteurs de postes de commandement dans la région y étaient. Une conférence de presse annonçait un investissement considérable dans le centre-ville de Hull: la construction du Centre administratif de Hull (gouvernement provincial) et celle d'un hôtel de première classe (37 étages, restaurant pivotant, etc.) administré par Holiday Inn.

La construction du Centre administratif du gouvernement provincial s'impose. La construction d'un hôtel d'envergure n'est pas moins nécessaire. Ceci dit, de troublantes questions surgissent et elles sont nombreuses.

L'expropriation du secteur où sera érigé ce complexe a été faite par le gouvernement provincial pour aménager un Centre administratif régional. Voilà maintenant qu'on loue une partie du terrain à une autre fin! Est-ce normal? N'a-t-on pas trompé les familles expropriées? Construction d'un hôtel ici, maison à appartements en hauteur là (coin Lautier et St-Étienne), édifice à bureaux ailleurs (près de l'école Immaculée-Conception). Mais alors, quelle sorte de plan directeur la firme Gagnon est-elle en train d'élaborer dans ses bureaux à Montréal? C'est à se demander si M. Gagnon n'a pas été engagé par la ville pour satisfaire une demande de la population pendant que, quelque part, ailleurs, un plan directeur bien arrêté et connu de quelques privilégiés est en voie de réalisation.

On ne pourra jouer au surpris quand on annoncera d'autres expropriations pour transférer la rue Maisonneuve en voie rapide ou, tout au moins, en boulevard. Après tout, il faudra bien raccorder la route 8 avec la Place du Portage, l'Hôtel Holiday Inn et le Pont du Portage. On ne pourra plus s'étonner quand quelqu'un annoncera que la compagnie E. B. Eddy va s'installer ailleurs. En effet, imagine-t-on un hôtel de 37 étages entourés de «tas de pitounes et de chips»? Les grands messieurs et les grandes dames iront-ils faire bombance dans leur restaurant pivotant perdu dans la fumée épaisse et puante qui vient de E. B. Eddy? Qu'adviendra-t-il des 2000 emplois qui font vivre bien des familles de Hull?

Des questions toutes aussi graves se posent dans le domaine de la rénovation urbaine du Centre-Ville de Hull. Petit à petit, l'Île de Hull est grugée par de gros intérêts financiers. La valeur des

terrains va doublant, triplant et même plus. Qu'advendra-t-il de la population de l'île de Hull formée de petits salariés, de 600 familles sur l'Assistance sociale? Sera-t-on gêné de les avoir à l'ombre de tous ces édifices luxueux? N'ira-t-on pas les parquer plus loin pour se donner bonne conscience? Ces gens ont tout autant le droit de posséder et d'habiter l'île de Hull renouvelée que les gens nantis et les gros financiers. Ils y sont déjà, ils ont droit d'y rester. Le gouvernement fédéral a annoncé des projets de construction où les citoyens à revenus moyens pourront devenir propriétaires. Pourquoi ne pas penser quelque chose de semblable dans l'île de Hull où les gens qui y habitent déjà pourront encore y demeurer?

Si la population ne surveille pas de près tous ces investissements à coup de millions qu'on fait miroiter, elle sera victime, une autre fois, d'intérêts financiers puissants contrôlés par une minorité. Il ne suffit pas de surveiller. Il faut aussi agir et interroger sans relâche les autorités responsables. Qui, de la population ou de la puissance d'argent, aura le dernier mot?<sup>6</sup>

#### Les «niques-à-feu»

L'île de Hull en est pleine. Vous voulez faire une petite expérience? Il suffit d'une demi-heure de votre temps. Empruntez à peu près n'importe quelle rue de l'île et regardez attentivement chacune des maisons. Demandez-vous: «Est-ce que j'accepterais de vivre dans telle maison? Et dans telle autre?» Vous serez surpris de constater que vous devrez fréquemment répondre «non» à cette question!

Comment peut-on admettre qu'une telle situation existe chez nous? Qui fait les enquêtes? Quels sont les critères qui permettent de condamner une maison? Quelle sorte de coordination y a-t-il entre l'inspecteur de la ville, le service des incendies et l'unité sanitaire, tous trois responsables à divers titres de cette surveillance? Quelle sorte de politique la ville entend-elle prendre, à court terme et à long terme pour régler cette situation? Quelles possibilités de relogement offrirait-on aux familles délogées si on condamnait des maisons? Autant de questions qui demeurent sans réponse pour l'instant! Et c'est inacceptable!

Pourquoi ne pas chercher dans la ligne des zones de rénovation pour une ou deux maisons au lieu de ne rien faire ou de tout vouloir raser? Ceci permettrait au moins de reloger les gens sans les obliger à payer un loyer exorbitant puisque le projet tomberait sous la loi de la Société d'Habitation du Québec avec son échelle de loyers. Ou dans la ligne des coopératives d'habitations... mais qu'on agisse!!!<sup>7</sup>

L'A.G.I.H./R.C.C.H. et ses comités sont très actifs sur cette scène des expropriations et de la rénovation urbaine. Les citoyens-nes se débattent du mieux qu'ils-elles peuvent. Les seuls moyens à leur disposition: les

<sup>6</sup> Réjean Mathieu et Pierre Viau, *Dans l'île*, mai 1970, Vol. II, n° 6, éditorial.

<sup>7</sup> Réjean Mathieu et Pierre Viau, *Dans l'île*, mai 1970, Vol. II, n° 6, p. 2.

pressions publiques, et leur outil principal: l'A.G.I.H./R.C.C.H. Les acteurs posent les bonnes questions, parce que ce sont eux-elles qui vivent les situations.

En juin 70, le journal *Dans l'île* publiera deux rapports qui résument très bien l'état de la situation et manifestent l'insécurité de la population. Le journal espère que cette diffusion alimentera la discussion chez les citoyens et favorisera la recherche de solutions justes au problème particulier de l'expropriation et de la rénovation urbaine vécu par les citoyens de l'île de Hull.<sup>7</sup>

Le premier rapport vient de l'atelier «Habitation», qui s'est tenu lors de la Journée du citoyen.

Messieurs Crevier, Lambert, Lajoie, Denis étaient présents pour répondre aux questions d'information.<sup>8</sup>

#### 1. ZONAGE

##### a. questions

1. Dans l'île de Hull, qui est consulté pour déterminer que tel édifice sera dans telle zone ou non?
2. Sur quoi se base le Conseil de Ville pour autoriser des changements ou faire des règlements de zonage?
3. Pourquoi le zonage change-t-il si souvent dans Hull?
4. Le changement de zonage se fait-il toujours sous la pression d'intérêts particuliers ou de petits groupes, ou bien s'il se fait selon un plan? selon des critères de planification?
5. Y a-t-il de la planification dans le cas du changement de zonage?

##### b. résolutions

1. Que le public puisse prendre une meilleure part à l'élaboration de projets, non seulement dans le cas du zonage, mais aussi dans le cas de tout projet.
2. Quand il y a changement de zonage, que le nom des rues soient indiqué avec le numéro du zonage dans le journal.
3. Dans le cas de changement de zonage, que les gens soient directement avisés par lettre, que soient indiquées la date, l'heure de l'assemblée publique, que soit indiqué le pourquoi du changement.

<sup>7</sup> *Dans l'île*, 23 juin 70, Vol. II, n° 8, p. 1.

<sup>8</sup> Ces derniers représentaient l'Office Municipal d'Habitation de Hull.



## 2. RÉNOVATION

### a. questions

1. Quels sont les contacts de la ville avec la C.C.N.? quels rapports entretient la ville avec la C.C.N. en relation avec les projets de la C.C.N. sur Hull?
2. Avant de commencer la rénovation urbaine dans Hull, a-t-on vraiment défini les besoins? a-t-on défini ce que c'est la rénovation? sur quels facteurs on doit se baser pour la réaliser? fait-on la rénovation pour le bien des gens? considère-t-on le facteur humain? a-t-on vraiment consulté les gens?
3. Quels sont les critères pour déclarer les maisons «taudis»?
4. Est-ce que la ville a le droit de rénover les taudis?
5. Dans le cas de rénovation, pourquoi la priorité a-t-elle été donnée au secteur de l'aire 6? Pourquoi n'a-t-on pas pensé plutôt à rénover des maisons prises individuellement au lieu de raser des secteurs géographiques?
6. Est-ce que la ville peut forcer le gouvernement à construire quand celui-ci a exproprié un terrain, par exemple pour le palais de justice?
7. Quel est le rôle de la communauté régionale?
8. Est-ce que les technocrates de l'Hôtel de Ville sont à la hauteur de leur responsabilité?

### b. résolutions

1. Que soient établis des critères définis au point de vue santé, sécurité, etc., pour déclarer une maison «taudis».
2. Qu'on voie à la fondation d'une commission du relogement attachée à la commission d'urbanisme, commission qui pourrait juger les besoins.
3. Que la ville établisse un code d'entretien du logement en autant que ça ne vienne pas en conflit avec la rénovation en cours.
4. Qu'une copie du plan directeur soit envoyée gratuitement à chaque association.
5. Que les technocrates de l'Hôtel de Ville aient l'autorité, la capacité, la liberté et l'organisation suffisante pour répondre aux besoins des citoyens.
6. Qu'on demande au service d'information de la ville, de fournir une liste des organismes qui pourraient aider à la formation d'une coopérative d'habitations.
7. Que les citoyens intéressés à la formation d'une coopérative d'habitations dans la ville de Hull obtiennent que la municipalité leur procure les services d'experts gratuitement et qu'elle avance des fonds conjointement avec la SHQ et la SCHL si les citoyens en question sont un groupe qui présente un projet sérieux.

8. Que tout projet de rénovation soit planifié d'une manière concrète et certaine avant de commencer à faire des expropriations dans un secteur en voie de rénovation.
9. Que la ville établisse une liste de maisons à vendre, disponible pour les gens expropriés.
10. Que la ville voie à la possibilité d'acheter des logements déjà construits, qu'elle établisse des critères d'achat, qu'elle en fasse des logis subventionnés. ... Et ce en raison du besoin urgent de logis dans la ville de Hull.

Que les transactions entre l'entrepreneur et la ville soient faites par soumission.

14 juin 1970

Secrétaire: Robert Guimond\*

Le deuxième rapport provient d'un bilan fait par les membres du Comité de citoyens de l'aire 6.

## BILAN D'UNE EXPROPRIATION DITE RÉNOVATION URBAINE

### Problèmes:

La ville a déjà dépensé \$445,000, en étude et rien de concret n'est sorti. Après toutes ces études, on change le plan sans urbaniste.

La ville ne devrait-elle pas avoir un urbaniste à son service?

L'île de Hull va-t-elle être démolie en entier pour faire place à des édifices? Va-t-on permettre aux résidents actuels de l'île de Hull de demeurer dans le même secteur de la ville?

Est-il nécessaire de tout détruire dans tout Hull pour y mettre uniquement l'industrie privée?

Le petit propriétaire qui y demeure et veut y demeurer, où ira-t-il? À l'extérieur de Hull?

Les résidents de l'aire n° 6 qui vivent dans l'insécurité depuis avril '68 alors que la ville gèle les permis de construction. Est-ce raisonnable?

À date, on demande ce qu'il y aura dans le secteur et la ville nous dit qu'elle ne le sait pas encore. Est-ce vraiment de la rénovation ou de l'expropriation qu'on fait dans l'aire n° 6?

### DES PROPOSITIONS

Voici quelques-unes des suggestions que nous avons faites à la ville dans le cadre de la rénovation urbaine:

- que la ville aide les propriétaires par des prêts à l'intérêt moindre pour que ces derniers puissent rénover leurs maisons;

\* Dans l'île, 23 juin 1970, Vol. II, n° 8, p. 2-3.

- que la ville établisse des normes qui permettront de juger quelles maisons devraient être démolies parce qu'elles se classeraient comme taudis;
- que l'on permette aux résidents d'un secteur de rénovation urbaine de pouvoir demeurer dans le même secteur, ce qui implique des étapes dans la rénovation urbaine;
- que l'information aux résidents soit totale, véritable, compréhensive et constante, et ce à tous les résidents;
- que la ville informe, consulte et favorise la participation des citoyens dans toutes les étapes de la rénovation soit avant même de prendre la décision de rénover, au cours de l'étude préliminaire, au cours de l'élaboration du plan et ce, avant l'acceptation finale et enfin au cours de la réalisation de tout le projet;
- que les citoyens soient représentés à l'office municipal d'habitation par plus d'un représentant puisque ce sont les citoyens eux-mêmes qui habiteront ces logements;
- qu'au moment des expropriations, on tienne compte qu'on déracine une population qui avait choisi de vivre dans ce secteur et qui voulait y demeurer. Les citoyens n'ayant pas choisi de déménager, que les inconvénients causés par leur départ du quartier soient compensés financièrement en plus de toutes compensations prévues dans les cas d'expropriations isolées (...);
- que la ville, lorsqu'elle devient propriétaire d'un terrain, comme ce sera le cas après l'expropriation dans l'aire n° 6, en demeure le propriétaire. Plutôt que de le vendre à des intérêts privés, elle pourrait permettre aux résidents actuels, de venir s'y installer. Ceci permettrait d'abaisser le prix de construction et éventuellement le prix de location en vue de favoriser les grandes familles et les petits salariés;
- que toute rénovation urbaine tienne compte du mode de vie qu'avaient choisi les citoyens et qu'on tienne compte également des capacités financières de tous les résidents tant propriétaires que locataires;
- que la ville adopte des règlements de zonage qui ne risquent pas d'être changés selon les caprices et les intérêts de quelques personnes plus favorisées financièrement;
- que la ville établisse de concert avec les citoyens et fasse connaître clairement sa politique de permis et de normes de construction ainsi que sa politique et ses normes de conservation des maisons;
- que la rénovation urbaine tienne compte en priorité des besoins d'une population afin de faire une rénovation non seulement physique mais de toutes les conditions de vie des familles et de la collectivité.

Le Comité des citoyens de l'aire n° 6.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Dans l'île, 23 juin 1970, Vol. II, n° 8, p. 4-5.

## Pour la mémoire collective

### «Dates, évaluations, échelle de loyers — Hull n'est pas encore prête à répondre aux questions des citoyens de l'aire six»

Le fait que la ville de Hull ne se soit pas encore décidée sur le choix des évaluateurs qui œuvreront dans l'aire numéro six, serait l'une des raisons pour lesquelles elle ne peut répondre aux questions des locataires et propriétaires de cette aire.

Lors d'une assemblée des membres du comité de citoyens de l'aire numéro six, jeudi soir, au Service social de l'Outaouais, le maire de Hull, M. Marcel D'Amour, l'a, en quelque sorte, affirmé.

Selon lui, la municipalité avait songé à utiliser les services des évaluateurs de la Commission de la capitale nationale. Il a déclaré que la C.C.N. avait à son service des experts dans ce domaine. Aussi s'est-il demandé s'il n'était pas préférable de faire appel à eux plutôt qu'à d'autres.

(Jacques MARTEL, *Le Droit*, vendredi 6 mars 1970)

Il devient donc évident qu'une situation dramatique est en train de se préparer: il y aura une pénurie très grave de logements. Les citoyens-nés commencent à la vivre au fur et à mesure que les démolitions avancent.

Quant aux autorités, elles «planifient» et font des promesses. De fait, elles font confiance au secteur privé. Et, dans ce secteur, une bande de loups, promoteurs immobiliers et constructeurs, vont se ruer sur tout ce qui est disponible en termes de terrains et d'espaces libres pour commencer la plus belle spéculation de la décennie.

Il y aura d'abord un premier boom de construction domiciliaire. C'est la ville de Gatineau qui en profitera et verra sa population augmenter très rapidement en l'espace de quelques années. Mais surviendra la récession et l'augmentation des taux hypothécaires et pratiquement aucune habitation ne sera construite entre 1976 et 1982.

Le taux de vacance des logements passera à un demi de un pourcent (0,5%); alors qu'il y a quelques années on considérait comme raisonnable un taux de vacances de l'ordre de 4-5%... Conséquence immédiate: augmentation rapide du prix des loyers. Alors qu'on considérait comme



«acceptable» qu'une famille débourse 25% de ses revenus à l'item logement, ce pourcentage monte d'abord à 30% et 35% vers 1975-76, pour atteindre près de 40% au début des années 80. Donc, appauvrissement de ceux-celles qui, pour une raison ou une autre, perdent leur logement.

Mais, à noter, tous les propriétaires augmenteront leurs loyers, de sorte que c'est toute la population qui aura à subir des augmentations catastrophiques, ayant des répercussions sur d'autres dépenses aussi vitales pour les familles que l'alimentation et les vêtements.

Quant aux loisirs, plusieurs en feront leur deuil.

Ainsi donc, à la fin de 1971 et au début de 1972, le climat social est passablement gris. On garde un souvenir amer d'octobre 70, alors que bon nombre de militants ont été arrêtés dans la région: l'Outaouais a eu le même pourcentage d'arrestations que la ville de Montréal. Les nouvelles constructions sont en voie de parachèvement et le quartier de l'Île de Hull a l'air d'avoir été bombardé. Les batailles autour des expropriations ont été rudes et les victoires peu nombreuses. L'A.G.I.H. deviendra officiellement le R.C.C.H. en 1972, afin d'élargir son action à toute la ville de Hull, puisque maintenant on parle d'expropriations pour la rue Laramée, dans le secteur Wrightville, afin de construire une autoroute.

Une citoyenne décrit ses sentiments devant la destruction de sa ville:

Seule dans ma ville, sans amis, sans amour, je ne me suis jamais sentie aussi vide. Le chagrin rend mon coeur lourd et... j'ai 40 ans.

Voilà ce que je ressentis au moment d'une promenade dans les rues où j'ai passé ma vie. Le souvenir du récit de mes grands-parents: la tragédie de Hull en 1900, formait dans mon esprit des images semblables. Je m'arrête, je suis fatiguée, ce serait si bon de me reposer, de respirer, mais comment respirer quand devant toi, il n'y a plus rien...

Où, j'ai vécu l'expropriation comme tous ceux qui à tour de rôle ont pratiquement tout perdu. Que reste-t-il des sœurs de nos ancêtres??? Avoir tant travaillé de peine, de misère avec tout leur coeur et leur âme pour en arriver là. À quoi c'est dû tout ça???

Serait-ce ces têtes dirigeantes (sans tête) qui étant politiciens ne se souviennent plus de ce qu'est l'humanité pour mieux remplir leurs poches? Sont-ils des hommes, des femmes ou des êtres égoïstes qui ne se souviennent plus qu'autour d'eux existent encore des êtres qui en étant peut-être plus intelligents qu'eux n'ont pas eu la chance de se faire valoir, peut-être parce qu'ils sont trop humbles. Serait-ce parce que les ministres de l'Ouest canadien se prennent trop pour des Mozart, des Beethoven et que lorsqu'ils viennent faire leur visite au Parlement et qu'en voyant les cheminées de l'usine Eddy, usine qui fait vivre plusieurs de nos familles hullloises, ne trouvent pas cela assez esthétique, qu'ils se regardent donc! Faudrait peut-être les accueillir avec des trompettes, un tapis

rouge et faire du Parlement, qui pour eux est une «baraque», un monument spécial et d'enlever l'entourage pour le couvrir de fleurs, d'arbres et de verdure pour qu'ils puissent mieux y cacher leurs faces hypocrites.

Serait-ce que notre mère, la province de Québec nous aurait oubliés, nous aurait laissés dans les sables mouvants et que n'ayant aucune sortie, nous avons accepté d'être sauvés par le gouvernement fédéral en voulant nous donner de beaux bâtiments et en nous faisant de belles promesses. Oui nous nous sommes accrochés à cette bouée de sauvetage, nous avons laissé notre sable mouvant, mais nous nous sommes aperçu trop tard qu'il nous conduisait dans un piège pire encore. Ils ont pris possession de ce peu qui nous appartenait. Nous sommes trop orgueilleux nous les gens de Hull. Mais quel orgueil! En réalité nous ne sommes que des pantins, des marionnettes qui dansent au bout de ces cordes attachées aux doigts de ces êtres, qui font de nous ce qu'ils veulent. Pouvons-nous faire quelque chose? Le pouvons-nous???

Vous les personnes qui n'ont pas encore souffert de l'expropriation, qui possédez une maison, vous qui avez travaillé pendant des années pour l'obtenir ou que vos parents ont dû peiner à la sueur de leur front pour en être propriétaires, que feriez-vous demain, si on voulait vous acheter? Oui, vous acheter avec de l'argent. Mais est-ce que l'argent peut acheter le bonheur, le courage, l'amour pour le travail, les sueurs que vous avez dépensées et surtout les meilleures années de votre vie? Oui vous vous laisseriez acheter, vous vendriez votre fierté. Réveillez-vous. Il est peut-être encore temps.

Peut-être pourrez-vous trouver quelque chose de plus confortable, plus agréable, plus moderne, mais aujourd'hui avec le coût de la vie vous aurez peut-être, vous madame, à travailler pour combler ce trou que votre mari ne peut remplir. Est-ce que votre santé peut vous le permettre, vous qui maintenant avez besoin de repos.

Espérons que nos gouvernements seront assez diplomates pour faire un cortège funèbre à la ville de Hull, car lorsque tout sera démoli ce sera la fin de notre chez-nous. Pour nous, Hull ne sera plus Hull. Et comme ce sera triste ce cortège car il n'y aura aucun son de cloche dans l'air, puisque notre identité, le clocher de Notre-Dame, lui aussi n'est plus.

On dit toujours qu'un bel adieu est de partir sans se retourner. Je reviens sur mes pas sans me retourner, le coeur brisé, mais sans dire adieu... Et si dans ma promenade, j'ai offensé quelqu'un, ce n'est pas volontairement car c'est mon coeur de 40 ans qui a parlé.

Yolande Duval  
Comité d'éducation<sup>1</sup>

Voici comment un coeur de 19 ans peut exprimer sa pensée:

<sup>1</sup> Dans l'île, 1971, vol. 3, n° 12.

### Regret de ma ville

... Plus doux que la bise qui berce les nuages  
Il est un vent qui me souffle son visage  
Existe-t-il un endroit où je puisse la revoir?  
Revoir avec elle ces doux moments que transporte ma mémoire.

Retracer ce chemin où je l'ai connue  
Et retenir ce court temps où elle m'a plu  
Ses doux rêves innocents se promènent là-haut  
Son tendre souvenir se dessine au fil de l'eau.

Plus doux que la bise qui berce les nuages  
Et le vent qui me souffle son visage...

Diane Fauvelle (étudiante)<sup>2</sup>

L'une des conséquences les plus graves de ces chambardements a été, on l'a mentionné, la création d'une pénurie de logements et l'essor d'une spéculation éhontée autour de ce besoin vital.

Trois types d'actions vont alors voir le jour autour de cette problématique du logement.

Il y aura de la résistance qui sera organisée par un comité spécial: «Logement va-pu». Jouant sur les mots, les membres de ce comité vont commencer par répandre l'idée qu'il ne faut pas partir de chez soi, même si les propriétaires, comptant sur la spéculation et d'éventuelles expropriations, refusent ou s'organisent pour laisser leurs logements se détériorer. On incitera les locataires à ne pas payer leurs loyers si on ne fait pas des réparations et des rénovations. Des centaines de posters seront distribués et affichés partout: «Luttons pour le droit au logement - ne payons pas les augmentations - pas de réparations, pas de loyer!». Le mouvement, malgré la peur des expulsions, a eu un certain succès... (la Régie du logement, telle qu'on la connaît aujourd'hui, n'existait pas alors).

C'est pourquoi le journal *Dans l'Île* titre: «C'est chez nous, pis on va y rester»:

Ils ont décidé de rester... Ils ne se laisseront pas déménager pour faire plaisir à personne... Vous les reconnaissez? Je parle des gens expropriés sur St-Laurent et Sacré-Coeur! C'est «d'un» que du monde de par chez nous décide de se tenir «deboutte» ensemble parce qu'ils sont chez eux et qu'ils n'acceptent pas de payer le «progrès» des autres...

C'est pas nécessaire d'avoir une grosse instruction, de grandes écoles pour comprendre ce qui se passe à Hull depuis quelques années. En temps d'élection, «on» se fait élire au nom du «PROGRÈS» et du «DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE»... Mais le

<sup>2</sup> *Idem*, p. 8-7.

progrès de QUI? Le développement économique POUR QUOI? On n'a qu'à regarder comment ça se passe pour le savoir:

1. Toujours au nom du même progrès, on EXPROPRIÉ... On paye aux gens la valeur commerciale de leur maison plus un petit dédommagement. Mais pas assez pour que les gens se relogent avec les mêmes avantages. Pour les locataires, un petit dédommagement seulement, même si leur loyer sera peut-être doublé.
2. Les gens s'EXPATRIENT un peu partout. Les travailleurs hullois qui ont «fait» leur ville se ramassent loin de leur quartier, souvent dans d'autres villes, loin de leurs voisins et amis, de leur travail. La plupart ne s'adaptent pas à leur nouveau milieu.
3. Les maisons sont démolies et tout d'un coup, le terrain prend de la valeur... pour les autres... On y construit des édifices en hauteur pour gens riches, pour des commerces ou pour le gouvernement. Ou encore, on y fait un boulevard pour faciliter l'accès à ces édifices et les «échanges»? Ottawa-Hull... Tout ça servira aux «nouveaux» hullois... Pour les «anciens», on se forçait pas tant que ça...
4. Qui vivra dans le centre-ville? Des gens qui pourront se payer un loyer d'au moins \$200.00 par mois... Qui travaillera dans le centre ville? Des «nouveaux» qui gagnent souvent plus que \$15,000 par année... et à majorité anglophone...
5. QUI GAGNE DE L'ARGENT? Les entrepreneurs, les commerçants et les spéculateurs qui achètent les terrains au prix actuel et le revendent trois fois plus cher... Les expropriés eux, pour se reconstruire devront déboursier de leur poche, emprunter si c'est possible et payer des taxes plus élevées.
6. Les hullois en général y perdent aussi: ils n'avaient déjà pas grand chose à dire sur l'avenir de leur ville et maintenant tout se décide ailleurs et pour d'autres: les spéculateurs, la C.C.N., le fédéral, la Voie, etc...
7. Évidemment, TOUTES LES OCCASIONS SERVENT À CE FAUX PROGRÈS... Un boulevard ici, un parc là, des édifices à bureaux, des résidences «en hauteur», une église qui brûle... Mais pas pour le monde d'icite: eux ils sont «ôtés du chemin»...

Une solution? Oui! Mais une seule: ne pas se laisser faire et SE TENIR, anciens, nouveaux, futurs expropriés et hullois en général... Se lever «DEBOUTTE» et dire «finies les folies» à ceux qui «brassent le monde» pour mieux «brasser leurs affaires»... On n'a pas de solution-miracle pour l'avenir du monde: il y a déjà assez de «gouveurs» qui se prennent pour d'autres et décident pour les autres... Mais on sait une chose: la ville de Hull est la propriété des travailleurs qui l'habitent et c'est à eux de décider de son avenir... On travaille pour ça et si ça vous intéresse, aussi, appelez-nous à 777-1685.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> *Le Journal Populaire*, juillet 74, Vol. 1, n° 3, p. 1.



On essaiera de soutenir des projets qui favoriseraient le retour des expropriés dans l'île. Cela avait été une promesse du maire Marcel D'Amour, au début du mouvement des expropriations. Mais, là aussi, on essaiera des refus.

### La spéculation

Un premier type d'action fut tenté lorsque les Oblats et les autorités de la paroisse Notre-Dame ont vendu leurs terrains: les citoyens espéraient que les vendeurs favoriseraient des projets domiciliaires pour re-peupler le quartier. Le tout tourna plutôt à la spéculation.

Voici comment les citoyens réagirent à cela:

Depuis quelques années, la population de l'île de Hull s'éveille à l'urgence de sauver l'île. On commence à s'occuper du présent et de l'avenir des familles de notre milieu, des conditions de travail et de logement de notre population ouvrière...

Ce projet de Notre-Dame ne signifierait-il pas une capitulation devant les «gros», une complicité avec les agents de la déportation des citoyens à revenus modiques de l'île de Hull...

N'avons-nous pas à Hull une occupation unique pour innover dans le domaine du logement urbain pour les familles à revenus modiques?... Un tel complexe construit sur les terrains de l'église et du presbytère Notre-Dame ne répondrait-il pas à un besoin vital pour les familles de notre milieu?

Peut-être cela permettrait-il le retour de plusieurs familles «déportées» malgré elles par l'expropriation? Cela rapporterait sans doute moins que trois tours d'une ou deux chambres à coucher pour les fonctionnaires de la Place du Portage.

Soit. Mais ne serait-ce pas un geste significatif à poser pour le conseil d'administration de la paroisse et les pères Oblats?

... Et avez-vous deviné qui habitera ces tours? Ne voyez-vous déjà se profiler le long de ces tours l'élégante silhouette de ces hauts fonctionnaires fédéraux pleins d'avenir, la pipe à la bouche, «attaché-case» à la main, et l'«Ottawa Citizen» sous le bras. Le curé Hébert s'en mordra peut-être les pouces un jour quand sa chapelle devra être transformée en un temple protestant...

Mais dans le passé, des citoyens de Hull avaient déjà dénoncé ce projet. En 1972, quand les Oblats, propriétaires du quadrilatère, et le conseil d'administration de la paroisse hésitaient entre la reconstruction de l'ancienne église ou le projet actuel, ils avaient fait connaître leur position qui allait vraiment dans le sens des intérêts des travailleurs de Hull, et avançait une solution concrète. Aujourd'hui, les Oblats ont cédé: ils ont vendu leur terrain à Pénan.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le *Journal Populaire*, 1975, Vol. II, n° 2, p. 2.

Les Oblats et les autorités de la paroisse n'ont pas compris les questions des citoyens-nes et n'ont pas voulu voir plus loin que l'immédiat. On a répondu qu'il n'y avait pas assez de terrain pour y bâtir du domiciliaire. Pourtant, à la fin des années 84 et 85, on a réussi à utiliser de tout petits espaces pour construire des unités coopératives d'habitation. Les projets des citoyens en 1974 avaient un accent prophétique qui n'a pas eu d'échos.

Un deuxième type d'action a été de dénoncer la spéculation foncière. On a commencé par engager d'abord deux chercheurs compétents pour comprendre ce qui se passait dans ce climat de spéculation, fin des années 1973 et début 1974. Tous les jours, on voyait les maisons se vendre et passer aux mains des «trusts»! Les études, qu'aucun spéculateur et politicien n'a pu attaquer, ont révélé une situation vraiment honteuse. Profitant du désarroi des petits propriétaires et des perspectives d'avenir, les spéculateurs ont investi dans l'achat de tout ce qui pouvait être disponible et devenir rentable dans les années subséquentes. On achetait les maisons pour les laisser pourrir ou pour les démolir, dans l'espérance que cet investissement rapporterait gros lorsque le centre-ville ne serait plus résidentiel mais commercial, axé sur la vie nocturne et la restauration.

Le *Journal Populaire*, qui succède alors au journal *Dans l'Île*, attaquera vigoureusement cette spéculation et la dénoncera régulièrement de 1974 à 1977.

Relisons un premier encart dans l'édition de juillet 1974:

#### PETITE HISTOIRE D'UN GRAND SPÉCULATEUR

Y en a toujours qui ont le tour de profiter: si les placements Laléri devait avoir une devise ce serait bien celle-là.

Eux autres, en bons renards qu'ils sont, ils ont tout de suite vu la chance qu'ils avaient de la bel argent ben vite faite en achetant du terrain le long du boulevard Maisonneuve. C'est pour ça qu'ils ont acheté entre 1971 et 1973 toute la bande de terrain sur la rue Dollard du côté de Maisonneuve, entre Verdun et Saint-Étienne, de même que trois lots de l'autre côté de la rue Dollard, le tout pour un peu moins de \$200,000.00.

À remarquer que ces lots ont été achetés regroupés (un quadrilatère complet) pour permettre des constructions en hauteur. Mais ce ne sont pas vos amis de Laléri qui les feront ces constructions en hauteur, parce qu'ils ont décidé de vendre à un gros constructeur, genre Cadillac, ou Campeau, qui ont les moyens de bâtir (avec notre argent mais pas pour nous!). Ces gars-là ont aussi les moyens de payer du terrain quand ils en ont de besoin. Nos amis de Laléri comprennent ça. Ce qu'ils ont payé \$200,000.00, ils le vendraient \$15.00 le pied carré. Ça voudrait dire un profit de \$600,000.00, soit 300 pour cent. Et ceci sans réaliser aucun travail. Bravo!

En langage poli, on appelle ça des spéculateurs. En langage ordinaire, des profiteurs, des «sangués».<sup>2</sup>

Et un deuxième:

#### LES VRAIS BOSS

N.C.C., Cadillac, Oswald, veulent mettre dehors le monde de la rue Dollard.

#### CE QUI VA NOUS ARRIVER:

Depuis que le boulevard Maisonneuve passe dans leur cour, le monde de la rue Dollard savent que rien ne sera plus comme avant. On sait ce que ça veut dire un gros boulevard. On a déjà pensé à ce qui est arrivé pour le boulevard Saint-Joseph: commerces, bureaux, gros blocs à appartements luxueux, trop chers pour le monde comme nous et trop petits pour les grosses familles.

#### C'EST À CAUSE DE QUOI TOUT ÇA?

Et dire que si on a ce ruban d'asphalte-là sur le dos c'est parce que Trudeau avec sa N.C.C. VIENT bâtir à Hull ses grosses boîtes à savon «giant size», qui ont besoin d'un paquet de boulevards et de stationnements pour se remplir vite le matin et se vider aussi vite le soir de leur monde d'Ottawa. C'est pas ce beau monde-là «my dear», qui va se frayer avec nous autres, le «monde ordinaire», mais c'est ce beau monde-là, avec leurs gros salaires, qui vont remplir les poches des hommes d'affaires hullois. Demandez ça à la chambre de Commerce ou encore, à l'ami Rocheleau!

Tout ça avec la bénédiction de l'ami Oswald qui envoie Eddy chez le diable, pour que ces messieurs les députés, sur la colline de l'autre bord de la rivière, ne nous trouvent pas trop laids. En fait, ça va surtout «clairer la place» aux Cadillac et autres légumes du même genre, pour qu'ils fassent leur profit, pardon le progrès, sur votre dos à vous les travailleurs de la rue Dollard, comme ceux d'ailleurs.<sup>3</sup>

Et un troisième:

#### NOUS LE MONDE ORDINAIRE QU'EST-CE QU'ON FAIT? S'ORGANISER

D'abord, partout où on est menacé, ON S'ORGANISE EN COMITÉS, sur la rue Dollard, comme ailleurs. C'est vital. Sans ça, tout seul, isolé, on crie dans le désert.

<sup>2</sup> Le Journal Populaire, Vol. 1, n° 3, p. 2.

<sup>3</sup> Idem.

#### SAVOIR CE QUE L'ON VEUT.

Ensuite, on s'arrange pour préciser très concrètement, ce que l'on veut pour défendre nos quartiers, pour avoir des logements selon nos besoins et à notre prix.

Pour le monde de la rue Dollard par exemple, ce pourrait être d'exiger de la ville que le zonage redevienne ce qu'il était avant, de la basse densité. Ce serait couper l'herbe sous les pieds des Laléri-la-sangués. On pourrait exiger aussi que la ville rachète les terrains de Laléri-la-sangués, pas \$800,000, mais à la valeur d'évaluation et qu'elle rafistole les maisons qui sont encore debout et qu'elle en construise d'autres pour le monde ordinaire. Ça pourrait être aussi un petit parc pour nos enfants, nos vieux. Après tout c'est nos taxes, on peut leur dire quoi faire avec!

Ça pourrait être aussi bien d'autres affaires, l'idée c'est de savoir ce que l'on veut.

#### PRENDRE LES MOYENS.

Après on prend les moyens pour l'obtenir, selon ce que l'on veut avoir, selon ce qui se passe ailleurs à ce moment-là, et selon nos forces.

et on ne craint pas de nommer... un chat, un chat:

#### LES POLITICIENS GRANDS CHUMS DE LALÉRI

#### PAUL BRUNET, ÉCHEVIN

L'échevin et agent d'immeubles Paul Brunet a en vente les propriétés de Laléri, ce qui veut dire une commission de 5 pour cent de \$800,000.00, c'est-à-dire \$40,000.00, dont la moitié pour le propriétaire de la boîte. Ça paye de bonnes relations.

#### JULIEN GROULX, ÉCHEVIN

Lors de la séance du conseil municipal du 5 mars 1974, l'échevin Groulx du quartier Laurier votait contre le «zonage résidentiel à haute densité» (une façon de parler pour dire des grosses tours d'appartements avec des commerces en bas) pour la bande de terrain entre les rues Dollard et Maisonneuve. Ceci non pas pour garder cette zone «résidentielle basse densité» comme elle est en réalité, ce qui aurait été dans l'intérêt du monde ordinaire qui y habite en ce moment, mais pour réclamer un zonage «centre-ville» c'est-à-dire un zonage qui permet de très hautes tours pour les bureaux, les commerces (par exemple: Place du Portage) ou pour des résidences de luxe (par exemple: «Notre-Dame Towers»), ce qui est dans le plus grand intérêt des «spéculateurs» genres Laléri et des gros constructeurs, parce que du «Centre-Ville» c'est plus payant que de la «Haute densité».

Ces gens-là seraient-ils les amis de Julien Groulx? (...)



### LALÉRI LA SANGSUE, C'EST QUI?

#### 1) Marcel Beaudry

- Principal organisateur politique d'Oswald Parent.
- Avocat de la ville (Est-ce ce qu'on appelle conflit d'intérêt?)
- Frère et associé de Michel Beaudry, président du barreau de Hull.
- Frère d'André Beaudry, président et principal actionnaire de Beaudry Constr., le bâtisseur de Touraine.

#### 2) Roger Lachapelle

- Président et principal actionnaire de «DuBarry Construction» le bâtisseur de la ferme Le Baron.
- Propriétaire avec Marcel Beaudry de l'hôtel «Le Marquis», jadis un bloc appartement, dont les locataires furent chassés l'an dernier parce que ce n'était pas assez rentable pour ces messieurs.

#### 3) Guy Lesage

- Notaire.

#### 4) Maurice Marois

- Il a vendu à la ville ses premiers logements subventionnés pour la modique somme de \$769,000.00, des bâtisses qui aux dires de son avocat Marcel Beaudry (encore) avaient coûté \$360,000.00, soit un profit de 100 pour cent, don des contribuables de Hull.

#### 5) Charles H. Rioux

- Notaire.<sup>4</sup>

Jusqu'en 1976, on continuera dans le *Journal Populaire* à dénoncer et à démasquer toutes les formes de spéculations que les citoyens-nes rencontreront:

- les lenteurs administratives de la S.C.H.L., qui laissera Val Boisé augmenter ses loyers avant de vendre par la suite à l'entreprise privée (*Journal Populaire*, juin 1979).
- Gérard Moreault Ltée (*Journal Populaire*, août 1974).
- Hyman Solomay in Trust - même endroit (*Journal Populaire*, sept. 1974).

<sup>4</sup> Le *Journal Populaire*, Vol. 1, n° 3, juillet 1974.

— Zeed Vered in Trust - même endroit (*Journal Populaire*, sept. 1974).

— Campeau Corp. - projet des Terrasses de la Chaudière (*Journal Populaire*, mars 1975).

— La C.C.N., Cadillac Fairview (*Journal Populaire*, juin 1975).

— Paul Brunet, agent d'immeuble (*Journal Populaire*, avril 1976).

— Jean Lepage et Associés (*Journal Populaire*, oct. 1976).

— Le spéculateur Lepage (*Journal Populaire*, février 1977).

### Le logement

Un troisième type d'action naîtra autour de la problématique du logement. Les acteurs que sont les citoyens-nes sentiront le besoin de se regrouper et de se donner des services. Il leur faut toujours à la fois se défendre contre les exploités, on vient de le voir dans les pages précédentes, et s'organiser sur leurs propres bases. Que pensent-ils donc faire, qui soit à leur mesure et efficace?

C'est en 1971 que naîtra l'A.L.O., l'Association des locataires de l'Outaouais. Issue directement de l'A.I.G.H./R.C.C.H. et aidée par des subventions fédérales PIL (Projet d'initiatives locales), l'A.L.O. jouera un rôle important dans la défense des locataires.

On l'a constaté, les petits propriétaires ayant presque tous disparus dans l'Île de Hull, on se retrouve avec des locataires qui doivent maintenant faire face à des trusts immobiliers. Il leur est plus difficile de négocier avec ce nouveau type de propriétaires. Il n'était pas rare, avant les expropriations, que les locataires demeuraient très longtemps dans la même maison. Les relations entre propriétaires et locataires avaient un caractère de relations de bon voisinage et non pas d'abord des relations d'affaires. Tout ça est changé dorénavant. Et il faut aussi ajouter que des propriétaires «profiteront» de la rareté des logements pour augmenter leurs loyers.

Il faut donc se regrouper pour se défendre et obtenir des lois qui protègent davantage les locataires. À la même époque, la C.J.C. travaillera avec le milieu, aidant l'A.L.O. et l'A.G.I.H./R.C.C.H. à mettre sur pied «SOS Logement».

Durant la période de son projet, SOS Logement a travaillé vers deux buts principaux: le premier était d'offrir un service de dépannage à toute la population de la région de Hull, et le second de recueillir des données précises sur les besoins des familles concernées.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> SOS Logement, *Rapport final*, 10 août 1971.

Comme on peut le constater, ces deux organismes s'orientent pour répondre à des besoins régionaux et non pas uniquement à des besoins de quartier. Autre fait important: l'A.L.O. prendra l'initiative de regrouper d'autres associations de locataires du Québec pour former une fédération provinciale. On vient de mieux saisir que les problèmes ont une connotation politique de plus grande envergure que celle de la région. On s'oriente vers des «fronts communs» de toutes sortes.

L'A.L.O. jouera un rôle politique important. D'abord pour continuer à sensibiliser la population. Elle se voudra un regroupement large de citoyens-nes locataires et de groupements préoccupés par les questions du logement. Trois permanents de l'A.L.O., Michel Aubé, Jacques Paluck et André Beaudry, sous la direction du président-fondateur Fabien Lebœuf, expliquent en ces termes le pourquoi de l'A.L.O.:

Vous n'avez qu'à suivre les entêtes des journaux depuis quelques années dans la région pour saisir l'importance que prend la question du logement et de l'aménagement du territoire:

Relogement, spéculation, projets de construction, de loyers «à prix modiques» de \$160. par mois, patronage, pauvreté, incapacité d'action contre les gros du bâtiment et de la location.

Si les propriétaires se regroupent entre eux sur le plan politique comme financier (Trusts, Grosses corporations, Compagnies de finance), il devient impossible au locataire d'avoir même un recours efficace à une aide judiciaire nécessaire (et très coûteuse) s'il veut faire respecter ses droits.

Comme l'ouvrier non syndiqué, le locataire isolé doit s'organiser afin de jouir pleinement de ses droits face aux gros propriétaires.

Plusieurs citoyens et divers organismes populaires ont ressenti le malaise qui existe dans ce domaine de la location, dans notre région, et ont décidé de mettre sur pied une Association des Locataires de l'Outaouais.

Nous avons besoin de vous et de vos conseils.

Nous avons surtout besoin de votre participation.<sup>2</sup>

Puis, on précise les objectifs de l'A.L.O., tels que décrits dans la charte:

- a) regrouper les locataires de l'Outaouais dans une association qui leur permettra de faire valoir leurs droits;
- b) veiller à ce que les organismes officiels qui s'occupent du logement au niveau des municipalités et aussi au niveau des gouvernements soient efficaces aux besoins des locataires;

<sup>2</sup> Lettre d'invitation aux locataires par l'intermédiaire des organismes du milieu, juin 1971.

- c) assurer un service de dépannage et un service d'aide judiciaire aux locataires de l'Outaouais;
- d) informer les locataires et la population sur les droits et les responsabilités des locataires;
- e) favoriser, dans la mesure du possible, des rapports plus humains entre les locataires et leurs propriétaires;
- f) encourager la participation du locataire à la vie de sa communauté;
- g) assurer le mieux-être du plus grand nombre de locataires en leur faisant profiter au maximum des revenus, des services, et des biens meubles dont l'Association pourra disposer, prélever, percevoir et administrer les argents et biens destinés à l'Association.<sup>3</sup>

Enfin, on donne la liste des organismes invités:

Assemblée générale de l'île de Hull  
Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais  
Service social de Hull  
Conseil de développement social de l'Outaouais  
Bureau régional de la Compagnie des Jeunes Canadiens (Hull)  
Syndicat des journalistes de l'Outaouais  
Confédération des syndicats nationaux  
Service d'épanouissement collectif de l'Outaouais  
Sociétaires actifs des caisses populaires  
Coopérative d'alimentation de Hull  
La maison du chômeur (Hull)  
SOS Logement  
L'Agence sociale spécialisée  
Union des familles d'Aylmer-Lucerne  
Service social de Buckingham  
Comité des citoyens de Buckingham  
Bien-être social de Hull  
Bien-être social de Gatineau  
Société centrale d'hypothèque et de logement  
Régie des loyers  
Société d'aménagement de l'Outaouais  
Commission de la capitale nationale  
Conseil municipal de Hull  
Conseil municipal de Gatineau  
Conseil municipal de Buckingham  
Conseil régional de développement  
Ministère de la santé  
Fédération des œuvres  
Hydro-Québec  
Rénovation urbaine et relogement (Cité de Hull).

Il était bien clair que les organismes politiques, villes et cités, C.C.N., Fédération des œuvres, etc., n'accepteraient pas de participer à un tel pro-

<sup>3</sup> *Idem.*



jet. Les organisateurs savent pertinemment qu'ils ont déjà leurs propres organisations! La bataille va s'engager rapidement autour de deux questions importantes.

Les municipalités de l'Outaouais, comme toutes les autres municipalités du Québec, ont, en 1971, la possibilité de se prévaloir du Bill 12, afin d'étendre jusqu'en 1968 les pouvoirs de la Régie des Loyers sur les logements.

Fabien Leboeuf, président de l'A.L.O., tentera d'organiser un front commun autour de ce projet:

Messieurs,

Par la présente, l'Association des Locataires de l'Outaouais, organisme à but non lucratif fondé pour regrouper les locataires de l'Outaouais et faire valoir leurs droits, sollicite votre appui dans la lutte qu'elle mène pour que le Bill 12 soit appliqué dans les municipalités de l'Outaouais qui sont couvertes par la régie des loyers. Le Bill 12 est une loi qui étend les pouvoirs de la Régie des Loyers sur les logements jusqu'en avril 1968. Cette loi s'applique dans toutes les municipalités qui en font la demande. Dans les municipalités où cette loi n'est pas en vigueur, la Régie des Loyers ne peut étendre sa juridiction que sur les logements qui ont été construits avant avril 1951. Actuellement, 44 municipalités du Québec en ont fait la demande. Dans l'Outaouais le Bill 12 n'est pas appliqué.

Nous croyons que, même si la Régie des Loyers a des pouvoirs limités, c'est un début de protection des locataires. En effet, la Régie des Loyers est une loi qui favorise la conciliation entre locataires et propriétaires et dont l'action principale est de prévenir les évictions, de contrôler le coût des loyers et d'assurer que les logements loués soient habitables.

Nous savons aussi qu'il existe facilement des liens entre les pouvoirs municipaux qui peuvent demander l'application du Bill 12 et les «gros» du bâtiment, les gros propriétaires qui ne sont pas intéressés de voir cette loi appliquée.

Il est urgent que les villes de Gatineau et de Hull demandent l'application du Bill 12. Ceci n'est que favoriser de meilleures relations entre locataires et propriétaires tout en assurant que celui-ci (le locataire) soit davantage protégé.

Nous connaissons votre intérêt pour le bien-être de la population et votre désir de voir une certaine justice sociale prévaloir là où il y a souvent abus. Nous vous remercions d'avance de votre appui.<sup>4</sup>

Malgré le front commun des citoyens-nés et d'organismes, les villes de la région refuseront. Il y a trop d'intérêts bien protégés aux conseils municipaux pour que ces derniers penchent du côté des locataires.

<sup>4</sup> L'A.L.O., correspondance.

Une deuxième bataille, partiellement perdue, se fera autour du droit d'association des locataires des logements municipaux. La ville de Hull ne veut reconnaître que «ses» propres associations, qu'elle contrôle complètement. Un ancien président de l'A.G.I.H./R.C.C.H., Jean-Guy Meloche, changera de camp et ira représenter les locataires à l'O.M.H., dans l'espoir de faire débloquer des choses; il sera pris à partie par l'A.G.I.H./R.C.C.H. et l'A.L.O.

D'abord l'A.G.I.H./R.C.C.H., par la voix de son directeur de l'information, prend clairement position.

Face au débat engagé entre l'Office Municipal d'Habitation de Hull, et l'Association des locataires de l'Outaouais, nous tenons à préciser la position de l'exécutif et du bureau de direction de l'Assemblée générale de l'île de Hull à savoir:

- (1) que la construction de logements subventionnés à Hull n'est qu'une solution très partielle et très limitée du problème du logement à Hull;
- (2) que nous nous opposons à la politique discriminatoire dont sont victimes les locataires des logements municipaux à savoir les pressions et intimidations les empêchant de participer à quelques regroupements de locataires de leur choix en dehors de l'association des locataires de logements municipaux;
- (3) que nous tenons à tout prix que tous les citoyens, indépendamment des locataires des logements municipaux soient adéquatement représentés à l'Office Municipal d'Habitation.<sup>5</sup>

Quant au président de l'O.M.H. et ancien président de l'A.G.I.H., sa position devient difficile. Malgré ses efforts, il devra effectivement démissionner. M. Meloche tente de s'expliquer:

J'ai dit ce qui suit:

Les affirmations faites de part et d'autre au sujet de l'intimidation faite auprès des membres des comités de logis municipaux sont matières à interprétation.

J'ai moi-même recommandé aux membres de ces comités de ne faire partie que de leur organisme propre parce qu'il y avait d'abord une ligne de communication directe à leurs revendications: a) entre les comités de projets, b) les comités de projets et l'Office municipal d'habitation, c) entre l'Association des locataires des logis municipaux et l'Office municipal d'habitation ainsi que d) entre la Fédération des locataires des logis municipaux et la Société d'habitation du Québec. Ajouter à cette ligne de communication directe un chaînon additionnel retarderait l'action et il y aurait possibilité d'interprétation différente.

Je me réserve tout de même le droit, si je m'aperçois que les comités en question ont de la difficulté à obtenir gain de cause dans

<sup>5</sup> A.G.I.H., David Prévost, directeur de l'information.

leurs revendications, de revenir sur ma décision et de recommander qu'ils s'associent à un autre organisme tel que l'A.L.O. et F.A.L.Q.

Je me propose de démissionner de mon poste de directeur à l'Office aussitôt que les membres des comités de projets auront choisi un des leurs pour les représenter au sein du Conseil de direction de l'Office municipal.

Il devra éventuellement y avoir représentation égale au sein de l'Office municipal entre la Municipalité et les locataires des logis municipaux. Les priorités de l'Association des locataires des logis municipaux ne sont pas nécessairement les priorités de l'Association des locataires de l'Outaouais.<sup>6</sup>

Après un an de fonctionnement, «SOS Logement» remettra un rapport à la C.J.C. et transférera le dossier au C.D.S.O., en lui recommandant de mettre sur pied un «SOS Logement» permanent:

Le petit nombre de logis disponibles, leur situation éloignée du centre-ville, leur prix plus élevé qu'ailleurs dans la province, la rareté des logis de 3 et de 4 chambres à coucher font en sorte qu'il existe un véritable problème du logement à Hull. Très peu de personnes de notre clientèle envisagent de devenir propriétaire faute de revenus suffisants, et ceci même avec une construction à prix modique. En effet, les personnes à revenus inférieurs à \$5.000, représentent 57,5% de notre clientèle. Les familles s'entassent donc dans des logis trop petits et insalubres.

Nous avons aussi noté l'importance des demandes urgentes telles que: gens dans la rue, étudiants qui quittent leur famille, nouveaux arrivés à Hull, familles séparées faute de n'avoir trouvé un logis convenable. Notre service n'en était que plus difficile puisqu'il n'existe pas de ressource dans la région qui offre un coucher gratuit et temporaire.

Nous avons travaillé en collaboration avec le Bureau de Relogement de la ville de Hull qui s'occupe exclusivement des logis subventionnés en donnant la priorité aux expropriés. Notre service, par contre s'adresse à toute la population de la région métropolitaine offrant les renseignements sur les logis libres. Nos deux services se complètent très bien ce qui justifie les 45 demandes référées par le Bureau de Relogement.<sup>7</sup>

### *Le plan directeur*

Durant une très longue période, les citoyens-nes ont réclamé un plan directeur pour la ville de Hull. C'était tout à fait logique. Quand on veut aménager un territoire, procéder à une rénovation urbaine, il est normal de planifier, de se donner un plan pour savoir où on va!

<sup>6</sup> Correspondance, J.-G. Meloche.

<sup>7</sup> Nicole Hanley, C.J.C., *Rapport SOS Logement*, 10 août 1971, p. 12.

## Témoignage

### «Un long voyage intellectuel et spirituel et politique»

(...) Donc, il y avait déjà une autre [ligne] que les lignes politiques de l'époque, qui était propre aux groupes populaires de la région, du moins à ceux qui étaient à l'Assemblée générale de l'Île de Hull. Peut-être que l'on ne le formulait pas à ce moment-là de façon aussi précise comme moi je suis capable de le formuler aujourd'hui et après quinze ans d'action, d'expérience et de réflexion; mais, je me souviens que, déjà à l'époque, l'Assemblée générale de l'Île de Hull, c'était autre chose que le PQ, autre chose que les M.-L.; autre chose que le Parti libéral, autre chose que le parti Conservateur: c'était une ligne politique autonome (...)

Déjà, à cette époque-là, vous nous mettiez en garde contre ça (pour moi, c'est le signe d'une conscience politique): la question nationale, l'action sociale, ce n'est pas la même affaire. Et il faut avoir des options, faut pas être naïfs, faut avoir des options cohérentes. Je ne sais pas si c'était aussi clair que ce que j'ai en mémoire aujourd'hui, mais c'était le signe d'une conscience politique et d'une analyse réelles (...)

La façon dont l'A.G.I.H. se situait par rapport au gouvernement provincial, au gouvernement fédéral ou par rapport peut-être principalement au gouvernement municipal, c'était aussi des positions critiques, je me souviens. Mais je ne pourrais pas employer le terme «rupture», ni celui de «collaboration», ni celui de «résistance»; c'était celui d'une option politique différente. Et il y avait des gestes stratégiques qui étaient posés, pas nécessairement ou simplement le fait d'être contre pour le plaisir d'être contre; mais je ne me souviens pas non plus de collaboration avec le Conseil municipal. Je me souviens de dénonciations claires, aussi bien collectives que personnelles, par rapport à des leaders politiques de l'époque. Finalement, aussi bien par rapport au PQ que par rapport au marxisme-léninisme naissant, montant, que par rapport au pouvoir politique en place de l'époque, une option politique qui était différente de toutes ces options déjà existantes ou naissantes (...)



Je me souviens de toute la question du logement, de l'habitation, de l'animation qui se faisait autour de ça. J'ai découvert par la suite que l'Assemblée générale de l'Île de Hull, c'était beaucoup plus que ça, parce qu'il y avait déjà des comités éducation, comité de santé, un paquet de comités de citoyens qui faisaient partie de l'Assemblée générale de l'Île de Hull. Peut-être que l'on était plus sensibles à cet aspect-là, par le fait que, nous, on arrivait de l'extérieur, on était à la recherche d'un logement et on était plus sensibles à cet aspect-là au plan individuel (...)

Je pense qu'au début je n'avais pas d'analyse sociale, économique et politique. C'est, au contraire, dans l'action dans l'Outaouais que j'ai acquis cette analyse-là. J'avais de la générosité; mais l'Assemblée générale de l'Île de Hull, l'Association des locataires de l'Outaouais ont été mon école de formation politique dans un premier temps (...)

Même par rapport à ma profession théologique... parce que c'est à partir de cet engagement-là, qui lentement s'est approfondi. J'enseignais en même temps à la Faculté de théologie. Ça m'a amené, entre autres, à quitter mon enseignement de la théologie, parce que je me suis dit: si, au contact du monde, je découvre que je suis ramené à repenser complètement ma foi chrétienne, ma vision du monde, ma vision de l'Église, ma vision de Dieu, si c'est vraiment à la source de ma vie et de ma pensée, je suis mieux d'aller là que de rester dans un milieu complètement fermé. Le hasard qui nous a amenés à te rencontrer, ça a été finalement ce qui a amené mon épouse et moi à faire un long voyage intellectuel et spirituel et politique (...)

Le geste concret qui a déclenché mon engagement et celui de mon épouse aussi dans l'Outaouais, c'est à l'occasion d'octobre 1970, les arrestations massives de militants, militantes syndicales, de groupes populaires, politiques, etc. Il y a eu autour de 500 arrestations de prisonniers politiques dans le Québec. Des personnes se sont intéressées à la situation des prisonniers politiques dans l'Outaouais; entre autres, il y avait toi, Roger.

Je me souviens d'un soir où tu es venu à la maison m'inviter, moi, entre autres, à faire partie avec toi et une autre personne d'un petit comité chargé de surveiller les conditions de détention des prisonniers politiques, s'assurer qu'ils soient bien traités en prison et éventuellement obtenir leur libération. Ça a été, disons, le premier geste d'engagement que j'ai posé dans l'Outaouais (...)

Le deuxième, qui faisait suite à ça, quelques mois par la suite, ça a été aussi sur ton initiative: tu étais, toi, déjà dans l'A.G.L.H. à ce moment-là et il y avait une session de formation à l'animation sociale. L'A.G.L.H. organisait assez régulièrement des sessions de formation à l'animation et de formation politique. Tu m'avais invité à participer à une de ces sessions et j'avais accepté. J'étais allé à une session de formation; il s'agissait de réfléchir sur la situation socio-économique de l'Outaouais et de voir comment on se situait par rapport à ça et de voir si on était intéressés à s'engager.

*Fabien Lebeuf*

---

Seuls les dirigeants municipaux, avec le maire D'Amour en tête, semblaient ne pas comprendre cette logique. Ils étaient, en fait, comme les «marionnettes» d'un autre pouvoir, celui-là caché, occulté. Il y avait comme un autre plan caché... celui de la C.C.N. Elle intervenait par surprise et mettait les dirigeants municipaux devant des faits accomplis. Et alors, ces derniers s'adaptèrent aux plans de la C.C.N., sans se demander s'ils correspondaient aux besoins et aspirations des citoyens de la ville de Hull. Les citoyens-nes étaient nombreux-ses à avoir l'impression que leurs dirigeants étaient des pantins. Plusieurs se souviendront d'un film fait par l'équipe de l'émission «Sur le vif» intitulé le «plan caché»: c'était présenté comme du Kafka...

C'est le Comité de citoyens-nes de l'aire 1, avec Philippe Dufresne, Jean-Louis Blondin et autres, qui ont décidé de faire du Plan directeur leur cheval de bataille. Ils ont procédé à des études et des recherches. Ils ont demandé la collaboration d'experts. Ils ont surtout mené une campagne vigoureuse pour obliger le Conseil municipal à se prononcer et à s'organiser pour avoir un Plan directeur.

Chaque semaine, le Comité s'amenait au Conseil municipal et questionnait sur le Plan directeur. On était en pleine expropriation et rénovation et la Ville n'avait pas encore d'urbaniste à son service. Les citoyens-nes feront donc plusieurs propositions au Conseil municipal. Devant les pressions,

... la ville engage un premier urbaniste dont le plan, une copie à peine modifiée de ce qui avait été conçu pour une autre ville a été dénoncé et la ville a été obligée de remercier cet urbaniste. On engagera alors Gilles Beaudry qui réussit à produire un plan directeur intelligent, mais il est déjà trop tard.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> A.R.Q., février 1984, p. 25.

## Pour la mémoire collective

### «Comité de la rue Maisonneuve — Oswald Parent doute de la bonne foi des propriétaires»

Le ministre d'État, M. Oswald Parent, se demande si vraiment le Comité des propriétaires de la rue Maisonneuve est de bonne foi.

M. Parent a émis cette critique dans une lettre adressée récemment à ce comité de citoyens, qui s'est déjà plaint de la lenteur avec laquelle se déroule le processus d'indemnisation des propriétés expropriées dans ce secteur de la ville.

«Il est vrai que le travail d'évaluation a débuté en septembre, a tenu à souligner M. Parent, mais comme il s'agit d'une quantité considérable d'immeubles, il nous faut attendre que les rapports complets soient terminés pour nous permettre de présenter des offres aux différents propriétaires.»

La lettre explique que lors d'une assemblée publique, M. Oswald Parent a déjà fait part des délais encourus avant d'en arriver à présenter des offres. Il a déjà été convenu qu'un acompte partiel serait versé avant le 31 décembre et que des offres de règlement seraient transmises à tous les propriétaires avant le 23 février 1971.

«Voilà maintenant que votre Comité déclare qu'il y a lenteur dans le processus et que c'est peut-être une tactique pour forcer les propriétaires à accepter des offres». M. Parent s'est dit navré de cette attitude et il demeure convaincu que le Gouvernement a pris toutes les dispositions pour assurer la mise en œuvre du processus. «Jamais dans l'histoire d'une expropriation n'a-t-on agi aussi rapidement», a déclaré M. Parent dans sa lettre au comité des propriétaires.

(*Le Droit*, vendredi 27 novembre 1970)

Dans les différents mémoires présentés à la Ville sur cette question, on retrouve les préoccupations suivantes:

- un plan directeur doit refléter les vues et les aspirations de tous les citoyens, indépendamment de leur condition;

## Pour la mémoire collective

### «Assez de logements sociaux» — Rocheleau»

HULL — Le maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, estime qu'on a maintenant assez de logements sociaux et qu'on devrait peut-être réévaluer la situation avant d'accepter d'autres projets.

C'est du moins ce qu'il aurait affirmé au président de la Société d'habitation du Québec (SHQ), M. Jean-Marie Couture, lorsque ce dernier lui aurait offert de décentraliser les pouvoirs de la Société d'habitation du Québec (SHQ) au profit de l'Office municipal d'habitation.

Selon le député de Hull, M<sup>me</sup> Jocelyne Ouellette, le président de la SHQ aurait été sidéré, en entendant de la bouche même de M. Rocheleau, il y a quelques semaines, que Hull avait en quelque sorte atteint un point de saturation en ce qui a trait aux logements municipaux.

Loin de nier les propos qu'on lui prête, le maire de Hull a expliqué qu'il ne voulait pas que la ville s'embarque dans d'autres projets de logements sociaux tant et aussi longtemps «que nous n'aurons pas de politique d'habitation au Québec».

«On n'a pas de critères, on n'a pas de normes, on ne peut même pas évincer un locataire des logements municipaux lorsque ses revenus lui permettraient désormais de vivre à l'aise en dehors des logements subventionnés... Bref, avec cette absence de politique on est en train de créer une classe de parasites et j'estime que les citoyens de Hull ont déjà assez payé pour cela», a dit le maire. «Que la Société d'habitation se branche, qu'elle nous dise quoi faire et nous le ferons.»

(Gisèle Goudresult, *Le Droit*, 7 septembre 1978)

- les objectifs d'un plan directeur devraient être déterminés par la population;
- seule une planification authentique permettra la réalisation d'un plan directeur valable;
- ce plan directeur permettra de protéger les citoyens contre l'arbitraire des décisions susceptibles d'être prises à l'avenir.



## Pour la mémoire collective

### «Les besoins de logements à prix modique ne sont pas disparus dans les fumées de l'incendie de l'OMH» — Un groupe d'organismes réplique à Rocheleau»

HULL — Le Conseil diocésain de pastorale, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Outaouais et la Clinique juridique populaire de Hull ont servi hier une réplique ferme au maire Gilles Rocheleau qui ne veut plus de logements sociaux à Hull.

Au cours d'une conférence de presse hier, des porte-parole de chacun de ces organismes (dont l'évêque de Hull, M<sup>r</sup> Adolphe Proulx) se sont efforcés de démontrer que M. Rocheleau connaît mal les besoins en logement de la population.

Dans un document remis aux journalistes, on souligne que «déclarer que Hull a suffisamment de logements sociaux, c'est ignorer les problèmes toujours aussi aigus des travailleurs à faibles revenus et des pensionnés de tous genres qui dépendent en moyenne 50 pour cent de leurs revenus pour payer leur loyer».

Selon eux, «c'est aussi faire fi de toutes les études antérieures tel le Plan quinquennal d'habitation et du Groupe de travail sur l'orientation de l'OMH où l'on parlait de «crise permanente du logement à Hull» et du fait que «Hull se trouve au 95<sup>e</sup> rang quant au nombre de logements alloués par 1,000 de population et, ceci, malgré la crise du logement à Hull».

Le communiqué de presse conjoint des organismes ajoute aussi que «les besoins de logements à prix modique ne sont pas disparus dans les fumées de l'incendie de l'Office municipal d'habitation de Hull».

Les demandes de logement auraient plutôt baissé «à cause du découragement des personnes lassées d'attendre six mois pour un logement».

(Gilles Laframboise, *Le Droit*, 23 septembre 1978)

## Pour la mémoire collective

### «Rocheleau et les logements sociaux — Des déclarations anti-ouvrières»

HULL — Le Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de l'Outaouais a dénoncé, à son tour, «les déclarations injustifiées du maire Rocheleau concernant la suffisance des logements sociaux à Hull».

Au cours d'une conférence de presse, hier, la présidente du conseil, M<sup>me</sup> Simone Scott, et le secrétaire, M. Pierre Bordenave, ont souligné que la centrale «n'est pas surprise des affirmations du maire Rocheleau car elles correspondent très bien à cette mentalité anti-ouvrière».

Aussi, «la CSN est indignée de l'attitude méprisante de ce maire envers ses concitoyens». Cette attitude, ont-ils ajouté, «est contredite par les statistiques selon lesquelles Hull se trouve au 95<sup>e</sup> rang quant au nombre de logements alloués par 1,000 habitants, que près de 30 pour cent de la population de la ville vit des prestations d'aide sociale ou d'assurance-chômage et que les revenus moyens des gens actifs de Hull étaient de \$5,700 en 1977».

On se souvient que, la semaine dernière, la Clinique juridique, le Conseil de pastorale et l'ACEF avaient utilisé les mêmes données pour démentir les affirmations du maire.

D'après la CSN «de telles données objectives ne peuvent que confirmer la nécessité d'augmenter les logements à prix modique car nous ne devons pas oublier que le droit à un logement convenable est aussi inaliénable que le droit au travail et à un salaire décent».

(Gilles Laframboise, *Le Droit*, 27 septembre 1978)

- un plan directeur doit prévoir la municipalisation progressive des sols afin d'éviter la spéculation;
- la question de rénovation ne doit pas comprendre seulement une rénovation physique, mais aussi une rénovation humaine.

Ces préoccupations relèvent du bon sens. Pourtant, les citoyens-nés ont dû lutter pour faire reconnaître la validité de leur point de vue. Ainsi la

## Pour la mémoire collective

### «Déclinant une proposition — Rocheleau laisse les logements sociaux à ceux qui en ont besoin»

HULL. — Gilles Rocheleau est allé en tôle pour le principe du bilinguisme en Ontario mais il n'ira pas vivre pendant deux semaines dans un logement de l'Office municipal d'habitation (OMH).

La suggestion lui a été faite par une locataire d'un des logements du projet municipal sis sur la rue Arthur-Buis, dans le Mont-Bleu, hier, au cours d'une rencontre publique entre le conseil d'administration de l'OMH et un comité de locataires qui contestent la hausse du loyer-plafond que consacrent les nouveaux baux en cours de signature.

Votable s'il en fut dans le groupe d'une trentaine de locataires venus appuyer leurs représentants, M<sup>me</sup> Michèle Maïouin a affirmé qu'on ne pouvait savoir ce que c'est que de vivre dans des logements municipaux à moins d'y habiter effectivement. Et soulignant que l'appartement sous celui qu'elle occupe est vacant depuis trois ans, elle a fait une «offre» au maire à l'effet qu'il séjourne dans le logement en question. «On pourra dire qu'enfin le président (de l'OMH) est descendu de son piédestal», a-t-elle dit.

Il n'en fallait pas plus pour que, dans toute sa spontanéité, le conseiller Claude Lemay, un des administrateurs de l'OMH, lance un «Ça, c'est une bonne idée!» qui a déridé la foule pendant que Rocheleau, de son côté, cherchait à expliquer qu'il ne pouvait accaparer un logement destiné aux personnes en besoin.

(Michel Beauparlant, *Le Droit*, 7 décembre 1970)

population fut-elle déçue lorsque la firme Gagnon présenta son Plan directeur. Voici le texte intégral de l'A.G.I.H./R.C.C.H. qui réagit à ce plan:

Lorsqu'on nous a annoncé qu'un plan directeur pour la ville de Hull serait fait, nous avons manifesté notre satisfaction. Nous pensions qu'on voulait, par là, fournir un document de base solide pour une rénovation harmonieuse et en profondeur de la ville et plus particulièrement de l'île de Hull qui en a grandement besoin.

La lecture du plan directeur préliminaire nous a beaucoup déçues. Nous nous attendions à un plan plus détaillé, avec un réseau routier clair et précis autour duquel on aurait indiqué le genre d'édifices qui seraient construits, les endroits où seule une restauration serait nécessaire, etc...

Nous espérons même y trouver les étapes qu'on devrait suivre dans la rénovation pour éviter, comme cela s'est produit plusieurs fois et risque de se produire encore, qu'une personne déplacée par la rénovation ou l'expropriation soit expropriée quelques temps après de son nouveau logis.

Nous pensions pouvoir y découvrir les objectifs clairs que la ville poursuivait, une politique industrielle précise, etc...

### NOUS N'AVONS RIEN DÉCOUVERT DE TOUT CELA...

Ce plan nous est apparu comme un tissu de généralités, de répétitions des rapports déjà faits, comme les rapports Greber et Gedy, qui dorment d'ailleurs sur des tablettes depuis ce temps. En somme, ce plan nous apparaît comme un recueil de renseignements généraux qui, selon nous, valent pour n'importe quelle ville sans rien de très spécifique à Hull.

Ce soir, nous aimerions poser les principales questions qui nous viennent à la lecture du plan directeur préliminaire. Nous tenons à préciser que nous nous sommes limités à quelques questions, nous réservant le droit de revenir dans les mois à venir, sur des aspects plus particuliers. D'ailleurs, nous procédons actuellement à une consultation la plus étendue possible sur les intérêts des citoyens de Hull et plus particulièrement de l'île de Hull.

Avant de poser ces questions, nous aimerions préciser que si on ne prévoit aucune politique de relogement, si on ne précise pas au plus tôt les étapes concrètes de la rénovation dans Hull, si on ne prévoit pas un centre d'information accessible et efficace où les citoyens pourront avoir des renseignements de la part des trois gouvernements impliqués dans le développement de la région et sur l'avenir de notre milieu, un plan directeur restera un papier sans importance, à classer dans des filières.

Enfin, à notre avis, il n'y a pas beaucoup de sens à faire le plan directeur d'une ville, s'il n'y a pas de plan d'aménagement de tout le territoire qui l'entoure.

M. Gagnon, pourriez-vous répondre aux 7 questions suivantes:

1. Précisément, comment avez-vous prévu le réseau routier tant Nord-Sud que Est-Ouest servant de base à l'élaboration du plan directeur? Si cette prévision existe, ce réseau routier sera-t-il fait en fonction des intérêts de la ville de Hull ou de ceux d'Ottawa? S'il est fait en fonction de la ville de Hull, pourriez-vous préciser comment?
2. Quel rôle a joué la Commission de la Capitale nationale dans l'élaboration du plan directeur?



«Le boulevard Maisonneuve et l'expropriation»

Après que la rénovation a été finie dans l'aire 1, on s'est orienté vers d'autres types d'actions, entre autres, empêcher que l'école Reboul ferme... et on a réussi. Ils voulaient envoyer les enfants sur la rue Laurier, c'était dangereux. On travaillait sur l'ensemble des problèmes du quartier: faire démolir 2 maisons abandonnées qui étaient dangereuses, faire paver des rues, faire nettoyer des terrains vacants. Un ensemble de petites choses qui améliorent la vie du quartier et ce en conservant les mêmes limites de l'aire 1...

J'étais exproprié et là les gens disaient: «Tu es chanceux, tu vas être chanceux», sauf qu'on recevait \$15,000 et ça coûtait \$30-35,000 pour se reloger; puis, on était dans une zone de travailleurs. Le gars qui avait une maison dans ce coin-là, c'était quand même son palais à lui. C'est pas dur d'avoir un château, c'est de le faire vivre ton château... Quand tu es un travailleur, ton château est différent de celui du millionnaire. On s'est regroupés pour se protéger face au pouvoir en place, on voulait pas renverser rien, j'ai jamais travaillé en fonction de renverser...

Toi, tu dis au gars: «Fouille dans ta poche, tu vas avoir de l'argent ou quelque chose». Puis lui, il te dit: «J'en ai pas». C'est pas mal dur pour toi de vérifier; lui, il la cache. Mais, les politiciens, c'est la même chose. Tu sais jamais s'ils te disent la vérité ou pas. Ils nous servent ça à la miette: «Tiens, j'ai dix cennes»; mais, c'est une piastra qu'on voulait...

[À propos de HULL ANNÉE ZÉRO] Nous, dans ça, on faisait des petites jobbines. Il y avait pas un magasin dans la ville de Hull qui n'avait pas une affiche «année zéro»...

À savoir si on a changé des choses, c'est très dur à évaluer. Une chose que je sais, c'est que j'ai la satisfaction de quelqu'un qui a essayé de changer des choses au meilleur de sa connaissance et avec les talents que j'avais. Je suis satisfait de ça...

Les M.-L., c'est un des trois fléaux de la province de Québec: les marxistes-léninistes, les maringouins et les mouches noires. Leurs manières de travailler, c'est une doctrine, jamais à partir d'arguments.

Pierrette et Jean-Louis Blondin

3. Quel lien a votre plan directeur avec l'aménagement du territoire?
4. Dans l'introduction de votre plan, vous dites vous préoccuper de l'être humain d'abord. Une bonne partie de la population à revenu moyen de l'Île de Hull désire habiter dans des maisons unifamiliales, dans des duplex ou des triplex. Comment en avez-vous tenu compte dans votre plan? Qu'avez-vous prévu pour qu'après la rénovation les taxes ne montent pas en flèche?
5. Dans le contexte de la rénovation, pourriez-vous dire franchement si chacune des compagnies suivantes demeureront à Hull ou s'ils devront partir: E. B. Eddy, Canada Ciment, Canada Packers?
6. Quel type d'industries devra-t-on prévoir à Hull?
7. Lors de la signature de votre contrat ou à tout autre moment, la ville de Hull vous a-t-elle fixé des objectifs précis à suivre? Vous a-t-elle dit quel genre de ville vous aviez à prévoir? Si oui, quels sont ces objectifs? Est-ce que vous vous en êtes tenus à ces objectifs? Les avez-vous dépassés? Si non, quels sont les objectifs que vous avez eus en faisant ce plan?

Ce ne sont là que quelques questions parmi bien d'autres.

Nous vous remercions de votre attention.

Le Comité d'étude du plan directeur de l'A.G.I.H.<sup>2</sup>

Comme M. Gagnon ne put répondre aux questions et aux attentes, il fut remercié de ses services. C'est alors que le Conseil municipal embaucha M. Gilles Beaudry comme urbaniste.

Le parc Fontaine

Au cœur de l'Île de Hull, un grand parc, le parc Fontaine, a toujours été un enjeu majeur pour les citoyens-nes, mais également pour les politiciens.

<sup>2</sup> Dans l'île, Vol. II, n° 13, septembre 1970.

## Pour la mémoire collective

### «Il faut cesser de tuer l'âme de Hull»

Le Parti québécois (PQ) vient de nous servir un excellent document de recherche sur la présence du gouvernement fédéral dans Hull et sa région et sur les conséquences de celle-ci: un document sérieux, truffé de renseignements précieux et au sujet duquel on ne peut que regretter qu'une chose: que le PQ ait jugé bon de le rendre public à Montréal, vendredi dernier, plutôt que dans l'Outaouais, puisque c'est de notre région dont il est question.

Basée sur des documents comme le rapport de la Commission Dorian sur l'intégrité du territoire, les rapports annuels de la Commission de la capitale nationale (CCN) ou ceux du comité mixte parlementaire sur la région de la capitale, l'étude du PQ montre que le gouvernement fédéral, directement ou à travers la CCN, est propriétaire de 30 pour cent du territoire de la région et peut annihiler toute velléité d'aménagement, côté québécois, si les projets des autorités régionales ou locales ne sont pas conformes «aux prévisions du Plan», comme le soulignait le rapport Dorian, car les terrains acquis par la CCN «sont situés en des endroits très stratégiques et peu de routes peuvent être construites ou de commodités aménagées sans passer par le terrain de la CCN» (rapport annuel 1972-73, CCN).

Avec le PQ, on peut constater que le rôle de la CCN, à Hull, a eu pour conséquence de faire disparaître des milliers de logements pour Hullais moyens au profit d'édifices gouvernementaux abritant des fonctionnaires dont très peu sont originaires de l'Outaouais, ou au profit d'autoroutes servant de ponts entre Ottawa et l'arrière pays québécois, zone de belles résidences particulières ou de villégiature, sans servir le moindre bien de la ville de Hull, sinon pour l'éventrer.

(Fay La Rivière, *Le Droit*, 8 décembre 1975)

Au début du siècle, ce parc était un marécage, appelé le «lac Flora». Puis, il est devenu propriété du fédéral, qui s'est chargé de le remplir. Mais il est demeuré sous-équipé et non aménagé jusqu'en 1960. Dans les années 40, un promoteur privé avait aménagé une patinoire à roulettes dans son avoisinage.

## Pour la mémoire collective

### «Parc Fontaine — Le Comité de citoyens doute de la bonne foi de la ville»

HULL. — Le Comité de citoyens commence à douter de la bonne foi de la Ville à cause du retard continué apporté dans l'aménagement du parc Fontaine, à Hull, mais affirme qu'il ne laissera pas tomber le combat pour autant.

C'est en ces termes que M. Raymond Ouimet, porte-parole du comité de citoyens pour l'aménagement de ce parc, dans l'île de Hull, a réagi vendredi soir à la décision annoncée, plus tôt cette semaine, par le Comité exécutif de Hull de reporter à l'année prochaine les travaux d'aménagement.

À la ville de Hull, qui invoque des difficultés administratives et le manque d'argent, M. Ouimet répond que le délai est injustifié.

Il affirme que la ville de Hull avait de l'argent, l'année passée, pour payer une étude géo-technique qui a été faite sur le terrain du parc Fontaine.

(*Le Droit*, 9 août 1975)

Au début des années 70, Oswald Parent engage «à ses frais» un architecte et propose de bâtir des logements sur la partie est du parc et d'agrandir le parc dans sa partie sud par une expropriation. Il montre, en privé, ses plans à des dirigeants de l'A.G.I.H. et demande à cette dernière de l'appuyer.

La Ville s'y oppose franchement et l'échevin Julien Groulx vient à son tour demander l'appui de l'A.G.I.H. pour s'opposer à ce projet. L'A.G.I.H. seconde la Ville et le projet d'Oswald Parent échoue. Mais le parc n'est toujours pas aménagé.

Puis, en 1974-75, nouveau plan d'aménagement du Parc et projet d'aménagement et d'équipement moderne. Avec tout ce qui peut se développer suite à l'arrivée des édifices fédéraux, les gens du quartier et en particulier ceux-celles autour du Parc, n'ont pas l'intention de le perdre et de laisser la place à des édifices en hauteur. Les citoyens autour du Parc, avec Raymond Ouimet et Daniel Fortin comme animateurs, décident de



---

## Pour la mémoire collective

### «Parent se dit prêt au dialogue»

HULL. — Le ministre Oswald Parent s'est dit prêt à entamer un dialogue avec les comités de citoyens de son comté, advenant la présentation de projets solidement structurés de leur part.

On doit exiger le même sérieux des projets mis de l'avant par les groupes populaires que de ceux préparés par les fonctionnaires, a déclaré le député de Hull. À son avis, le droit au désaccord n'est valide que par ce qu'on offre en retour. Pour lui, les attaques incessantes des comités de citoyens à son endroit n'entraînent qu'un durcissement des positions.

Le ministre Parent n'a toutefois pas élaboré sur le manque de ressources à la disposition des groupes populaires. Aussi, une association entre les comités de citoyens et les fonctionnaires lors de l'élaboration d'un projet demeure encore une inconnue, l'avenir devant préciser la qualité de la consultation pouvant intervenir.

(Jean-François Cloutier, *Le Droit*, 5 août 1975)

s'organiser. Leurs objectifs: 1) s'opposer à toute expropriation sous prétexte d'agrandir et 2) prendre en main le plan d'aménagement.

Ils réussiront. Le parc Fontaine, redevenu propriété de la Ville, deviendra tel quel dans sa superficie et le plan d'aménagement en aura été conçu par les citoyens-nes eux-mêmes.

---

## Témoignage

---

### «Je me suis embarqué...»

En 72, c'est l'époque des expropriations depuis 69. Et, un beau jour, c'est chez nous que ça frappe! C'est chez nous qu'on a des projets d'agrandissement d'un parc pour en faire quelque chose, d'après les autorités de l'époque, une idée fantastique. L'idée venait d'Oswald Parent; il voulait faire passer le parc de neuf acres qu'il était à une vingtaine d'acres.

Moi, j'ai été élevé sur la rue Charlevoix. Et de voir que des gens décident pour les autres que l'on démolisse tout, y a un boutte à toute!!! C'est à partir de cette expropriation-là, qui était inconcevable... On avait devant nous un parc qui n'avait jamais été aménagé, et de dire: «on vous sacre dehors» pour faire un grand parc aménagé pour je ne sais qui, souvent pas pour nous autres... Moi je n'acceptais pas ça. Et c'est à ce moment que je me suis embarqué dans le Comité du Parc Fontaine (...)

Je pense que la seule solution à tous les problèmes sociaux qu'on peut avoir passe par une tâche d'éducation, mais à condition qu'on ne soit pas pressé et qu'on soit prêt à travailler à long terme. Il faut avoir du pouvoir sur ce qui nous entoure. Il faut comprendre comment fonctionnent les appareils qui nous entourent, si on veut intervenir et combattre.

Raymond Ouimet

---



## Scène 6: soutien aux luttes ouvrières

Où l'on découvre que:

- les «pitouines» de la compagnie E. B. Eddy perturbent le beau paysage des députés d'Ottawa;
- divers fronts communs se forment pour sauver E. B. Eddy;
- Oswald Parent dit: «Oui... Non... J'sais pas... Ça se pourrait»;
- les citoyens-nes occupent les locaux de la radio CKCH et font pression au C.R.T.C.;
- les potentats locaux, par pressions souterraines, finissent par faire sauter l'émission «Sur le vif» de CBOFT — Radio-Canada;
- les chrétiens-nes, prêtres et religieux-ses impliqués dans les luttes des citoyens-nes sont accusés-es de trahir l'idéal d'amour de Jésus Christ.

Les citoyens-nes apprennent vite à réagir et à s'organiser dès que les événements se précipitent. Or, il arrive que les événements vont justement se précipiter dans d'autres secteurs que celui des expropriations.

D'autres personnages du milieu vont eux aussi mettre en place tous les éléments nécessaires pour changer certaines règles du jeu ou pour bloquer la montée du nouveau pouvoir des citoyens-nes. Certains de ces éléments sont en lien direct avec le ré-aménagement du territoire, tel l'avenir de l'usine E. B. Eddy. D'autres vont toucher certaines valeurs, telles l'information à Télémedia ou à Radio-Canada. D'autres, enfin, seront reliés à la vie régulière des milieux de travail, comme à l'Hôpital du Sacré-Cœur (C.S.N.), chez Hoffman Concrete (F.T.Q.) ou à Alimentations Outaouais (F.T.Q.). Dans chaque cas, les deux groupes vont continuer à s'affronter.

### E. B. EDDY

Dès 1970 jusqu'en 1975, la question de E. B. Eddy va retenir l'attention du public et susciter des actions de solidarité et de défense de cette industrie, jusqu'ici vitale et au cœur de l'économie de l'Outaouais.



L'industrie des pâtes et papiers a toujours été centrale dans le développement industriel et économique de la région: les moulins à papier furent depuis toujours l'industrie principale de la classe ouvrière.

Quand certains parlementaires ont commencé à critiquer l'emplacement de E. B. Eddy face au Parlement, la population de Hull a commencé à s'inquiéter. Pour réaliser l'aménagement d'une «capitale nationale», faudrait-il sacrifier l'usine E. B. Eddy, sous prétexte que ce n'est «pas beau en face du Parlement»?

Cette inquiétude de la population allait monter d'un cran avec l'implantation massive d'édifices fédéraux à Hull. En effet, la C.C.N. achetait d'abord la vieille partie de l'usine pour un montant évalué entre \$24 et \$27 millions. Cela impliquait une perte importante d'emplois dans cette partie de l'usine. Mais, ce qui était dramatique et avec juste raison, c'était le danger réel que la région s'oriente vers une «industrie» unique, celle des services gouvernementaux. Foncer dans cette vocation unique, était-ce vraiment aller dans la ligne du développement de la région? Allions-nous laisser les politiciens jouer avec l'avenir de la population? Non.

Donc, de 1970 à 1975, divers comités de solidarités vont s'organiser pour sauver E. B. Eddy.

D'abord quelques faits illustrant le problème:

- Eddy crée environ 10,000 emplois directs et indirects, affirme Serge Boucher dans une étude pour la S.N.Q.O., en juin 1971. Et les citoyens-nes concluent dans une brochure: «Moi, Eddy ça me fait vivre».
- Mais d'autres n'aiment pas Eddy:  
«C'est une muraille de Chine» — dit Douglas Fullerton, président de la C.C.N.  
«C'est un obstacle gênant» — dit le ministre Ron Basford.
- Philippe Gagnon écrit dans *Le Droit* du 26 février 1972:

On ne peut pas reprocher à la C.C.N. de ne pas savoir ce qu'elle veut. Dès 1969, dans son plan-perspective «secret», «Hull 1969-1996», la C.C.N. prônait une première expropriation chez Eddy en 1972, et le reste après 1979.

- «Hull et Ottawa n'ont qu'une seule industrie: le Gouvernement fédéral... Hull et Ottawa n'ont qu'un seul avenir: le Gouvernement fédéral...» — Douglas Fullerton.
- «Trois pré-requis sont nécessaires à l'unification de la région et à la création d'une véritable Capitale nationale... Ce sont la disparition de Hull des usines Eddy, la construction du pont du Portage et l'édification du complexe fédéral du Portage.» (Fullerton)

— «Ou bien le Québec prend en main le développement et l'aménagement de son territoire ou bien il l'abandonne aux mains du Gouvernement fédéral.» (Roger Gagnon, 1970).<sup>1</sup>

Le Conseil de Développement Social de l'Outaouais intervient fortement auprès du Conseil municipal et le convainc de l'urgence de la situation. La Ville accepte finalement de former un comité «ad hoc» sur le départ éventuel de la compagnie E. B. Eddy et invite donc tous les organismes intéressés à faire partie de ce comité.

L'A.G.I.H./R.C.C.H., par l'entremise de sa secrétaire Laurette Strasbourg, écrit le 23 juillet 1971 aux responsables des divers comités de citoyens et leur demande de se prononcer sur le sujet. La lettre comprend quatre questions:

L'A.G.I.H. devrait-elle faire partie de ce comité? Veut-on garder E. B. Eddy à Hull? Quelles conséquences le départ d'Eddy aura-t-il sur l'économie de la ville? Qu'est-ce que ce départ signifie pour ses employés, surtout les plus âgés?<sup>2</sup>

À ce comité «ad hoc», on a retrouvé, Paul Leguier, du C.D.S.O., Roger Poirier, de l'A.G.I.H., le maire D'Amour, le député Oswald Parent, des représentants du monde des affaires, des représentants des syndicats Phil Gomon et Donat Périard.

Le comité a travaillé d'arrache-pied pour obtenir l'information nécessaire, autant des autorités de la C.C.N. que de E. B. Eddy. Lors d'une rencontre entre le comité «ad hoc» et des représentants de E. B. Eddy, cette dernière a affirmé vouloir demeurer à Hull, mais cette volonté semblait être conditionnée par les plans de la C.C.N.<sup>3</sup>

Le travail du comité fut assez difficile. Les représentants syndicaux (Périard et Gomon), assez jaloux de leur autonomie, n'ont pas beaucoup collaboré à maintenir un front de lutte serré. Quant au maire Marcel D'Amour, il a collaboré du bout des lèvres, préférant (à l'insu du comité) aller voir personnellement ministres et administrateurs que de s'allier à un collectif.

Toutefois, grâce à l'appui des médias et à la volonté de la population, le comité ad hoc a maintenu le débat public, de telle sorte que la question du déménagement de E. B. Eddy a été retardée «sine die». Voilà donc pour ce premier combat.

<sup>1</sup> Dossier E. B. Eddy.

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> *Procès-verbal, Comité ad hoc, 15 sept. 1971.*

Un deuxième combat aura lieu au début de l'année 72. Le 18 janvier 1972, E. B. Eddy présentait à ses ouvriers des «propositions révisées» destinées à la protéger contre les effets de la fermeture de certaines sections de l'usine (service de manutention et usine de pâte mécanique des moulins d'en-haut et d'en-bas, salle de bois, usine de pâte au bisulfite, machine à papier n° 8) affectant environ 450 employés. Cette fermeture partielle intervenait à la suite d'une transaction de terrain entre la C.C.N. et E. B. Eddy (pour la somme de \$24 à \$27 millions, tel que mentionné précédemment).

Les chefs syndicaux concernés se sont dit pleinement satisfaits de l'entente. Mais, quelques groupes comme la S.N.Q.O., l'A.G.I.H./R.C.C.H. et un permanent du C.R.D.O. ont exprimé des restrictions à propos de cette entente.\*

Durant le mois de mars de cette même année, un «Front Commun E. B. Eddy», formé de trois organismes, tint plusieurs réunions et conclut à la nécessité d'entendre les griefs des employés d'Eddy.

Serge Boucher, au nom du Front Commun, explique les raisons motivant cette décision d'entendre les griefs:

1. Plusieurs membres de l'A.G.I.H. qui participèrent aux réunions du mois de mars se trouvaient à l'emploi de cette compagnie et nous décrivaient la situation en termes beaucoup moins optimistes que les communiqués officiels.
2. Il semblait exister un fossé grandissant entre la perception de la situation par les chefs syndicaux et la perception de cette même situation par les employés qui s'exprimèrent publiquement à l'émission SUR LE VIF de ce mois.
3. L'entente entre la Cie et les employés révélait, à la lecture, des ambiguïtés dont les conséquences auraient pu être graves, en plus de présenter un statut juridique douteux.<sup>8</sup>

Un comité, formé de M<sup>me</sup> Pierrette Dupont-Rousse (avocate), MM. Gaston Laurin (rentier), Pierre Raymond (homme d'affaires) et Denis Rochelleau (pharmacien), siégea quatre après-midi entre le 1<sup>er</sup> et le 9 mai 1972 pour recevoir les griefs des employés.

Le comité conclut à un défaut grave d'information sur les clauses de l'entente et souligna le poids des incertitudes relatives à l'avenir de E. B. Eddy sur le choix des employés. Il formula ensuite 6 recommandations:

\* *Le Droit*, 21-23 fév. 1972 et *Rapport de l'assemblée annuelle de 1972 de l'A.G.I.H./R.C.C.H.*

<sup>8</sup> Comité de griefs, *E. B. Eddy, rapport final*, mai-juin 1972, p. 2.

1. Il incombe à la Cie E. B. Eddy d'informer dans les plus brefs délais ses employés des conséquences exactes de sa relocalisation en termes d'emplois disponibles pour eux, pour leur permettre de planifier le reste de leur vie active en toute connaissance de cause.
2. Il incombe aux syndicats d'informer mieux à l'avenir leurs membres du contenu de toute entente à intervenir avec la compagnie.
3. En particulier, le syndicat doit mettre sur pied un service qui verra à appliquer les termes de toute entente à chaque employé individuellement en l'informant et le consultant dans les choix qu'il a à faire.
4. Les organismes du FRONT COMMUN (S.N.Q.O., A.G.I.H., C.R.D.O.) devraient offrir de collaborer bénévolement à un tel service syndical pour le temps que dureront les transformations multiples de l'entreprise.
5. L'entreprise devrait accorder au moins 6 mois de réflexion aux employés qui ont à choisir entre un nouveau poste dans l'usine et un départ avec paye de séparation. Une telle décision affecte la vie entière des familles et demande du temps. Une période d'essai du nouveau poste devrait être prévue avant que l'option du départ avec paye de séparation ne soit retirée par la compagnie.
6. Que le gouvernement canadien fasse un rapport public sur l'utilisation des montants reçus par l'entreprise (inclus dans le 29.5 millions) pour lui permettre d'assurer la pleine garantie[!] d'emploi à ses employés. Il ne faut pas que cet argent public serve à d'autres fins que la protection du droit au travail des travailleurs de chez Eddy.<sup>9</sup>

Cette interpellation de la part des organismes du milieu n'a pas eu l'heur de plaire aux chefs syndicaux.

Mais ça n'a pas empêché les groupes de s'impliquer dans le troisième combat, qui fut un Front commun encore plus large que les précédents. Il regroupa vingt-neuf organismes, dont les villes de Hull et de Gatineau.

C'est l'élection provinciale du 29 octobre 1973 qui sera l'occasion d'organiser ce Front commun. On veut forcer les candidats à l'élection, et particulièrement Oswald Parent, à se prononcer sur leur volonté de tout faire pour sauvegarder Eddy à Hull. On va même écarter l'idée de la relocalisation régionale des usines.

Ce Front commun sera très actif. Il imprimera 5,000 exemplaires d'un journal «tract»: «E. B. Eddy», résumant très bien la situation de l'usine et les conséquences d'une fermeture éventuelle pour la région et ses habitants. On imprimera 2,000 collants «Justice... E. B. Eddy». Ce Front

<sup>9</sup> *Idem*, p. 7-8.



commun suscitera la colère d'Oswald Parent, qui n'aime pas du tout la façon dont le journal exprime sa position. La position d'Oswald Parent, aux yeux du Front commun, apparaît pour le moins ambiguë.

OUI	NON
«E. B. Eddy sera obligé de partir» O. Parent (Le Droit 27/7/71)	«Il n'est pas question pour nous de l'expropriation de la compagnie Eddy» O. Parent (Journal des Débats, 27/6/71)
J'SAIS PAS	ÇA S'POURRAIT
Parent veut connaître les intentions d'Eddy. (Le Droit 27/7/71)	Parent ne peut garantir qu'Eddy ne partira pas. (Le Droit 7/7/71)

Une opinion, pertinente et juste, sur le comportement du gouvernement provincial et d'O. Parent dans l'affaire Eddy.

«Le gouvernement du Québec a abandonné au gouvernement fédéral son pouvoir de planification urbaine de la partie québécoise de la capitale fédérale.»

«Le gouvernement québécois assiste passivement au planning de la région de Hull.»

«L'autorité dont il (le gouvernement provincial) a investi le ministre Parent en matières intergouvernementales a davantage pour but de faire accepter à l'Outaouais québécois les politiques fédérales que de faire connaître à Ottawa les points de vue québécois.»

D'après J.-P. Bonhomme dans «Le Devoir»

M. O. Parent lui-même avoue qu'il n'est pas informé.  
*Le Droit*, 22/2/72<sup>1</sup>

M. Parent traitera les membres du comité de «renégats» et refusera de venir rencontrer la population sur la question. Le comité réagira par un communiqué et une conférence de presse:

Le comité «ad hoc» regroupant des représentants du R.C.C.H., du comité pour la Sauvegarde E. B. Eddy et du comité pour l'aménagement du Parc Fontaine, et qui est responsable d'organiser la rencontre de la population avec les candidats aux élections du 29 octobre, désire faire quelques mises au point:

1. Les cinq candidats ont reçu la même invitation et le même questionnaire. Quatre candidats ont accepté l'invitation, le candidat Oswald Parent a refusé (copie de la lettre).
2. La rencontre ne porte pas uniquement sur la question de la sauvegarde de la compagnie E. B. Eddy, mais aussi sur tout un

<sup>1</sup> Tract du Front Commun, octobre 1973.

éventail d'autres questions (entre autres le Bill 89, l'aménagement du Parc Fontaine, les expropriations, et toutes les questions que les gens voudront poser).

3. Nous sommes pour le moins étonnés de la réponse du candidat Parent refusant de rencontrer la population en compagnie des autres candidats. Nous nous demandons d'où lui vient ce complexe d'infériorité car après tant d'années d'administration et «tant de réalisations à son crédit» il ne devrait pas craindre de répondre aux questions des citoyens même devant ses adversaires.
4. Enfin le candidat Parent a déclaré «qu'il ne s'abaisserait à parler avec des renégats de ce genre», faisant allusion aux membres du comité pour la sauvegarde de E. B. Eddy. «Les renégats de ce genre», dont parle le candidat Parent, ce sont les gens qui habitent autour du parc Fontaine où lui-même a grandi avant d'aller s'établir à Ottawa, ce sont les comités de citoyens qui ont défendu leurs droits dans les domaines de l'expropriation, de la santé, des personnes âgées, etc. Le candidat Parent a sûrement perdu de vue que c'est de ces gens-là qu'il attend des votes.
5. À la suite d'un tel type d'accusation, on peut s'attendre à ce que le candidat Parent tente de «saboter» la rencontre du 24 octobre soit par d'autres accusations du même genre ou en lançant quelque «ballon politique». On s'y attend.
6. Nous relançons l'invitation à la population hulloise de venir rencontrer les candidats aux prochaines élections provinciales, mercredi soir, le 24 octobre à 8 heures à l'école Soubirous sur la rue Wright. Les gens auront l'occasion de connaître leurs candidats et de juger de leur valeur pour voter d'une façon plus éclairée. Le candidat Parent est toujours invité. S'il refuse de venir comme candidat, il pourra toujours se faufiler dans la salle pour voir la valeur de ses adversaires qu'il n'aura pas osé côtoyer.<sup>2</sup>

Le comité aura atteint son but: maintenir la question E. B. Eddy dans l'opinion publique. Quant à Oswald Parent, il sera réélu, mais ce sera sa dernière fois.

Un troisième Front commun verra le jour en 1975, à l'occasion d'une grève importante chez Eddy. Les ouvriers ont décidé d'aller en grève, ce qui est relativement nouveau dans leurs relations de travail. Comme les relations entre les syndicats chez Eddy et les groupes de citoyens se sont améliorées, il est assez facile de susciter des actions de solidarité. Le Comité de solidarité des travailleurs de l'Outaouais (C.O.S.T.O.) et le Centre des femmes seront particulièrement actifs pour soutenir les grévistes. On publiera un supplément au Vol. 2, n° 4, du *Journal Populaire*, dans lequel on peut lire:

<sup>2</sup> Communiqué A.G.I.H., 22 octobre 1973.

Tous les travailleurs de l'Outois sont concernés par notre grève. La Eddy nous rappelle notre histoire commune, représente la principale industrie de notre région, illustre notre même exploitation quotidienne. Notre lutte pourrait-elle être quelque chose de plus, un symbole de solidarité ouvrière et populaire dans la région? Nos intérêts communs avec tous les travailleurs de la région font de cette solidarité une nécessité.

Dans notre lutte actuelle, elle est une condition de victoire. Aujourd'hui, ce sont les gars d'Eddy, demain ceux d'une autre usine, mais une chose est sûre: «demain ce sera ton tour». Il y va de l'intérêt bien compris de chaque travailleur d'exprimer aujourd'hui sa solidarité. Il appartient à nous tous de cesser de nous plaindre d'une solidarité qui n'existerait pas et de commencer maintenant à bâtir concrètement notre unité.

Les gars d'Eddy accepteront l'aide venant du «nouveau Front commun». Ils accepteront l'aide financière venant du spectacle «L'Hiver Show», organisé par C.O.S.T.O. et les artistes de la région.

Mais, une fois la grève terminée, les liens seront brisés. De fait — on l'aura peut-être noté —, le langage exprimé par le *Journal Populaire* n'est pas celui des groupes de base, mais de ceux et celles qui se sont approprié cet instrument pour leurs fins de propagande. Les ouvriers de chez Eddy n'en seront pas dupes.

### CKCH

Les citoyens-nes deviennent de plus en plus conscients des actions de solidarité à poser pour exprimer leurs points de vue ou encore défendre leurs intérêts et ceux de la classe populaire et ouvrière. Ils-elles ne refuseront jamais de donner un appui ou de manifester une solidarité lorsqu'un aspect ou l'autre de leur idéal de société ou d'organisation sociale est en cause.

Nous en verrons d'abord deux manifestations autour des questions d'information, à l'occasion de deux conflits dans les médias locaux: à CKCH et à Radio-Canada. Mais, dans les 2 conflits où les citoyens-nes vont intervenir, on va toujours dépasser l'aspect immédiat de la lutte ou du conflit pour mettre de l'avant des idéaux rattachés au projet de société auquel on adhère. Il ne s'agit pas pour les citoyens-nes de faire de l'ouvriérisme ou encore de manifester pour manifester, et encore moins d'embarquer dans une stratégie de déstabilisation de l'ordre social. Jamais les citoyens-nes regroupés-es autour de l'A.G.I.H./R.C.C.H. n'ont accepté de souscrire à de telles stratégies. C'est pourquoi les appuis donnés sont toujours centrés sur des principes de base affirmant les valeurs de la société à laquelle on aspire.

Cela ne veut pas dire qu'on se contentera de déclarations et de belles paroles. Au contraire, on ne craindra pas de poser des gestes qui semblent «violents» à ceux qui seront dérangés.

Dans ce domaine de l'information, c'est en mars et en avril 1972 que les actions de soutien connaîtront leur apogée.

En avril, *Le Droit* titre: «On manifeste de nouveau devant le poste CKCH.» Et le journal poursuit:

Le poste CKCH a connu sa deuxième manifestation en fin d'après-midi. Cette fois, les manifestants, au nombre d'une centaine, n'ont pas pénétré dans l'édifice abritant les locaux de la station radiophonique de Télémedia, 72 rue Laval, à Hull.

En effet, la semaine précédente, soit le 28 mars, les manifestants avaient occupé les locaux de CKCH et, après une courte négociation (le Directeur pouvait-il faire autrement?), la direction de CKCH avait autorisé un représentant des manifestants à lire sur les ondes leur communiqué. Ce fut tout un événement que cette occupation et ces manifestations.

Mais pourquoi intervenir de la sorte? À CKCH, ça n'allait pas bien. Une nouvelle orientation était donnée à la station de radio, vendue récemment à «Télémedia» par *Le Droit*. Le personnel était diminué de semaine en semaine. On limogeait les animateurs les plus dynamiques, les émissions étaient chambardées et surtout les citoyens-nes, qui avaient pu «utiliser» le poste CKCH comme un outil d'information, voyaient encore une fois un moyen qui s'envolait. Avec, en plus, le congédiement de tous les animateurs qui manifestaient de l'intérêt pour les causes des citoyens.

En juillet 71, le syndicat national des employés de CKCH (Nabet, local 651), sous la plume de son président Marc Bergeron, avait publié un dossier ramassant tous les malaises ressentis par les employés. Et les citoyens-nes s'y retrouvaient. En hiver 72, lorsque la direction congédia Guy Béland, ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase!

Donc, un Front Commun s'organise rapidement sous la coordination de Michel Bilodeau, président de la Coopérative d'information de l'Outois (A.C.I.O.). Tous les comités de citoyens-nes y participeront. C'est peut-être le Comité des assistés sociaux, Association pour la défense des droits sociaux (A.D.S.), avec son permanent-président Jean-Guy LaRose, qui exprime le mieux comment les gens ordinaires ressentent le problème:

Une fois de plus, un des médias d'information de la région rejette du revers de la main son rôle d'animation et d'instrument d'expression de la population du milieu. Aujourd'hui, nous venons dire, comme citoyens-nes, que nous en avons plein le dos de nous faire «bardasser» sans respect, par des gens d'ailleurs, qui ne connaissent rien à notre milieu et ne se soucient que de la rentabilité. Pour être rentables, les propriétaires de CKCH semblent prêts à tout. Ils ont peur de s'identifier à la population locale, se contentant de «faire de l'argent» aux dépens de la propriété morale de la station radiophonique par la population de l'Outois, au détriment surtout de la qualité humaine des émissions.



Il n'y a pas à dire, on n'est pas gâtés, côté information, dans l'Outaouais québécois: c'est à croire qu'on se plaît à vider nos médias de tout contenu touchant les problèmes du milieu. Guy Béland avait une émission, la seule à laquelle les groupes d'action sociale du milieu pouvaient participer, et on la coupe. Ça n'a pas dû faire plaisir aux «gens en place», ces habitués jaloux de leur pouvoir.

Aujourd'hui nous demandons deux choses:

1. Le retour de l'émission de Guy Béland
2. La mise sur pied d'un Conseil d'administration vraiment représentatif du milieu, pour CKCH, comme le prévoit d'ailleurs la loi et l'esprit du C.R.T.C.

#### Nos raisons?

1. On est «tarnés» de se faire mener par le bout du nez par des «maisons-mères» à Montréal ou à Toronto.
2. On veut que nos médias d'information soient le reflet du milieu de l'Outaouais québécois, «un point, c'est toute»...
3. On veut que la population de l'Outaouais québécois administre elle-même ses médias.
4. On veut qu'une partie importante des émissions à CKCH soit consacrée à l'expression de la population dans ses problèmes communautaires.
5. On veut que CKCH couvre les événements d'ici, au lieu de nous rabâcher les nouvelles de Montréal. On veut que CKCH soit présent aux conférences de presse du milieu.
6. On veut pas d'un deuxième CJRC. On en a assez de la platitude, des «jokes plates» et des rengaines insignifiantes.<sup>1</sup>

Une semaine plus tard, Michel Bilodeau reprendra l'argumentation, d'abord dans une première lettre (au journal *Le Droit*):

Le congédiement de l'annonceur Guy Béland et le retrait de l'horaire de l'émission «Les yeux ouverts» ont suscité des remous du côté hullais. Ce congédiement... doit être considéré à sa juste dimension: il n'est que le symptôme d'une maladie qui affecte tous les médias d'information.

L'information est considérée comme un produit à vendre, comme une denrée plus ou moins payante. Les commanditaires, acceptent de payer en fonction de la cote d'écoute ou du tirage. Les financiers investissent dans ce domaine comme dans n'importe quelle branche de l'industrie. Le groupe Télémedia, plus ou moins rattaché au puissant Power Corporation, est l'un de ces financiers pour lesquels il n'existe qu'un mot: profit.

À la radio, les affaires publiques ne sont pas rentables? On les élimine. Peu importe les intérêts de la population... Or, il arrive que

<sup>1</sup> A.D.S., *Communiqué*, 28 mars 1972.

les gens en ont assez de se faire exploiter par quelques gros capitalistes et qu'ils veulent prendre ce qui leur revient. Et c'est ce qui se passe avec CKCH.

Il serait vain, pour le moment, d'exiger que la propriété des médias revienne à la population même si c'est, en dernière instance, le but qu'il faut viser. Il nous semble plus réaliste de demander, à court terme, que la programmation, au moins, soit sous le contrôle de la population à qui elle s'adresse.<sup>2</sup>

Puis, dans une lettre au directeur de la programmation du C.R.T.C., Michel Bilodeau avertit que des représentations seront faites à cet organisme afin d'obtenir la réalisation de ces objectifs.<sup>3</sup>

Plusieurs groupes du milieu profiteront des audiences du C.R.T.C. pour exprimer leurs exigences, non seulement face à la problématique soulevée par les conflits à CKCH, mais aussi face à la question des relations entre les médias et la population.

Au nom de l'A.G.I.H./R.C.C.H., Raymond Levac fera parvenir une intervention au C.R.T.C. Elle mérite d'être reproduite *in extenso*, parce qu'elle situe les principes de base qui animent le milieu à cette époque. On verra par la suite comment cette même vision de la société et philosophie sociale reviendront lorsqu'il sera question de créer CFVO. On peut également conclure que l'engagement dans le Front commun CKCH ne relève pas d'activisme social ou politique mais relève plutôt d'une critique sociale importante pour les citoyens-nes.

#### ÉTAT DE L'INTÉRÊT DE L'INTERVENANT

L'Assemblée Générale de l'Île de Hull (A.G.I.H.) est un organisme populaire, dûment incorporé sous la loi des Institutions financières, Compagnies et Coopératives du Gouvernement du Québec sous le nom de REGROUPEMENT DES COMITÉS DE CITOYENS DE L'ÎLE DE HULL INC.

Son programme d'action vise d'abord les problèmes concernant la vie socio-économique et culturelle du milieu, en particulier, le logement et la rénovation urbaine, la santé et la pauvreté, le travail et l'éducation populaire, le coopératisme et les loisirs.

En développant la participation des citoyens-nes, en diffusant l'information nécessaire, en découvrant les ressources humaines du milieu, l'action communautaire de l'A.G.I.H. porte sur une amélioration des conditions de vie et à une participation réelle et effective à la vie du milieu.

<sup>2</sup> Lettre au *Droit*, 4 avril 1972.

<sup>3</sup> Lettre au C.R.T.C., 4 avril 1972.

En conséquence, T.A.G.I.H. est directement concernée par l'influence exercée par les médias d'information du milieu et la qualité de l'information fournie à la population.

C'est à ce titre que nous désirons intervenir auprès du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, lors des audiences pour le renouvellement de la licence de radiodiffusion de CKCH RADIO LTÉE, pour

1. exposer nos griefs à l'endroit de CKCH RADIO LTÉE, et
2. poser des conditions au renouvellement de la licence de CKCH RADIO LTÉE.

#### I - PRINCIPAUX GRIEFS QUE NOUS FORMULONS À L'ENDROIT DE CKCH RADIO LTÉE

##### 1. Information

Nous serions vraiment irresponsables et inconscients si nous évaluions l'information à CKCH en considérant seulement le nombre d'heures consacrées à l'information et le nombre de bulletins quotidiens de nouvelles. L'information à CKCH est abondante.

C'est la provenance et la qualité de l'information qui posent PROBLÈME GRAVE À CKCH.

Relié à CKAC par le Service des Nouvelles Sonores (SNS) de Télémedia, CKAC peut recevoir et diffuser de ce service une moyenne de 500 nouveaux topos<sup>1</sup> par mois, mais faut-il encore que CKCH soit assez respectueux du public de l'Outaouais pour ne pas polluer les ondes de nouvelles extérieures très régionales ou locales en provenance de Montréal ou d'ailleurs. On passe tout à CKCH, sans choix et sans se soucier de l'intérêt de cette information ou ces nouvelles pour le public de l'Outaouais.

En même temps, on NÉGLIGE la couverture des événements de l'Outaouais. Le petit nombre de nouvellistes (3 à notre connaissance) et des correspondants (peu opérants) ne peut vraiment pas constituer une salle d'information articulée et efficace. On ne couvre que très RAREMENT les conférences de presse, les congrès ou rallyes régionaux. On ne fait pas ou pratiquement pas de recherche, si ce n'est par téléphone et des enregistrements de qualité douteuse.

Bref, l'INFORMATION RÉGIONALE est anémique et superficielle à CKCH.

##### 2. La participation de la population à l'administration

Devant le C.R.T.C., le 11 mars 1970, M. Philippe de Gaspé Beaubien disait «Nous de l'équipe Télémedia (Québec), nous en-

<sup>1</sup> Lettre de Philippe de Gaspé Beaubien au C.R.T.C. re: Dossier CKCH, le 10 août 1971.

tendons; septièmement constituer dans chaque station des conseils d'administration représentatifs de la communauté, et utiliser largement les connaissances et les idées de ces conseils pour adapter plus étroitement la programmation de la station aux besoins de son milieu et améliorer les services que ses divers auditoires en attendent...»<sup>2</sup>

Il écrivait encore le 10 août 1971: «La transaction financière avec le journal *Le Droit* n'ayant été complétée qu'au mois de mars 1971, nous n'avons de fait pas encore procédé à la composition d'un Conseil d'administration représentatif de la région. Nous espérons le faire avant la fin de notre année fiscale.»<sup>3</sup>

L'année fiscale dont parle M. de Gaspé Beaubien devait en principe se terminer à la fin de mars 1972 et il n'y a toujours pas à CKCH de «conseil d'administration de la région» (...). C'est tout à fait le genre d'engagement que CKCH prend devant le CRTC et la population: de belles et bonnes intentions qui leurent les naïfs tout au plus.

La communauté outaouaise est non seulement absente de l'administration de CKCH, mais dès qu'elle intervient ou réagit, — exemple: Front commun «CKCH-Participation» — c'est Montréal qui répond et on continue à se foutre du monde.

##### 3. Les chambardements périodiques de la programmation et du personnel

(...) Malgré la déclaration de M. Philippe de Gaspé Beaubien: «Nous de l'équipe Télémedia (Québec), nous entendons: quatrièmement — établir des critères de compétence et d'excellence, et faciliter au personnel l'accès à ces critères en lui donnant les moyens de se perfectionner»<sup>4</sup> — très peu à CKCH peuvent en arriver à une certaine compétence et perfectionnement. On passe du jour au lendemain du pupitre à la comptabilité, de l'information à l'animation, etc.

Plus que ces «chambardements-maison», il y a aussi la question de permanence et de mobilité à CKCH. Où sont les figures connues il y a un an? La population de l'Outaouais ne sait jamais où et à qui s'adresser et qui fait quoi à CKCH. Les figures changent à un rythme étourdissant.

##### 4. L'aspect culturel et la vie de la Communauté Outaouaise

Non seulement la population de l'Outaouais est négligée au point de vue information régionale, mais aussi elle se retrouve étonnamment CULTURELLEMENT dans l'ensemble des émissions.

<sup>2</sup> Devant le C.R.T.C., le 11 mars 1970, notes sténographiques, pp. 19-20.

<sup>3</sup> Lettre de Philippe de Gaspé Beaubien au C.R.T.C. re: Dossier CKCH, le 10 août 1971.

<sup>4</sup> Devant le C.R.T.C., 11 mars 1970, notes sténographiques, pp. 19-20.



On ne fait pas de place à nos auteurs dramatiques locaux. Nos compositeurs-interprètes de la région nous reviennent sur les ondes après avoir «percé» à Montréal ou ailleurs.

Les émissions d'affaires publiques qui nous concernent, — pourtant très populaires, à CKCH, il y a un temps —, sont disparues. Il n'y a plus de tribune à CKCH où la population ou les groupes du milieu peuvent s'exprimer pas plus qu'il y a pour eux la possibilité d'entendre des débats ou différents points de vue sur des questions d'intérêt local ou régional.

En conséquence nous demandons au Conseil de la Radio-Télévision canadienne qu'il tienne compte des conditions suivantes que l'Assemblée Générale de l'Île de Hull (A.G.I.H.) pose relativement au renouvellement de la licence de radio-diffusion de CKCH RADIO LTÉE. Nous demandons aussi au C.R.T.C. de fixer le délai du 31 janvier 1973 pour que CKCH remplisse ces conditions et exigences imposées par lui.

## II - CONDITIONS OU EXIGENCES ESSENTIELLES POUR LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE DE RADIODIFFUSION DE CKCH RADIO LTÉE

1. Que les deux entreprises privées de radiodiffusion d'expression française de l'Outaouais aient une identité propre dans la communauté. a) que CKCH, étant le seul poste privé de l'Outaouais québécois, s'identifie à cette communauté et devienne l'expression de cette communauté;

b) que CJRC, le seul poste francophone dans l'est de l'Ontario français, comme entreprise privée, joue le même rôle pour cette population franco-ontarienne.

La Radio d'état, CBOF RADIO-CANADA, doit nécessairement continuer à rayonner sur les deux rives de l'Outaouais.

2. Qu'on constitue immédiatement à CKCH RADIO LTÉE un conseil d'administration représentatif de la communauté outaouaise de l'ouest du Québec, lequel conseil aura pleins pouvoirs pour une programmation locale et régionale avec une équipe exclusivement affectée à cette tâche, à l'intérieur d'un temps limité (8 heures par semaine) et d'un budget approprié alloué par les propriétaires.

3. Qu'on réinstalle dans la programmation des émissions d'affaires publiques et une tribune où la population en général ou les groupes populaires du milieu auront la possibilité de s'exprimer librement et que la permanence de ces émissions soit assurée et à l'abri de toute suspension ou retrait de la programmation dus à toute intervention directe ou sous-la-couverture d'hommes politiques du milieu.

4. Que CKCH produise des émissions éducatives et culturelles hebdomadaires — avec responsable à plein temps — auxquelles participeraient les gens du milieu et qui feraient ressortir les particularités locales des différents coins de l'Outaouais québécois. L'équipe responsable devra réaliser l'émission avec les gens du milieu qui sont capables de projets intéressants.

5. Que CKCH mette plus d'insistance et plus de personnel pour une information régionale plus abondante, plus approfondie et que le temps accordé à l'information locale et régionale soit augmenté.

6. Que CKCH assure une stabilité de son personnel à des fonctions précises et qu'il permette à ce personnel de pouvoir se perfectionner dans un domaine précis sans une menace constante de mutation ou de renvoi.<sup>1</sup>

### «Sur le vif»

Dans le cadre de ses émissions d'intérêt public, la Société Radio-Canada avait un programme-télé fort apprécié par la population de l'Outaouais: «Sur le vif».

Le titre même de l'émission donnait l'orientation du programme: on voulait être au cœur de l'action, telle qu'elle se passe et au moment où elle se passe. Cette émission était un complément fort intéressant au volet de l'information, puisqu'elle consistait en analyses et commentaires en lien avec tous les acteurs des événements.

Trois jeunes professionnels constituent le cœur d'une équipe très dynamique, mais surtout très présente à tout ce qui se passait. Il s'agissait de Rhéal Casavant, Jean-Baptiste Bouchard et Claude Savole. Secondés par des chercheurs et d'autres journalistes, ils animaient un programme qui avait une très bonne cote d'écoute. Il faut également noter qu'à cette époque Radio-Canada a encore le monopole en télévision, puisqu'au début des années 70, ni CHOT, ni CPVO, ni Radio-Québec n'existent pour desservir la population.

«Sur le vif» traite donc de tous les dossiers d'actualité, en particulier de tout ce qui touche les transformations dues à l'arrivée des édifices fédéraux. Mais, ce qui est nouveau dans la transmission des événements et des commentaires, c'est que les citoyens-nes ont accès à la télévision pour dire ce qu'ils-elles vivent et donner leur version des événements et leurs points de vue.

Or, rapidement, les citoyens-nes se trouvent en connivence et en sympathie avec les orientations de cette émission. Ils-elles sentent et découvrent qu'ils-elles peuvent dire leur mot et s'exprimer, et pas seulement ceux qui décident, qu'ils soient politiciens ou gens d'affaires. Plusieurs dossiers feront choc, entre autres: ceux sur la C.C.N. et la «complicité» de politiciens pour vendre la région de Hull et détruire toute forme de patrioisme.

Après à peine deux ans d'existence, l'émission sera mise en doute par la Direction. Entre temps, il était clair que les politiciens du milieu avaient

<sup>1</sup> Intervention devant le C.R.T.C., 1972.

commencé une guerre à finir avec les réalisateurs et animateurs de cette émission.

Comme on le verra par le communiqué suivant, les citoyens-nes n'étaient pas dupes. Leur nouveau pouvoir était une menace; le nouvel instrument-média auquel ils-elles avaient accès devait disparaître. Cette fois-ci, les puissants du milieu gagneront et l'émission «Sur le vif» disparaîtra, emportant avec elle l'accès des citoyens-nes aux médias. Ce sera aussi le commencement d'une certaine peur qui s'installera chez les journalistes; ces derniers, pressés par les réorganisations constantes de leurs patrons, jugeront plus prudent de prendre des distances avec les comités de citoyens-nes et groupes populaires.

Hull, le 29 août 1972

— COMMUNIQUÉ —

Que l'émission *Sur le vif* soit en voie de désintégration graduelle, on s'y attendait...

Vous vous rappelez les nombreuses lettres de lecteurs et prises de position d'organismes du milieu concernant le renvoi de deux chercheurs de *Sur le vif* il y a quelques mois? On avait dit à ce moment-là que ça semblait être le prélude à une symphonie qui finirait en queue de poisson. À ce moment-là, on s'était fait dire qu'on cherchait la bête noire et qu'on voulait «faire du trouble» pour rien. Ça aussi d'ailleurs, on s'y attendait! C'est toujours pareil... quand on dérange les gens en place et qu'on veut redonner à la population son pouvoir de prendre en main ses affaires, on «fait toujours du trouble pour rien...», c'est bien connu!

Beaucoup de gens et d'organismes avaient souligné à ce moment-là qu'ils tenaient à garder *Sur le vif*, avec sa forme habituelle et son esprit. C'était un peu la «voix des gens», une sorte d'opposition non officielle pour la population qui pouvait s'y exprimer. On avait dit qu'on n'accepterait pas qu'une des seules voix accessibles facilement à la population soit rendue silencieuse ou perde de sa vigueur à cause des pressions indirectes des «gens en place...» On nous avait fait des promesses: l'esprit sera le même... vous en aurez même plus qu'avant... il ne s'agit que du non-renouvellement de contrat de deux chercheurs, «over-exposed» (trop identifiés et depuis trop longtemps à une émission, ce qui la rendrait moins populaire à la longue...)

Eh bien maintenant, nos pronostics se révèlent assez justes. Voyez ce qui se passe: d'après plusieurs personnes, les émissions sont moins bonnes... l'esprit s'en va... et les réalisateurs aussi... tous... Pourquoi? On leur a probablement trop facilité leur travail... Ils se sont probablement sentis trop libres dans leur action et n'ont pas pu supporter cette grande liberté...

Allons donc! C'est assez clair, nous semble-t-il.

1. Des pressions de maires, gens en place et autres ont été faites... On en voulait à des journalistes qui permettraient à la population d'exprimer son opposition...
2. Les autres «gens en place» à Radio-Canada ont eu peur! Entre gens de même tribu, on se protège...
3. Ils «mettent à la porte», mais en le justifiant «techniquement», deux chercheurs qui y étaient pour beaucoup dans l'esprit de *Sur le vif*...
4. Ceux qui restent espèrent pouvoir garder cet esprit quand même... mais les pressions indirectes continuent... Il y a censure, manque de liberté d'action...
5. L'esprit se détériore... L'équipe se rode mal... L'unité n'y est plus...
6. Ceux qui restaient s'en vont peu à peu... il n'y a plus rien à faire...
7. On se ramassera comment? Avec des gens presque tous nouveaux, sans esprit unité? Avec un *Sur le vif* en trois dimensions: côté Québec, côté Ontario et publicité fédérale gratuite...

Dans tout cela, une constatation et deux questions:

Constatation: Nous vivons dans un monde où on prend très mal l'opposition, même et surtout celle qui vient des gens, même s'ils ont théoriquement du moins le pouvoir soi-disant démocratique... On ne le leur enlève pas officiellement bien sûr, mais on leur ferme les avenues peu à peu... parce qu'une minorité a ce pouvoir, sait ce qui est bon pour elle et pour la société. Que voulez-vous, c'est la minorité au pouvoir qui a toujours raison, car c'est elle qui a l'argent et qui donne les «jobs»...

1<sup>re</sup> question: Ça va durer combien de temps? Comme une bouillotte dont on boucherait peu à peu tous les trous???

2<sup>e</sup> question: Que devient dans tout cela la participation du citoyen à l'information? Serait-ce toujours une information à sens unique? Ou permettra-t-on aux gens de faire de nos mass-média ce qu'ils devraient être, c'est-à-dire des moyens de communication dans tous les sens? Les gens sont «tannés» de se «faire emplir»... En ce sens, il y a déjà trop d'information... Mais ils ont besoin de communiquer... et c'est là le rôle principal des mass-média!!!

SIGNÉ

Des citoyens-nes de l'Outaouais québécois

- 2 ménagères, 1 avocat
- 1 professeur, 1 ouvrier
- 1 menuisier, 1 fonctionnaire
- 2 prêtres, 1 commerçant
- 3 organisateurs communautaires

Pour information, contactez: David Prévost  
La Maison de l'île  
126, rue St-Laurent  
HULL, P.Q.  
Tél.: 777-1685



### **Autres conflits**

Il y aura bien d'autres conflits qui éclateront au début des années 70.

Grève chez Hoffman Concrete, à l'occasion de laquelle les comités de citoyens-nes marchèrent dans la rue pour soutenir leurs revendications.

Conflits de travail à «Aliments Outaouais», où des femmes revendiquèrent de meilleures conditions de travail. Durant deux semaines, un groupe de citoyens-nes se joindront à la petite équipe de travailleuses pour faire du piquetage devant l'usine dans le parc industriel. Il fallait être là à 5 h 30 du matin et s'efforcer de bloquer l'entrée des «scabs». Un d'entre eux foncera sur le groupe avec son auto et blessera un des manifestants.

L'A.G.I.H./R.C.C.H. et ses comités jouaient un rôle d'opposition dans le milieu. Dès qu'un groupe ou association était aux prises avec un problème, l'A.G.I.H./R.C.C.H. était appelée à donner son expertise et à manifester sa solidarité de différentes façons.

Un autre conflit qui s'est étendu sur plusieurs années avant de trouver une solution permanente fut celui des infirmières à l'Hôpital du Sacré-Cœur, maintenant appelé Centre Hospitalier Régional de l'Outaouais. On l'a vu précédemment, à l'Hôpital du Sacré-Cœur, les luttes n'ont pas manqué.

L'une d'entre elles a suscité beaucoup de débats et aussi des prises de position. Les infirmières réclamaient une fin de semaine sur deux de congé. La Direction refusait et maintenait sa position d'une fin de semaine sur trois avec des congés en cours de semaine. Elle argumentait que la demande des infirmières coûtait trop cher. Grèves, démissions, piquetage, tout a été utilisé pour influencer la Direction. Les groupes populaires ont été sollicités pour, d'une part, donner leur appui et, d'autre part, sensibiliser la population au problème vécu par les infirmières. Ces dernières répliquaient qu'elles avaient le droit de vivre comme le reste de la population et qu'elles désiraient avoir du temps pour profiter d'une vie familiale convenable. Il s'agissait de faire passer l'aspect humain avant les aspects budgétaire et administratif.

Les comités de citoyens-nes et les groupes populaires ont donné leur appui à cette lutte. C'est en 74 ou 75 que le problème a été solutionné et que la Direction a accepté de se plier aux demandes des infirmières. L'évêque de Hull venait d'intervenir publiquement pour appuyer les infirmières, soulignant la priorité à accorder à la vie de famille et au repos, plutôt qu'aux aspects administratifs et financiers de la question.

### **Des chrétiens «violents»?**

Toutes ces activités étaient bien nouvelles pour le milieu de l'Outaouais québécois: revendications, manifestations, marches, communiqués

de presse, pétitions, protestations, occupations, nouveaux journaux, lettres ouvertes, etc. On n'était pas habitués à une telle «révolte». D'autant plus que ces activités visaient des hommes et des femmes qui détenaient le pouvoir et qui étaient des «gens bien», au-dessus de toute critique et de toute attaque.

Pour d'aucuns, c'était donc «la violence» toute proche, qui s'exprimait dans nos journaux, dans nos rues, dans nos paisibles réunions...

Et, surtout, scandale suprême: parmi ces «critiqueux», ces agitateurs, ces révolutionnaires, il y avait des chrétiens-nes, des religieux et religieuses et même des prêtres.

Il n'est donc pas surprenant de voir la réaction de plusieurs personnes du milieu qui, comme Marcel Gingras, éditorialiste au *Droit*, dénonce sans nuance et avec une certaine panique le «manque de charité» ou la «violence» des animateurs:

### **La violence et les Chrétiens'**

«Remets ton épée au fourreau, car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.» Sans reprendre ce mot du Christ, l'épiscopat canadien, dans son message de la Fête du travail, nous rappelle que dans son engagement, le chrétien «ne saurait faire de la violence une stratégie et encore moins le fondement d'une idéologie politique en vue d'atteindre ses objectifs».

Voilà qui ne plaira pas à certains petits modernistes, — prêtres laïcs — qui, tout en se disant chrétiens, méprisent le grand commandement d'amour de Celui dont ils osent se réclamer. Contre un patron qui ne veut rien entendre ou contre l'État autoritaire, le chrétien — comme celui qui ne l'est pas d'ailleurs — a le droit de se défendre, non seulement le droit, mais également le devoir. Il n'est dit nulle part qu'un homme, même chrétien, a l'obligation de se laisser tondre par quiconque abuse de lui. Se laisser tondre n'est ni du christianisme ni de la charité, mais de la pure bêtise.

Dans le combat pour la justice, toutefois, le chrétien accordera la primauté à la persuasion, à l'influence du droit et de la morale, nous rappellent les évêques. «L'esprit du Sermon sur la Montagne et l'amour inconditionné de tous les hommes doivent inspirer toutes les formes de l'engagement du chrétien», écrivent les évêques.

Que nous voilà loin des bris de vitres parfois conseillés par des aumôniers de l'ancienne C.T.C.C. et, aujourd'hui, par certains animateurs sociaux qui, même prêtres, usent d'un vocabulaire ordurier et violent pour inciter la population à réclamer ses droits.

Le message des évêques ne plaira pas à ces gens-là, mais il plaira à ceux qui croient que si l'injustice nourrit la violence, il est plus chrétien de lutter contre les causes profondes de la violence que d'en user soi-même.

## Témoignage

### «À l'A.G.I.H./R.C.C.H., on avait une meilleure pratique que nous»

Je me souviens qu'à l'Assemblée générale de l'Île de Hull, les gens étaient peut-être plus respectueux que nous l'étions dans les projets auxquels on travaillait. Ils avaient une plus grande tolérance.

Nous autres, on était plus dirigistes. Même si on collaborait avec les comités de citoyens-nes, on n'était pas, nous, dans des comités de citoyens-nes comme tels. On était dans des organisations qui avaient des objectifs propres; parce que, à l'A.C.E.F., entre autres, on regroupait des organismes. On était allés chercher une quarantaine d'organismes. Mais on ne pouvait pas dire qu'on était représentatifs, fondamentalement; on les consultait, ils étaient d'accord avec nos actions.

Vous autres, à l'A.G.I.H./R.C.C.H., vous aviez un certain nombre de gens qui faisaient en même temps des changements à l'intérieur de votre patente, l'Église, en organisant les citoyens-nes. Pas tout le monde, mais, disons, dans les organisations religieuses, le diocèse était d'accord avec ça, même si ça dérangeait beaucoup de gens.

On a compris plus tard. Mais on trouvait qu'au début ce n'était pas assez revendicateur. On trouvait qu'il y avait beaucoup de compromis qui se faisaient avec les structures en place; ça, ça nous choquait un peu. C'était l'impression au départ en 70.

Par la suite, on a compris que, nous, on arrivait de l'extérieur, trois ou quatre ans de travail avec des gens qui ont développé une pratique, etc... et qu'il y avait une question de progrès: faire progresser avec les gens au fur et à mesure. À l'A.G.I.H./R.C.C.H., on avait une meilleure pratique que nous et, nous, on était pas du tout dans le courant religieux; c'était stressant pour nous autres un courant de pensée complètement différent!

Mais on a bien travaillé ensemble malgré tout, parce que tout le monde était assez tolérant.

Jacques Leroux

Aux hommes de bonne volonté, le message des évêques ne pose aucun problème. Il peut cependant en poser aux hommes politiques assésés de pouvoir et aux employeurs totalement dépourvus de sens social. Eux les premiers ont un devoir de justice envers la société. Il arrive très souvent qu'ils s'en moquent et leur moquerie est en soi une violence que ne sauraient approuver et que n'approuvent pas les évêques.

Les chefs politiques autoritaires ou les patrons dépourvus de sens social doivent également savoir que l'esprit du Sermon sur la Montagne c'est aussi pour eux et non seulement pour l'administré qu'ils servent mal ou l'employé dont ils abusent.

Dans un langage pondéré, les évêques viennent de rappeler tout cela. Il n'est même pas nécessaire d'être chrétien pour comprendre que leur appel en est un à la raison autant qu'à la charité. Leur message n'en est pas un de résignation à l'adresse des opprimés; c'est un message de justice auquel doivent se conformer avant tout les possédants et les pouvoirs publics.

Marcel Gingras<sup>1</sup>

Le journal *Dans l'Île* répliquera par des faits concrets, montrant comment des jeunes se sentent violentés par le système:

#### LA VIOLENCE DES CHRÉTIENS

- 15 chômeurs viennent rencontrer un patron qui n'a malheureusement besoin que de 9 employés. Et encore là, ils ne peuvent prendre l'emploi parce qu'ils devraient garantir par contrat à poser 1200 pieds de tuile par jour, et ils n'étaient pas assez spécialisés...
- Certaines personnes viennent se plaindre de mauvais services au Bien-être social.
- Un jeune chômeur de 19 ans travaille dans une épicerie, 2 jours par semaine. C'est mieux que rien...
- Quelques gens réfléchissent ensemble sur leurs problèmes quotidiens. Ils se disent que ça n'a pas d'allure. Ils veulent avoir les besoins matériels nécessaires, ils veulent être respectés, libres,

<sup>1</sup> *Le Droit*, 4 septembre 1971.



## Témoignage

### «Comment peut-il y avoir du monde qui sont contre ça?»

L'analyse de l'époque: on disait que, si les gens utilisaient au maximum les services qui existent, il n'y aurait plus de Bien-être, ils vivraient mieux. C'est l'analyse qu'on avait au début...

À toutes les semaines, le lundi matin, on faisait une session de travail. C'est-à-dire qu'on repensait tout ce qu'on avait fait dans la semaine et on projetait sur la semaine qui commençait ce qu'on avait à faire. C'est ce qui nous a aidé à mettre le doigt sur des sessions de formation dont on avait besoin: on allait chercher des personnes-ressource pour nous aider à aller chercher les morceaux d'analyse qui nous manquaient...

On s'est rapidement rendu compte qu'il fallait changer des choses profondes dans la société, et il fallait que ce changement-là parte des gens eux-mêmes, car ils savaient ce dont ils avaient besoin...

Avant, il y avait un tissu humain; mais ça ne veut pas dire que les gens se regroupaient pour défendre leurs intérêts. Avec la venue des comités de citoyens-nes, j'ai vu des rencontres où les gens se rencontraient à la porte, jamais entre eux parce qu'ils se connaissaient tous. Ça me faisait penser anciennement sur le perron de l'église, le dimanche; mais là, en plus de ça, les gens entraient, s'asseyaient et mettaient de l'avant un plan de travail, ensemble, pour défendre leur quartier...

Quand on présentait la problématique du logement au monde des différents comités, on n'avait pas préparé des dossiers de 2 pouces d'épais. À la place, on a fait une pièce de théâtre qui collait à ce que les gens vivaient...

Quand je suis embarqué dans ça, je me disais: c'est tellement bien ce qu'on veut, comment peut-il y avoir du monde qui sont contre ça? Et, à un moment donné, les ennemis surgissaient parmi des anciens amis, dans nos familles. Et c'est à ce moment que je me suis rendu compte que les intérêts sortent, quand tu attaques; et je n'ai pas trouvé ça facile sur le

coup. Aujourd'hui, je trouve ça normal; ça fait partie de mon univers de savoir que, quand je prends position sur un bord, il y a du monde qui, de l'autre bord, n'aime pas ça.

Ce que j'ai trouvé le plus dur de tout, c'est les ennemis qui s'organisaient dans nos rangs. Je peux comprendre, à un moment donné, que le Maire et la Ville ne soient pas sur le même bord que moi, qu'on a des intérêts différents. Que des gens, à l'intérieur de nos organisations, te traitent «d'h... de chien», ça, je ne le prends pas et je ne le prendrai jamais. Et à l'époque, je ne l'ai pas pris non plus (...).

Les voyages sont des expériences qui ont fait avancer bien des choses: un voyage bien établi, avec des contacts et des expériences pré-établis, ça peut valoir des mois d'université en termes d'expérience de vie et ce que tu peux en rapporter. Ça nous stimulait, nous donnait des ailes, ça nous rendait créateurs.

Michel Lacroix

participer, créer. Ils sont anxieux: est-il possible dans la société actuelle de vivre selon nos aspirations.

Des animateurs et des citoyens responsables en connaissent de ces faits, et ils ont réfléchi sur le fonctionnement de notre société, et sur les causes d'exploitation. Ils sont tannés de se lamenter et de réclamer des miettes: ils demandent des changements de structure.

Ça n'a pas l'air de plaire à Marcel Gingras du *Droit* qui trouve le vocabulaire des animateurs, même des prêtres, «ordurier et violent», affirmant même qu'ils méprisent le grand commandement d'amour.

M. Gingras semble avoir une connaissance très pauvre de la situation réelle des travailleurs, des chômeurs, des assistés sociaux. Plusieurs d'entre eux se disent en guerre: ils sont attaqués dans leurs besoins et leurs aspirations.

Les chrétiens qui se battent pour la justice doivent se sentir à l'aise avec Jésus-Christ. Lui-même s'est battu violemment pour la paix et pour les hommes: il en est mort. Non pas d'une mort facile et toute calculée d'avance, mais à l'intérieur d'un combat pour la libération totale de tous les hommes.

Le «grand commandement d'amour» n'est pas «respect», mais il est combat là où l'homme est attaqué. Comme disait quelqu'un, le Christ nous a demandé d'aimer nos ennemis, il ne nous a pas défendu d'en avoir.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Dans *l'île*, Vol. III, n° 9, 5 août 1971, p. 3.

## Pour la mémoire collective

### «Selon le maire Rocheleau — Des «agitateurs» radicalisent les résidents des quartiers»

Ne prisant pas la venue d'agitateurs à ses réunions, le maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, a demandé mardi, que l'on étudie la possibilité de limiter la consultation populaire au sujet des programmes d'amélioration de quartier aux seuls résidents concernés.

M. Rocheleau, qui prenait la parole à une assemblée du comité exécutif de Hull, a déploré que des gens viennent de l'extérieur avec l'intention de monter les résidents et de les «influencer» vers des positions plus radicales.

Il n'a nommé personne à la réunion de l'exécutif, mais tout le monde a compris qu'il référerait aux dirigeants des comités de citoyens-nes de Hull, avec lesquels il a plus ou moins durement croisé le fer ces derniers temps.

«Ce sont les mêmes picotoux, auxquels nous avons déjà eu à faire face au Conseil de Hull», a-t-il dit.

Le maire Rocheleau s'est plaint que ces «agitateurs», comme il les a appelés, arrivent tôt aux réunions, prennent les meilleures places autour de la salle et ensuite empêchent les gens de parler.

Il a donné, entre autre, l'exemple qu'à une assemblée récente on avait littéralement intimidé à une dame de 75 ans de se taire, parce que ce qu'elle disait ne plaisait pas aux activistes.

«Et pourtant, si quelqu'un connaît son quartier, et y a un intérêt, c'est bien elle, qui l'a toujours habité», a commenté mardi M. Rocheleau, à la réunion de l'exécutif.

Le maire a intéressé le conseiller Paul Brunet à son projet de limiter désormais ces réunions aux seuls résidents du quartier. Mais, au mieux qu'il semble, aucune décision définitive n'a été prise à ce propos.

M. Rocheleau, tout en ne s'opposant pas à ce que «ces» gens fassent la manchette des journaux, a dit ne pas comprendre ce qu'ils viennent faire dans les assemblées populaires en dehors de leur quartier propre.

(Le Droit, 8 juillet 1976)

## Scène 7:

### Action politique électorale

Où l'on découvre que:

- Oswald Parent provoque les comités de citoyens-nes à s'impliquer dans les élections provinciales;
- les comités de citoyens-nes profitent des élections fédérales et provinciales pour faire de la formation politique et inciter les gens à poser les bonnes questions aux candidats;
- Oswald Parent traite les comités de citoyens-nes de «minorité minable»;
- plusieurs candidats à l'échevinage de Hull font piètre figure devant les questions des citoyens-nes;
- on utilise le vidéo, enregistré ou en direct, pour faciliter l'expression des citoyens-nes;
- les groupes de citoyens finissent par se laisser tenter par l'aventure municipale;
- Oswald Parent — encore lui! — prédit que l'«Île de Hull» disparaîtra;
- ça lui coûtera son siège en 1976.

Les comités de citoyens viennent à peine de naître et de s'organiser que se pose la question de leurs relations avec la première période électorale qui s'annonce. En effet, dès avril 1970, l'A.G.L.H./R.C.C.H. décide d'intervenir dans les élections provinciales qui viennent d'être annoncées.

### Au provincial

Pierre Viau et Réjean Mathieu, rédacteurs de *Dans l'Île*, préparent un numéro spécial en écrivant aux candidats du comté de Hull.

Dans la ligne d'éducation politique et de participation poursuivie par l'A.G.L.H., le journal «Dans l'Île», qui tire à 500 exemplaires, demande s'il vous est possible de collaborer au prochain numéro. Il s'agit de répondre par écrit aux deux questions suivantes: 1) quel genre de participation des citoyens-nes favoriserez-vous si vous êtes



élu dans le comté de Hull? 2) quel genre de participation des citoyens-nes est prévu par votre parti?'

Comme les comités de citoyens-nes jouissaient au départ d'un certain prestige et d'une bonne presse, les candidats ont répondu rapidement aux deux questions. Lors des élections subséquentes, les réponses seront plus difficiles à obtenir, puisque les comités de citoyens-nes seront devenus une quasi-opposition officielle.

Le candidat du Ralliement créditiste, Marcel Guitar, répondra ceci:

Je soutiens que la meilleure façon d'aider un député à obtenir ce qu'il demande à Québec, c'est toujours de supporter ces demandes à l'aide de pétitions du public en général avec l'appui des groupements locaux.<sup>1</sup>

Le candidat Jean-Marie Séguin, de l'Union nationale, dira pour sa part:

Personnellement, j'ai vécu la participation des citoyens comme échevin de Hull et comme membre de plusieurs corps intermédiaires. Je souhaite que cette participation s'accroisse par la présence du député dans les diverses organisations de citoyens, par l'ouverture d'esprit du député aux problèmes et aux besoins de la population.<sup>2</sup>

Quant à Emmanuel Marcotte, candidat du PQ, il rend publique sa réponse en l'intitulant: *Le Parti Québécois, un vaste comité de citoyens*, et il poursuit:

Nous avons également la ferme intention d'associer le travail des comités de citoyens et des autres corps intermédiaires à l'élaboration des politiques régionales.<sup>3</sup>

Oswald Parent, déjà député libéral depuis 14 ans, sera réélu. Dans sa réponse, il souligne:

À plusieurs reprises durant l'exercice de mon mandat, j'ai pris l'initiative de me faire inviter à participer à des réunions de groupes parce que je considérais qu'il y avait une valeur inestimable de renseignements que je pouvais puiser afin de revaloriser le rôle du représentant par une participation des citoyens.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Correspondance, 15 avril 1970.

<sup>2</sup> Correspondance Marcel Guitar.

<sup>3</sup> Correspondance Jean-Marie Séguin.

<sup>4</sup> Correspondance Emmanuel Marcotte, 20 avril 1970.

<sup>5</sup> Correspondance Oswald Parent, 21 avril 1970.

À l'occasion de cette même élection, le Comité des assistés sociaux, animé par Isidore Ostiguy, organise une rencontre où il invite tous les candidats à venir discuter avec eux. Tous y seront, bien entendu, parce qu'il est de bon ton d'avoir l'appui des comités de citoyens-nes.

Mais, trois ans plus tard, le ton aura changé, du moins pour Oswald Parent, frustré de n'avoir pu «avoir» les comités de citoyens-nes de son bord. Il refusera toute participation et attaquera même les comités. La réponse de ces derniers ne se fera pas attendre.

Le 23 octobre 1973, Michel Lacroix, au nom de l'A.G.I.H./R.C.C.H., donne une conférence de presse:

Le regroupement des comités de citoyens de Hull (R.C.C.H.) désire faire savoir au candidat Parent que nous n'acceptons plus qu'il fasse sa campagne électorale sur notre dos. Jusqu'à maintenant l'Assemblée générale de l'île de Hull devenue le R.C.C.H. n'est jamais intervenue d'une façon partisane dans une élection municipale, provinciale et fédérale, parce que nous regroupons des citoyens de toutes les allégeances politiques.

Mais l'attitude du candidat Parent, durant cette campagne, fait déborder la coupe.

«Ce n'est pas les comités de citoyens qui ont fait quoi que ce soit dans Hull», a-t-il dit. Attention M. Parent.

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les 21 membres du comité de Santé qui ont mis sur pied un dispensaire qui offre des soins à 150 familles; bien sûr, votre médecin personnel ne vous a pas parlé de notre dispensaire.

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les 20 membres du RPL (comité des assistés sociaux) qui ont mis sur pied un service «d'entraide et promotion», c'est-à-dire un service d'avocats populaires qui a aidé 830 assistés sociaux, ... qui a donné au-delà de 3,300 services, et un service de gardiennes à domicile qui a assuré 1,320 jours de garderie. Bien sûr, vous ne le savez pas, vous n'avez pas eu à recourir à ces services-là.

Quand le RPL a fait pression pour l'ouverture de trois autres bureaux du Bien-être dans la région ou qu'il a aidé 200 familles d'assistés sociaux durant les Fêtes l'an dernier, bien sûr on ne vous a pas vu, vous n'êtes pas, à notre connaissance, sur la liste des assistés sociaux.

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les gens du Secteur central, une cinquantaine depuis sa formation, qui ont travaillé à mettre sur pied une coopérative d'habitations. Bien sûr, depuis que vous êtes à Québec, les taudis de Hull c'est loin.

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les Jeunes travailleurs de l'Outaouais qui ont mis sur pied la Maison du Chômeur et les centaines de jeunes chômeurs qu'ils ont dépannés à un moment ou l'autre. Bien sûr, avec votre salaire, vous n'avez pas besoin de dépannage.

## Pour la mémoire collective

### «Tracé de la route 8 — Violente sortie du maire D'Amour contre le député de Hull»

Les membres du conseil de Hull ont accepté en principe le tracé proposé de la route 8, au cours d'une réunion régulière du conseil, mardi soir.

L'acceptation de principe moyennant certaines modifications, notamment aux rues St-Rédempteur, Sacré-Coeur, Laramée et Rouleau, a permis au maire de Hull, M. Marcel D'Amour de faire une violente sortie contre le député de Hull à l'Assemblée nationale. Qualifiant M. Oswald Parent de très petit politicien et même de «politicaïeux», l'invitant à s'occuper de son rôle de député, plutôt que de politique municipale, le premier magistrat de Hull a avoué qu'il ne pouvait vraiment pas demeurer «coi» devant les «faussetés» que M. Parent répand au cours de sa campagne électorale.

«M. Parent prétend que nous acceptons le projet de 1965, ce qui est totalement faux, de souligner le maire. Nous acceptons le projet en principe maintenant que nous sommes convaincus que nous pourrions entrer et sortir de la ville de Hull par la route 8.

La sortie du maire D'Amour est une suite logique aux attaques répétées du député de l'Assemblée nationale à l'endroit de l'administration municipale de la ville de Hull, sur les ondes de la radio ou encore lors des assemblées publiques. On se souvient qu'il avait affirmé, dimanche dernier, à la Chaumière, que les corps publics et les conseillers de la ville de Hull avaient combattu le plan du réseau routier présenté en 1965, alors que ces mêmes personnes l'acceptent présentement.

(Le Droit, 8 avril 1970)

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez la dizaine de membres du Comité du Troisième Âge qui a travaillé d'arrache-pied à rendre les foyers de personnes âgées plus humains et qui, actuellement, procure des loisirs à plus d'une centaine de personnes âgées souvent isolées et malades. Bien sûr, vous n'êtes pas encore assez isolé et malade pour avoir besoin de leurs services.

## Pour la mémoire collective

### «Marcotte visitera les comités de citoyens»

Les comités de citoyens de la ville de Hull deviennent de plus en plus populaires auprès des candidats des différents partis politiques.

Le candidat du Parti québécois dans Hull, M. Emmanuel Marcotte, a déclaré pour sa part au cours d'une conférence de presse jeudi matin, au quartier général de ce parti à Hull, qu'il se ferait un devoir de leur rendre visite. Même s'il aurait préféré que tous les candidats rencontrent les comités en même temps, il a soutenu qu'après invitation, les «vieux partis» avaient décliné.

(Le Droit, 9 avril 1970)

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les douze personnes qui ont mis sur pied la Clinique juridique Populaire et les services légaux qu'ils se disposent à offrir à la population de faibles salaires. Bien sûr, avec votre «position» vous êtes capable de payer vos propres avocats.

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les centaines de personnes expropriées — on devrait dire les milliers — dans l'aire 6, dans l'aire fédérale, dans l'aire provinciale, sur les rues Maisonneuve, Sacré-Coeur, Saint-Laurent qui se sont regroupées pour que votre gouvernement et celui d'Ottawa leur fassent justice. Bien sûr, vous dites que «si on veut du progrès, il faut que quelqu'un paye».

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les 36 «Femmes de Demain» qui essaient de donner des moyens aux chefs de familles monoparentales, mères de plusieurs enfants, pour s'épanouir à travers des situations difficiles. Bien sûr, vous avez déjà tellement de préoccupations, c'est pas des problèmes qui vous «pognent» ça.

Quand vous nous traitez de «minorité minable», vous accusez les citoyens qui ont collaboré à mettre sur pied l'opération «L'Ottawais à l'urgence» qui a récolté malgré vous au-delà de 40,000 signatures. Bien sûr, à cette époque-là, vous disiez qu'on était des agitateurs.

Quand vous nous taxez de «minorité minable», vous attaquez les actuels résidents du boulevard Maisonneuve qui se sont regroupés pour lancer des cris d'alarme l'été et l'hiver derniers parce que le ministre de la voirie, entre autres, n'avait pas prévu de services pour ces gens-là. Bien sûr, le dynamitage du boulevard, ça ne vous a pas dérangé.



## Pour la mémoire collective

### «Le choix démocratique des assistés sociaux»

Une réunion éminemment démocratique s'est tenue hier soir à Hull. Réunion démocratique parce qu'elle rassemblait le comité des assistés sociaux de l'île de Hull et les cinq candidats d'autant de partis qui cherchent à obtenir la faveur populaire dans le comté de Hull. Donc, la base — pas la base la plus favorisée, peu s'en faut — a communiqué avec le député actuel et les postulants comme jamais auparavant on communiquait. Même certains candidats qui ont eu tendance, par le passé, à considérer les comités de citoyens comme des instruments entre les mains d'agitateurs professionnels étaient là de bon cœur et furent applaudis après avoir répondu à des questions faites sur mesure et préparées d'avance. Le seul petit accroc à cette unité populaire fut le refus des candidats des deux partis traditionnels de s'asseoir avec les représentants des trois autres partis; ils ont fait quelque peu bande à part. Privés de la tradition?

(Jean-Pierre Bonhomme, *Le Droit*, 14 avril 1970)

En d'autres mots, monsieur le candidat, quand vous nous taxez de «minorité minable», il faudrait que vous sachiez vraiment ce que vous dites. Nous ne prétendons représenter personne. Nous habitons dans un quartier, nous vivons nous-mêmes les problèmes de ce quartier, et nous faisons connaître ces problèmes à ceux qui ont les yeux bouchés.

Au fait, candidat Parent, ça se voit bien que vous n'habitez plus l'île de Hull, mais où habitez-vous exactement? Tout le monde sait que vous avez une résidence sur le boulevard Saint-Joseph, mais il y a aussi des rumeurs persistantes que vous habitez un appartement luxueux à Ottawa. Est-ce que c'est vrai? Ça expliquerait tant de choses.

En conclusion, candidat Parent, après avoir essayé vos attaques depuis trois semaines, on vous demande d'avoir le courage de vous attaquer aux programmes de vos adversaires politiques et de décoller de sur le dos des comités des citoyens. On a bien plus besoin de connaître vos positions sur la relocalisation de la compagnie Eddy et sur les expropriations massives que de se faire traiter de «renégats». Vous comprendrez qu'à la suite de ces attaques on ne peut vraiment pas vous souhaiter bonne chance le 29.\*

\* Conférence de presse, 23 octobre 1973.

Oswald Parent allait gagner ces élections de 1973 avec une majorité confortable. Mais les citoyens auraient leur revanche trois ans plus tard, alors qu'Oswald Parent serait battu par la péquiste Jocelyne Ouellette.

### Au fédéral

Aux élections fédérales, les comités de citoyens-nes utiliseront les mêmes stratégies de questionner concrètement les candidats à partir de leurs préoccupations quotidiennes.

Les réponses obtenues sont toujours apparues assez loin des besoins et préoccupations quotidiennes des gens: santé, logement, travail, revenus. C'est pourquoi, en définitive, on a accordé plus d'importance aux élections municipales, c'était plus proche de la vie des citoyens-nes.

### Au municipal

Une question a été au cœur des préoccupations des citoyens-nes: faut-il présenter des candidats-tes? Aux réunions du Bureau de direction de l'A.G.I.H./R.C.C.H., on a toujours repoussé cette éventualité, jugeant ne pas être prêts à présenter des candidats-tes. C'est pourquoi on s'est orientés vers une action d'information et d'éducation aux questions municipales, à l'occasion des différentes élections qui ont eu lieu.

Dans ce cadre de formation, le Bureau de direction a lancé un projet intitulé «Information élections municipales» à l'occasion des élections du 1<sup>er</sup> novembre 1970. Ce programme — dont on verra l'évaluation un peu plus loin — inspirera par la suite les élections de 1972, lors de la démission du maire d'Amour, ainsi que les élections de 1975.

Ce programme, assez ambitieux, avait trois objectifs bien précis. Nous disons ambitieux, parce que, malgré les limites financières du projet, on pourra voir, autant par la variété du projet que par ses objectifs, que l'on voulait vraiment faire quelque chose de très sérieux.

- Premièrement, le programme entendait assurer une formation de base aux citoyens de Hull par une information programmée sur la nature et le fonctionnement des élections municipales.
- Deuxièmement, on voulait faciliter l'expression des citoyens au sujet de leurs besoins et de ceux de la collectivité par des rencontres-échanges avec les candidats.
- Troisièmement, on entendait promouvoir l'instauration d'une certaine démocratie de participation.

Ce projet d'information à l'élection municipale s'articulait de la façon suivante.

— D'abord trois types d'action d'information, soit écrite, verbale ou visuelle:

- a) publication de tracts,
- b) rencontres et dialogue avec les candidats,
- c) utilisation massive du film et du vidéo.

— Ensuite par une action appelée «expression des citoyens»: il s'agissait de publier un manifeste qui résumerait les besoins des citoyens, les tentatives de solutions à ces besoins et les actions menées par l'ensemble des citoyens de l'Île de Hull et les membres de l'A.G.I.H./R.C.C.H. Ce manifeste visait non seulement les citoyens de l'Île de Hull, mais l'ensemble des citoyens de toute la Ville. Il leur servirait alors pour s'exprimer auprès des candidats.

Pour réaliser ce programme, l'A.G.I.H. a obtenu une maigre subvention de 2,400 \$, à la fois pour payer un permanent durant six semaines et pour voir aux frais de rédaction et d'impression de tout ce qui concernait le projet.

Ce programme a donc été mis en œuvre durant la période du 28 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 1970, sous la supervision d'André Baril, engagé comme responsable du projet. Le 4 décembre 1970, un rapport d'évaluation était présenté au Bureau de direction de l'A.G.I.H. sous la signature d'André Baril, assisté de Régis Pelletier et de moi-même.

À propos des publications, le rapport souligne qu'une première circulaire distribuée à 6,000 exemplaires a visé à expliquer les changements à la Loi électorale des cités et villes: il s'agissait d'informer les gens des dispositions de la nouvelle loi concernant le droit de vote et d'amener ceux qui n'auraient pas été inscrits sur la liste électorale à se faire inscrire.

Puis, dans un second tract tiré lui aussi à 6,000 exemplaires, on expliquait l'importance des élections: budget de la Ville, fonctionnement du Conseil municipal, problèmes relevant de la juridiction municipale.

Quant au manifeste projeté, il a été présenté dans un numéro spécial du journal *Dans L'Île*. Il s'agissait en quelque sorte d'un «programme électoral» des comités de citoyens. Lancé à l'occasion d'une conférence de presse, le 28 octobre 1970, ce document a servi de base à la discussion lors de la rencontre organisée avec les candidats à la mairie. Il résume les prises de position des comités de citoyens face à certains problèmes qui affectaient les trois quartiers de l'Île de Hull: logement, loisirs, rénovation urbaine, participation, Plan directeur, expropriation, transport, santé.

De plus, un comité de sept personnes a préparé un questionnaire-type qui a été utilisé lors de rencontres avec les candidats à l'échevinage dans les quartiers.

Une utilisation plus restreinte a été faite de la télévision en circuit fermé. Une émission d'une durée de vingt minutes reprenait le contenu des tracts, en particulier l'information sur la loi électorale. Elle a été présentée au cours des rencontres hebdomadaires de cinq comités de citoyens.

Puis, le 10 octobre, une équipe s'est rendue dans des endroits publics, afin de présenter la même émission. Entre autres, on a visité le super-marché A. L. Raymond, de la rue Champlain, le magasin Zeller's, de la Place Cartier; et la Taverne du Boulevard, sur le boulevard Sacré-Coeur. En même temps qu'on présentait le vidéo, un autre membre de l'équipe interviewait des personnes présentes et ces interviews étaient retransmises sur le petit écran.

Cette initiative de l'A.G.I.H./R.C.C.H. a été bien accueillie par la population et soutenue par les médias locaux. Dans un éditorial du journal *Le Droit*, Marcel Gingras a écrit à cette époque:

Bien des fois *Le Droit* a demandé aux Chambres de commerce et autres organismes intéressés au bien et au progrès de la collectivité de se faire éducateurs de la population en ce domaine. Nous ne nous souvenons pas que cela ait porté fruit. Plus éveillée et sans invitation, voici que l'Assemblée générale de L'Île de Hull va jouer ce rôle auprès des électeurs du secteur. Il y a lieu de se réjouir au plus haut point de cette initiative des plus positives et d'en féliciter les auteurs. Chercher avec les citoyens leurs besoins, les faire connaître à tous, en rechercher la satisfaction dans des solutions honnêtes et pratiques, hors de toute démagogie, est du civisme dans sa forme la plus pure (...). Tout ce qui reste à souhaiter maintenant, c'est que l'Assemblée générale de l'Île de Hull agisse vraiment sans démagogie en faisant connaître autant les programmes des candidats que les faiblesses de ces mêmes programmes, de tous les candidats, pas uniquement les siens.

Le groupe de travail de l'A.G.I.H./R.C.C.H. signale en évaluation les points suivants:

Tous les foyers de L'Île de Hull ont reçu une copie des deux circulaires d'information et du numéro spécial du journal *Dans L'Île*. À cet effet, on peut souligner qu'après la distribution du premier tract d'information quelques personnes ont téléphoné au secrétariat de l'A.G.I.H. pour obtenir plus de renseignements (...).

Si les assistances aux assemblées de quartier n'étaient pas considérables, on ne comptait pas moins de 200 personnes lors de l'assemblée avec les candidats à la mairie. Et, la couverture que les médias d'information ont accordé à ces rencontres en a sûrement élargi l'assistance.

Qu'il nous soit permis, à ce point, de signaler que le début de la campagne électorale (début octobre) a été littéralement saboté par la crise politique déclenchée par les enlèvements des MM. Cross et Laporte. Dans Hull, comme ailleurs, les gens ont été fortement affectés par ces drames. De plus, les performances offertes par



certain candidats (surtout à l'échevinage) ne valaient pas toujours le déplacement (...).

Nous avons prévu une diffusion beaucoup plus large des émissions de télévision que nous avions réalisées. En effet, si, au début, on a cru pouvoir présenter ces programmes aux abonnés de la télévision par câble, nous avons dû abandonner ce projet étant donné que la compagnie propriétaire du réseau du câble dans Hull ne disposait pas encore des installations qui auraient permis la diffusion des émissions. On s'est alors tourné vers la Société Radio-Canada: nous leur avons offert de présenter à leurs téléspectateurs trois ou quatre émissions, d'environ une demi-heure chacune, réalisées par notre équipe. S'il est assez difficile de comprendre la réponse de la Société Radio-Canada, il l'est encore plus de l'expliquer: elle fut négative (...).

Finalement, mentionnons parmi les personnes qui ont été touchées par le projet toutes celles qui y ont collaboré: les étudiants qui ont distribué les circulaires d'information ou ceux qui ont été caméramen lors des rencontres, les membres du comité ad hoc qui ont préparé le questionnaire, les caricaturistes qui ont prêté leur concours à la préparation des publications, les animateurs des rencontres, etc. (...).

Si, dans l'ensemble, les gens que la réalisation de ce projet nous a permis de rencontrer n'ont pas semblé satisfaits de la représentation qu'ils obtenaient à l'hôtel de ville, s'ils ont senti que leurs problèmes n'étaient pas vraiment discutés, il n'en demeure pas moins que pour plusieurs d'entre eux, les quelques rencontres qui ont été tenues durant la campagne électorale ne doivent être qu'un début. Ils se sont dit prêts à poursuivre de telles expériences. Ils ont exprimé leur volonté d'organiser d'autres rencontres avec les échevins afin de discuter certains problèmes particuliers.

De leur côté, si les candidats, à plus d'une reprise, ont paru assez mal à l'aise devant les questions des citoyens, s'ils ont avoué n'avoir pas réussi à établir un véritable contact entre eux et leurs commettants, ils ont accepté de poursuivre l'expérience, de se soumettre à la surveillance des citoyens.

Ne s'agit-il que de velléités ou de promesses électorales? L'initiative du maire élu de permettre une période mensuelle «de questions», à l'occasion de réunions du conseil, permet d'espérer qu'il ne s'agit que d'un début et que les élus ont compris les exigences de la participation.<sup>1</sup>

Quant au Bureau de direction de l'Assemblée Générale de l'Île de Hull/R.C.C.H., il conclut dans un communiqué de presse que

... Ces initiatives nous ont peut-être permis de mettre un peu plus le doigt sur les causes de ce mal qu'on appelle indifférence, apathie des citoyens face à la chose municipale. Par exemple, on s'est

<sup>1</sup> *Projet information élection*, 4 décembre 1970.

aperçu que les candidats à l'échevinage ne pouvaient pas faire autrement que de donner des réponses évasives aux questions qui leur étaient posées par les citoyens. Face à ce problème, il faut sûrement que le nouveau conseil en cherche les causes profondes: système administratif déficient, cloisonnement des différents secteurs qui empêchent l'information de circuler. Il en résulte qu'il nous a semblé que beaucoup de candidats n'avaient aucune notion quant au rôle d'un échevin dans un conseil. Un conseil qui veut réellement travailler au bien de la cité et des citoyens devra réfléchir longuement sur cette question (...). Nous sommes également prêts à collaborer pour cette recherche du véritable rôle d'un échevin. De toute façon, nous continuons à être présent au milieu.<sup>2</sup>

Les comités de citoyens et leur organisation A.G.I.H./R.C.C.H. continueront, en effet, d'être présents au milieu. Le plus gros de la lutte n'est pas encore passé pour eux, puisque toutes les expropriations massives ne sont pas faites. Les gens auront à lutter pour demeurer chez eux, pour faire respecter leurs droits, pour garder le peu de pouvoir qu'ils ont. Cette lutte sera féroce sur tous les plans: logement, santé, urbanisation, loisirs.

C'est aux élections du 2 février 1975 que l'on verra vraiment les deux groupes s'opposer officiellement dans une campagne électorale. Cette fois-ci, il n'est pas uniquement question de faire un programme d'éducation politique; il s'agit de présenter une équipe de candidats porteurs des revendications des groupes populaires et des comités de citoyens. Avec l'appui officieux et la logistique de l'A.G.I.H., une équipe s'organisera donc autour d'une plate-forme électorale. Plusieurs de ces candidats sont issus des comités de citoyens; d'autres sont des alliés tactiques pour la circonstance.

C'est encore Oswald Parent qui mettra le feu aux poudres le 28 janvier 1975, avec une déclaration fracassante qui aura pour effet de bouleverser un grand nombre de citoyens; par ce fait même, il signera sa défaite aux élections suivantes. Le *Droit* titrait en première page: «L'Île de Hull disparaîtra».

«Inévitablement l'Île de Hull va disparaître.» C'est ce qu'affirmait, hier, le député de Hull M. Oswald Parent devant la Chambre de commerce de Hull.

L'Île telle qu'on la connaît devra être transformée de fond en comble, devait-il ajouter, et ceux qui soutiennent le contraire pendant la campagne électorale municipale entretiennent de «faux espoirs». Certaines personnes ont subi de «graves préjudices» moraux et financiers, de dire M. Parent, et nous tenterons d'éviter de telles choses en assurant leur relogement avant de demander aux gens de partir, mais «le statu quo est impensable», l'Île devra changer.

<sup>2</sup> A.G.I.H., communiqué de presse, 2 novembre 1970.

On ne peut imaginer le maintien de la situation actuelle ou la simple restauration du secteur, de conclure le conférencier.

Dans cette déclaration, de nombreux-ses citoyens-nes verront noir sur blanc les véritables intentions et projets de M. Parent.

L'équipe qui s'est présentée aux élections de 1975 se regroupait sous le titre: «Reconquérir notre ville». Tout le programme électoral sera bâti à partir de ce slogan. Dès les premières lignes, l'équipe déclare:

Ce ne sont pas les citoyens travaillant et vivant à Hull qui ont le pouvoir; le contrôle sur notre ville nous échappe de plus en plus au profit d'intérêts politiques et économiques étrangers.<sup>2</sup>

Il s'agit pour eux du gouvernement fédéral et des technocrates de la Commission de la Capitale nationale. Il s'agit également des intérêts des spéculateurs fonciers qui dominent dans Hull et la région, comme ceux des placements Laléri, de Pierre Desrosiers in trust, de Hyman Soloway, de Claude Tessier in trust, de Paul Brunet in trust, de Cadillac Fairview et Campeau.

Face à ces puissants intérêts, l'équipe «Reconquérir notre ville» soutient que le Conseil de ville n'en a été que le docile serviteur. L'équipe parlera donc de reconquérir notre démocratie, de reconquérir notre territoire, de reconquérir nos logements, de reconquérir notre travail, de reconquérir notre culture et nos loisirs, de reconquérir nos transports, de reconquérir notre santé et notre sécurité et de reconquérir nos impôts. Ces objectifs de reconquête se concrétiseront, dans le programme, autour de 63 revendications pour le bien-être des citoyens-nes de Hull.

Comme c'était la première fois qu'une opposition officielle un peu articulée se manifestait au niveau municipal, il va sans dire que les réactions des adversaires ont été nombreuses. Dans un des quartiers de l'île de Hull, en particulier, le quartier Montcalm, cinq candidats se présenteront pour faire la lutte à Daniel Fortin, un candidat issu du comité de citoyens autour des Chantiers éducatifs et des garderies populaires. Il arrivera bon deuxième, avec 53 voix de moins que son plus proche adversaire. On ne voulait vraiment pas que Daniel Fortin fasse une percée dans ce quartier...

Plusieurs autres candidats se diront aussi représentatifs des groupes populaires que les membres de l'équipe «Reconquérir notre ville». D'autres, comme Gilles Rocheleau, se déclareront favorables à la formation de comités de citoyens; le 18 janvier 1975, il déclarera à l'occasion de la publication de son programme électoral:

<sup>2</sup> Programme «Reconquérir notre ville.»

## Pour la mémoire collective

### «Hull, ville oubliée»

Par son nouveau programme de subventions au développement régional, le gouvernement fédéral détruit toutes les illusions que l'on pouvait encore retenir sur l'apport fédéral à la vocation industrielle de la région de la capitale. Il est vrai qu'il n'a jamais été tellement question d'industries pour Ottawa, mais Hull espérait et espère encore que son parc industriel sera un jour autre chose qu'un lieu quasi-désert.

La première réaction à l'annonce que vient de faire le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, pourra en avoir été une de déception. Dans une certaine mesure, cette réaction subsistera longtemps, car même si elles sont villes administratives, Ottawa et Hull ont droit de songer à s'industrialiser quelque peu, Hull surtout. Réflexion faite, toutefois, on se désole moins, voyant dans l'exclusion de Hull de la liste des «villes désignées» la confirmation de l'annonce faite en juin de la construction à Hull de nombreux édifices fédéraux et d'investissements de quelque 200 millions de dollars par le fédéral d'ici vingt ans. Il reste à souhaiter maintenant que les projets annoncés en juin par M. Marchand ne soient pas un jour sabotés par des ministres fédéraux moins sympathiques que lui au sort de Hull.

À l'époque où il était ministre, M. Léon Balcer avait parlé d'édifices fédéraux pour Hull. Quelques années plus tard, M. Maurice Sauvé avait fait de même. À ce jour, pourtant, nous attendons toujours la réalisation des projets formulés. Aujourd'hui, nous voulons bien ne pas douter de la parole de M. Marchand, mais ce dernier n'est pas éternel et qui sait si, d'ici vingt ans, nous le trouverons toujours sur la scène fédérale. Sans cynisme, nous pouvons dire que c'est fort peu probable. À part M. Paul Martin, quel ministre subsiste du cabinet St-Laurent de 1949?

Aux citoyens de Hull, à ses administrateurs surtout, la prudence et la vigilance s'imposent donc plus que jamais maintenant que nous savons qu'il n'est plus question pour elle de vocation industrielle, du moins pas dans l'esprit du Gouvernement fédéral qui est pourtant son principal espoir.

(Marcel Gingras, *Le Droit*, samedi 9 août 1969)



## Pour la mémoire collective

### «Parent veut redonner à Hull son visage français»

C'est en élevant des édifices qui accueilleront, cette fois, des francophones à coup sûr que le candidat libéral, Oswald Parent, entend répondre à «l'invasion des anglophones» et à assurer par le fait même une identité culturelle francophone à la capitale régionale de l'Outaouais.

Répondant, sans toutefois la nommer ni même y faire allusion, aux propos de son adversaire péquiste, M<sup>me</sup> Jocelyne Ouellette, qui s'inquiétait plus tôt cette semaine de l'identité des Hulllois, M. Parent a expliqué comment le gouvernement libéral entendait s'y prendre pour assurer la présence des francophones à Hull.

Traçant un schéma sur une nappe de papier pour les journalistes qui l'entouraient, le candidat libéral, qui en est à sa septième campagne, a indiqué le nombre d'édifices francophones qui feront bientôt pendant aux imposantes structures de Place du Portage.

Ainsi, rue Laurier, où se trouvaient autrefois les usines E. B. Eddy, s'élèvera bientôt le Centre universitaire de Hull. Juste à côté on y trouvera le Centre des arts et de la culture qui, aux dires de M. Parent, sera beaucoup plus qu'un simple endroit où on se rend voir des spectacles puisqu'il sera un lieu de rencontre du matin au soir. On y trouvera une douzaine d'ateliers, en plus d'une salle de théâtre et d'une autre salle de 400 places.

En face de ces édifices, on construira le vaste complexe de l'hôtel de ville de Hull qui, en plus de loger ses propres services, accueillera vraisemblablement des organismes tels la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) et la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO).

Place du Centre recevra pour sa part les secteurs administratifs des différents ministères qui offrent des services dans l'Outaouais. Place d'Accueil sera sa voisine et tous ces édifices seront reliés par des passerelles.

«Le cœur de la ville de Hull, a expliqué le député sortant, deviendra le centre administratif francophone de l'Outaouais.»

Les séparatistes d'Action-Gatineau sont illogiques, a constaté M. Parent, lorsqu'ils demandent d'avoir le Centre universitaire à Gatineau. D'un côté, ils (les péquistes) veulent qu'on fasse opposition aux anglophones, d'un autre côté, ils veulent nous empêcher de le faire en faisant preuve d'un esprit de clocher.

«La vocation de Gatineau est une vocation industrielle, a précisé M. Parent, et celle de Hull sera de jouer le rôle d'une capitale administrative.»

«Mon objectif, a-t-il poursuivi, c'est de concentrer au centre de Hull une force française et ce n'est pas en divisant les services ici et là qu'on va le faire.»

Faisant appel à un esprit régional, le candidat libéral en reprenant des paroles déjà prononcées dans le quartier général du candidat J.-Dan Brunet (Union nationale), a dit que «les limites d'un comté étaient des lignes imaginaires», qu'il fallait voir l'ensemble de la région et cesser de vouloir détruire des programmes pensés en fonction de la région.

«On doit prendre des mesures pour faire rayonner les nôtres», a dit M. Parent, et le centre-ville de Hull démontrera qu'il est possible de vivre dans la dualité linguistique et culturelle.

Gisèle Goudreault, *Le Droit*, 1<sup>er</sup> novembre 1976.

Dans le passé, je leur ai tombé sur la tête, ils me sont tombés sur la tête. Je pense que ça peut être la même chose dans l'avenir. Cela ne m'empêche pas de penser qu'ils doivent exister. Leur existence est importante puisque souvent ils apportent des idées nouvelles auxquelles on ne pense pas toujours.<sup>4</sup>

Le soir des élections, l'équipe «Reconquérir notre ville» aura réussi à obtenir 29,4% des suffrages. Elle était composée de Foch Tremblay, candidat dans Laurier; Michel Lalonde, dans Dollard; Mario Thériault, dans Vanier; Jean-Pierre Bergeron, dans Wright; et Daniel Fortin, dans Montcalm. Aucun d'entre eux n'a été élu, mais ils sont tous arrivés bons deuxièmes.

L'organisation de cette équipe n'a pas été de tout repos. D'abord, plusieurs autres candidats qui se sont présentés dans d'autres quartiers auraient pu venir s'ajouter à la liste des cinq. Mais ils ont préféré travailler seuls dans leur quartier.

<sup>4</sup> *Le Droit*, 18 janvier 1975.

Il faut dire qu'à la suite des longues batailles des comités de citoyens, ces derniers, malgré la justesse de leurs revendications, n'avaient pas toujours bonne presse. Leurs adversaires politiques ne se sont jamais gênés pour traiter les comités de citoyens-nes et leurs membres d'agitateurs, de communistes, de «critiqueux», de jamais satisfaits, de gens négatifs. Si bien que plusieurs hésitaient à se placer sous la bannière de cette équipe, voulant se réserver une image plus positive dans leur action électorale.

D'autre part, il faut également souligner que la décision de former une équipe a été difficile à prendre. Plusieurs militants très proches des groupes marxistes préconisaient une lutte simplement idéologique autour d'une plate-forme, méprisant toute action de type électorale. Pour ces derniers, participer aux élections municipales était une perte de temps tant que le «grand pouvoir» n'était pas pris.

D'autres militants, plus «réalistes», défendaient la thèse contraire: que tout en accordant beaucoup d'importance politique à un programme électoral bien articulé, fondé sur les besoins des citoyens, il fallait également présenter des candidats porte-parole de ce programme à l'intérieur d'un conseil municipal. Jusqu'à la dernière minute, ces deux tendances se sont affrontées à l'intérieur de l'équipe «Reconquérir notre ville» et entre ceux qui y militaient.

Ce sera la dernière expérience d'équipe autour des questions municipales... jusqu'en 1982. Cette année-là, sans avoir formellement de parti politique municipal, une petite équipe présentera des candidats dans les quartiers de l'île de Hull et l'un de ces candidats, issu du comité du parc Fontaine, Raymond Ouimet, sera élu dans le quartier Fronterac avec 51% des votes. Les deux autres candidats, Yvon Vadeboncoeur et l'auteur obtiendront respectivement 40% et 35% des votes.

---

*Le rideau tombe:*

*L'organisation et ses acquis:*

*Les questions politiques et sociales deviennent publiques*

Dans l'action, on apprend vite. Toutes les expropriations, les projets de rénovation et les échanges de terrains entre les différents niveaux de gouvernement ont été rendus publics... une fois les décisions prises. En haut lieu, on informe par «après» sur le «comment», mais il n'y a jamais d'information sur le «pourquoi».

À partir de ces expériences, les citoyens-nes ne laisseront plus rien passer en ce qui concerne la vie politique et sociale. On attaquera vigoureusement, par l'intermédiaire du journal *Dans l'île* et du *Journal Populaire*, les spéculateurs fonciers; on dénoncera toutes les formes d'injustices qu'on peut rencontrer; et on fera enquête sur tous les points litigieux. Les médias seront mis largement à contribution par de multiples conférences de presse ou des communiqués, ou encore par l'envoi régulier et systématique de lettres ouvertes au journal *Le Droit*.

L'A.G.I.H./R.C.C.H. réagit et questionne non seulement les décisions et projets mis de l'avant soit au municipal ou au provincial, mais aussi les rumeurs qui circulent dans les couloirs politiques. On cherche vraiment à rendre public ce qui est trop souvent discuté en catimini. Par exemple, lorsque le ministre Parent annonce en juillet 1970 l'expropriation de la rue Maisonneuve, dès le lendemain l'A.G.I.H./R.C.C.H. se rend visible aux yeux de la population en annonçant qu'elle va regrouper les citoyens-nes concernés-es et leur offrir des services d'animateurs.

Le point culminant de cette tragédie de discuter sur la place publique tout ce qui concerne la vie politique et sociale de la population a été le «teach-in» HULL, ANNÉE ZÉRO. Ce fut un événement important à deux points de vue pour l'A.G.I.H./R.C.C.H.: d'abord l'organisme est devenu à cette occasion une opposition concertée se permettant de critiquer, mais aussi de proposer des politiques de rechange. Puis, ce fut aussi l'occasion de «sortir» de l'île de Hull et de parler des problèmes régionaux.

Cette idée d'un «teach-in» — mot et expérience à la mode à cette époque — vient du Comité de citoyens du Plan directeur. Ce dernier a rendu public un document sur le Plan directeur qui résume les grands



problèmes et présente les grandes lignes de solutions entrevues pour l'avenir de Hull. On a parlé précédemment du rôle de ce Comité et de son action à propos du Plan directeur.

Le Comité veut donc donner l'occasion à la population de se prononcer sur le sujet grâce à un vaste «forum populaire». Le 18 novembre 1970, lors d'une conférence de presse, on annonce donc le «teach-in» sur l'avenir de Hull.

Le but du teach-in est de sensibiliser la population à la prise en charge de son avenir et de permettre aux membres des différents corps intermédiaires, aux hommes publics, mais surtout aux gens des comités de citoyens, aux ouvriers, aux personnes non-regroupées de s'exprimer sur leurs problèmes et d'exprimer les solutions qu'ils entrevoyent (...).

Radio-Canada accepte de participer à l'organisation du teach-in et de le télédiffuser en direct de 17 h 30 à 19 h 30 et de 22 h à 23 h. Plus de 600 personnes viennent à l'école Reboul d'où est diffusé le teach-in via l'émission *Sur le Vif*.<sup>1</sup>

C'était le 23 mars 1971.

Dans son évaluation, le coordonnateur de l'A.G.I.H./R.C.C.H. note:

Le teach-in a révélé des aspirations beaucoup plus fondamentales qu'une simple opposition au district fédéral. Il s'est agi beaucoup plus d'un désir et d'un appel à la participation.

Il y a des enjeux importants dans la région: la population doit être informée et doit prendre position. Il y a une foule de problèmes et il ne faut pas d'abord compter sur les gouvernements pour les résoudre. Il faut que la population décide d'exercer son pouvoir au niveau des caisses populaires, du service social, des services gouvernementaux comme le bien-être social, des décisions politiques en général. Le leadership dans l'avenir de Hull doit venir des Hullais d'abord et non de la C.C.N. ou du gouvernement du Québec. En somme, le teach-in a posé un jalon pour une politisation des citoyens. Le pouvoir appartient déjà dans une certaine mesure aux citoyens. C'est maintenant à eux de le prendre au lieu de critiquer les gouvernements tout en les élisant sans conditions.

Les participants au teach-in ont été plus loin encore. Ce n'est pas tout d'exercer son pouvoir lors des assemblées de caisses populaires, du service social et lors des élections à quelque niveau que ce soit. Il faut que les pouvoirs en place acceptent cette possibilité que les citoyens soient informés, qu'ils participent à l'élaboration des projets collectifs et aux décisions qui sont prises pour eux. C'est le mandat inconditionnel des politiciens qui a été remis en question. Il n'est pas sans intérêt qu'on ait souligné l'absence apparente du gouvernement provincial, le manque de leadership de la ville de Hull, mais qu'on ait attaqué de front le seul pouvoir qui

<sup>1</sup> Raymond Levac, *Réflexions sur HULL, ANNÉE ZÉRO*, pp. 1-3.

semble agir dans la région: la commission de la Capitale nationale. En apparence du moins, seul le gouvernement fédéral semble s'occuper de Hull et encore ne s'occupe-t-il pas d'informer clairement la population et de lui demander son avis.

Le teach-in a donc manifesté chez les participants un profond pessimisme. On est «écœuré» et on ne voit pas bien comment changer la situation. De là le manque de solutions concrètes apportées. Les centres de décision semblent nous échapper.

Il aurait été intéressant de voir si les solutions apportées auraient dépassé les mots-chocs comme district fédéral, métropole de l'Outaouais québécois, industries «à large», pour apporter des idées avec contenus précis à la mesure de la population.<sup>2</sup>

Enfin, lors de la participation aux élections municipales de novembre 1970, on va même jusqu'à prévoir une «animation post-électorale».

Il est un point qui demeure certain: la nécessité de prévoir des voies de communication entre l'administration municipale et les administrés, le besoin d'une participation des citoyens au pouvoir politique des élus. Aussi, nous apparaît-il important d'assurer des suites au projet. L'intérêt qu'a suscité l'expérience des mois de septembre et octobre nous assure que les membres des comités de citoyens sont préoccupés par ce problème.

Bien sûr, nos ressources limitées ne nous permettent pas d'envisager un projet aussi considérable que le précédent. Nous n'avons ni les effectifs, ni le personnel permanent, ni les moyens financiers qui pourraient nous permettre d'entreprendre à long terme, une expérience d'une certaine envergure.

L'objectif que nous pourrions poursuivre au cours des prochains mois, malgré son caractère plutôt général, serait assez modeste. Il s'agirait en quelque sorte de confier à quelques personnes intéressées à la politique municipale, la responsabilité d'une animation de leur milieu. Nous avons déjà contacté quelques personnes à ce sujet et le groupe des intéressés devrait pouvoir tenir sa réunion au début de 1971. Nous faisons surtout appel à des gens qui, actuellement, ne sont pas engagés dans des comités déjà existants. De plus, il ne s'agirait pas de confier à ce nouveau comité l'organisation d'activités, nous risquerions ainsi de répéter les initiatives d'autres comités.

Nous prévoyons que ce groupe pourrait se donner une structure assez flexible, sans échéancier précis. Il va sans dire que la principale activité de ces personnes sera de suivre d'assez près ce qui se passe au conseil municipal: assister aux réunions du conseil ou y déléguer un observateur, surveiller les journaux, radio et tv au sujet de la politique municipale. Des rencontres mensuelles pourraient permettre à ces quelques personnes une mise en commun de leurs impressions et une certaine répartition des tâches à l'intérieur du groupe. Par exemple, l'une de ces tâches pourrait être de pré-

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 4-5.

parer à l'intention des autres comités de citoyens une liste des sujets discutés à l'hôtel de ville; de cette façon, les comités seraient informés des projets du conseil municipal et pourraient faire valoir leur point de vue auprès du conseil sur les points qui les concernent. Cependant, il ne s'agit pas ici d'être trop précis; il est préférable de laisser l'initiative à ceux qui se montreront intéressés.<sup>3</sup>

### **Une organisation efficace et démocratique mais sans centralisme étouffant**

En septembre 1970, l'A.G.I.H./R.C.C.H. compte déjà 13 comités de citoyens.<sup>4</sup>

Ces derniers se réunissent régulièrement en assemblées générales pour faire le bilan et planifier. Mais aussi pour coordonner. Un exécutif est chargé de la mise en œuvre de projets, de répondre aux événements et de diriger le travail permanents.

Pour fonctionner efficacement, l'exécutif de l'A.G.I.H./R.C.C.H. se donne des comités internes (voir organigramme,) tels: comité des finances, comité de planification, comité d'information, comité de formation et comité de l'enquête-participation.

On est très conscient de deux dimensions importantes pour assurer les objectifs du mouvement: l'information et la formation.

D'abord l'information. Il ne faut pas tomber dans le piège que seuls les dirigeants et permanents savent tout. L'information doit circuler et suivre abondamment. Le journal *Dans l'Île* jouera un rôle d'une très grande importance ici.

Réjean Mathieu informe la Direction que des représentants d'à peu près tous les comités de citoyens participent à son comité d'information pour former un conseil de rédaction.

À date, malgré la période de vacances, un seul numéro du journal n'a pas paru, soit celui de la mi-août tel que prévu.<sup>5</sup>

L'A.G.I.H., avec son comité d'information, préparera également une série appelée «DOCUMENTS A.G.I.H.», dont le premier titre portera sur l'assurance-maladie. Cinq autres documents seront publiés sur: le Plan directeur, les coopératives d'habitation, les lois de l'expropriation et de la rénovation urbaine, la protection des locataires et la loi-cadre sur le Bien-être.

<sup>3</sup> André Baril, *Élections municipales 1970, Rapport du projet, A.G.I.H.*, 4 décembre 1970.

<sup>4</sup> *Dans l'Île*, numéro spécial, 18 septembre 1970.

<sup>5</sup> Rapport de Réjean Mathieu au Conseil d'administration de l'A.G.I.H.

L'autre question importante pour l'A.G.I.H. est celle de la formation de ses membres. On multipliera régulièrement des sessions de formation. Par exemple, pour la période de 1970-71, quatre sessions de formation sont prévues pour les membres. Également, les congrès annuels de l'A.-G.I.H./R.C.C.H. — au moins deux par année — en plus de jouer un rôle d'orientation et de décision, développent également un rôle de formation.

### **Mise en place de solidarités essentielles**

Dès le départ de l'A.G.I.H., il est apparu important à la Direction et aux membres des comités de citoyens de travailler avec d'autres sur l'ensemble des problèmes sociaux et politiques.

Les départs de ces solidarités avec d'autres ont été modestes et parfois difficiles. En 1970, l'A.G.I.H. a participé à la formation d'un premier front commun regroupant syndicats et comités de citoyens.

C'était aussi l'époque des premiers Comités d'action politique. À Hull, influencés par la C.E.Q., on essaie d'en organiser un; mais ce premier C.A.P. n'aura pas longue vie — parce que ça vient trop des intellectuels-permanents du mouvement ouvrier.

Mais, sur le plan local, à partir des luttes ouvrières, l'A.G.I.H./R.C.C.H. se mobilise facilement pour appuyer et soutenir. On l'a vu précédemment autour des luttes pour conserver E. B. Eddy et d'autres luttes concernant des enjeux importants pour la classe ouvrière.

À Hull, l'A.G.I.H./R.C.C.H. est la seule opposition un peu organisée à cette époque. Le mouvement est donc souvent sollicité. À un moment donné, c'est trop et il faut alors apprendre à choisir: plus en fonction de ses intérêts et en fonction des membres des comités de citoyens.

Par rapport aux sujets retenus les comités de citoyens-nees recevaient documentation et tracts, le journal *Dans l'Île* et ensuite le *Journal Populaire*. Ces écrits expliquaient et interprétaient les événements.

Ainsi l'éducation politique avançait. On apprenait à dépasser la simple participation. C'est dans cette perspective que le teach-in a été pensé.

Le teach-in dépassait de beaucoup l'animation (même globale) de l'Île de Hull. C'était prévu et voulu. Le teach-in a été réalisé sous l'initiative de l'A.G.I.H. et a provoqué Radio-Canada à agir dans ce sens au niveau régional. Ce n'est pas la première fois que l'A.G.I.H. joue ce rôle. Nous sommes responsables en partie du CRD tel qu'il existe actuellement; il en est de même du CDS, de la venue des volontaires de la Compagnie des Jeunes Canadiens, etc.... Nous avons provoqué récemment la réunion de membres de plusieurs organismes, (CRD, CDS, ACEF, CKCH) pour trouver une



façon de solutionner à court et à long terme les problèmes de logement à Hull.

L'A.G.I.H. doit donc continuer à participer à des organismes régionaux et si nécessaire les provoquer à agir dans la ligne de l'animation et vers des solutions aux problèmes qui ont en général un impact régional.<sup>1</sup>

Les comités de citoyens de l'Île de Hull ont été préoccupés de s'associer avec des comités semblables ailleurs dans la province, afin d'établir des solidarités et des stratégies importantes pour l'atteinte de leurs objectifs.

Entre autres, c'est l'A.L.O. (l'Association des locataires de l'Outaouais) qui a pris l'initiative de convoquer les autres comités de locataires de la province pour former une fédération provinciale. C'est à Hull que s'est tenue également l'organisation du premier front commun des assistés sociaux.

### *Une opposition qui devient visible, en route vers un certain pouvoir*

C'est en répliquant à la provocation des gouvernements que l'A.G.I.H./R.C.C.H. est devenue rapidement une «opposition» visible dans le milieu outaouais.

Pressés par la peur du séparatisme et la montée du PQ, on accélère alors la mise en œuvre d'une «capitale nationale» à l'image des deux nations. Hull doit accéder à ce titre, mais il faut y arriver avec doigté. La Commission Dorion avait déclaré que le territoire de l'Outaouais québécois était partie intégrante du Québec et, par conséquent, l'idée d'un district fédéral n'allait pas de soi.

Au départ, les comités de citoyens — et par conséquent l'A.G.I.H./R.C.C.H. — ont été identifiés au PQ, parce qu'ils remettaient en question les stratégies et les plans de la Commission de la Capitale nationale dans son projet d'intégrer les édifices fédéraux sur la rive québécoise de l'Outaouais. Pourtant, en réalité, ils essayaient plus de se protéger contre l'envahissement du fédéral et la démolition de leurs acquis: maisons familiales, quartiers, voisinage.

Cette opposition autour de points importants comme le logement, le loisir, le quartier, avait une dimension politique qui n'était peut-être pas toujours claire pour les citoyens. Raymond Levac, dans son évaluation du teach-in, revient sur cette question:

<sup>1</sup> Raymond Levac, HULL, ANNÉE ZÉRO, page 13.

Comme il fallait s'y attendre, l'A.G.I.H. a été fortement identifiée aux éléments qui s'opposent farouchement au district fédéral. On va dès lors très facilement identifier l'A.G.I.H. au PQ. Il fallait aussi s'y attendre. Il ne faudrait pas dès lors se surprendre si on remarque chez les élites en place un durcissement de position.

Voilà pour l'image. La réalité est évidemment toute autre. La position de l'A.G.I.H. est pour le moins ambivalente sur ce sujet (malheureusement diront certains). À ma connaissance, l'A.G.I.H. n'a exprimé son avis qu'une seule fois sur l'avenir de Hull et c'est par le document du comité du plan directeur. Ce document proposait de prendre ses distances vis-à-vis Ottawa. Mais en même temps, le comité mettait sur pied le teach-in justement pour permettre à la population de discuter cette prise de position. Il s'agissait beaucoup plus d'un document à discuter qu'une prise de position.

Lors d'un sondage-éclair et peu scientifique, les membres des comités de citoyens ont rejeté dans une très faible proportion l'idée que Hull ait comme principal employeur le gouvernement fédéral (36% en faveur, 41% contre et 27% d'abstentions). Mais en même temps, 91% des répondants tenaient à ce que la compagnie Eddy demeure dans l'Île de Hull. Ce sondage pour peu scientifique qu'il soit donne quand même une orientation.

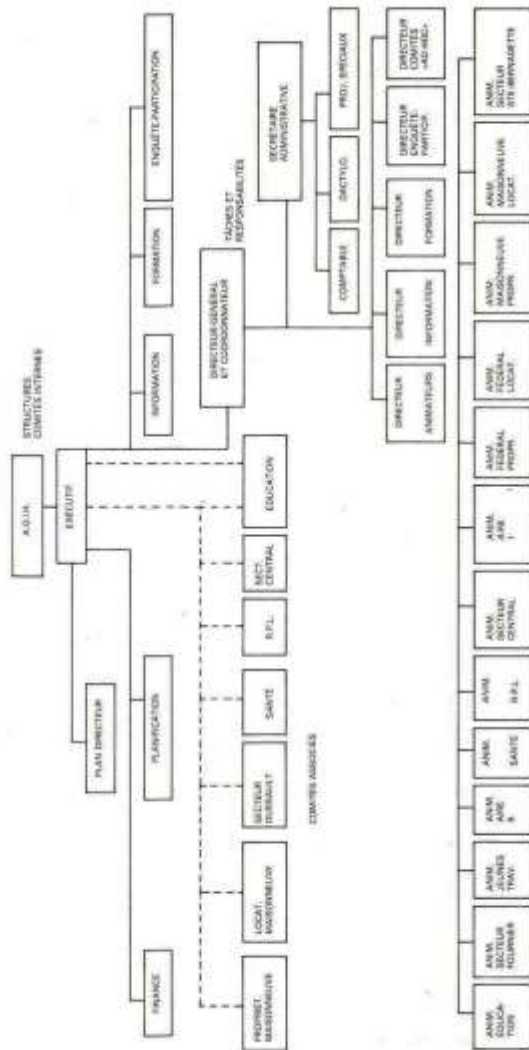
C'est pourquoi lors du teach-in les seules interventions sur le sujet venant de membres de l'A.G.I.H. ont été le manque d'information donnée par les gouvernements, le manque de politique de participation de ces mêmes gouvernements (ex.: la ville prend position devant le comité sénatorial sur la constitution sans impliquer la population dans le coup; le gouvernement fédéral exproprie sans planification — cf. aire 6 — et sans impliquer la population non plus). Les autres interventions avaient pour sujets des problèmes très particuliers.<sup>1</sup>

Cette opposition visible a exigé différentes choses de l'A.G.I.H./R.C.C.H. et de ses comités de citoyens:

- a) Remise en question et redéfinition de la «participation» comme objectif fondamental;
- b) Entrée de plain-pied dans la politique, en devenant et en se réclamant être le porte-parole des citoyens;
- c) Élargissement de sa collaboration avec d'autres groupes et organismes.

Enfin, notons quelques instruments qui sont des acquis pour l'A.G.I.H.: le *Journal Populaire*, les tracts, les DOCUMENTS A.G.I.H., les Assemblées générales et congrès, les communiqués et conférences de presse, les sessions de formation, le comité de planification.

<sup>1</sup> Raymond Levac, Hull, Année Zéro, pp. 5-6.



## Intermède 2: Hull aujourd'hui

La rue Principale maintenant appelée Promenade du Portage.

(Photo: J.-J. Power)



Un hôtel remplace l'église Notre-Dame. L'ancien presbytère Notre-Dame sert maintenant à l'UQAH.

(Photo: J.-J. Power)



Un côté de la rue Châteauguay a survécu jusqu'à maintenant.

(Photo: J.-J. Power)







Gratte-ciel et condos  
surplombent une partie  
de l'île.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Rue Laval.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Les Terrasses de la  
Chaudière vues du  
Parc Fontaine.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Un condominium rem-  
place les maisons ache-  
tées par la Caisse Popu-  
laire de Hull.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Place de la Tourelle, nou-  
veau condominium au  
bout de la rue Laurier.  
(Photo: J.-J. Poirier)  
L'école Notre-Dame dispa-  
raîtra bientôt pour faire  
place à un nouveau  
complexe de bureaux.  
(Photo: J.-J. Poirier)





Projet en construction  
rue Laurier.  
(Photo: J.-J. Poirier)



▲ Coin Eddy et Wright:  
un nouveau type de  
«variétés»  
(Photo: J.-J. Poirier)

Le Bistro et d'autres  
bars remplacent les  
résidences de la rue  
Aubry.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Le café «Aux quatre-  
Jeudi» rue Laval, où  
autrefois était l'épicerie  
Laflièche.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Une ruine de l'usine E.  
B. Eddy laissée en sou-  
venir par la CCN.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Projet en construction boul. Maisonneuve.

(Photo: J.-J. Poirier)





▲ Le boulevard et l'église du Sacré-Cœur.  
(Photo: J.-J. Poirier)



▲ Le nouveau boulevard Maisonneuve, pivot des autoroutes pour mieux entrer à Hull... et en sortir.  
(Photo: J.-J. Poirier)



▲ La rue Principale la nuit (autrefois).  
(Photo: SAQ)



▲ Les Terrasses de la Chaudière et Place du Portage: le «new look» de l'ancienne rue Principale.  
(Photo: J.-J. Poirier)



▲ Promenade du Portage face à la rue Aubry.  
(Photo: J.-J. Poirier)

▲ Promenade du Portage la nuit (aujourd'hui).  
(Photo: AGRICCO)



▲ La rue Verchères, nom d'une rue résidentielle donnée à l'entrée d'une impasse. (Photo: J.-J. Poirier)





Place du Centre et boulevard de Maisonneuve en direction d'Ottawa.  
(Photo: J.-J. Poirier)



Nouvelle entrée à Hull venant d'Ottawa via le pont du Portage.

(Photo: J.-J. Poirier)



(Photo: J.-J. Poirier)

Conception graphique des photos: Jean Bureau

*Acte 3:*

## critique de l'organisation sociale et voies alternatives



---

## Le rideau se lève: Le mouvement populaire s'organise et s'affirme

Mieux averti des principaux problèmes confrontant la population, aguerri par les luttes qu'il doit livrer quotidiennement principalement à cause des expropriations, le groupe d'acteurs-citoyens-nes va donc prendre de plus en plus d'importance et devenir une opposition quasi officielle dans le milieu.

Mais comment devient-on une opposition? Ce n'est certainement pas en étant soumis et dominés par le «centre nerveux», tel que connu dans le milieu. Quoique les citoyens-nes aient fait confiance dans le passé à la «classe dominante» pour s'occuper de leurs intérêts, ils avaient tout de même une certaine conscience de cette domination. Mais elle était comme ancrée par le destin dans leurs vies. On n'avait pas le goût de toucher aux personnes en place: «Faut pas faire de peine à Marcel», se faisait dire l'animateur des comités des expropriés de l'aire provinciale (il s'agissait de Marcel D'Amour, maire de Hull en 1969)!

C'est l'action sociale qui a amené la reconnaissance et l'identification des conflits d'intérêts et des antagonismes de classes déterminés par des rapports de classes institués par les élites locales.

Cette opposition, issue d'une analyse sociale fabriquée à même les événements (et non parachutée d'un «en-haut» idéologique), va bientôt s'articuler clairement: à partir de l'ensemble des participants, mais plus particulièrement par un groupe de citoyens écrivant régulièrement des lettres ouvertes dans le journal *Le Droit* et par les jeunes travailleurs reliés à la J.O.C.

Les animateurs, confrontés régulièrement à l'intérieur de leurs propres comités avec les événements, les objectifs des comités et la culture des participants, vont être amenés à revoir régulièrement, ou si l'on veut, à réviser les orientations fondamentales qui avaient présidé au départ de l'A.G.I.H./R.C.C.H. Il n'était pas suffisant de parler et de se fixer uniquement sur la participation comme moteur de changement; il fallait aussi se laisser questionner par les événements, comme on a vu dans le deuxième acte.

Il est important de rappeler ici que ces animateurs-trices, sauf quelques-uns, ne sont pas des professionnels. La plupart sont issus des quartiers populaires, parties prenantes des problèmes auxquels le comité va

faire face. Et ils apportent au départ une bonne volonté tournée vers le développement du quartier et l'amélioration des conditions de vie des citoyens-nes.

Au fur et à mesure que les événements vont progresser, ils se donneront une formation de base pour être plus en mesure de bien remplir leur rôle. Plusieurs citoyens-nes saisiront l'importance de cette critique des institutions et utiliseront le moyen de lettres ouvertes au journal *Le Droit* pour s'exprimer et faire partager leurs points de vue. Mentionnons quelques titres parmi bien d'autres: «Dénonciation des courtiers d'assurance qui menacent de ne plus assurer les résidents de l'Île de Hull» (15 novembre 1976). «Dénonciation des expropriations» (juin 1974). «Dénonciation d'un manque de plan directeur» (5 février 1970). «Dénonciation de l'Hôpital du Sacré-Coeur» (11 juillet 1969). «Appui à l'aire 6» (19 mai 1969). «Lettre à la Commission scolaire de Hull concernant les congés pédagogiques» (octobre 1969). «Dénonciation du service des Postes» (2 juin 1969). «Appui au Code du logement» (14 janvier 1974). «Dénonciation du manque de planification au conseil de ville de Hull» (22 mai 1969).

Mais, dans toute cette vision d'opposition et cette orientation pour remettre en question ce qui existe ou ce qui arrive, on ne veut pas s'opposer pour s'opposer. On veut présenter des alternatives pour un changement profond dans la société.

C'est sans doute le groupe des jeunes travailleurs qui a le mieux exprimé ce projet de société nouvelle à travers une critique rigoureuse de leurs conditions de vie.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir *Manifeste des chômeurs*, acte 1, scène 2.

## Témoignage

«Enfin ils vont nous écouter!»

Bâtir des gang, quand tu es en gang, tu es en force, quand tu es en force, tu dis: Maudit, on va faire de quoi ensemble!

On a fait des soirées de fête ou de solidarité. Des soirées avec des thèmes; en fait c'est les jeunes de l'équipe qui sont rejoints, qui sont en enquête: à partir des thèmes qui ont été choisis. Dans une première soirée on décide ensemble de quels thèmes prioritaires qu'on a le goût de jaser. On se fait une espèce de programme: les jeunes décident à quel rythme on veut se rencontrer soit à la semaine, aux deux semaines, au mois. Mais quand tu es jeune, tu es zélé, c'est à la semaine: une fois par semaine. Tu as aussi le quotidien, le quotidien de ceux et celles qui ne travaillaient pas; tu étais plus en gang avec eux autres le jour, parce que quand tu es libéré, tu portes plus le mouvement; tu es libéré pour rencontrer des jeunes où ils sont, alors tu fais les pool-rooms, les tavernes, tu vas un peu partout. Tu peux faire les centres-d'achats aussi mais ça dépend d'où ils se tiennent. Tu as des rencontres sérieuses et organisées et tu as le quotidien. Tu peux prendre dans le jour plus de temps avec ceux qui sont en chômage, en recherche d'emploi, puis dans la soirée, c'est avec ceux qui travaillent, ceux qui t'arrivent le soir. Ça veut dire, c'est du jour et du soir.

Dans le jour, la préoccupation a toujours été d'amener les jeunes à regarder leur histoire avec deux ou trois autres chômeurs. Puis, moi je me rappelle à un moment donné concrètement ce que l'on avait fait. On avait décidé: on part chercher de l'emploi ensemble. On avait essayé ça une couple de fois et cela avait alimenté la discussion par après. Une recherche collective d'emploi; l'après-midi on se ramassait ensemble, on avait fait notre job, on était bien content, on l'avait fait; on s'était vraiment dépassé, parce que là, tu avais à partager des questions que tu ne te posais pas avant, ou peut-être que tu te les posais mais tu ne les partageais pas avec d'autres. Par exemple la façon dont tu étais accueilli chez tel employeur, la façon dont tu es accueilli chez vous par après. Je te dis qu'il y en avait qui en brailaient quasiment. «Mes parents ne me croient pas, je suis allé voir telle place ou telle place, ils ne me

croient pas, ils ne croient pas ça et ils me traitent de toutes sortes de noms.» Puis un autre: «Maudit papier, la paperasse, paperasse écœurante à remplir.» Là, à un moment donné, tu commences à découvrir qu'il y en a là-dedans, qui ne savent pratiquement pas écrire, pas lire. Alors tu dis «Oups», il y a quelque chose à faire là-dedans, au niveau des jeunes.

Tu découvres qu'il y a des problèmes au niveau relations parents-enfants. Il y a des préjugés. Les parents ont des préjugés sur leurs enfants, sur les jeunes. Ça nourrit ou ça vient rajouter des thèmes à des discussions dans une soirée. Ça fait découvrir à ceux qui travaillent que leurs chums sont en chômage; ils ont découvert qu'eux autres sont en chômage et que ce n'est pas de leur faute. Bien souvent, tu as des grosses discussions de préjugés parce que ceux qui travaillent eux autres «ils l'ont l'affaire» et ils ont le même âge. C'est toujours cette préoccupation de mettre ce monde-là en lien, ensemble. Puis il y a des confrontations verbales et parfois difficiles bien souvent. Mais c'est ainsi qu'on réussit à mettre nos affaires ensemble puis à grandir...

On manifestait aussi dans les rues; tu avais tous les chars qui passaient, c'était la première fois de sa vie qu'un tel ou une telle avait une pancarte dans ses mains; alors ils voyaient leur boss passer partout; son boss l'avait vu...! Je me rappelle de Michel qui vivait cette peur et ne pouvait la cacher. Mais ça voulait dire aussi en même temps que beaucoup d'autres avaient la même peur, même s'ils avaient leurs pancartes.

Après que tu as porté une action de même, tu as toujours l'élément de fête. Tu es tellement content de l'avoir fait, tu as posé un geste. Tu es important, tu as osé défier. Imagines-toi tout ce que tu as défié, lui il a défié son boss, il a défié la société, défié ses parents; tu défies un paquet d'affaires quand tu fais ça. Tu défies tout ce qui est préjugé quand tu portes une pancarte, quand on fait une manifestation. On s'est revu toute la gang au Raftsmen après ça. On était une vingtaine. C'était tout le monde, on se sentait tellement contents et importants de l'avoir fait, d'avoir posé le geste...

Je m'en rappellerai toujours d'Alain qui disait: moi, avant la JOC je rencontrais mes chums, on parlait de choses et autres; mais là on est rendu que je leur amène tellement de nouvelles affaires depuis que je suis dans la JOC. Ils me demandent où je prends ça. Alors, tu as tout un nouveau langage qui s'instaure tranquillement, pas vite, puis là avec tous tes liens, à partir de ton point central qui devient une deuxième ligne, une



troisième ligne, une quatrième ligne. Tu te fais dire: «Qu'est-ce qui se passe dans ta vie toi? Tu changes donc bien? Où tu te tiens? Où tu prends ça ces nouvelles-là?» Moi, j'ai remarqué une affaire, ce sont ces gars-là ou ces filles-là qui à un moment donné, ce sont eux autres qui prennent la parole dans leur groupe, parce qu'ils ont des affaires nouvelles à apporter; ils sont renseignés, ça je trouve ça important. Ils sont renseignés, ça ne devient plus des discussions de tavernes, tu es plus renseigné, puis ils amènent des faits, ça fait que maintenant c'est rendu qu'ils sont écoutés. Par certains, ils sont respectés et par d'autres ils sont ridiculisés. Mais c'est ça le coût que ça coûte aussi de devenir militant. Tu fais rire de toi par certains, et pour d'autres avec le temps, ça a du bon sens. «Je pensais ça moi aussi mais je n'osais pas le dire, il le dit fort et il le dit devant bien du monde.»

*Denis Desjardins*

### Scène 8:

### *L'information, outil de base*

Où l'on découvre que:

- la participation passe nécessairement par une bonne information;
- le quotidien *Le Droit* ne manifeste pas beaucoup d'enthousiasme pour les groupes populaires;
- l'émission «Sur le vif» dérange trop;
- CFVO — télé coopérative — part dans un enthousiasme conquérant — mais finit lamentablement;
- *Dans l'Île* et le *Journal Populaire* demeurent ainsi les seuls outils d'information entre les mains de la population, jusqu'à ce que...
- ... Les «jeunes intellectuels de gauche» de tendance marxiste s'approprient le *Journal Populaire* et perdent vite le peuple à cause de leur langage «magistral».

Si l'on veut que la population participe et devienne consciente de ses responsabilités sociales et politiques, elle doit être informée.

Or, les citoyens-nes constatent d'abord qu'ils-elles ne le sont pas. Ou plutôt qu'on leur donne l'information qu'on veut bien leur donner, d'une part; et, d'autre part, ils-elles constatent que les médias sont vraiment au service du «centre nerveux» et ne permettent pas à la population de devenir critique.

Il faut donc à la fois non seulement obtenir les informations des autorités politiques et gouvernementales, mais aussi agir auprès des médias pour qu'ils s'intéressent davantage à l'ensemble des besoins de la population. Ils sont nombreux ceux et celles qui considèrent qu'étant la majorité ils doivent être mieux servis par les médias.

L'évidence s'impose donc: l'information deviendra un outil de base pour la transformation sociale. On alternera entre une critique des outils d'information et la création de ses propres outils pour avoir un meilleur service. Fait à noter, durant la période des débuts vers 1970, les comités de citoyens-nes jouiront de la complicité d'une bonne partie des journalistes. On reviendra plus longuement sur le sujet.

### L'Association coopérative d'information de l'Outaouais

Avant d'aborder la question de quelques médias comme *Le Droit*, CFVO et le *Journal Populaire*, il faut parler du souci d'information véhiculé par les dirigeants et intervenants sociaux. Ce qui est recherché, ce sont de nouvelles alternatives pour atteindre les objectifs sociaux. C'est pourquoi on pensera à une association coopérative d'information.

L'Association coopérative d'information de l'Outaouais est née des efforts conjoints de quelques animateurs d'organismes populaires de Hull qui cherchaient de nouvelles alternatives à la médiocre situation de l'information dans l'Outaouais.

Les promoteurs veulent donner aux organismes populaires une voix commune et des instruments communs pour transmettre leur information à la population, les médias en place ne répondant pas ou qu'en partie à cet objectif. L'instrument que ce nouvel organisme essaiera de privilégier est un journal.<sup>1</sup>

Des personnes s'emploieront donc à fonder l'A.C.I.O., l'Association coopérative d'information de l'Outaouais. Quelques groupes ont certains outils, comme l'A.G.I.H. avec son journal. Mais, dans l'ensemble, la région est dépourvue. C'est pour combler cette lacune que la coopérative sera mise sur pied. C'est dans ce but que travaillera l'A.C.E.F., avec Jacques Leroux, et le C.D.S.O., avec Paul Leguier. Se joindront ensuite au groupe Pierre Paquin, de la S.N.Q.O., Réjean Mathieu, de l'A.G.I.H., et André Bélanger, de l'A.C.E.F.

À cette coopérative, on voit grand.

La carte de production de l'association comprendra un centre de documentation et de recherche, plusieurs séries d'émissions câblodiffusées à Hull, Gatineau et Buckingham, la publicité et distribution de douze dossiers de la série «Version», un roman-savon «De côté-ci de la rivière», ainsi qu'un répertoire bibliographique sur les groupes communautaires publié par l'Office d'information du Québec.<sup>2</sup>

Dans la réalité, la Coopérative n'atteindra pas tous ses buts. Il lui sera difficile de s'assurer la présence et la cohésion des 25 groupes qui la forment. Chacun de ses groupes avait d'abord à survivre et à lutter dans ses champs d'action. Ça prenait tout leur temps. De fait, tout a reposé sur les deux permanents du début, qui ont été vite dépassés par les événe-

<sup>1</sup> Daniel Gaudreault, C.J.C. — *Rapport*, mars 1973.

<sup>2</sup> Daniel Gaudreault, C.J.C. — *Rapport*, mars 1973.

ments. Ils ont quand même travaillé à réaliser quelques émissions câblodiffusées, dont la création du roman-savon, qui a eu quelques succès. Puis, avec l'engagement de personnel supplémentaire grâce aux projets PIL, ce fut le commencement de la fin et la coopérative ferma ses portes.

Dans son rapport d'évaluation, une des permanentes fait la remarque suivante:

À part CFVO on a toujours fait de l'information parallèle. Ce que j'appelle «information parallèle» est un moyen terme entre la presse «underground» et les projets de «media access». Il s'agit d'établir des réseaux d'information autonomes, non contrôlés par la presse capitaliste, souvent de nature artisanale, mais dont le sujet, l'objet et les propriétaires sont la population et qui sont axés sur sa participation.<sup>3</sup>

Malgré les difficultés et les échecs, les citoyens-nes vont travailler à se doter d'instruments contrôlés par eux-elles. C'est de cette volonté et de cet esprit critique qu'est né CFVO et qu'a été maintenu le *Journal populaire*.

En même temps, on poursuivra la critique des médias en place.

### Le journal «Le Droit»

Le journal tire 45,000 copies (par jour). Près de 70% du tirage se distribue dans Hull et la région. Toutefois, il est clair que les énergies du personnel ne sont pas consacrées dans la même proportion à la région de l'Outaouais québécois.<sup>4</sup>

Le journal *Le Droit* connaîtra au moins deux remises en question au début des années 1970 (il ne s'agit pas ici des conflits dus au renouvellement des conventions collectives).

Fondé au début du siècle pour la défense des Franco-ontariens, il est devenu le quotidien francophone autant des résidents de l'Outaouais québécois que celui des Ontariens. À cheval sur les deux régions, il sera toujours déchiré par ces «deux vocations». Les Oblats, propriétaires de l'entreprise, laissaient la Direction faire son travail, sans fixer des orientations et des priorités.

Depuis déjà plusieurs années, le tirage est nettement supérieur du côté du Québec. Les lecteurs-trices du côté québécois se sont toujours attendus à être reconnus comme ayant autant de valeur que ceux et celles de l'Ontario.

<sup>3</sup> Deryse Côté, *Rapport — Projet de coopérative d'information, A.C.I.O.*, 19 mai 1972.

<sup>4</sup> Association professionnelle des journalistes de l'Outaouais, *mémoire au colloque «Action-Information»*, 16 avril 1972.



On l'a vu précédemment, c'est une époque où les projets et activités ne manquent pas. Mais *Le Droit* n'y donne pas toujours l'écho auquel la population québécoise s'attendrait. On est insatisfait. Les journalistes du *Droit* le sont aussi, et pour cause.

En mai 1970, un événement vient faire déborder le vase. Encore une fois, c'est la goutte d'eau... Les trois centrales syndicales de la région organisent un colloque inter-syndical C.S.N.-F.T.Q.-C.E.Q. La Direction du journal *Le Droit* décide de ne pas couvrir l'événement. Le syndicat des journalistes accuse alors le

... quotidien *Le Droit* de violer de façon régulière le droit à l'information.<sup>2</sup>

Le syndicat publia un dossier «noir» démontrant

... hors de tout doute que les raisons invoquées par la direction du *Droit* s'inscrivaient dans une longue suite d'incidents similaires survenus au *Droit* au cours des mois précédents.<sup>3</sup>

En l'espace de quelques jours, un vaste Front commun s'organise, non seulement pour appuyer les doléances des journalistes, mais surtout pour endosser les dénonciations révélant que le public n'a pas toute l'information à laquelle il s'attendrait. On publiera quelques journaux spéciaux *Front commun*, dans lesquels on rapporte de nombreux faits dévoilant les déficiences des politiques d'information.

Plus de trente organismes participeront à ce front commun. Sauf quatre, tous proviennent du côté québécois. Bien entendu, l'A.G.I.H. est présente et active dans ce conflit. La Direction du *Droit* reconnaît partiellement ses erreurs et les journalistes obtiendront de «participer» à la gestion de l'information. Quant à la participation souhaitée par les citoyens-nes, on va noyer la question dans un comité de recherche. Dans une lettre adressée aux présidents et animateurs de comités de citoyens, Réjean Mathieu, de l'A.G.I.H., écrit:

Les comités et l'A.G.I.H. avaient alors demandé au *Droit* de consulter le public. *Le Droit* veut maintenant le faire et il commence par nous: c'est très important d'y répondre... Voici ce qu'il faut faire: 1. étudier le questionnaire en comité et y répondre par écrit. 2. Nommer deux ou trois délégués pour présenter vos réponses et rencontrer la direction du *Droit*. 3. La rencontre en question aura lieu le 29 avril prochain...<sup>4</sup>

<sup>2</sup> *Front commun*, journal spécial, 2 juin 1970, p. 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>4</sup> Réjean Mathieu, *Correspondance*, 13 avril 1971.

Voilà donc un petit résultat qui semble encourageant, mais... Pourtant, deux ans plus tard, en 1972, les récriminations continuent:

Les problèmes du *Droit* sont nombreux et il faut à tout prix s'abstenir de penser que le cas du *Droit* a été réglé une fois pour toutes à la suite de l'action entreprise par le fameux front commun de 70... Quelques points encourageants. *Le Droit*, par la mise sur pied d'un conseil de rédaction et d'un comité de sélection a fait un premier pas important en reconnaissant un «certain rôle» des journalistes à la gestion de l'information.<sup>5</sup>

Une fois le conflit partiellement réglé, c'est l'A.G.I.H. qui interviendra publiquement pour dénoncer à d'autres reprises le manque de participation du journal *Le Droit* pour suivre les événements qui se passent dans l'Outaouais québécois.

Malgré quelques rencontres entre la Direction du *Droit* (propriété des Oblats) et le responsable de l'information de l'A.G.I.H. (un Oblat!), cette même Direction ne manifesterait pas beaucoup de compréhension pour les enjeux qui se posent particulièrement pour les citoyens-nes de la rive nord de la rivière des Outaouais. On en sera agacé. Mais on ne veut rien savoir des remises en question. Il faudra attendre plusieurs années avant que le journal *Le Droit* revienne à une de ses politiques initiales de faire deux sections dans la parution de son quotidien: une pour la région ontarienne, l'autre pour l'Outaouais québécois.

### «Sur le vif»

Il s'agit d'une émission (dont on a parlé dans les pages précédentes) confiée à une équipe de réalisateurs et de journalistes qui comprennent ce qui se passe du côté québécois. Cette équipe de Radio-Canada deviendra «complice» des événements qui bouleversent la région du côté de Hull. Cette équipe croit à la participation et à l'expression populaires. Elle organisera d'ailleurs avec l'A.G.I.H./R.C.C.H. le «teach-in» HULL, ANNÉE ZÉRO.

Lors d'un des conflits autour du journal *Le Droit*, en 1972, «Sur le vif» diffusera quatre reportages sur le journal. On y donne la parole au public, aux journalistes, à la Direction et à des personnalités du milieu journalistique.

L'émission prend fait et cause pour les citoyens-nes. Ce qui n'est pas sans susciter des agressivités de la part des politiciens et des élites locales, qui protesteront en haut lieu.

<sup>5</sup> Association professionnelle des journalistes de l'Outaouais, *Colloque Action-Information*, 16 avril 1972.

Après quelques années, malgré une très bonne cote d'écoute, l'émission sera supprimée et les journalistes renvoyés. Protestations, dénonciations et front commun n'y feront rien. Radio-Canada, c'est encore plus difficile à ébranler qu'une direction de journal local.

Ce fut une lourde perte pour l'information et l'action sociale qui se menaient alors sur divers fronts de lutte. Car, même les journalistes de la région avaient pris conscience des lacunes graves de l'information:

Il faut que l'Association se trouve des batailles, ensemble. Je donne un exemple: lors de la crise du transport en commun et du comité d'étude, il y a eu cet espèce de front commun, peut-être inconsciemment je l'admets, mais pas pour le moins emballant. Tous les médias étaient là, en même temps, et on avait l'impression de vivre une manière de conscience journalistique commune. Les médias étaient passés à l'attaque, l'opinion publique se mobilisait, on allait de follow-up en follow-up. Nous avons la preuve aujourd'hui que la bougie d'allumage s'est formée à la suite de cette bataille que menaient ENSEMBLE les médias. OK, ça refroidit un mois après, mais pour d'autres raisons. On n'est peut-être pas allé jusqu'au bout, mais il y avait eu un effort COMMUN.

Je suggère que l'A.P.J.O. s'en trouve d'autres batailles, une tous les mois si c'est possible. Ex.: la pollution de l'air à Thurso, la pollution de l'eau par les moulins de papier, l'exploitation des consommateurs, le dictatorial dans certains corps intermédiaires ou les services publics, la santé, le logement, etc.... Il y en a des centaines où on pourrait attaquer ensemble et jouer notre rôle, celui d'informer la population et de l'éveiller aux réalités qui l'entourent. Sinon, on ne devient que des agents d'information, des rapporteurs, des tubes dans lesquels passe l'information officielle, celle qu'on veut bien nous donner. Des enfants ou des machines pourraient faire ça. J'admets qu'il faut en faire de l'information comme ça, le beat quotidien, etc. Mais il faut dépasser ça. On est plus que le gars à qui on donne un communiqué de presse et qui le remet ensuite à son chef des nouvelles. Arrêtons de nous regarder le nombril autour d'une table à bière et passons à l'action. Ça coûterait pas cher et ce serait emballant.<sup>1</sup>

#### CFVO

Le projet CFVO, engendré lors du colloque Action-Information tenu à Hull le 16 avril 1972, a vécu jusqu'en 1976. On se souvient que ce colloque, organisé par l'Association professionnelle des Journalistes de l'Outaouais, l'Assemblée Générale de l'Île de Hull, le Conseil Régional de Développement et l'Université du Québec à Hull, proposait une réflexion sur la situation et les problèmes des médias de masse dans la région et voulait surtout préparer et amorcer des actions précises pour améliorer cette situation.

<sup>1</sup> Louis Tardif, *Le mot-dit libre*, avril 1971, p. 3.

Les participants au colloque font vite consensus. Il faut mettre sur pied une entreprise d'information qui offrirait des services selon les priorités: information, éducation, et culture et divertissement, en utilisant la formule coopérative comme base d'opération.

Les comités chargés de travailler à ce projet ne perdront pas de temps. En effet, le 29 juillet 1972, René Mercier écrit dans le journal *Le Droit*:

Pour une fois un colloque aura donné des résultats concrets, le colloque Action-Information du 16 avril dernier ayant débouché, cette semaine, sur la coopérative de Télévision de l'Outaouais, qui désire mettre sur pied, pour diffusion à compter de l'automne 1972, le second poste de télévision francophone de l'Outaouais.

Ce sera une aventure passionnante, menée au départ par une trentaine d'individus de divers milieux et professions. La C.J.C. assurera le salaire des deux premières permanentes, Nicole Morneau et Louise Lemieux.

Daniel Gaudreault, volontaire recherche-action, résume ainsi le départ de ce projet:

CTVO possède sa charte d'incorporation fédérale depuis le 29 septembre '72. Elle a déposé officiellement sa demande de permis au C.R.T.C. le 26 juillet. Radio-Mutuel et Télé Métropole lui font concurrence. La formule de financement, de gestion, mais d'abord d'organisation et finalement de diffusion, retenue par CTVO, une association coopérative, lui assure un avantage marqué sur les deux géants face au C.R.T.C.: la coopérative de télévision de l'Outaouais, c'est la coopérative des téléspectateurs de l'Outaouais, Radio-Mutuel et Télé Métropole sont deux corporations de financiers qui doivent «acheter» leurs téléspectateurs. À preuve, quelques semaines de travail par 8 ou 9 coopérateurs seulement, qui ont organisé une centaine de soirées d'information dans toutes les localités de la zone de diffusion, ont suffi pour amener plus de 2,000 coopérateurs et au-delà de \$50,000.00 en parts sociales. CTVO est maintenant assurée de l'appui financier de la Fédération des Caisses Populaires d'Ontario.

Il reste maintenant à CTVO de faire la preuve à la population que la télévision coopérative fonctionnera: c'est l'objectif de la campagne de recrutement qui débutera après l'obtention du permis de diffusion par le C.R.T.C. en juin prochain.<sup>1</sup>

Le projet répond bien à un besoin et il suscite l'admiration et l'espoir dans divers milieux (même internationaux).

<sup>1</sup> Daniel Gaudreault, C.J.C., *Rapport*. On notera que le C.R.T.C. a octroyé le permis en donnant comme lettres d'appel CFVO au lieu de CTVO.



Divers incidents, dont l'affaire Dasken, ont projeté récemment une lumière passablement cruelle sur les tares de la région outaouaise. Il est devenu à peu près incontestable qu'une poignée de roitelets locaux ont atteint le degré d'arrogance propice à toutes les audaces: tout est permis à ceux-là, parce qu'ils trouveront toujours une façon de faire [...] à mesure que ce tableau se précisait, le rachatisme de l'information devenait de plus en plus évident et scandaleux. Les quelques efforts, parfois débridés, souvent maladroits, pour convertir «Sur le Vif» en une présentation de «l'autre télévision» n'ont même pas réussi à convaincre Radio-Canada. Malheureusement, de l'avis des gens du milieu, c'était le seul espoir. Que «Sur le Vif» soit émasculé à son tour et les roitelets redevenant capables de sévir comme la petite vérole sans que le public en sache rien.

Dans l'Outaouais comme ailleurs, l'information prend donc place au cœur des préoccupations du milieu: sans elle, aucune réforme n'est possible. Avec elle, au contraire, une conscience régionale naît et se développe.<sup>2</sup>

Tous ceux qui travaillaient au projet dès son départ sont donc convaincus que la télévision doit être autre chose qu'une boîte à consommation d'images et un instrument d'enrégimentation des individus et des familles. L'équipe précise très clairement les raisons qui ont motivé son choix de la formule coopérative.

- 1 - Nous parlons de télévision plus humaine; le coopératisme établit définitivement la primauté de l'homme sur la capitalisation de l'argent. Et il voudra qu'il en soit ainsi dans la télévision;
- 2 - nous parlons d'une télévision de participation; le coopératisme est une association libre de personnes qui, sur la base de l'égalité de leurs droits et obligations, en utilisant leur commun avantage matériel et moral, et dans une collaboration réciproque gèrent collectivement une entreprise répondant à des besoins qu'ils ont en commun;
- 3 - nous parlons de priorité régionale; il est généralement admis que les gens s'intéressent davantage à une entreprise qui leur appartient. La gestion coopérative fera qu'un plus grand nombre de personnes verra à la préservation et à l'amélioration de cet objectif comme des autres;
- 4 - nous tenons compte des impératifs financiers; dans quelque domaine que ce soit, le modèle coopératif connaît à ce point de vue aussi des succès indiscutables.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Laurent Laplante, *Le Devoir*, samedi le 5 août 1972.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Pour assurer l'administration de la Coopérative, chacune des dix zones, cinq du côté québécois et cinq du côté ontarien, s'élira un représentant au Conseil d'administration. L'Assemblée générale des coopérateurs désignera directement cinq autres directeurs.

Le Conseil d'administration provisoire se composera des personnes suivantes: Victor Falardeau, gérant de la Caisse Populaire Notre-Dame de Hull; Orner Deslauriers, président de l'A.C.F.O.; Florian Carrière, secrétaire de l'Union du Canada; Gilles Poulin, géographe chercheur à l'Université du Québec à Hull; Jean-Baptiste Lanctôt, correspondant du Haut-Secrétariat des Nations-Unies à Ottawa; Daniel Ryan, fonctionnaire fédéral de Fort Coulonge; Claude Lauriault, médecin de Maniwaki; Claude Blanchet, économiste et administrateur.

Le groupe CFVO s'est présenté aux audiences du C.R.T.C. avec l'appui et la présence de 400 personnes. Même s'il avait pour concurrents Téli-Métropole et la Corporation Civitas, CFVO obtendra le permis requis, fort de l'appui de ses premiers 200 coopérateurs.

Mais le groupe n'a pas l'appui des «roitelets», pour reprendre l'expression de Laurent Laplante, et encore moins l'appui des milieux financiers et du gouvernement libéral, qui juge qu'il y a trop de «péquistes et de nationalistes» dans ce projet.

Les membres du comité exécutif de Hull (Ville de Hull) ont refusé, hier, d'appuyer la coopérative de Télévision de l'Outaouais dans ses démarches auprès du C.R.T.C. pour l'obtention d'un permis d'opération dans la région.

Le maire Jean-Marie Séguin a précisé, pour expliquer ce refus, que les autorités municipales n'avaient pas à juger de la valeur des demandes de ceux qui veulent «opérer un poste de télévision dans l'Outaouais».<sup>4</sup>

Le premier poste de télévision coopérative diffusera sa première émission en septembre 1974.

Il restera en fonction un peu plus de deux ans seulement. D'une part, le conjoncture économique se mit à changer brusquement: on atteignit des taux d'intérêts exorbitants! D'autre part, les erreurs de parcours dans l'administration interne se multiplièrent. Ces deux motifs accablèrent la coopérative à des impasses financières, qui sonneront rapidement le glas dans ce projet pourtant si intéressant. Jusqu'à la dernière minute, des milliers de coopérateurs auront fait un effort pour soutenir vainement leur projet.

<sup>4</sup> *Le Droit*, 21 février 1973.

### Le Comité de quartier Laurier (1974-1975)

Nous étions deux organisateurs communautaires du CLSC Île de Hull impliqués dans ce dossier, Maurice Gagnon, et moi-même.

Le comité réunissait des gens du quartier recrutés (une vingtaine) par un des leaders du comité. Il était résident depuis toujours de ce quartier, habitait rue Champlain si mes souvenirs sont bons et travaillait dans le quartier, à l'Imprimerie nationale. Il s'agit d'Yvon Gagnon.

Ce propriétaire était bien implanté dans son quartier, connaissait tout le monde et honnêtement, c'est son nom, sa réputation qui donnaient crédibilité à notre comité de quartier. Il avait aussi beaucoup de charisme et les «intellectuels chercheurs» de Logement-va-pu n'osaient pas le confronter, ni l'ignorer.

Ce comité faisait enquête auprès des résidents pour connaître leurs préoccupations, leurs griefs et un petit dépliant et questionnaire avaient été distribués de porte-en-porte. Le questionnaire avait été préparé par l'équipe de chercheurs de Logement-va-pu: Marc-André Ledoux et Marc Bonhomme. Nous faisons beaucoup de porte-à-porte.

Ces derniers étaient invités aux réunions du comité pour faire part de l'état des recherches sur les spéculateurs, les démolitions à craindre, le prix des terrains, le regroupement des maisons aux mains des mêmes propriétaires. En tant qu'organisatrice communautaire, j'essayais de faire le pont entre eux et le comité.

Des locataires avaient aussi été invités à se joindre à notre comité. Je me souviens qu'il y avait eu discussion assez vive sur cette question, car certains propriétaires s'objectaient à avoir des locataires dans leurs rangs. Finalement, le principe de l'accessibilité des locataires au comité avait été adopté (personnellement j'étais en faveur) mais dans les faits peu de locataires militaient activement dans ce comité.

Notre comité entretenait aussi des liens avec les autres comités de quartier et c'était un peu notre rôle comme organisateurs communautaires de faire venir à nos réunions leur porte-parole. Je pense notamment au comité du parc Fontaine.

Si mes souvenirs sont bons, je me rappelle qu'il y avait des avis partagés sur la question des expropriations. Certains propriétaires ne souhaitaient pas l'être mais étaient contents des sommes qui allaient leur être versées et étaient très discrets sur le prix. D'autres, protestaient et affichaient publiquement les montants offerts.

Je me rappelle avoir été mal à l'aise sur cette question, car les enjeux se dénouaient individuellement, chaque propriétaire se retrouvant seul à prendre sa décision, à faire ses calculs de perte et profit, même si le mot d'ordre qui prévalait à Logement-va-pu était «Non aux expropriations!» Tout se passait en dehors de Logement-va-pu, et dans le secret de la transaction financière. Nous étions impuissants comme comité de quartier à changer cet état de faits, mais personne ne le disait tout haut.

En plus de ces dossiers spéculation, expropriation, le comité se préoccupait de la qualité de vie dans le quartier: circulation automobile, éclairage des rues, traverse piétonnière, etc.

Monique Pellerin

Ce fut un beau rêve, qui avait suscité chez beaucoup l'espoir de retrouver enfin un outil d'information entre les mains de la population et non pas entre les mains de l'industrie privée.<sup>9</sup>

#### Le «Journal Populaire»

Au sein de l'AG.I.H. et de ses comités, on a toujours été préoccupés de l'information. «Il faut que l'information circule. Celui qui a l'information a le pouvoir.» C'est ce que les participants aux sessions d'animation sociale apprenaient de Jacques Beaucage, premier responsable de ces sessions.

C'est pourquoi, dès les jours de démarrage de l'AG.I.H., une première feuille d'information a circulé entre les membres. Puis, dès que quelques comités eurent été mis sur pied, l'AG.I.H. s'est outillé d'un petit bulletin intitulé *Dans l'Île*. D'abord ronéotypé, il s'est transformé quelques

<sup>9</sup> On ne peut que souhaiter que l'histoire de CFVO soit écrite un jour...



années plus tard en format tabloïd bien imprimé et s'est proclamé le *Journal Populaire*.

D'autres groupes aussi ont eu leurs journaux internes, la plupart de courte durée: le «Journal des exploités», la «Slush», etc. Au niveau régional, il y eut également quelques tentatives comme *Ouest-Kébec*, *OVUL*, etc. etc.

Ils ont tous été publiés dans la même perspective: donner une information vraie et complète aux citoyens. Une information qui concerne leurs intérêts, surtout ceux des milieux populaires et ouvriers. Une information favorable à leur cause, entre l'underground et le «media access», telle que définie par Denyse Côté.

Certaines de ces publications ont voulu aussi aller plus loin et y ont consacré temps et énergie. On souhaitait que les citoyens-nes s'y expriment eux-mêmes à partir de leur culture propre. Ce fut un des objectifs particuliers poursuivis par l'A.G.I.H., d'abord avec *Dans l'Île*, puis avec le *Journal Populaire*. Réjean Mathieu et Pierre Viau ont consacré beaucoup d'efforts à la poursuite de cet objectif particulier.

Une première remarque est importante au sujet de la participation même des citoyens-nes à l'écriture. Dans la publication bi-mensuelle *Dans l'Île*, cet objectif a été atteint de façon remarquable, puisqu'un grand nombre des articles ont été écrits par des participants aux comités eux-mêmes. Par exemple, durant quelques mois, soit de 1969 à 1972, quelques 47 hommes et femmes ont écrit pas moins de 74 articles dans le journal *Dans l'Île*. Plusieurs de ces articles portent sur une description des activités; d'autres expriment des réactions, des sentiments, des émotions ressentis à l'occasion de l'action sociale et politique dont les personnes ont été les sujets.

*Dans l'Île* était très lu, surtout parce qu'on y abordait les réalités sociales et politiques sous un angle critique qu'on ne retrouvait pas dans les médias traditionnels.

Lorsque *Dans l'Île* s'est transformé en véritable journal, du moins dans son format et sa présentation, l'écriture des citoyens-nes a occupé de moins en moins d'espace, jusqu'à ce qu'elle soit totalement évacuée. Ainsi les gens sont-ils redevenus des consommateurs de nouvelles et d'idées véhiculées par les animateurs.

Pourtant, au départ, le *Journal Populaire* se définissait comme l'organe du R.C.C.H. et se voulait un instrument au service de tous les comités de citoyens-nes et groupes populaires.

Le *Journal Populaire* a débuté au printemps 1974 comme «une initiative du R.C.C.H., pour en faire un outil de dialogue entre militants des comités de citoyens et les gens de la classe populaire en général», lesquels comités de citoyens s'étaient regroupés pour «se donner une ligne de pensée et d'action commune».<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Journal Populaire*, n° 2, 1975, p. 1.

L'organisation technique d'un tel journal demandait des ressources énormes tant en personnes qu'en moyens financiers. De plus, certains militants, qui se regroupaient dans des groupuscules politiques d'inspiration marxiste, critiquaient sérieusement les orientations du R.C.C.H. et de son journal.

Ces militants posaient clairement la question:

Quelle était cette «ligne de pensée et d'action commune» qui devait donc servir d'orientation pour le *Journal Populaire*? Nulle part elle n'était clairement définie. En pratique, cela voulait dire que le *Journal Populaire* ne pouvait que refléter les points de vue exprimés spontanément au R.C.C.H. ou par ses rédacteurs. Or ces points de vue étaient essentiellement ceux de l'animation sociale. On voulait faire un journal «pour le monde» pour que «le monde soit informé et participe en grand nombre...» Rien ne sert d'avoir comme but de «faire participer les gens» si on n'a pas une idée claire de ce à quoi on veut les faire participer à court et à long terme. L'absence totale de préoccupation sur ce que devrait être l'orientation du *Journal Populaire* et ce, dès sa fondation, apparaît clairement dans son organisation qui était conçue comme une affaire purement technique: ainsi pour les deux premiers numéros la production et la rédaction du journal furent confiées à des étudiants en journalisme: excellente occasion de stage pour de futurs haut-parleurs de la bourgeoisie.<sup>2</sup>

Le document poursuit longuement sa critique de l'orientation «réformiste» du *Journal Populaire*. Ce que ces militants marxistes souhaitent et ce qu'ils gagneront, c'est que le *Journal Populaire* soit confié à une équipe complètement autonome du R.C.C.H., comme l'était chacun des comités de citoyens-nes. Dans le contexte des difficultés financières que rencontrait le R.C.C.H. avec le *Journal Populaire*, le petit groupe de militants se tourna vers la C.J.C. pour obtenir un «volontaire» chargé de fabriquer, selon leur orientation «juste», le *Journal Populaire*. Ils proposeront un comité d'encadrement formé de 5 personnes, appartenant au P.C.C.-M.L. ou au P.C.O.<sup>3</sup>

À partir de 1974, ce sont donc ces «intellectuels» se disant de gauche qui, littéralement, s'approprièrent le *Journal Populaire* pour en faire un instrument de propagande au service de leur groupe politique d'inspiration marxiste.

... Le comité du journal est défini maintenant comme un comité à part entière du R.C.C.H.. Le journal n'est plus le porte-parole

<sup>2</sup> *Journal Populaire*, n° 2, 1975, pp. 1 et 2.

<sup>3</sup> Projet présenté à la C.J.C., sept. 1975, p. 6.

d'une organisation quelconque, il est lui-même une organisation appelée à définir elle-même son orientation, et comme le journal s'intéresse à tout ce qui se passe sur son territoire, celle-ci devait donc être générale, définir une position non seulement sur le logement, mais aussi, sur les luttes ouvrières, la consommation, les questions internationales, etc. En somme, avoir une ligne politique complète. Mais, il était évident que le comité de rédaction, complètement suiviste par rapport à toutes les luttes et organisations spontanées qui surgissaient dans la région, ne pouvait accomplir cette tâche (que seule d'ailleurs une organisation révolutionnaire armée du marxisme-léninisme peut entreprendre avec succès).<sup>4</sup>

Finalement, on a poussé cette perspective à fond, en s'éloignant des citoyens-nes non seulement par l'expression des idées ou par l'idéologie véhiculée, mais aussi par l'utilisation d'un langage dans lequel on ne se reconnaissait plus. Ce fut un recul autant pour l'information que pour l'animation du milieu.

Nous avons eu personnellement l'occasion, en 1977, de pousser la réflexion sur la coupure de langage entre le *Journal Populaire* et les citoyens. Dans notre étude documentée<sup>5</sup>, nous démontrons que les préoccupations idéologiques des rédacteurs les ont coupés complètement des masses populaires. On se cantonne dans une idéologie, on parle un autre langage, on fait référence à une culture qui n'est pas celle de la classe ouvrière.

Somme toute, avant que le *Journal Populaire* ne devienne un instrument de propagande, les publications *Dans l'Île* et le *Journal Populaire* ont connu un rayonnement certain dans la population, où elles ont eu un double impact, négatif et positif.

D'abord, à partir de ces périodiques, les politiciens ont eu beau jeu pour dénigrer toute forme de critique et écraser toute action positive de participation en traitant les gens de tous les noms: «parasites de la société», «anarchistes», «communistes», «péquistes(!)», des «gens négatifs», et enfin des «grignoteux de guillets» (dixit Rocheleau).

Mais, d'un autre côté, *Dans l'Île* et le *Journal Populaire* servaient de sources de renseignements pour les journalistes, qui reprenaient telle ou telle information ou telle ou telle affirmation et la relançaient dans les médias traditionnels. C'était des plus encourageant et dynamisant pour les citoyens. C'est sans doute à cause de ce deuxième aspect que des groupes d'«intellectuels» se sont infiltrés, avec les résultats que l'on connaît au niveau de l'information et de l'animation.

<sup>4</sup> *Journal Populaire*, n° 2, 1975, pp. 5 et 6.

<sup>5</sup> Roger Poirier, *La question des rapports entre un journal, outil d'information et d'éducation politique, et ses lecteurs de la classe ouvrière. (Étude du langage)*, 1977, 79 pages. On trouvera en annexe 6 un extrait des principales conclusions de ce travail.

## Témoignage

### «On lisait un paquet de textes de Lénine et de Mao»

J'ai l'impression que toutes nos luttes contre les expropriations ont fait en sorte que l'on est devenu beaucoup plus conscients des classes sociales, que l'on a eu besoin de se perfectionner à ce niveau-là.

Tout le monde a eu besoin de penser à donner de la formation. Nous autres, on est arrivé du voyage-échange en Tunisie: il y avait S.U.C.O., il y avait Raphaël, qui était à S.U.C.O., et Hélène Brazeau, qui était à S.U.C.O., et eux autres parlaient de la nécessité de faire de la formation au niveau international. Il y avait «Logement-va-pu», qui avait déjà quelques années d'existence.

Et Marc-André Ledoux, qui était là et qui voulait donner de la formation au niveau du logement. Il avait déjà eu une assemblée au Service social de l'Outaouais sur la question des classes sociales. Il avait préparé un document; c'était un «écriteux», car il préparait tous les documents. Il avait déjà préparé trois ou quatre documents.

Puis, il y avait nous autres, aux «Chantiers», qui faisons de la formation au niveau des femmes. Et moi, je me préoccupais de la question de l'inégalité sociale: j'allais chercher des choses faites par le Conseil du Développement Social, un paquet d'affaires qui parlaient d'inégalité sociale. Si je me souviens bien, il y avait Raphaël et Marc-André Ledoux. Je pense qu'il y avait Pierre Soublières. On était un petit groupe relativement peu nombreux, qui a dit: «Faudrait mettre sur pied des groupes de formation». Et, à ce moment-là, il y en a eu deux: il y en a un qui se réunissait chez nous et il y en avait un autre qui se réunissait... je ne sais pas où.

On lisait: «Que faire?» On lisait un paquet de textes de Lénine et de Mao. Et c'est à la suite de ces réunions-là que Pierre Soublières m'a dit: «Moi, j'en ai assez de ces groupes de lecture-là, moi j'adhère au P.C.C.-M.L.»



Il existait à Montréal des groupes qui se sont fusionnés pour faire les M.L. Il y a trois groupes qui se sont fusionnés à Montréal et qui ont produit un manifeste, qui est un manifeste de la «Ligue communiste marxiste-léniniste». Je ne me rappelle plus de quels groupes; mais Marc-André faisait partie d'un de ces groupes-là et, eux autres à Montréal, faisaient la même chose que nous autres (...).

Et c'est à ce moment-là que Marc-André a commencé à faire le tour de tous ceux qui avaient participé aux premiers comités de lecture. Et là, à peu près tout le monde adhérait à quelque chose. Il y en a qui ont dit: «Non, on n'adhère pas tout de suite à «La Ligue», on va aller voir ce qui se fait dans les autres». Puis, Laurent et Hélène sont allés voir «En Lutte»; Laurent est resté dans «En Lutte» et Hélène a adhéré à «La Ligue». Pierre Soublières a laissé avant et il a adhéré au «Parti Communiste Marxiste-Léniniste». Et il y avait l'«Union Bolchévique» aussi dans ce temps-là. En tout cas, c'était une explosion. C'était à la mode de lire Lénine, et de lire Mao, et de lire le petit journal — dont je ne me souviens pas du nom — qui venait de Chine. Et tu as eu la formation de Québec-Chine en même temps.

En tout cas, à ce moment-là, c'était très orienté sur l'international, parce que S.U.C.O. était assez fort. Et tu as eu le C.I.S.O., tu avais les mouvements de Solidarité à des luttes ouvrières, tu as eu Pratt & Whitney, tu as eu des grosses luttes ouvrières, où tous les militants de partout ont appuyé. Et on a essayé de faire la même chose dans l'Outaouais: on appuyait dans l'Outaouais la grève à la compagnie de ciment Hoffman. Donc, c'était tout ce mouvement-là de cette façon-là; ça n'avait pas encore de structure, ce n'était pas encore «La Ligue». Ça s'est brassé environ un an de temps.

Moi, j'ai fait partie d'un cercle de lecture, et Daniel aussi. Mais, à un moment donné, on nous a remerciés de nos services. Moi, ils me demandaient de passer le journal à 5 heures du matin; alors, j'avais des réticences, car j'avais des enfants.

Mon mari Daniel est allé souvent chez Eddy. Mais, à un moment donné, ils ont voulu que l'on s'implique plus et qu'on devienne des sympathisants, qu'on passe à une autre étape. Puis là, ils sont venus nous voir chez nous et moi j'ai dit: «Non, c'est bien de valeur, je suis capable de donner un coup de main, mais pas plus».

252

252

Puis là, à ce moment-là, ça été la coupure et ça s'est détérioré de plus en plus au niveau de la Garderie. Nous autres, on ne faisait pas partie de «La Ligue»; et il est arrivé des choses aux «Chantiers». On continuait à penser par nous-mêmes... et eux autres prenaient les directives de leurs organisateurs.

*Muriel Laverdière et Daniel Fortin*

## LE JOURNAL POPULAIRE

VOL. 1 — NO. 3 — Journal du Comité de Chèques — Juin — JUILLET 1974

### LOGEMENT-VAPU!



### LÀ, J'M'EN VA PU!

FORMONS NOS COMITÉS DE  
DÉFENSE DE NOS QUARTIERS!!

253

## Témoignage

### «Les M.-L.»

Ça m'a fait de la peine parce que j'avais bien confiance en ces personnes-là. D'abord le fait qu'ils nous ont eus: je me suis trouvée ignorante. Je me doutais de quelque chose. Peut-être pas jusqu'à être innocente, mais ignorante. Je me suis dit: «Comment ça se fait?» Mais j'étais trop embarquée.

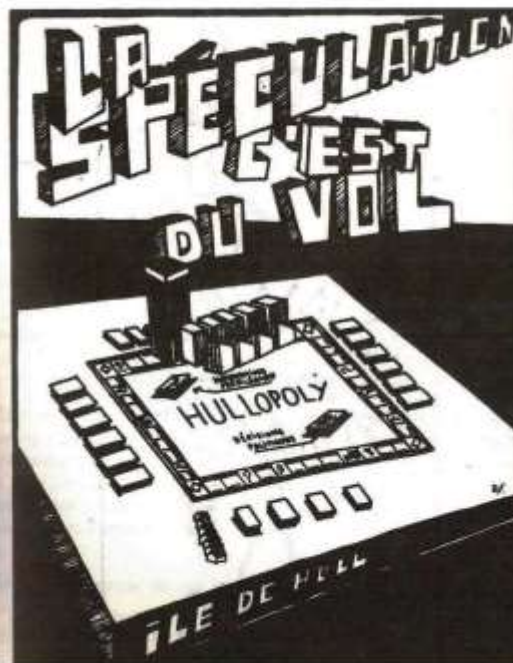
Mais il faut dire qu'on avait un problème et qu'ils nous ont embarqués avec notre problème: c'était l'expropriation. Ça a duré 10 ans que j'étais pour être expropriée. Puis, vois-tu, on ne voulait pas partir. Ça fait que l'on s'est embarqué avec lui. Et il parlait de ça, qu'il ne fallait pas qu'on déménage; il faisait des assemblées de cuisine, puis de toutes sortes de choses avec ça: il disait que j'étais sa mère. Ça fait qu'on était embarqué ben correct. Mais, après ça, quand on l'a su, il était bien trop tard, ça faisait longtemps qu'on était dedans.

Ce n'était pas clair où on voulait nous amener. Moi, quand je l'ai su, on était en assemblée générale. J'avais tellement questionné Marc-André Ledoux, et vous savez comment était Marc-André Ledoux. Il s'est levé et il m'a dit: «Madame Laframboise, je suis un marxiste-léniniste». Je lui ai dit: «Tu me décois!» Après ça, il est allé au tableau, parce que c'était lui qui animait, il marquait. Il disait: «Les bourgeois, les gros bourgeois comme... là il mettait un nom; et, pour moi, il a écrit des «petits bourgeois comme M<sup>me</sup> Laframboise». Il était choqué à force que je lui avais dit des bêtises. Il m'a mis au tableau. Ça fait que je me suis levée et je lui ai dit: «S'il y avait beaucoup de petits bourgeois comme M<sup>me</sup> Laframboise, que tu viens d'écrire, alors il y aurait beaucoup de bénévolat dans la Ville, parce que, moi, je donne mon temps». Et puis, il y avait bien du monde. J'étais rouge, mais j'étais fâchée: puis j'aurais pu marquer d'autres noms après le mien.

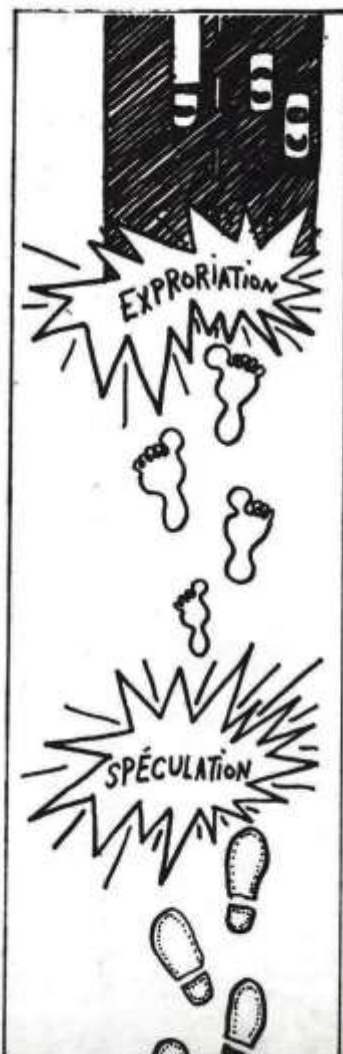
Puis, il y a eu la chicane pour savoir qui contrôlerait la finance du R.C.C.H. Là, on est arrivé à la Caisse Populaire St-Rédempteur: il y avait Guimond, Isidore, Paulette Beaudry, moi et Muriell. On est entré là; et puis, en le disant, il y avait 75 personnes qui attendaient à la porte: ils sont arrivés en gang et ils étaient tous là. Ça fait que j'ai dit: «Avant que je

passe par en arrière, moi je ne passerai pas par en arrière». Muriell me dit: «Moi, j'ai peur, M<sup>me</sup> Laframboise». Ça fait que je lui ai dit: «Passe par en arrière, mais moi je ne passe pas par en arrière». Et je suis entrée par en avant, Isidore s'est sauvé et puis, moi, j'ai passé. Et ils ont dit: «M<sup>me</sup> Laframboise avec son comité de fantômes». Je les ai laissés faire: «Mais si c'est un comité de fantômes, ça fait pas mal de temps qu'il est debout par exemple». Et on a passé. Mais, je n'étais pas grosse, j'avais peur; mais on est passé.

*Jeannette Laframboise*







### Scène 9: *Critique des institutions*

Où l'on découvre que:

- les Caisses populaires se méfient des comités de citoyens-nes;
- le Conseil municipal de Hull se sent ennuyé par les comités de citoyens-nes;
- les citoyens-nes vont à l'«école» pour apprendre les stratégies du pouvoir;
- l'Office municipal d'habitation de Hull refuse l'expérience et l'expertise de l'A.G.I.H. pour l'animation des logements sociaux;
- le responsable de l'A.G.I.H. apprend par les journaux une nomination municipale imprévue.

#### *Le Conseil municipal de Hull*

Des décisions étaient prises au Conseil municipal de Hull et, bien entendu, ça touchait l'avenir de la Ville quant à son urbanisation et sa politique de logement, entre autres. D'autres décisions, encore plus importantes, se voyaient également mises en œuvre par d'autres paliers gouvernementaux, soit provincial et fédéral, et dans le cas de ce dernier, surtout par la C.C.N.

Les élus et leurs fonctionnaires prétendaient avoir été mandatés. «Aux prochaines élections, si vous n'êtes pas satisfait-e-s...» Les citoyens-nes décidèrent que c'était insuffisant et qu'il fallait se doter d'instruments démocratiques permettant l'intervention et la participation directe au pouvoir.

Une stratégie, comprenant plusieurs volets, fut donc mise en place. Elle comprenait: cours et session sur le «citoyen face au pouvoir»; délégation régulière à chaque séance du Conseil; demande de recevoir les «minutes du Conseil»; interventions directes par mémoires et conférences de presse sur des dossiers plus chauds, comme le Plan directeur et la politique de logement; lettres régulières dans «l'opinion du lecteur» au journal *Le Droit*.

Voici un exemple de ces interventions:

Depuis longtemps déjà, nous posons des questions au conseil municipal sur la politique concernant les logis subventionnés. en

particulier les logis «Marois» acquis récemment de façon définitive. Mais comme nous n'avons jamais pu obtenir de réponses à ces questions déjà posées à plusieurs reprises au conseil, nous nous voyons dans l'obligation de les poser à nouveau publiquement. Pouvons-nous encore espérer le jour où les personnes ou organismes qui écrivent des lettres aux membres du conseil municipal en recevront des réponses? Serait-ce trop demander? Serait-ce faire de la «contestation négative»???... Le conseil municipal donnera-t-il enfin des explications claires et précises à ce sujet? La population ne peut se contenter du silence des élus municipaux qui ne peut d'ailleurs que provoquer chez elle un climat de doute et de méfiance...

Bref, nous demandons quatre choses que nous considérons comme essentielles et que nous ne cesserons pas de demander: 1) des explications claires concernant l'achat des logis Marois; 2) un système de soumission pour les acquisitions de ce genre dans l'avenir; 3) une planification fondée sur les besoins et non pas sur des critères économiques quelconques; 4) enfin, que la population soit renseignée adéquatement et consultée à chaque fois qu'une décision importante est prise: c'est elle qui paye...<sup>1</sup>

Quinze personnes ont signé ce texte, membres de différents comités: Jean-Guy Meloche (Assemblée Générale de l'Île de Hull), Ida Clermont (Comité des assistés sociaux), Jean-Paul Dagenais (Comité du secteur Dussault), Gérard Cadieux (Comité du secteur Dussault), Claudette Pelletier (Comité du secteur central), Paul Avon (Comité du secteur central), Maurice Beaudin (Comité des locataires du boulevard Maisonneuve), Fernand Dupuis (Comité de la santé), Eugène Loyer (Comité de la santé), Henriette Charron (Comité de l'aire 6), Louise Bruyère (Comité des assistés sociaux), Jean-Louis Blondin (Comité de l'aire 1), Carol Rolland (Comité des jeunes travailleurs), Richard Lacroix (Comité des jeunes travailleurs) et Pierrette Blondin (Comité des propriétaires du boulevard Maisonneuve).

Connaissant bien le milieu et les élus politiques, on ne se faisait pas d'illusions quant à l'attente de réponses satisfaisantes. Mais il était important de se manifester même jusqu'au harcèlement pour signifier sa présence, son intérêt et son sens des responsabilités.

Les membres des comités n'ont pas fait uniquement que critiquer, d'ailleurs, ils ont été capables aussi d'appuyer le Conseil de ville lorsqu'ils voyaient des projets, des actions et des résolutions intéressants avancés par les conseillers municipaux. En voici un exemple:

L'Assemblée Générale de l'Île de Hull, par son conseil de direction veut affirmer son appui à la cité de Hull dans le conflit qui l'oppose à la Commission de la Capitale nationale au sujet du tracé éventuel de l'autoroute 50. À plusieurs reprises déjà l'A.G.I.H. a affirmé son désir profond de voir le conseil municipal de Hull

prendre «le leadership du développement de sa ville et de la région» et faire «participer la population de Hull à l'élaboration des décisions qu'il prendra dans ce domaine».<sup>2</sup>

Nous avons également offert nos services aux élus municipaux.

Après la construction des premiers logements subventionnés, il a été question que l'Office municipal d'habitation se préoccupe de l'animation des résidents de ces logements. Afin d'éviter que l'O.M.H. n'utilise son pouvoir de propriétaire auprès des locataires, l'A.G.I.H. avait offert son expertise, pour assurer l'animation de ce qu'on appelait déjà des «ghettos». Bien entendu, la Ville a refusé cette offre et a préféré organiser un type d'animation non orientée vers l'éducation et le développement du sens des responsabilités sociales, mais vers l'intégration pure et simple aux règlements prescrits par la Ville. Et les comités de locataires sont devenus des instruments politiques entre les mains des officiers de l'O.M.H.

La Ville a aussi tenté d'avoir de son bord ces nouveaux pouvoirs. C'est ainsi que le Conseil municipal a nommé le responsable de l'A.G.I.H. comme représentant des locataires à l'O.M.H. Ce dernier a eu la surprise d'apprendre sa nomination par les journaux. Bien entendu, il a refusé.

Cette stratégie globale a ennuyé, voire dérangé les élus municipaux. Et ceux-ci ont répliqué en attaquant la représentativité des comités de citoyens et en calomniant leurs organisations et leurs dirigeants.

### *Les institutions de bien-être et les institutions financières*

La découverte, ou si l'on préfère, la perception nouvelle des réalités quotidiennes vécues par les citoyens-nes provoquait une réflexion sur les solutions à envisager. Il y avait, bien sûr, toute une gamme d'institutions qui avaient pour vocation d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés par la population. Mais comment le faisaient-elles? Avec quelle philosophie sociale? Chose certaine, on y retrouvait peu de remises en question.

Pensons au Centre des services sociaux de l'Ottawa, à la Direction du Bien-être social, à Centraide... et puis, également, les Caisses populaires. Toutes ces institutions fonctionnaient dans les perspectives mentionnées dans le rapport de James McPherson. C'était donc loin des objectifs sociaux souhaités par les comités de citoyens-nes.

Il fut donc décidé que ces comités s'organiseraient pour être présents aux conseils d'administration. Ce fut une première étape. Mais on a vite découvert qu'il n'y avait pas grand chose à faire, surtout quand toutes les

<sup>1</sup> A.G.I.H., communiqué de presse, 22 janvier 1971.

<sup>2</sup> A.G.I.H., communiqué de presse, 9 septembre 1971.



orientations étaient liées aux politiques sociales des gouvernements et à leurs budgets. N'oublions pas qu'on était encore avant la réforme Castonguay; cette réforme allait récupérer un certain nombre de demandes des citoyens-nes, comme la participation des usagers et des employés.<sup>1</sup>

Soulignons deux exemples d'action. Durant quelques années, un groupe de personnes suscita un mouvement populaire de participation aux assemblées annuelles des caisses Desjardins. Il s'agissait des SACPOP, c'est-à-dire les sociétaires actifs des caisses populaire.

La stratégie était simple: faire élire un ou des représentant-e-s au sein de chaque caisse. L'objectif était d'orienter les Caisses populaires à participer au financement de l'action sociale. On souhaitait que l'argent investi par les citoyens-nes dans leur caisse revienne à la collectivité via des projets éducatifs, plutôt que de continuer à être réinvesti dans les caisses mêmes. Bien entendu, quelques caisses avaient contribué financièrement pour aider certains groupes comme l'A.C.E.F. ou le Dispensaire des citoyens, mais ce n'était pas une politique ferme des conseils d'administration.

Durant ces quelques années, nous assistions à des assemblées générales fort mouvementées, puisque les personnes en place ne désiraient nullement se voir remplacées et encore moins se faire remettre en question. Presque partout, ce fut une défaite. On avait peur de ces «nouveaux participants», la plupart des membres des caisses étant là depuis fort longtemps. Cette peur empêchait de voir les véritables objectifs du groupe SACOP, qui, en fait, se présentait comme un groupe de pression.

Les sociétaires actifs des caisses populaires de Hull (SACPOP) existent depuis deux ans et regroupent des sociétaires des quinze Caisses du Hull métropolitain. Son but est d'informer, d'animer les sociétaires sur les activités de leur caisse et de les amener à une prise de conscience des problèmes sociaux-économiques de la région afin qu'ils puissent participer davantage collectivement à l'élaboration de solutions touchant toute la région. Ce groupe encourage et stimule entre autres des initiatives sur le plan coopératif. Il a participé directement à la mise sur pied de l'Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEF), du Club coopératif de consommation de Hull, du Conseil de développement social de l'Outaouais, etc.<sup>2</sup>

Dans ces stratégies de pénétration des organismes sociaux, il y a eu plus de défaites que de réussites. Rappelons que la première tentative a été un succès: à l'assemblée annuelle du Centre des services sociaux de l'Outaouais, où des personnes issues des comités de citoyens devinrent

<sup>1</sup> Le Bill 65, sur la réorganisation des services de santé et des services sociaux, fut adopté en 1971.

<sup>2</sup> SACPOP, communiqué de presse, Yves Tournois, 1971.

majoritaires au conseil d'administration.<sup>3</sup> Cette action a été accueillie comme une véritable révolution, ayant provoqué la peur, la colère et la méfiance de l'establishment local. Si bien que les membres de cet establishment furent sur la défensive à Centraide et dans l'ensemble des Caisses populaires et ne laissèrent personne «d'étranger» entrer dans leurs sanctuaires.



<sup>3</sup> Voir Acte I, scène 2.



## Scène 10:

### Les voies alternatives

Où l'on découvre que:

- un comité de quartier fait du porte à porte en misant sur l'implication des citoyens-nes, alors que...
- ... dans un autre comité de quartier, les animateurs — plus impatients — imposent leur analyse politique aux dépens de l'action des citoyens-nes;
- il n'y a pas d'avenir dans le système économique actuel, ce qui entraîne des citoyens-nes à lancer des coopératives;
- dans l'Outaouais, «on» décide qu'«on» n'a pas besoin de Conseil de Bien-être (c'est inutile quand on possède un «centre nerveux» efficace);
- l'A.G.I.H. opte pour ne plus faire affaire avec les «corps intermédiaires», mais se range du côté des exploités et des défavorisés;
- les groupes de citoyens-nes apprennent que faire peur aux politiciens est chose possible.

### Les comités de quartiers

Le Plan directeur proposé par le Service d'urbanisme de la ville de Hull n'empêche pas les spéculateurs de poursuivre leurs projets. Il n'arrête aucunement la C.C.N., qui continue son objectif d'intégration de Hull à la Capitale nationale. Il fallait donc poursuivre la lutte et inventer du neuf à divers niveaux: politique, social et économique.

Nous sommes en 1974. Les citoyens-nes voient davantage maintenant les effets néfastes et dévastateurs de l'arrivée des bulldozers des années 1969-70. L'A.G.I.H. s'est transformée en R.C.C.H. en 1972 et envisage une action dépassant l'île de Hull: les expropriations pour l'axe routier Saint-Laurent-Laramée<sup>1</sup> ont ouvert la porte à cette action en dehors de l'île. Le R.C.C.H., mais surtout son comité du logement, oriente une partie de son action vers la recherche des enjeux urbains à Hull. Les contacts

<sup>1</sup> Les expropriations ont eu lieu, les maisons ont été démolies, mais rien n'a encore été construit... même en 1986. Tout est remis aux calendes grecques!



entre Montréal et Québec ont également contribué à ouvrir les yeux et à s'orienter vers une critique plus systématique des objectifs de la Ville face au développement urbain. Autant d'atouts pour créer du neuf.

Un des projets alors mis de l'avant fut celui de former des comités de quartiers. Ce serait une nouvelle forme de regroupement dépassant certains intérêts trop particuliers, comme les expropriations, mais œuvrant à la participation et à la prise de responsabilités en assumant toute la vie du quartier.

On fera l'expérience d'abord avec les quartiers Montcalm, Frontenac et Laurier. L'implantation de tels comités verra le jour dans Frontenac et Laurier. Dans ces deux quartiers, on réussira des actions intéressantes, mais fort différentes dans leurs résultats de rassemblement et de participation. La différence proviendra des approches des animateurs-trices.

Dans le quartier Laurier, deux animateurs — un homme et une femme — payés par le C.L.S.C. de Hull mais encadrés par le R.C.C.H., vont rassembler des citoyens-nes par du porte à porte et par une enquête-participation. Ces animateurs feront la recherche nécessaire pour alimenter l'action d'animation et l'action de lutte contre la Ville. C'est probablement à cette époque de l'histoire des comités de citoyens que l'on prend davantage conscience que le Conseil municipal ne poursuit pas les intérêts des résidents du quartier, même s'il tilise le même langage que celui des comités de citoyens.

Ce Comité se préoccupera de fonctionner avec les gens du quartier. Ce sont ces derniers qui feront le porte à porte et qui feront l'enquête dans le quartier. Les animateurs ne les aideront qu'au plan technique. Ce Comité du quartier Laurier se fixera quatre objectifs: 1) la compréhension du plan de restauration des maisons du quartier tel que présenté par la Ville; 2) la modification du zonage pour tirer profit du Plan directeur de la Ville et mieux le contrôler; 3) la lutte contre les spéculateurs; 4) la récupération du presbytère Notre-Dame.

Tout en cheminant avec les gens du quartier et en voulant les respecter dans leur compréhension de ce qui les menace (spéculations, démolitions, expropriations, détériorations), le Comité ne craint pas d'attaquer les gouvernements autant pour dénoncer leurs contradictions que pour dénoncer leurs alliances avec les commerçants et agents immobiliers, premiers spéculateurs du quartier.

Pour sa part, le Comité de Frontenac, sera plus impatient. En fait, il est dominé par les chercheurs «intellectuels»; ces derniers s'approprièrent tout le champ d'intervention et développeront un langage qui les distanciera des citoyens-nes du quartier. Ces chercheurs misent davantage sur l'analyse politique que sur l'action pour entraîner l'adhésion des citoyens. Ils utiliseront le *Journal Populaire* à cette seule fin des enjeux urbains autour du développement. Ils prendront également le pouvoir au R.C.C.H. et

provoqueront une crise d'identité qui entraînera le départ des citoyens-nes de cet organisme. En réalité, ces derniers ne se reconnaîtront plus dans le langage et dans les objectifs proposés pour «lutter contre les spéculateurs ennemis des citoyens travailleurs de Hull».

En utilisant le *Journal Populaire* à leurs fins idéologiques, les animateurs du comité du quartier Frontenac entraîneront, aux yeux de la population, une identification de tous les comités à leur leadership et à leur langage, de sorte que la crédibilité des comités de citoyens en prendra un dur coup. Et quel magnifique prétexte tant attendu par les politiciens pour rejeter tout dialogue, toute initiative, tout projet venant des citoyens.

Ce sera le commencement de la fin d'une entreprise qui visait à redonner une vie aux quartiers de la ville de Hull, de même qu'à favoriser un pouvoir plus grand des citoyens-nes ordinaires. Il faudra chercher d'autres avenues pour reprendre du pouvoir.

## Témoignage

### *«Les citoyens faisaient une démarche politique à leur manière.»*

J'avais travaillé en 70 avec le P.Q. Quand je suis arrivé ici dans le coin, j'avais l'impression que c'était plus libéral que péquiste! Dans le vieux Hull même les assistés sociaux venaient libéral et dans le temps, c'était Oswald. Le P.Q. dans le temps n'avait pas beaucoup d'antennes ici parce que l'on était près d'Ottawa. Moi, j'arrivais de Montréal; j'avais fait la campagne du P.Q. en 70, sa première campagne dans des roulettes, une opération de tornade, j'avais été dans le bout de Trois-Rivières dans les secteurs plus ruraux. Ça avait été quelque chose! On était perçu comme des communistes, des gens qui venaient de je ne sais pas où. Alors, ici c'était la même chose sur le plan politique et en plus j'arrivais de la région du Saguenay, alors ici, pour moi c'était quand même une découverte.

J'étais nationaliste et ici, je trouvais que le fédéral avait beaucoup, beaucoup de moyens; je découvrais que le vrai définitif de situation c'était le fédéral même pour le Québec; et j'avais toujours pensé que le Québec était le plus gros gouvernement, mais quand je suis arrivé ici et que j'ai vu le définitif de situations, là, ce n'était plus la même affaire; mais les hullois sont prudents comme tous les ouvriers, puis ils n'admettent pas d'emblée n'importe qui et moi, je devais faire mes preuves c'est évident. Puis c'était un milieu ouvrier et je pense que je retrouvais des caractéristiques comme on en retrouve dans d'autres régions du Québec, des gens qui n'avaient pas beaucoup de revenus, qui vivaient des situations d'expropriations et d'injustice.

J'ai travaillé avec le comité de l'aire 6. Dans ce comité-là, il y avait deux réalités; il y avait des locataires et des propriétaires. On a essayé de travailler avec les deux groupes, moi, je me sentais plus à l'aise avec les locataires, sauf que dans l'aire 6 comme telle, les gens qui avaient plus de besoins, étaient les locataires.

Les locataires étaient encore plus démunis, plus dispersés et le comité ne va pas vivre bien longtemps. J'ai travaillé avec le comité des propriétaires mais à un moment donné ils vont préférer faire appel à des gens plus connus du milieu, c'est-à-dire Réjean Mathieu, qu'ils connaissaient plus et avec lui, ils vont continuer. Moi, j'aurais souhaité qu'ils fassent des représentations communes, c'est-à-dire locataires et propriétaires et qu'ils puissent se défendre mutuellement; mais à partir du moment où le gouvernement offrait des règlements, et avait commencé à négocier de gré à gré avec chacun des individus, là, il y avait eu comme un ébranlement, les gens s'étaient divisés un peu. Il va y avoir un certain nombre de propriétaires qui vont rester sur leurs positions et qui vont, après un certain temps, faire une démarche collective jusqu'en Cour Suprême. Ça ce fut une bonne affaire et Réjean va les aider, il va être présent avec eux et ils vont aller chercher de bons gains. C'est ça dans le fond ce qui s'est produit, dans ce comité-là, l'aire 6.

On aurait souhaité que les gens se politisent à l'occasion de ça, mais on brûlait bien des étapes et on ne respectait pas l'action qui était là, qui se passait là, les luttes qui étaient là et que ce n'était pas des luttes politiques c'était des luttes de démenagement qui pouvaient devenir politiques mais l'important était surtout d'avoir le maximum par le fait d'être exproprié.

La crise d'octobre 70! J'ai été arrêté et emprisonné. C'était la meilleure façon de brûler la crédibilité que je pouvais avoir auprès des citoyens. On se rappelle, c'était un régime de terreur ici même à Hull. Il y avait des soldats même à la porte du député du mouvement créditiste et les gens avaient peur, c'était la peur noire. Il n'y a pas de liens du tout entre les comités de citoyens et le fait que moi j'ai été arrêté.

Tout ça a été une opération qui a été téléguidée par les hautes instances politiques puis avec l'aide de la G.R.C. Tout ça, c'était une vaste supercherie, on le sait maintenant sauf que ça a eu un effet terrorisant auprès des gens et ils ont réussi. «Ce soir, on fait peur au monde.» Évidemment ça n'a pas aidé à rendre des alternatives politiques, ça n'a pas eu comme effet de politiser le monde mais ça aurait eu plutôt comme effet de retarder ou d'isoler des gens face aux autres, ou de rendre, ou d'accroître la méfiance entre les gens bien plus que le fait de faire réagir du monde. Malgré tout il y a eu des appuis dans le milieu; il ne faut pas dire que les gens ont fermé leurs portes et qu'ils ont fermé aussi leurs lucarnes. Ce n'était pas ça parce



que dans le milieu, il y a des gens qui nous ont aidés, je pense à Pierrette Dupont-Rousse qui est avocate. Il y avait un comité aussi qui a existé dans le temps.

Rosaire Cormier

### Les coopératives

Étant amené à faire une analyse sociale de tous les aspects de leur vie, il était normal qu'un grand nombre de personnes aboutissent à un constat d'échec vis-à-vis des institutions locales en place: publiques, parapubliques ou privées: elles provenaient du même modèle et généraient des formes de paternalisme et de soumission qu'on ne pouvait accepter.

«Compter sur ses propres moyens» — «Il n'y a pas d'avenir dans le système actuel»... étaient des slogans qu'on commençait à comprendre. Une des seules issues d'«avenir» qui s'ouvraient demeurait celle du coopératisme.

On a beaucoup entrepris dans le domaine du coopératisme dans la région de l'Outaouais. Divers secteurs, soit de production, soit de services, ont été touchés: Sogepar, la Coopérative de télévision de l'Outaouais, le Garage coopératif de Gatineau, l'Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais, la Coopérative d'exploitation des Hautes Laurentides, le Club coopératif de consommation de la Haute-Gatineau, la Coopérative alimentaire de Hull, le Club coopératif de Gatineau, l'Atelier coopératif d'ébénisterie, la Coopérative funéraire de l'Outaouais, la Coopérative funéraire de Mont-Laurier, le Restaurant coopératif, l'Association coopérative d'information de l'Outaouais.

Malgré des échecs dans les domaines de la consommation et de la production, la coopération a largement réussi dans l'habitation. Bien implantées, l'A.C.E.F., Loge-action et la Coopérative funéraire sont encore aujourd'hui les signes qu'il y a des possibles qui peuvent se réaliser.

Des milliers d'hommes et de femmes ont participé à ces entreprises coopératives et ont été impliqués dans ces diverses activités: ils ont ainsi acquis une formation au coopératisme qui ouvre de nouvelles visions pour un changement de société.

### Le Conseil de développement social de l'Outaouais

Le réseau des Affaires sociales du Québec comprenait un Conseil de Bien-Être pour chaque région administrative. Ce Conseil avait pour fonc-

tion de coordonner les activités de Bien-être dans une région et de consulter le M.A.S.

L'Outaouais était une des deux régions au Québec où il n'y avait pas de Conseil de Bien-être. Ça se comprend sans doute par le fait que le «réseau informel» dont parlait McPherson contrôlait et dirigeait l'ensemble des Institutions de Bien-être. Alors, pourquoi avoir un tel conseil, bien formel et bien structuré?

Mais le M.A.S. poussait pour que la région s'organise elle aussi, comme les autres. On exigera même du C.S.S.O. de dégager deux permanents — Paul Leguerrier et Rosaire Cormier — pour mettre sur pied le Conseil de développement social:

En 1968 un groupe de personnes venant du milieu institutionnel avait commencé à élaborer la structure d'un tel conseil. Cependant, des personnes au sein de ce groupe de travail firent avorter cette tentative, étant donné la nature trop traditionnelle que prenait cette amorce.<sup>1</sup>

Le travail de ces deux permanents aboutira à la fondation du C.D.S.O., lors d'une assemblée générale le 15 mai 1971. Mais il sera trop tard pour réaliser les objectifs généreux que s'étaient donnés les fondateurs-trices. Déjà le gouvernement du Québec avait lancé son projet de «récupérer» tout ce qui s'appelle développement communautaire, animation sociale et participation.

Au cours de l'année 1971, le ministre des Affaires sociales du Québec a présenté à la Chambre le Bill 65 appelé Loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux. Ce n'est qu'en décembre qu'il nous a été possible de constater que ce bill avait des effets directs sur l'existence même du C.D.S.O.<sup>2</sup>

Dès sa fondation, le C.D.S.O. était devenu un organisme vraiment régional pour toute la région administrative 07 du Québec. À son Conseil d'administration siégeaient des représentants élus directement dans les neuf zones de la région: Pontiac, Aylmer-Deschênes-Lucerne, Île de Hull, Wrightville, Pointe-Gatineau et Rivière Gatineau, Gatineau, Papineauville, Maniwaki, Mont-Laurier.

Au sein de l'Assemblée générale comme au C.A., on retrouvait une même école de pensée, c'est-à-dire tous ceux et celles qui croyaient au développement, à l'animation et à la participation directe des citoyens-nes. Les organismes n'avaient pas de place en tant que tels au sein du C.D.S.O. C'était une philosophie toute différente que celle proposée par le M.A.S. dans le Bill 65. Le Ministère, qui subventionnait alors le C.D.S.O., a offert à ce dernier de se transformer en C.R.S.S.S.O. Mais le C.D.S.O., fidèle à sa philosophie et à ses options de base, a refusé.

<sup>1</sup> C.D.S.O., rapport préliminaire du comité ad hoc sur l'avenir du C.D.S.O., 1971, p.

1.

<sup>2</sup> *Idem.* p. 2.

Il est clair qu'il existe une différence fondamentale entre le Conseil de développement social et le Conseil régional de la santé et des services sociaux créé par le Bill 65. Cette différence fondamentale réside dans le fait que le Conseil de développement social est d'abord et avant tout axé sur les besoins de la population tels que cette dernière les définit, alors que le Conseil régional de la santé et des services sociaux est axé sur les besoins mêmes des institutions en termes de coordination et de participation de la population à l'administration de ces institutions.<sup>2</sup>

Le C.D.S.O. ne vivra pas longtemps. Coincé par les orientations du M.A.S., privé de fonds du gouvernement et refusé par Centraide, le C.D.S.O. fermera ses portes. Il aura toutefois le temps d'initier des actions intéressantes dans différentes zones de la région 07. Entre autres, il fera maintenir les coopératives situées en Haute-Gatineau et à Mont-Laurier.

### Les tables de concertation

Après la Crise d'octobre 70, le nom «comité de citoyens» fut de moins en moins employé. Il a duré quand même jusqu'au changement de nom de l'A.G.I.H. en R.C.C.H. en 1972.

Mais, entre temps, un nouveau terme sera employé: celui de groupe populaire. Pourquoi ce nouveau terme? Peut-être le mot «comité de citoyens» faisait-il trop, dans l'esprit de plusieurs, référence à agressivité, revendication, etc. Peut-être aussi voulait-on davantage faire ressortir la dimension «éducation», pourtant inhérente à l'action des comités de citoyens, mais qui avait été mise en veilleuse par la combativité nécessaire aux premières actions.

Les comités de citoyens et les groupes populaires rencontrent, à partir des années 70, divers défis à relever. D'abord, celui de définir ce qu'ils entendent par «éducation populaire». Ensuite, celui de s'assurer un financement qui permettra de vivre et de poursuivre leurs objectifs. Enfin, celui de représenter publiquement et politiquement les besoins et les aspirations de leurs membres et de la population.

La concertation deviendra le moyen privilégié pour se donner une force de frappe dans la région. À moyen terme, c'est le pendant des «fronts communs» bien connus des comités et groupes populaires.

En 1972, donc, l'A.G.I.H. sort de l'Île et se transforme en R.C.C.H. pour travailler sur tout le territoire de la ville de Hull. Le nouveau R.C.C.H. est également préoccupé de l'animation et de l'action politique dans les régions environnantes: Pointe-Gatineau, Gatineau et le Pontiac.

Au plan provincial, le R.C.C.H. participe aux rencontres organisées par l'I.C.E.A., afin de permettre aux groupes populaires de définir leurs

<sup>2</sup> C.D.S.O., rapport préliminaire, p. 3.

bases quant à la notion d'éducation populaire et quant aux besoins en financement.

À Hull, un concept original prend forme pour tous les groupes populaires de l'Outaouais. Une question importante est au cœur du débat: comment aller chercher du financement? On sait qu'il y en a à la C.S.R.O., qui reçoit son enveloppe budgétaire de la D.G.E.A. Une partie de cet argent doit servir à la «promotion collective», lieu de changement pour la société.

La D.G.E.A. ne veut pas que l'éducation populaire se définisse en termes de programmes et de cours, mais on veut plutôt que ce soit une occasion de rencontres pour devenir des agents de changement. Les programmes donnés par la D.G.E.A. ne sont que des jalons, il faut partir de l'événement. Ainsi, un «cinq heures» est-il finançable? Oull Laurent Denis, le représentant de la D.G.E.A., insiste sur le fait qu'il faut que ce soit du développement collectif, non plus seulement individuel.<sup>1</sup>

Les groupes obtiendront non seulement du financement pour leurs activités éducatives, mais ils gagneront d'être reconnus comme la «Table Ronde des organismes volontaires d'éducation populaire», responsable de négocier un nombre d'heures finançables, mais seule responsable de la répartition de l'argent selon les besoins annuels des groupes. C'est une initiative qui favorisera la force de cohésion des groupes, de façon à ce qu'ils deviennent graduellement un interlocuteur valable dans le milieu outaouais.

Cette «Table des O.V.E.P.» s'acheminera graduellement vers une diversification et une «atomisation» de son financement. En 1984, elle a organisé sa troisième campagne du Fonds de solidarité populaire.

Une autre table de concertation, moins structurée, émergeant plus souvent autour de questions ponctuelles, sera mise sur pied en 1978. Des changements projetés pour une troisième fois à la Loi de l'assurance-chômage réuniront les centrales syndicales et les groupes populaires autour d'une «Table des organismes sociaux de l'Outaouais». Cette dernière mènera d'abord une campagne efficace pour dénoncer ces changements à l'Assurance-chômage. Par la suite, elle effectuera des études sociales et économiques espérant susciter la tenue d'un sommet socio-économique régional. Ce dernier n'aura pas lieu, le premier ministre René Lévesque préférant des sommets sectoriaux et des sommets provinciaux. Cette Table fournira également l'occasion d'interpeller les hommes politiques sur leur rôle régional; par exemple, de rappeler le maire de Hull, Gilles Rochelneau, à un langage plus respectueux des citoyens-nes.

<sup>1</sup> Compte-rendu d'une réunion à la C.S.R.O. avec divers organismes, dont le R.C.C.H., 6 décembre 1973.





Donc, dès 1975, on essaie de palier et de corriger certains maux importants au sein du R.C.C.H. Le Bureau de direction demande à un comité spécial d'étudier ces maux, d'en déterminer les causes et de formuler des recommandations. Le travail est confié à Pierre Viau, Monique Pellerin, Jacques Leroux et Robert Guimond.

Pour la compréhension de la question et des conséquences de cette crise, il est important de citer quelques extraits du rapport de ce Comité, qu'on appellera le Rapport Viau.<sup>1</sup>

Les auteurs constatent:

Les comités de citoyens sont présents et actifs à Hull depuis sept ans. Ce mouvement s'est développé et transformé au rythme de ses succès et de ses échecs, de ses difficultés et de ses tensions, de sa compréhension et des injustices face aux travailleurs de Hull.

À chaque étape importante de son évolution, le mouvement a été capable de faire un bond en avant. (...)

I - Quand on n'a pas en mémoire l'histoire des comités de citoyens à Hull, il est facile pour des militants récents de considérer le mouvement actuel comme un élément négligeable dans la région.

Toutefois, le R.C.C.H. est, dans la région, un symbole de regroupement et une tribune publique importants. Il défend des intérêts différents de ceux soutenus par les élus politiques et par les clubs sociaux. (...)

V - En plus des divergences au plan des options politiques, il faut noter les différences suivantes. Certains, en raison de leur plus grande scolarité, ont plus de facilité pour l'analyse et pour s'exprimer. Certains, en raison de leur enracinement à Hull, entretiennent un important réseau de relations. Certains militent depuis plusieurs années dans les comités de citoyens et de quartiers. Certains militent depuis peu de temps. (...)

Puis, les auteurs reviennent, dans leurs recommandations, sur les objectifs à poursuivre et sur un moyen privilégié à mettre de l'avant:

#### I Objectifs

Créer un mouvement social capable de susciter des projets collectifs et des objectifs de lutte, et qui devient force de rassemblement des travailleurs de Hull pour prendre le pouvoir. Dans ce sens, la lutte actuelle sur le logement doit être poursuivie et intensifiée. Le lieu de direction d'un mouvement social est un lieu de coordination et de stratégie.

#### II Moyen privilégié

Des comités de quartier qui visent à prendre en main (le pouvoir) les conditions de vie de quartier.

Exemple: logement, loisirs, école, caisse populaire, garderie, santé, lieux de travail, foyers d'accueil, pouvoirs municipaux, etc.

<sup>1</sup> Voir le rapport complet en annexe 3.

Le rapport se termine par une série de recommandations, qui seront loin de faire l'unanimité. Pourquoi?

C'est qu'il semble bien qu'on n'ait pas encore mis le doigt sur un «bobo» important: l'infiltration des comités et leur téléguidage par des militants appartenant à divers groupes de tendance M.-L.

Il peut être intéressant, sinon amusant, de relire quelques extraits typiques du bilan de synthèses de Logement va-pu de 1977. Ce comité — il y en a bien d'autres d'ailleurs — est alors complètement dominé par des membres de la Ligue communiste du Canada, alors que d'autres sont sous la maîtrise des membres de En lutte, et qu'ailleurs, dans certains syndicats, c'est le P.C.C.-M.-L. qui cherche le pouvoir... Mais, notons-le bien, nous sommes dans la période M.-L. où les militants de ces organisations ne sont pas encore «sortis» publiquement, donc agissant en cachette et allant chercher les orientations et les lignes d'action dans leur organisation idéologique et non pas à l'intérieur même des préoccupations réelles des comités de citoyens.

Dans l'ensemble du R.C.C.H., on ne s'entendait donc plus sur les orientations à prendre. Comment faire de l'action défensive sans aliéner les citoyens-nes? comment faire de l'action offensive sans faire peur au monde, surtout si on a un langage... pour le moins agressif?

En fait, la question de fond, à savoir le rôle politique du R.C.C.H., faisait toujours problème. Par exemple, Le Journal Populaire dénonçait à tour de bras, avec justesse, la spéculation honteuse qui se faisait dans l'Île de Hull. Par contre, le comité du Logement va-pu ne lutait plus pour la construction de nouveaux logements: il ne faisait que dénoncer le système capitaliste tel qu'il se manifestait dans les quartiers.

En pratique, les positions du Journal Populaire signifiaient que le rapport Viau n'était pas accepté par ceux et celles qui étaient reliés aux groupes marxistes-léninistes.

Tout à coup, on a été obligé de se rendre compte des conséquences de cette infiltration dans les comités de citoyens. C'est devenu clair pour tout le monde, à un moment donné, que le R.C.C.H. était un lieu de pouvoir; et que la stratégie de ces groupes était de s'emparer de cette «avant-garde éclairée», afin de l'embrigader dans un mouvement politique orienté idéologiquement vers la révolution.

Et attention aux «déviantes». Telle une nouvelle religion, les M.-L. se sont mis à pointer du doigt et à dénoncer les «nouveaux péchés» qu'il fallait éviter pour demeurer dans la «ligne juste», la leur évidemment.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> On pourra s'amuser à relire le catalogue de tous ces péchés politiques en «ismes» en annexe 4.



Il n'est donc pas surprenant que la majorité des citoyens-nes ne se soient plus reconnus dans ce type d'analyse et de langage. Et, par conséquent, on trouve en 1978 un R.C.C.H. qui regroupe encore, en principe, des comités de citoyens, mais où, en pratique, ne se retrouvent que des individus qui agissent en leur nom «personnel».

En réalité, donc, ces individus sont liés à différents degrés à des groupes marxistes-léninistes et télé-commandés par eux. Par conséquent, les débats ne se font plus autour de stratégies d'action, mais autour de stratégies idéologiques. Et ils écartent du revers de la main ceux et celles qui ne pensent pas comme eux, qui sont immédiatement classés comme des petits bourgeois, des traitres à la classe ouvrière, des révisionnistes. «Hors des M.-L... point de salut!»

La crise d'identité ainsi provoquée par ces «intellectuels» connaîtra son aboutissement en 1978. Un groupe de comités de citoyens qui se sentent écartés du R.C.C.H. demande une réorganisation à la coordination du R.C.C.H. (qui est sous la responsabilité de deux M.-L., Serge Bordeleau et Marc-André Ledoux). Cette dernière refuse non seulement d'examiner la question, mais de convoquer une Assemblée générale des membres pour revoir la situation. Or, les statuts du R.C.C.H. sont clairs: c'est l'Assemblée générale seule qui peut revoir et refaire les structures de coordination.

Devant ce refus, et selon les statuts, ces comités de citoyens (Chantiers éducatifs, Dispensaire des citoyens, Comité du Troisième âge, Coopérative d'alimentation, Comité des assistés sociaux, A.C.E.F.) convoquent une Assemblée générale et remercient le coordonnateur, Serge Bordeleau, changent les signatures bancaires et se redonnent une coordination où ce ne sont plus d'abord les individus qui ont le pouvoir au R.C.C.H., mais les groupes, par leurs délégués.

Bien entendu, le conflit éclatera, les antagonismes se durciront et le R.C.C.H. tombera presque dans l'oubli pour quatre ou cinq ans. Les M.-L. auront donc réussi à tout jeter par terre, afin de promouvoir leur idéologie. Heureusement, très peu de citoyens les suivront. Mais ce seront surtout leurs structures de soutien qui en souffriront.

Même si plusieurs des animateurs et des membres des comités de citoyens partageaient la même analyse concrète du milieu concernant les exploités-exploiteurs, on ne s'entendait pas sur les stratégies mises de l'avant: d'abord, on ne s'entendait pas sur l'agressivité, qui ne correspondait pas aux sentiments des citoyens; mais, surtout, on ne s'accordait pas sur le langage et la logique qui ne convenaient pas du tout, culturellement et politiquement, à l'ensemble de la population.

---

*Le rideau tombe:*

## *La remise en question et ses acquis*

### *On apprend à passer des actions défensives aux actions offensives*

Durant cette période des expropriations, il a fallu se défendre avec rigueur. On touchait à quelque chose de vital: son logement, son toit. Il s'agissait de faire respecter ses droits les plus élémentaires: c'est comme si on se faisait enlever le pain de la bouche.

L'enquête-participation, telle que décrite précédemment, avait elle aussi l'objectif de faire respecter les droits des citoyens-nes. Quand il s'agit de questions de santé, de scolarisation et même de revenus, on est souvent capables de patienter, d'attendre que ça aille mieux, qu'on soit plus favorisés!

Par contre, l'analyse sociale d'un chacun peut être remise en question lorsqu'elle touche des situations d'injustice criante.

On a donc investi du temps, de l'argent et du personnel pour se donner l'information nécessaire à l'action. Ce souci d'information par la prolifération des journaux, des sessions et des cours, conduira à des actions offensives. On ira même jusqu'à provoquer les autorités en place. Par exemple: le Conseil municipal avait promis d'organiser la consultation et la participation des citoyens-nes par une *journée des citoyens*. L'A.G.I.H. veut être de la partie et menace d'organiser elle-même cette journée si le Conseil municipal ne passe pas à l'action.<sup>1</sup>

Trois mois avant les élections municipales, l'A.G.I.H. interviendra publiquement sur les enjeux urbains de cette élection. Puis, durant la campagne pour les élections provinciales, le comité R.P.L. (Regroupement populaire de libération, c'est-à-dire les assistés sociaux) convoquera les candidats à une réunion publique et les soumettra à un barrage de questions concernant les politiques sociales. Par la suite, les comités de citoyens et leurs organisations développeront une stratégie de débats publics. C'est le bien public qui est en jeu, donc c'est publiquement que se feront les débats. Par conséquent, les conférences de presse, les communiqués deviendront des moyens importants pour se faire connaître, mais surtout pour

---

<sup>1</sup> *Dossier animateurs*, 10 avril 1970.

déclencher un processus d'information, vital à la prise en charge.

C'est ainsi que l'action s'organise!

### ***Développement des alliances***

En devenant une opposition organisée, les comités de citoyens apprennent rapidement à découvrir avec qui il faut travailler et faire alliance. Par exemple, au départ, les initiateurs de l'A.G.I.H. avaient pour objectifs de travailler aussi avec ce qu'ils appelaient les «corps intermédiaires»; la pratique remettra cette orientation en question.

Alors, les comités de citoyens-nes, pour changer les choses dans l'organisation sociale, s'allieront avec les syndicats et avec des animateurs du C.S.S.O. Il y aura des coalitions pour déloger un certain *establishment* aux différents conseils d'administration d'organismes publics et para-publics et y introduire de nouveaux membres venant de comités de citoyens. Il y aura ensuite le front commun pour soutenir les revendications des journalistes du journal *Le Droit*. Donc, dès 1970, on a déjà fait l'expérience que le fait de travailler avec les «corps intermédiaires» ne donne rien: les intérêts sont trop divergeants.

C'est ainsi que l'A.G.I.H. sera amenée à changer ses objectifs pour se ranger du côté... des défavorisés-es et des exploités-es.

Par la suite, il ne sera plus question de ce terme, «corps intermédiaires»; on pensera aux termes «alliés-ennemis», «exploités-exploiteurs», qui délimiteront les types d'actions à mener.<sup>1</sup>

### ***La critique des institutions donne le goût et l'audace de créer du neuf***

Pendant un moment, les intervenants-tes, les citoyens-nes seront presque pris au sérieux par les pouvoirs en place. En l'espace de quelques années, ils obtiendront les services dont ils ont besoin, et selon leurs aspirations. Il en résultera beaucoup d'avantages pour la population: les services seront plus accessibles, moins coûteux.

Mais les intervenants se poseront d'autres questions: est-ce que le milieu est vraiment animé? travaillons-nous vraiment au niveau des causes?

D'un autre côté, les comités de citoyens prennent du pouvoir et sont assez fiers de leurs réussites. Ils ont fait la preuve de leurs capacités. Le temps de «citoyens-nes de deuxième classe» serait-il révolu?...

Mais tout n'est pas si simple. Car il faudra tenir compte de la récupération qu'en feront les gouvernements, du moins pour certains services.

<sup>1</sup> Voir témoignage de Claude Hardy, acte I, le rideau se lève.

*Épilogue:*

... maintenant que le  
rideau  
est tombé



---

## Le décor a-t-il changé?

Tout a bien changé. On ne se reconnaît plus à Hull; ça ressemble même à Ottawa, à première vue...

Sur les rives du côté ouest, tout un mur de béton abrite dorénavant 20,000 fonctionnaires. Et, tout à côté, un superbe musée, dit de la civilisation, voisin de E. B. Eddy. Du côté est, des parcs, et, en face de ces parcs, des condominiums. L'élite traditionnelle, celle qui avait abandonné l'Île<sup>1</sup>, va pouvoir revenir y vivre doucement et tranquillement.

Le reste du territoire a aussi changé. Des boulevards rapides quadrillent maintenant toute l'Île: boulevard de Maisonneuve, boulevard du Sacré-Cœur, boulevard Saint-Laurent, boulevard Saint-Rédempteur. Bien entendu, le tissu social s'en ressent: une église et une école sont isolées du reste de la population; des culs-de-sac entrecoupent les rues Kent, Dollard, Sainte-Hélène, Saint-Étienne, etc. Ce n'est pas grave: c'est plus beau, paraît-il? Puis, il y a les deux églises disparues: Notre-Dame et Saint-Rédempteur. Il a fallu fusionner les quatre paroisses en une seule.

Tous les symboles auxquels on se rattachait anciennement ont été enlevés ou effacés par ces transformations: le Palais de justice; le Bureau de poste; l'Hôtel de ville; la rue Principale, appelée désormais «Promenade du Portage»; la statue du Sacré-Cœur, au faite de l'édifice abritant le Centre des Services sociaux de l'Outaouais (autrefois la Maison des retraites fermées).

Des rues ont disparu. Mais on a donné le nom d'une ancienne rue — Verchères — à une impasse donnant accès au stationnement de Place du Centre... petite consolation pour les expropriés de cette rue.

Le centre-ville est truffé maintenant de restaurants, de bars, de discothèques et de débits de boisson de toutes sortes. En fin de semaine, la vie nocturne, peuplée très majoritairement par les citoyens d'Ottawa, est bruyante et animée. Le Conseil municipal est débordé par les problèmes de circulation, de délinquance et de criminalité. Il a fallu engager des policiers supplémentaires et un comité spécial du Conseil municipal se demande comment freiner la hausse de criminalité. C'est le prix à payer pour

---

<sup>1</sup> Voir Claude Létourneau, *Prologue, le décor*.

le «progrès», pour jouir de la réputation d'appartenir à la Capitale nationale.

On se prépare à démolir l'école Notre-Dame pour faire place à un projet comportant un centre de haute technologie et encore des édifices à bureaux.

Si le décor a changé, la population aussi. Dans le haut de l'Île, les logements diminuent de semaine en semaine. Dès qu'on le peut, on démolit pour du stationnement ou pour des projets de condominiums de luxe.

Le taux de logements inoccupés a augmenté. Il y a davantage de logements vacants. Mais, attention: ce ne sont pas des logements pour la classe ouvrière et les milieux populaires. Apparemment, le problème du logement semble se résorber; mais, en réalité, les milieux populaires continuent d'être défavorisés par une pénurie de logements abordables.

---

## Que sont devenus les acteurs?

### 1 - Les citoyens et citoyennes non organisés-es de l'Outaouais québécois

Ceux qu'on appelle le «monde ordinaire», les gens du peuple, existent toujours... même si on les a délogés. Comme on peut facilement le deviner, il y en a moins à Hull maintenant; ils sont surtout dispersés vers le «grand Gatineau». Ils doivent dorénavant ré-organiser leur vie de quartier sous un autre mode.

Le mouvement social créé et manifesté par les comités de citoyens et leurs organisations a toutefois suscité un impact assez intéressant pour qu'on puisse dire que la population a appris à réagir, à être moins passive. Dans l'ensemble du territoire, il y a davantage d'organisations de base. Par exemple, la Table des concertations des O.V.E.P. regroupe maintenant 34 organismes, répartis dans l'ensemble du territoire de l'Outaouais. Dans la région métropolitaine de Hull-Gatineau-Aylmer, les services à la population — surtout défavorisée — se sont multipliés.

Ce qui a changé pour ces groupes et cette population, c'est son rôle politique, qui est devenu plus effacé. On y reviendra.

### 2 - Les politiciens et notables (appelés «centre nerveux»)

Il ne faut pas oublier que les politiciens ont pris panique devant une opposition qui s'organisait et se structurait. L'intervention sociale a remis en question leurs décisions et leur gestion des affaires publiques.

À cette époque, il y avait peu de femmes impliquées dans la politique active, sauf Gertrude Lafèche et Marie Caron-Gibeault. On ne parlera, par conséquent, que des hommes politiques, même s'il y a maintenant une femme échevin, Ghislaine Chénier.

Composé d'hommes d'affaires et de commerçants, le Conseil municipal était contrôlé par les partis politiques traditionnels, qui se partageaient presque en alternance les rênes du pouvoir municipal à Hull.

Parfois, c'était les Conservateurs, ou l'Union Nationale (dans le temps de Turpin); d'autres fois, c'était les Libéraux (comme dans le temps de

D'Amour). En plus, tous ces hommes politiques étaient des marionnettes entre les mains d'Ottawa, qui était le maître d'œuvre en question d'urbanisme et d'aménagement.

Ce fut d'abord une surprise pour eux de découvrir qu'une nouvelle forme d'intervention naissait sans qu'ils soient au courant: ce fut presque la panique, suivie de l'accusation portée aux groupes populaires d'être à la soldé d'agitateurs inconnus. En 1969, Jean-Marie Séguin, alors échevin, déclarera à une émission de télévision: «Nous ne savons pas les noms de ces personnes (animateurs), ils se cachent derrière l'anonymat de l'A.G.I.H.»

Alors, les politiciens demandèrent d'être informés et invités aux assemblées générales afin de donner l'information que les citoyens réclamaient. Ils furent donc invités, mais à venir donner de l'information, non pas à demeurer pour les discussions et les décisions.

En d'autres circonstances, ils étaient aussi invités à participer aux assemblées générales et aux congrès de l'organisation. On les regroupait alors dans un atelier spécial pour eux: ils n'appréciaient pas cette façon de faire et se plaignaient d'être traités à part, eux qui avaient été mandatés par la population. Cette décision avait été prise par l'ensemble des membres et elle fut maintenue. Par la suite, on accusa les animateurs de charrier la population; «C'est très dangereux, dirent-ils, de donner de l'espoir aux gens avec l'animation sociale. Quand ils verront qu'ils ne peuvent rien faire, ils seront plus déçus que si on les avait laissés tels qu'ils étaient» (c'est-à-dire sans information!).

Néanmoins, le «centre nerveux» a été court-circuité par les événements provoqués par les interventions sociales. Il a perdu de son influence, a été démasqué dans chacune de ses composantes: le municipal, le provincial, le fédéral, les organisations sociales du milieu.

Concurremment aux interventions sociales, il y a eu la montée du PQ dans la région. Si bien que le «centre nerveux» a été dans l'obligation de se réorganiser, et ce fut sur les bases d'un parti politique: ce sont les Libéraux qui ont pris la relève du *leadership* politique. L'Union Nationale et les Conservateurs, n'ayant plus d'influence, se sont ralliés au successeur d'Oswald Parent, Gilles Rocheleau. Aujourd'hui, le clivage est clair et, partout, on en voit les manifestations: d'un côté, les «Rouges» (les Libéraux), et, de l'autre, les Péquistes. Ce nouveau clivage n'est guère mieux au plan des influences et de l'organisation sociale. Ce qui est mieux, cependant, c'est que les citoyens qu'on considérait comme de «deuxième classe» ont un peu plus droit de cité, même si leurs organisations demeurent faibles.

Dans le fond, Gilles Rocheleau et ses partisans, ça ressemble étrangement à Oswald Parent et les siens.



### 3 - Les intervenants sociaux

Durant ces années de 1968 jusqu'au début des années 80, l'ensemble des activités de l'A.G.I.H./R.C.C.H. et celles d'autres groupes du milieu ont été influencées par l'apport des intervenants sociaux. On a parlé précédemment de l'ensemble de ces intervenants, soulignant que plusieurs d'entre eux n'étaient pas des professionnels de l'intervention sociale ni de l'animation sociale.

Aux tous débuts de l'action sociale dans Hull, on s'en souviendra, on a vu surgir des intervenants reliés au Service social de l'Outaouais. Ceux-ci, comme travailleurs sociaux diplômés, étaient considérés comme des professionnels de l'intervention. D'autres, reliés à l'A.G.I.H./R.C.C.H. et issus majoritairement du milieu, se sont improvisés en intervenants à partir des événements qui nécessitaient l'aide et la collaboration de personnes portant le titre d'«animateurs».

Au départ, l'A.G.I.H./R.C.C.H. était guidée par des professionnels engagés par le diocèse de Hull. Il s'agissait de Jacques Beaucauge, un professionnel de l'animation sociale, et d'un sociologue, M. Claude Létourneau.

Dans l'enthousiasme du début, les animateurs en provenance de l'Église, appuyés par les citoyens, ont accepté — ils en avaient les moyens — de partager leur salaire, afin de multiplier les animateurs. C'est donc avec ce genre d'animateurs que le coup d'envoi fut donné. Et c'est à l'intérieur de ces premiers groupes que se sont manifestés les premières «crises» intellectuelles rencontrées par l'organisation.

Au fur et à mesure de la naissance des comités de citoyens, selon les intérêts, les besoins et les événements, les premiers responsables de l'A.G.I.H. assignaient un animateur ou une animatrice. Durant les deux premières années, la majorité de ces animateurs assignés n'étaient pas «professionnels», dans le sens qu'ils faisaient ce travail d'animation comme bénévoles. Par la suite, devant l'ampleur des problèmes et la prolifération des comités de citoyens, grâce à une subvention du Secrétariat d'État (projet de recherche sur les pratiques sociales), on a pu obtenir de la permanence pour au moins cinq ans dans l'animation et la coordination.

Ils n'ont pas été exempts des crises de croissance normales dans la vie de tout groupe.

N'oublions pas qu'au départ, sous la direction de l'animateur social professionnel, les premières sessions d'animation regroupaient presque uniquement des personnes venant de milieux professionnels ou semi-professionnels — travailleurs sociaux, infirmières, médecins, membres du clergé ou des communautés religieuses. Sauf quelques exceptions, ça ne regroupait pas des gens de la base. Bien entendu, l'objectif de ce groupe

d'animation sociale était de se faire un portrait social et économique de leur milieu. Et cela avait pour conséquence de les sensibiliser et de les motiver à mener une action, à intervenir dans le milieu pour apporter des solutions.

Ces solutions étaient toujours dans la ligne de la concertation, autant des personnes défavorisées que des intervenants, en vue de faire pression pour conscientiser, faire participer et promouvoir à un certain changement de société.

On l'a vu lors des premières scènes, l'enquête-participation a été le moteur principal de l'intervention sociale. Avec, comme conséquence première d'apporter un regard et une vision plus réalistes des premières perceptions des besoins de la population: la situation était plus grave qu'on ne l'avait pensée ou imaginée. Elle a eu aussi, pour deuxième conséquence, d'amener à un contact direct avec la population concernée. Et, enfin, troisième conséquence, elle engageait un processus dans lequel les concernés devenaient les principaux acteurs pour leurs propres changements.

Il est tout à fait normal que les animateurs-trices, tous de bonne volonté, aient été sensibilisés par ce contact direct avec la population et influencés par l'entrée de cette partie de la population durant la formation des comités de citoyens et de l'A.G.I.H.

C'est pourquoi, dans leurs réunions hebdomadaires où on faisait une remontée et une évaluation des événements, les animateurs étaient amenés à revoir l'action et à réfléchir sur les premiers objectifs de concertation à partir de leurs contacts et de ce qui se passait.

Il ne s'est donc pas passé bien du temps avant que les animateurs ne se remettent en question et ne ramènent au Bureau de direction des questions fondamentales, du genre de celles-ci: est-ce que travailler à la concertation, ce n'est pas se faire récupérer? est-ce que travailler avec des intérêts aussi divergents que ceux poursuivis par les médecins et ceux poursuivis par le comité de santé, permet de rejoindre les véritables causes des problèmes de santé?...

Tout était régulièrement remis en question, en termes d'objectifs, d'orientations et de moyens. C'est que la vie avait primauté sur les objectifs pensés en vase clos lors des sessions d'animation sociale. Des divergences sont donc apparues rapidement entre les orientations proposées par l'animateur social professionnel et celles mises de l'avant par les animateurs issus du milieu.

Une première observation est importante à noter ici. Ces «états d'âme», ressentis par les animateurs issus du milieu, qui étaient mises en commun lors des réunions des animateurs ou lors des réunions du Bureau de direction ou du Comité de planification, leur servaient d'abord à

comprendre ce qui se vivait et ce qui se passait dans les comités de citoyens. Il était tout à fait naturel que les animateurs ne manifestent pas leurs «états d'âme» à l'intérieur des comités de citoyens. Même s'il y avait tensions entre eux, même s'il y avait tensions entre le Bureau de direction et les animateurs, et avec le Comité de planification, ils avaient pour principe que les comités de citoyens guident leur action. Les animateurs avaient donc conscience d'être d'abord des éducateurs et non pas uniquement des intervenants. Par conséquent, pour respecter leur approche, il leur fallait d'abord «marcher avec les citoyens», et non pas «marcher en avant des citoyens». Ensuite, travailler avec eux, et non pas pour eux. Et, enfin, faire réfléchir et analyser ce qui arrivait, ce qui se passait, et non pas imposer au départ une orientation idéologique quelconque. C'est un style d'animation qui semble avoir eu du succès et qui a été apprécié par la population.

Par exemple, dans le Comité de l'aire 6, qui était sous la juridiction des animateurs du C.S.S.O., les citoyens ont rejeté le type d'animation qui leur était proposée.<sup>1</sup> Ces animateurs avaient, dans le fond, les mêmes orientations que ceux de l'A.G.I.H. Mais, d'une part, plus impatientes, et d'autre part, utilisant un langage plus agressif, ils ont suscité des réactions négatives de la part des membres du comité. Une crise est intervenue; et les citoyens sont venus faire appel à l'A.G.I.H. pour poursuivre l'animation de leur comité.

Il y a eu d'autres sortes de crises. Des crises reliées, par exemple, à la structure. Ainsi, on rêvait d'une structure idéale pour l'A.G.I.H. On voulait mettre sur pied un puissant organisme central de citoyens qui pourrait aider d'autres comités de citoyens autonomes, mais liés tous ensemble par un sentiment d'appartenance collective à cet ensemble de groupes de citoyens. Mais l'A.G.I.H. fut alors souvent perçue comme un organisme supérieur, et non au même niveau que les autres comités; c'est là un vieux problème d'organisation...

Régulièrement les remises en question se manifestaient au Bureau de direction: faut-il changer nos structures? notre organigramme? notre coordination? C'était des problèmes sérieux et importants, mais on donnait toujours la primauté à la vie et à l'action des comités de citoyens, plus qu'aux questions de structures et de coordination.

À l'aube des années 1975-76, l'approche divergente s'exprimera de plus en plus clairement entre ceux qui se voulaient «l'avant-garde éclairée» des groupes de citoyens et les autres qui entendaient continuer à travailler avec eux et à leur rythme; au fond, entre les animateurs «intellectuels» des groupuscules marxistes et les animateurs «de terrain». D'ailleurs, ces affrontements malheureux se feront sur le dos des gens du milieu et sonneront le glas de plusieurs des organisations populaires.

<sup>1</sup> Réunion des animateurs, 16 juin 1970.

Que sont devenus ces intervenants sociaux? en existe-t-il encore? La plupart n'y sont plus. Chose certaine, ceux qui travaillent actuellement n'ont plus la même présence ni la même efficacité que dans les années 70. Au début des années 80, plusieurs ont été récupérés par les C.L.S.C., ou sont retournés aux pratiques d'intervention des C.S.S.

Dans la vocation initiale des C.L.S.C., la dimension communautaire avait une place importante. Et plusieurs ont cru que les organisateurs communautaires pourraient continuer la tâche de l'animation sociale; ainsi, le travail pourrait se poursuivre, socialement et politiquement, en vue d'une transformation sociale.

Mais, les C.L.S.C. n'ont pas assumé cette tâche politique de permettre aux citoyens de s'organiser sur le terrain politique. Les C.L.S.C., subventionnés à 100% par le gouvernement avec l'apparente participation des citoyens (les bénévoles, qui sauvent le salaire d'intervenants; ou les administrateurs, qui font épargner les salaires de fonctionnaires), n'ont pas donné beaucoup de place à l'action et à l'organisation communautaires.

À partir de 76, on aurait pu croire que les choses auraient changé avec le PQ. Pas du tout: celui-ci n'est pas plus intéressé que les autres partis politiques à ce que son pouvoir soit questionné ou contesté.

De leur côté, les C.S.S. — avec l'arrivée des C.L.S.C. ayant la même vocation sociale qu'eux — ont dû se réorienter récemment et n'ont gardé que leur rôle de placement; aussi leurs intervenants sociaux intègrent-ils les C.L.S.C. L'orientation communautaire n'a plus de place dans les C.S.S. non plus. Quant aux C.L.S.C., dans l'organisation communautaire ils mettent l'accent sur les questions de logement — coopératives d'habitations —, sur les services de garderies et le support aux groupes de femmes. À Gatineau, en particulier, au C.L.S.C. «Le Draveur» et «Le Moulin», on fait de l'action auprès des jeunes chômeurs et de la jeunesse en général.

Quelques modules universitaires préparent toujours des intervenants de type communautaire. Mais les débouchés sont rares, ailleurs que dans les C.L.S.C. Si bien que la plupart des intervenants orientent dorénavant leur action vers l'intégration des citoyens au système en place.

Seule l'Église catholique mise encore sur une action préférentielle pour les plus pauvres. Le diocèse de Gatineau-Hull fournit encore des locaux gratuits aux O.V.E.P. et aux autres groupes de base. Quelques communautés religieuses assurent financièrement un maintien minimum de permanence pour quelques groupes populaires.

Somme toute, de nouvelles politiques gouvernementales et le manque de ressources financières ont créé une situation où les intervenants sociaux sont moins nombreux pour susciter et maintenir une action d'éducation à long terme.



Aujourd'hui, presque tous les groupes populaires fonctionnent sans permanence. Leur regroupement actuel, la «Table des O.V.E.P.», est le seul qui assure un minimum de permanence. Aux plans de la coordination et de l'animation, on compte deux employés: un à temps complet et un autre à temps partiel.

Il n'existe plus aucun travail de collaboration et de concertation avec les organisateurs communautaires des C.L.S.C. De fait, le double objectif que poursuivaient les acteurs-intervenants en animation — à savoir l'éducation et l'action politique — n'a plus dorénavant aucun lieu où s'exprimer, être débattu et évalué, hormis la «Table des O.V.E.P.» qui essaie toujours de relever le défi malgré la faiblesse de ses moyens.

#### 4 - Les organisations: A.G.I.H., R.C.C.H., O.V.E.P.

Que reste-t-il du R.C.C.H.? Il regroupe encore quelques organismes et est toujours propriétaire d'une maison au 18, rue Charlevoix. Y logent l'A.C.E.F. et l'A.D.D.S.

Mais l'ensemble des autres groupes populaires — y compris l'A.C.E.F. et l'A.D.D.S. — se retrouvent principalement dans la «Table des O.V.E.P.». Cette «Table» coordonne un certain nombre d'activités communes à tous les groupes: entre autres, la recherche du financement et la défense des intérêts financiers des groupes auprès de la C.S.R.O. et de la D.G.E.A. Elle ne mène actuellement qu'une seule bataille à caractère politique, auprès du M.E.Q., en collaboration avec le M.E.P.A.Q.: le financement des activités de l'éducation populaire.

La «Table» soutient également une autre action intéressante: l'organisation et le développement d'un Fonds populaire de solidarité. En effet, Centraide — dernier refuge de ceux qui ont encore la mentalité du «centre nerveux» — refuse toujours de participer au financement des groupes populaires.

Le «centre nerveux», lui, qu'est-il devenu finalement? Chose certaine, il n'a plus l'influence qu'il avait. La montée de l'opposition qu'a été l'A.G.I.H./R.C.C.H. a court-circuité les actions des politiciens et des notables.

Finalement, tout le monde y a un peu gagné et un peu perdu.

Les citoyens et leurs organisations, quant à eux, n'ont pas réussi à partager le pouvoir comme ils le souhaitaient. Avec la crise M.-L., ils ont même perdu l'influence réelle qu'ils avaient exercée durant quelques années. Mais les citoyens-nes ont sûrement gagné plus de respect.

---

## Reste-t-il une intrigue?

Le décor a changé, les acteurs aussi. C'est donc dire que les données de l'intrigue ont également évolué. C'est la vie.

Reste-t-il vraiment une intrigue? Certainement pas celle que nous connaissions dans les années 70. Mais, partout où il y a pouvoirs, se retrouvent des conflits d'intérêts, de classes. Aujourd'hui, comme hier et demain.

Dans l'Outaouais québécois, les intérêts de pouvoirs demeurent donc en place à tous les paliers: fédéral, provincial, municipal et dans les organismes du milieu. Ils continueront de jouer. L'histoire reste à bâtir... Quelle part les citoyens-nes et les groupes populaires y prendront-ils?

Au fond, ce que nous avons voulu faire ici, c'est de tenter — au-delà des apparences — une sorte de «radiographie» de l'Outaouais québécois des années 70; un arrêt de l'histoire, l'espace d'une photographie, pour bien en saisir les tenants et aboutissants trop souvent dissimulés à la population.

C'est, à notre avis, rendre service aux milieux populaires de l'Outaouais, mais aussi à tant et tant de groupes de chez nous aux prises avec des intérêts qu'on a souvent peine à cerner. Au fond, on en revient toujours au même: se donner les outils d'analyse pour voir la réalité en face et porter les jugements qui s'imposent, afin d'enclencher des actions réfléchies de transformation sociale. Et cela, du point de vue des plus exploités. Dans cette pièce, c'est ce qu'on a appelé des «actions historiques».

---

## Les leçons à tirer...

Que peut-on apprendre lorsqu'on joue dans la rue, dans les batailles quotidiennes, avec des acteurs qui ont leurs propres intérêts de «gang»?

À Hull, de 1968 à aujourd'hui, il s'est agi en fait d'une joute serrée, «gang» contre «gang». Les résultats ont un peu corroboré ce que prônaient les M.-L. quand ils parlaient de lutter classe contre classe et de ne pas se faire d'illusions sur les chances de gagner quelque chose avec la collaboration inter-classes.

Pour les citoyens-nes, cependant, il ne s'agissait pas là d'une théorie révolutionnaire qu'il fallait vivre et entretenir pour faire éclater la «révolution». C'était une question de vie et de survie. Faire peur au monde en parlant de guerre de classes ou de luttes classe contre classe: quel intérêt? Ne fallait-il pas plutôt, comme intervenant social, partir des réalités quotidiennes, situer les enjeux, mener les batailles à terme et s'assurer d'une formation quotidienne à la «révolution en profondeur» par une pratique éducative, plutôt que par l'embrigadement massif des organisations politiques structurées comme des armées? Les intervenants-animateurs ont choisi de travailler à mobiliser et à conscientiser, dans une perspective éducative. Au fond, il s'agissait d'un choix de base entre l'éducation et la propagande.

Les crises font toujours éclater au grand jour les contradictions quotidiennes et les antagonismes qu'elles sous-tendent. Les comités de citoyens-nes et leurs organisateurs n'en ont pas été exempts. Les conflits ont fait partie des réalités et des luttes: conflits entre les citoyens-nes et les élites locales; conflits aussi soit au niveau des comités entre eux, soit entre animateurs et experts. Certains de ces conflits ont dégénéré en crises de toutes sortes.

Il a fallu apprendre à vivre avec les conflits, sans perdre les pédales et en les faisant aboutir pour le meilleur service de la population, dans une situation où tout était bouleversé.

Quelles sont donc, en fin de course, les meilleures leçons que nous pouvons tirer de toutes ces années vécues en pleine action, au champ de bataille, du côté des plus petits et défavorisés? Elles sont nombreuses et porteuses de sens; elles devraient également devenir inspiratrices des actions historiques à venir... pour la suite du monde.

### 1 - Apprendre à vivre au cœur des conflits

Il a fallu apprendre à vivre avec les crises et les conflits. Pas pour le plaisir d'être en conflit, mais parce que c'est la réalité qui est conflictuelle, à cause des intérêts divergents (encore faut-il s'ouvrir les yeux et la bouche pour apercevoir et nommer ces intérêts!)

Vivre avec les conflits peut sembler contradictoire à d'aucuns, qui interprètent mal le commandement chrétien de l'amour, comme cet éditorialiste du *Droit* accusant les comités de citoyens-nes d'entretenir un langage violent et même de favoriser la violence. Comme si l'amour devait nier les conflits, comme s'il devait craindre de les amener à la lumière, comme s'il devait les tolérer, les camoufler ou les dissimuler sous les fards de la gentillesse et de la bonne-entente...

### 2 - Accorder primauté à la vie sur l'idéologie

Les membres des comités de citoyens-nes n'ont jamais prétendu qu'il ne fallait pas avoir d'idéologies. Toujours on a donné de l'importance à la réflexion et à l'appropriation de l'analyse qu'on faisait des réalités sociales. Mais on refusait de s'enfermer dans des doctrines idéologiques rigides, où il n'y avait pas de place pour la liberté d'expression, la nuance de la dissidence.

Les réticences à ce sujet provenaient peut-être d'une forme doctrinaire du catholicisme que la plupart avait rejetée, même les clercs...! On n'était donc pas pressé de retomber dans de nouvelles formes d'embrigadement doctrinaire, où tout le monde devait penser pareil et marcher du même pas.

C'est en doctrines que se sont présentés, en milieu outaouais, les militants reliés à des groupuscules politiques d'allégeance marxiste-léniniste. Ils ont frappé un mur. Ne faut-il pas comprendre que les idéologies «s'insinuent» toujours dans l'action et que, si on n'est pas critique, elles charrient des personnes et des projets, au détriment de la vie.

### 3 - Bien définir les rôles des intervenants-les

On l'a vu particulièrement dans la question des «états d'âmes», alors que certains intervenants se sont appropriés des tâches au détriment du groupe: certains chercheurs et experts ont été impatients et se sont emparés du «pouvoir» de direction pour sauver les idéologies en péril.

Les citoyens n'ont pas toujours été attentifs à se protéger de ces «putschs». On a appris trop tard à identifier et à définir les rôles de chacun. C'est particulièrement important dans des groupes de citoyens-nes, quand



ces derniers n'ont pas la facilité verbale des animateurs et experts plus instruits; alors, on abandonne trop vite le rôle de leadership aux «intellectuels». Chaque fois qu'on l'a fait, ce fut un recul pour le projet social tel qu'initié et pensé par les citoyens-nes.

#### 4 - À quelles conditions peut-on progresser?

C'est la compréhension d'un ensemble de contradictions vécues au jour le jour par les hommes et les femmes des milieux populaires qui a provoqué la naissance de leurs regroupements et de leurs revendications. Au fond, ce sont les événements qui ont provoqué l'engagement.

On peut vivre des événements et des engagements sans trop savoir où l'on s'en va: l'expérience demeure alors superficielle, pauvre. Si l'on veut que les expériences aboutissent à un véritable changement social, il faut que les groupes trouvent moyen d'avancer.

À quelles conditions?

1 - Si on veut animer le milieu, il faut être dans le trafic.

Si on veut créer un mouvement social porteur d'aspirations pour une société autre, cela ne peut se faire en cachette. Il faut se rendre visible aux yeux de ses concitoyens-nes.

Les comités et leurs organisations ne se sont pas privés de cette stratégie. Ils ont utilisé à profusion tous les moyens à leur portée pour se rendre visibles. Dans le premier élan de ces organisations, les conférences de presse, interviews et communiqués ont été les véhicules des critiques, des questions et des projets portés par les groupes. Il s'est agi d'apprendre à élargir les débats au niveau public: sortir de la relation bi-latérale d'un groupe de citoyens-nes avec le pouvoir en place. Il était toujours question de problèmes touchant toute la vie des citoyens: donc du bien commun. Il s'agissait également de créer une opposition politique; car ces beaux objectifs ne devenaient possibles que grâce à une action politique forte.

Ces trois aspects: éducation politique, éducation économique, éducation populaire, nous sont apparus inséparables.

Une telle approche va devoir se réaliser en plusieurs temps:

- a) prise de conscience des problèmes du milieu par l'éveil sur un problème local au niveau des comités de citoyens et autres groupes du milieu;
- b) passage à un objectif municipal et régional au moyen de regroupements divers, fronts communs, etc.;
- c) passage à une action concertée de plusieurs régions pour une politique d'aménagement global du Québec.

Il est utopique de ne miser que sur les dynamismes locaux ou régionaux, si les agents des superstructures politiques, administratives et syndicales ou autres, cherchent à maintenir le statu quo ou reculent devant les politiques audacieuses et nécessaires.<sup>1</sup>

Pour y arriver, il fallait devenir visibles, au risque de passer souvent pour des êtres mécontents. D'ailleurs, les adversaires politiques ne se sont jamais gênés pour utiliser cet argument afin d'attaquer la crédibilité des groupes.

Ce fut cette même préoccupation de visibilité qui poussa l'A.G.I.H. à sortir du Centre diocésain de Hull et à se rapprocher de la vie du quartier. Le Centre diocésain avait accueilli l'A.G.I.H. à ses débuts, en offrant presque gratuitement les locaux nécessaires à l'organisation. Malheureusement, il était situé en périphérie... en dehors du trafic. On a donc décidé de se transporter plus au centre de la vie de quartier et on a aménagé une Maison du quartier, lieu visible pour la population et carrefour pour les activités des comités de citoyens.

Quatre objectifs étaient proposés pour cette Maison:

- 1) un lieu de convergence pour les divers agents d'intervention dans le milieu;
- 2) un lieu de rencontre pour la population elle-même;
- 3) un pôle d'attraction pour la région environnante;
- 4) un symbole tangible des aspirations, rêves et désirs des citoyens.

L'utilisation de l'animation sociale dans l'Île de Hull et la formation actuelle des comités des citoyens s'inscrivent dans le cadre d'une option de base qui est le développement communautaire de ce milieu. Par développement communautaire d'un milieu, on entend l'aménagement de toutes les ressources physiques et humaines du milieu. Cet aménagement des ressources du milieu doit se faire par une approche multidisciplinaire et par la participation de la population. Pour favoriser la participation de la population à l'aménagement de ses ressources, il nous paraît indispensable de devoir utiliser deux éléments: a) l'information, b) l'animation sociale. Dans cette perspective, l'animation sociale est nécessaire par le développement communautaire.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Jacques Grand'Maison, *Vers un nouveau pouvoir*, éd. HMH, 1969, p. 14.

<sup>2</sup> Claude Létourneau, *A.G.I.H., document de travail*, 1969.

L'approche du milieu se réalisera donc à partir des problèmes socio-économiques et visera à une meilleure éducation populaire et à une amélioration des conditions de vie en favorisant la plus grande participation possible des citoyens-nés.

Cette critique, faut-il le redire, n'est qu'une étape en vue de créer du neuf, de se donner de nouveaux services. «Si vous n'êtes pas satisfaits des services en place, organisez vos propres services!» En l'espace de quelques années, la population se donnera des services correspondant à ses besoins et à ses aspirations. On verra naître le Centre d'animation familiale (C.A.F.), les Chantiers éducatifs, l'Association coopérative d'économie familiale (A.C.E.F.), la Clinique juridique, etc.

2 - Un deuxième aspect important pour l'A.G.I.H./R.C.C.H. a été de se doter d'instruments d'analyse et d'information.

À peine après quinze mois d'activités et d'actions, l'A.G.I.H. saisira qu'il lui faut préciser ses orientations. Au début — en mai 69 —, on en venait à préciser qu'il fallait travailler avec tout le monde, dans un esprit de collaboration et de concertation:

Les différentes expériences d'animation sociale qui se sont réalisées dans le Québec n'ont pas réussi, à notre sens, à conduire à un aménagement communautaire valable parce qu'elles ont opposé les forces du milieu à un moment ou à un autre de leur évolution pour les avoir délibérément mises de côté au départ. Il s'agit, en ce qui nous concerne, de trouver un moyen terme qui vise à sensibiliser le plus de gens possible aux problèmes du milieu tels qu'ils sont vécus par la population. Dans cette perspective, il paraît nécessaire d'intéresser aussi, dès le départ, et de continuer à motiver les gens des corps intermédiaires qui opèrent dans le milieu. Ce lent travail va permettre d'éviter un certain nombre de blocages et permettre à la population d'obtenir l'appui des corps intermédiaires pour faire des pressions beaucoup plus solides devant les gouvernements de différents paliers. L'ensemble de ces personnes peut se réunir dans l'Assemblée générale de l'Île de Hull.<sup>1</sup>

Mais, en novembre 1970, on précise que l'A.G.I.H. a comme but de provoquer chez les défavorisés une prise de conscience collective de leur situation et de favoriser un regroupement en vue d'un changement social dont ils seront les participants.

On se pose les questions suivantes: comment notre action provoque-t-elle un changement social? est-ce un de nos objectifs? travaillons-nous au niveau des causes? Il faut noter qu'on vient de faire l'expérience dans l'action et dans les discussions, avec les Parent, Séguin, D'Amour et Rocheleau, que les citoyens ordinaires ne sont pas aussi «favorisés» lors des

<sup>1</sup> Document A.G.I.H., mai 1969.

consultations et dans la participation que les «alliés» des hommes politiques.

C'est autour des questions de logement et de possession du sol que les citoyens verront se développer les alliances entre commerçants, agents et courtiers d'immeubles et les hommes politiques.

Alors, l'A.G.I.H./R.C.C.H. changera ses objectifs pour se ranger du côté des «défavorisés», c'est-à-dire de ceux et celles qui ne sont pas intéressant-e-s pour les pouvoirs en place.

Il faut donc être capable d'analyser en profondeur les causes des situations et animer la population autour de ces causes. Alors, on s'arrangera pour s'entourer d'experts, de consultants et de chercheurs. Ces experts, venant d'organismes extérieurs, ont joué un rôle important pour le développement des comités de citoyens. Dans l'ensemble des structures démocratiques de l'A.G.I.H./R.C.C.H., on a toujours essayé de les respecter, mais de les maintenir dans des rôles de consultants et non de dirigeants. Lorsqu'on a dérogé à cette règle, les citoyens se sont retirés et le pouvoir de l'A.G.I.H./R.C.C.H. a passé aux mains des «intellectuels».

Au plan de l'information, donc, on est très convaincu qu'elle demeure la clé du progrès. Le journal *Dans l'Île* et ensuite le *Journal Populaire* y joueront un rôle de premier plan. On ajoutera à cela des tracts divers et des documents de recherches.

3 - Pour aller plus loin, on apprend qu'il faut se solidariser et s'allier avec d'autres groupes.

Pour avoir accès à des organismes publics ou para-publics comme le Service social et «Centraide», très étroitement contrôlés par le «réseau», il faut s'organiser. Alors, on fait des alliances, des fronts communs pour revendiquer sa place. La première alliance pour pénétrer le C.S.S.O. a été réussie; mais les autres ont été des échecs, l'adversaire ayant su s'organiser pour contrer ces «nouveaux pouvoirs» qui s'affirmaient.

4 - Faire peur aux politiciens est également chose possible.

Au premier abord, ça peut sembler prétentieux. Surtout si l'on considère que les élus n'ont jamais perdu leur siège, sauf Oswald Parent. Mais divers signes manifestent l'agacement, la crainte des politiciens.

Par exemples, diverses campagnes de salissage envers les comités de citoyens, les dirigeants et l'A.G.I.H. ont été menées. On est passé d'accusations d'incompétence à celles de travailler à récupérer les gens pour l'Église (qui avait perdu son pouvoir), et enfin, injure suprême, d'être des communistes, révolutionnaires, agitateurs.



Un autre signe du pouvoir que pouvaient exercer les groupes sont les tentatives d'infiltration. Tous les partis politiques ont envoyé des «espions» péquistes, libéraux, conservateurs, etc. Mais l'infiltration la plus sournoise a été celle des groupuscules de gauche, entre autres «La Ligue», «En lutte» et le P.C.C.-M.L.

Enfin, il y a aussi toute la récupération faite par l'État, moyen excellent, auprès des plus pauvres, pour arrêter toute forme de remise en question.

L'action sociale des groupes populaires et comités de citoyens a été prise au sérieux, c'est certain!

### 5 - Le pouvoir est possible

Bien entendu, les comités de citoyens n'obtiendront pas le pouvoir via les élections. C'est cet esprit de critique, de remise en question qui donnera du pouvoir aux citoyens-nes. Ils apprendront à renforcer leurs organisations démocratiques et à devenir compétent-e-s dans les domaines qu'ils critiquent.

On pense ici, par exemple, à tout ce que les gens du comité du parc Fontaine ont réalisé pour faire échec au projet d'expropriation du parc, alors qu'il n'était pas aménagé depuis plus de 50 ans. L'action collective a fait échec aux projets d'Oswald Parent et de la ville de Hull. Ce sont les citoyens qui ont organisé la résistance et qui ont présenté les plans d'un aménagement réaliste du parc pour les résidents du quartier (voir *Journal Populaire*, vol. 1, n° 2, p. 2).

C'est parce qu'elle a un certain pouvoir que l'A.G.I.H./R.C.C.H. fera également échec à un autre projet d'Oswald Parent, celui d'utiliser une partie du parc Fontaine pour construire des logements de luxe. La Ville s'y opposera et demandera l'appui de l'A.G.I.H./R.C.C.H. pour bloquer ce projet. L'action autour du Plan directeur pour la ville de Hull est un autre exemple.

### 6 - Fonctionner avec les moyens du bord

C'est une tactique que les citoyens-nes ont apprise rapidement. Ne pas attendre le Père Noël pour agir et fonctionner. On se débrouille avec peu de choses, on utilise tous les projets gouvernementaux pour survivre, tout en étant conscients de leurs limites et de leurs dangers.

## ... pour la suite du monde

L'histoire de ces événements est terminée. On a trouvé «Qui a volé la rue Principale» à Hull... Maintenant, pour la «suite du monde», que faut-il

faire pour ne plus se laisser dépouiller ainsi? Car, ce qui a été vécu à Hull peut questionner d'autres régions aux prises avec des réaménagements urbains.

«L'expérience vécue par les gens de Hull constitue (...) un modèle utilisable dans d'autres contextes et cela d'autant plus (qu'on) y indique les menaces qui risquent d'affecter une pareille entreprise collective et de la dévier de ses objectifs de base.» (Préface d'Alice Parizeau).

Permettez que je revienne au «je» à la fin de ce périple, afin de partager certaines convictions.

Vous avez retrouvé, à la fin de chaque acte, ce que j'ai appelé les acquis de l'éducation populaire. En fait, ils sont la sagesse qui vient de l'expérience quotidienne des luttes. Sagesse d'un regard critique sur l'histoire. Sagesse fruit de la mémoire collective. Un peu semblable à la sagesse qui se dégage de la tradition, orale ou écrite.

Pour la «suite du monde», quelles sont les points de sagesse à retenir comme conditions essentielles à la poursuite du rêve d'une société bâtie pour les hommes et les femmes, et non pour le profit de quelques-uns?

Pour que le mouvement populaire, avec ses composantes: comités de citoyens-nes, groupes populaires, comités de quartier, etc., ait un avenir, il me semble qu'un certain nombre de choses devraient figurer dans sa stratégie. Je vous les livre en vrac, sans ordre, sans priorités, issues de mes convictions et de mes expériences:

- Les conflits d'intérêts existent à tous les niveaux et il est essentiel de les identifier concrètement. Je remarque qu'on a peur de nommer qui est avec nous, de notre bord, et qui ne l'est pas. Cette peur vient sans doute d'une fausse conception de ce que la tradition judéo-chrétienne nous a légué sur la charité.
- Rien, ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir, n'est donné gratuitement au peuple, aux pauvres, aux travailleurs, aux petits. Tout (heures de travail, protection de la santé, respect des enfants, salaires convenables, équipements collectifs...) a été gagné par des luttes quotidiennes. Souvent au prix de la vie d'hommes et de femmes. Les pouvoirs en place ont toujours intérêt à ce que l'histoire soit oubliée.
- La brèche pour un changement de société est nécessairement liée à la dimension politique des «actions historiques». Le mouvement populaire doit avoir ses propres partis politiques — sinon son parti politique — s'il veut asseoir son efficacité. Ce parti ou ces partis ne peuvent qu'être socialistes. Le pouvoir est à ceux et celles qui sont actifs.
- Les revendications doivent être concrètes, tangibles, visibles. Les idées sont importantes et doivent être bien articulées, mais ça ne suffit pas: il faut savoir aussi se donner des mains et des pieds. Le mouvement

- populaire doit devenir une force économique, sociale et culturelle, qui se traduit dans des réalisations concrètes, y compris alternatives.
- Les solidarités, les inter-relations entre groupes et causes d'intérêts convergents doivent se multiplier, en particulier avec le mouvement syndical. Donc, ouverture d'esprit pour partager projets et idées et ne pas se comporter en propriétaires jaloux. Savoir accepter des compromis sur la forme et non sur le fond.
  - La communication et l'information sont essentielles: nécessité d'avoir ses journaux et revues, vidéos, radios...
  - Les organisations communautaires et les structures alternatives expriment les aspirations du mouvement populaire; mais ces organisations et structures demeurent, de par la participation démocratique, très fragiles. Accepter de recommencer souvent, puisque rien n'est acquis définitivement.
- ... Et, bien entendu, l'expérience et l'engagement de chacun et chacune.

Pour que la société de nos enfants et petits-enfants apprenne de nos erreurs et de nos bons coups...

Pour que l'humain prime...

Pour une «suite du monde» qui a encore du sens...

Il vous appartient dorénavant, lecteur et lectrice, d'identifier et de nommer, dans votre région, le décor, les acteurs et les ressorts des «actions historiques» qui se déroulent chez vous. Le ferez-vous en solidarité particulièrement avec les plus marginalisés? Dans quel théâtre vous engagerez-vous pour la «suite du monde»?

## Annexes

### Annexe 1:

#### «LE FOYER DU BONHEUR»

Évolution du projet «Le Foyer du bonheur» de 1955 jusqu'à sa réalisation (selon les recherches de James McPherson — doc. cité).

ANNÉE ET ÉLECTIONS	OSWALD PARENT	OPPOSITION
1955 Élections municipales: Thomas Moncion l'emporte sur Alexis Caron qui est aussi député libéral à Ottawa.		Adrien Châtelain, échec dans Hull, laisse entendre que Hull a besoin d'un foyer pour vieillards. <b>Mai:</b> Thomas Moncion déclare que la ville espère qu'une fois l'hôpital du Sacré-Coeur reconstruit, l'autre hôpital soit utilisé comme foyer.
1956 Élections provinciales: Duplessis détient le pouvoir depuis 1936. Au plan local, Oswald Parent l'emporte sur Roland St-Onge.		
1957 <b>Avril:</b> Thomas Moncion est réélu maire de Hull sans opposition. <b>Juin:</b> Alexis Caron l'emporte sur son adversaire du même parti, Raymond Brunet, ainsi que sur Avila Labelle, conservateur, et Marcel Clément, créditiste.		<b>Mai:</b> Marcel Chaput présente à la Commission du District fédéral un projet pour transformer l'ancien hôpital en foyer pour vieillards. Le Service Social fait l'aveu publiquement du besoin pour la communauté pour un foyer.
1958 <b>Avril:</b> Alexis Caron l'emporte sur Lionel Mougeot, progressiste conservateur.	1.2. Oswald Parent qui avait tout récemment fait des démarches dans cette affaire n'est pas très heureux que la ville l'ignore.	1. S. Edgard Dussault, organisateur de l'U.N., échec au Conseil municipal, tente d'obtenir de Québec des fonds pour la construction d'un foyer. Le maire Moncion envoie



		une requête à Duplessis, le ministre du Bien-Être Paul Sauvé, et M <sup>r</sup> Roland St-Onge.
<b>1959</b> Avril: Élections municipales: Armand Turpin jouit de l'appui du maire Moncion et l'emporte sur Lionel Émond.		<b>Octobre:</b> Roland Théoret, maire de la ville de Gatineau, partisan de l'U.N. en période d'élection, annonce que Roméo Lorrain, député duplessiste du comté, lui aurait assuré que le foyer pour vieillards sera construit dans Gatineau.
<b>1960</b> Élections provinciales: les libéraux l'emportent avec Jean Lesage. Oswald Parent l'emporte sur Lionel Émond de l'U.N.	<b>1.</b> Oswald Parent annonce que Hull aura son foyer, style motel, tout près de l'Institut Familial et de l'hôpital du Sacré-Cœur.	<b>2.</b> Le maire Turpin annonce qu'il a appris de la part de Fernand Dosty, l'assistant de Émilien Lafrance, que la construction du foyer sera retardée pour cause de restrictions budgétaires du ministre du Bien-Être.
<b>1961</b> Élections municipales Avril: Turpin l'emporte et nomme Hubert Hinchey promoteur.	<b>1. Janvier:</b> Parent et son groupe de libéraux reçoivent une lettre officielle de Québec incorporant le groupe sous le nom «La Foyer d'Accueil Inc.» Parent se rend voir un adversaire politique qu'est le maire Turpin afin de convaincre la cité de donner à son groupe la propriété derrière l'Institut Familial. Il tente sa chance quelques semaines plus tard pour obtenir le terrain derrière la prison de Hull. En février, Parent annonce que le gouvernement va investir 35 millions dans la région et une partie sera pour le foyer. François Bilodeau, au nom de la corporation, rencontre Turpin pour le convaincre de céder le terrain. <b>2. 3 Juin:</b> Le ministre Lafrance avise Parent que le projet du Foyer est mis de côté.	<b>2.</b> Turpin, engagé dans une campagne, n'est pas dans une position pour refuser et accepte à la condition que la construction du foyer débute avant le mois de septembre 63.
<b>1962</b> Juin: Élections fédérales: Alexis Caron l'emporte sur Marcel Clément, créditiste, qui a plus de votes que le maire Turpin.	<b>1.</b> Et Parent relate: «Nulle part depuis, nous sommes la garantie qu'un foyer serait construit à Hull et c'est alors que nous comprimes la nécessité d'agir avec cè-	<b>2.</b> Puisque Jean Lesage n'a pas voulu s'engager avec le Conseil de Ville à ce sujet, le terrain derrière l'Institut sera utilisé pour la construction d'une école.

	progressiste conservateur. <b>Novembre:</b> Oswald Parent l'emporte sur Edgar Chénier.	l'érêt. Parent admet publiquement que le Foyer ne sera pas construit en 63.	— L'opinion publique est stimulée par des rapports et des discours au sujet du foyer (ex: le Chanoine Chaloux, le rapport des Chevaliers de Colomb, les témoignages de l'Archevêque Lemieux et d'Armand Turpin) — Edgar Chénier promet un foyer pour vieillards.
<b>1963</b> Avril: Élections fédérales: Alexis Caron l'emporte sur le créditiste Marcel Clément. Pearson écope d'un gouvernement minoritaire.	<b>1. 2.</b> Parent accuse Turpin de fuir ses responsabilités et de ne pas vouloir coopérer: selon lui, Québec serait prêt à céder à la ville 81 acres de terrain derrière la prison pour l'érection d'un Foyer. <b>3. 4.</b> Parent répond qu'il fera tout en son possible pour que ni «LA CITÉ ÉTUDIANTE» ni QUÉBEC ne donne à la Ville ces propriétés.	<b>1.</b> Omer Roussel présente à Parent une pétition de 11.350 noms, réclamant un foyer. <b>2. 3.</b> Turpin réagit en disant qu'il avait consenti à donner à la corporation de Parent à condition que le foyer soit construit avant 63. Cependant, cette condition a été abandonnée par la Ville et Québec a décidé de donner le terrain à la «Cité Étudiante», autre corporation de Parent. Néanmoins, Turpin met en demeure Parent et Québec, et demande qu'on lui remette les deux propriétés. La cité utiliserait celle derrière la prison pour le logement privé et l'autre pour la construction du Foyer.	
<b>ANNÉE ET ÉLECTIONS</b>	<b>OSWALD PARENT</b>	<b>OPPOSITION</b>	
<b>1964</b> Avril: Élections municipales: D'Amour l'emporte sur Lionel Émond et Jean-Marie Séguin est élu échevin.	<b>1. 2.</b> Parent réagit en disant que le gouvernement libéral n'avait rien à voir avec le Foyer de Drummondville. <b>3.</b> Parent annonce publiquement que la construction du foyer devra débiter à la mi-mars et que si ce s'avère autrement, que Québec achèterait un édifice dans Hull. <b>4. Mi-mars:</b> il annonce que sa corporation entreprendra l'érection d'un foyer d'une capacité de 600 lits derrière la prison de Hull. <b>5. En mars,</b> il tente de convaincre Québec de céder le terrain derrière la prison. <b>6.</b> Lafrance informe Parent que Québec ne subventionne plus directement les foyers. <b>7. En juillet,</b> Parent demande à une firme	<b>1.</b> La Chambre de Commerce avec Gratton, Séguin, Burroughs, Mousseau, Bernier, Henderson, Martinier, font pression en demandant à Lafrance des renseignements sur la façon dont Québec aurait financé le Foyer de Drummondville. <b>2.3.4.5.6.7.8.</b> La Chambre de Commerce fait encore pression publiquement sur l'équipe de Parent pour hâter le projet du Foyer.	

d'ingénieurs de faire rapport sur l'utilisation du terrain derrière la prison de Hull.

<p><b>1965</b> Novembre: Élections fédérales. Pearson l'emporte sur Dielenbaker. Alexis Caron est réélu pour une 6<sup>e</sup> fois et Gaston Isabelle est élu dans le comté de Gatineau.</p>	<p><b>1. Janvier:</b> Parent annonce publiquement que le Foyer sera construit derrière la prison. <b>2.3.</b> Ramsey, du Ministère, soutient: «Nous ne croyons pas devoir encourager une autre corporation que le Foyer d'Accueil Inc.» Il semble qu'une autre corporation menace de se saisir du projet du député. Il demande à Lafrance d'accepter le projet et de signer une garantie à la SCHL, couvrant 90% des coûts actuels de la construction. <b>4.5.</b> Entre-temps, Parent avait demandé à D'Amour de se joindre à sa corporation (mais il avait refusé). <b>6.</b> La corporation de Parent décide finalement que le Foyer serait construit sur la propriété derrière l'Institut Familial. <b>7.8.</b> Parent déclare que sa corporation doit trouver un fonds de roulement de 125 000\$ pour pouvoir commencer les travaux.</p>	<p><b>1.2.</b> Antoine Grégoire, président de la Chambre de Commerce, critique le rôle de Parent dans la question du Foyer, ainsi que son attitude vis-à-vis de certains organismes locaux. <b>3.4.</b> Grégoire demande que la corporation soit «démocratisée» i.e. que les membres proviennent des gouvernements municipaux locaux (avril). <b>5.6.7.</b> juin: D'Amour menace de ne pas modifier le contrat concernant la propriété derrière l'Institut à moins que Parent n'accepte que la moitié des directeurs de sa corporation ne soient nommés par le Conseil de Ville.</p>
<p><b>1966</b> Élections provinciales: Oswald Parent l'emporte sur Edgar Chénier de l'U.N. et l'U.N. reprend le pouvoir à Québec. <b>Septembre:</b> le député de Hull au fédéral Alexis Caron meurt.</p>	<p><b>1.</b> La corporation rencontre la ville pour voir les exigences quant à la construction à l'épreuve du feu. Les règlements de la cité vont apparemment accroître les coûts de construction de 30 à 40%. <b>2.3.4.</b> Guy Chénier, président, annonce que le Foyer pourrait être construit si la Ville voulait céder le terrain évalué à 80 000\$ et si la corporation pouvait mettre la main sur une balance de 70 000\$. On lance une campagne de souscription publique. <b>5.6.7.</b> 2 jours avant les élections, Parent promet: «Hull aura son Foyer d'Accueil». <b>8.</b> La corporation demande au nouveau ministre si sa position est la même que son prédéces-</p>	<p><b>1.2.</b> D'Amour entend permettre à la corporation de Parent d'utiliser le terrain derrière l'Institut seulement si ce dernier y construit le Foyer. <b>3.</b> La corporation apprend que le gouvernement ne lui donnera pas de fonds de roulement. <b>4.5.</b> D'Amour décide de combattre ouvertement la corporation et d'en prendre le contrôle si possible. D'Amour voulait avoir le terrain derrière la prison. Ce terrain revendu à la pièce, l'argent aurait servi à faire démarrer le Foyer. <b>6.</b> Edgar Chénier est d'accord avec D'Amour et il a aussi l'appui de la Chambre de Commerce. <b>7.8.9.</b> Cloutier dit que la corporation doit trouver de 30 à 40 000\$</p>

seur. **9.10.11. Décembre:** Parent annonce que Hull donnera à sa corporation 85 000\$ et que l'évêque de Hull, M<sup>r</sup> Charbonneau, présidera une campagne pour recueillir les fonds.

de plus pour respecter les règlements municipaux, soit 100 000\$, plus le terrain. **10.** Des rumeurs circulent à l'effet que D'Amour se serait décidé à prendre en charge le projet du Foyer. **11.12.** L'Évêque nie qu'il présidera cette campagne, mais admet que sa participation sera financière.

ANNÉE ET ÉLECTIONS	OSWALD PARENT	OPPOSITION
<p><b>1967</b> Élections municipales: Le Parti civique, dirigé par Egide Dandeneault, Camille Gay, Claude Boulanger, appuie D'Amour qui l'emporte sur Hubert Hinchey, partisan libéral et ami de Parent. <b>Mai:</b> Élections fédérales: Pierre Caron, le fils de l'ancien député, l'emporte sur René Villeneuve, créditiste.</p>	<p><b>1.2.</b> Parent persiste à tenter de convaincre la Ville de financer sa corporation mais doit abandonner et les membres de sa corporation démissionnent à la mi-janvier. <b>3.</b> Il tente de convaincre D'Amour d'accepter le cadre légal de sa corporation. <b>4.5.6.</b> Parent admet avoir fait un emprunt de 2 000\$ de la Banque Provinciale mais que c'est la seule dette. <b>7.</b> Vau, secrétaire de Parent, tente de convaincre Cloutier de ne pas accepter d'autres corporations. <b>8.9.10.11.12.</b> Parent insiste toujours pour dire que D'Amour fait erreur en n'acceptant pas le cadre légal de sa corporation. <b>13.14.</b> Parent accuse D'Amour d'être un dictateur, d'utiliser l'actif d'un autre groupe pour son propre prestige. <b>15.16.</b> Parent réagit en disant que s'il y a une augmentation dans le coût, c'est parce que la municipalité a pris le projet en main. <b>17.18.</b> Parent répète en disant à Séguin: «Vos propos mensongers et délibérés ne serviront pas à vous grandir».</p>	<p><b>1.</b> D'Amour dit que le Conseil de Ville formerait sa propre corporation pour prendre en charge le Foyer. <b>2.3.4.</b> D'Amour et Séguin craignent tous deux qu'il y ait des ficelles attachées à cette offre du député. <b>5.</b> D'Amour, jouissant de l'appui public du ministre Cloutier, exige que la corporation de Parent dévoile publiquement son présent état financier. <b>6.7.8.</b> Séguin dévoile à la presse un document selon lequel l'architecte René Richard aurait été engagé par Parent et qui réclame 7 800\$ à la corporation de Parent. <b>9.</b> D'Amour, par conséquent, refuse l'offre de Parent et, le <b>26 janvier</b>, Québec se dit prêt à collaborer avec le Conseil de Ville. <b>10.</b> D'Amour, en février, fait la liste de ceux qui seront du Conseil de la nouvelle corporation. Seule Rita Bourgeois, une infirmière de la santé publique, stégera sur les deux corporations. <b>11. Mars:</b> La nouvelle corporation obtient ses lettres patentes sous le nom de «Foyer du Bonheur Inc.» <b>12.13.</b> D'Amour soutient que le seul intérêt du député est de voir à ce que Hinchey soit élu à la mairie. <b>14.15.</b> Michel Pharand préside la nouvelle corporation et demande à la ville 170 000\$ en plus du terrain. <b>16.17.</b> Séguin défend le Conseil en disant que Parent n'était pas réaliste.</p>



<p><b>1968</b> Elections fédérales en juin: Gaston Isabeau défait Caron à la convention libérale et l'emporte sur Villeneuve, créditiste, et Jean-Marie Séguin, conservateur.</p>	<p><b>1.2.3.</b> L'échevin Gilles Rocheleau demande à Pharrand de régler cette question et défie Québec de «jouer un jeu honnête».</p>	<p><b>18.19.</b> En septembre, la Ville autorise un emprunt de 218 000\$ et, en décembre, D'Amour annonce que la Ville va récupérer de la SHQ le 218 000\$ voté pour le Foyer.</p>
<p><b>1969</b></p>	<p>«Le Foyer du Bonheur» est maintenant en construction près de l'hôpital du Sacré-Cœur, derrière l'Institut Familial. (1)</p>	<p><b>1.</b> Avril: Pharrand annonce que la construction du Foyer devait débuter au mois de juin et que la capacité serait de 180 lits. <b>2.</b> En août les travaux ne sont pas encore commencés et D'Amour en annonce le début pour novembre. <b>3.</b> Roland Thériault, député de l'U.N. dans Papineau, fait pression à Québec pour que le contrat soit donné à «Gatineau Construction», où il a des intérêts financiers, plutôt que «Delmont Construction», de Trois-Rivières. <b>4.5.</b> Québec donne finalement le contrat à «Gatineau Construction», qui avait apparemment soumissionné le plus bas.</p>

(1) Selon les recherches de James McPherson — doc. cit.

## Annexe 2:

### Jeunes travailleurs

On trouvera ci-joint les recommandations de l'Association des jeunes travailleurs de l'Outaouais (A.J.T.O.) suite à leur manifeste.

- Nous demandons avec urgence aux organismes de santé et de Bien-être de la région de mettre sur pied un centre d'accueil qui aiderait à dépanner des jeunes sans travail, sans logis et sans argent. Les jeunes impliqués dans ces problèmes devraient participer à la mise sur pied de ce projet.
- Nous demandons une plus grande efficacité du Bien-être pour satisfaire immédiatement à des demandes face à des situations urgentes.
- Nous demandons au C.R.D. de faire une étude des besoins régionaux pour une meilleure planification au niveau de la main d'œuvre et aider les jeunes travailleurs à s'orienter.
- Nous demandons enfin que le Service Social de l'Outaouais reconnaisse le travail d'animation fait par des groupes de jeunes qui font souvent le même travail que l'Agence de Service Social. Que l'Agence les aide donc financièrement tout en leur laissant la liberté d'action.

Nous lançons un appel à un front commun de toutes les forces ouvrières de la région. Des travailleurs de Cabano, de Sogefor, de la C.I.P. et de comités de citoyens nous ont montré qu'il était possible de se tenir debout et de prendre toute notre place dans la société. «C'est assez le temps de l'esclavage. Le temps de prendre est arrivé».

A.J.T.O.  
Maison du chômeur  
69, Maisonneuve  
Hull. (770-5243)

## Annexe 3:

### Rapport Viau

Pour la compréhension de la question et des conséquences de la crise qui a secoué le R.C.C.H., il est important de relire le rapport du Comité formé spécialement à cette occasion, qu'on appellera le Rapport Viau.

Les comités de citoyens sont présents et actifs à Hull depuis sept ans. Ce mouvement s'est développé et transformé au rythme de ses succès et de ses échecs, de ses difficultés et de ses tensions, de sa compréhension des injustices face aux travailleurs de Hull.

À chaque étape importante de son évolution, le mouvement a été capable de faire un bond en avant. Pensons ici à la transformation de l'Assemblée Générale de l'Île de Hull en Regroupement des comités de citoyens de Hull. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un autre tournant décisif. Ce qui suit est avant tout le résultat d'un interview de 19 questions fait auprès de 24 militants actifs et d'un rapide examen sur certains documents.

C'est un texte court et franc. Il appartient à d'autres de faire des recherches détaillées qui prennent le plus souvent le chemin des tablettes. Il s'agit donc d'un document de travail pour tous les militants (intellectuels ou pas).

#### Constatations

I - Quand on n'a pas en mémoire l'histoire des comités de citoyens à Hull, il est facile pour des militants récents de considérer le mouvement actuel comme un élément négligeable dans la région.

Toutefois, le RCCH est, dans la région, un symbole de regroupement et une tribune publique importants. Il défend des intérêts différents de ceux soutenus par les élus politiques et par les clubs sociaux.

De janvier 1973 à mars 1975, le journal *Le Droit* parle des comités de citoyens au moins 90 fois. Ceci exclut la période électorale municipale.

Depuis le Colloque sur *Logement-Va-pu* (octobre 1974), toutes les interventions dans le quotidien *Le Droit* (30 fois) portaient uniquement sur le logement.

II - Les comités de citoyens, affiliés au RCCH et ayant donc un représentant au Bureau de direction, orientent, pour la plupart leurs énergies vers l'établissement et le maintien de services pour les travailleurs de Hull. Il y a un seul champ de lutte soutenue: celui

mené par le Logement-Va-pu qui n'a pas de membre délégué au Bureau de direction.

Le fonctionnement actuel des comités affiliés rend superflu leur regroupement. En effet, le comité de Santé, la Clinique juridique, le Comité du 3<sup>e</sup> Âge, par exemple, continueraient leurs activités actuelles sans RCCH, donc sans Bureau de direction, et cela ne changerait rien pour autant.

III - De cet état de fait, découlent les constatations suivantes:

- a) la difficulté pour les comités de citoyens, les permanents et le Bureau de direction de définir des objectifs précis de changement social visant à une prise en main par les travailleurs de Hull de leurs conditions de vie.
- b) le manque de leadership du Bureau de Direction dans la mesure où les actions de comités de citoyens ne sont à peu près pas amenées au Bureau de direction et analysées par lui.
- c) la mise à part du Bureau de direction face à la seule lutte soutenue, celle du logement, puisqu'il n'y a aucun lien organique entre lui et Logement-Va-pu.
- d) les décisions qui déterminent l'action ne sont pas prises à l'intérieur d'une structure d'un mouvement d'action mais à l'intérieur de réseaux d'affinités personnelles et d'idéologies politiques. D'où des court-circuits nombreux et déroutants.
- e) la tendance chez les permanents à ne faire que du travail de bureau au détriment de la formation de groupes d'action. En général, on ne sait pas très bien ce que font les permanents.

IV - Toutes les personnes interviewées estiment essentielle la lutte sur le logement et qu'il faut la poursuivre. La plupart, cependant, croient qu'il est dangereux d'ouvrir et de soutenir un seul front de lutte.

V - En plus des divergences au plan des options politiques, il faut noter les différences suivantes. Certains, en raison de leur plus grande scolarité, ont plus de facilité pour l'analyse et pour s'exprimer. Certains, en raison de leur enracinement à Hull, entretiennent un important réseau de relations. Certains militent depuis plusieurs années dans les comités de citoyens et de quartiers. Certains militent depuis peu de temps.

VI - La volonté est unanime pour renforcer et changer le RCCH comme mouvement de regroupement des travailleurs de Hull. La volonté de trouver des lieux communs pour permettre à des militants différents de travailler ensemble se retrouve chez presque tous les militants.

En regardant le passé des comités de citoyens et l'avenir des forces populaires, il y a place à Hull pour un mouvement qui rassemble ces forces populaires. Ce mouvement doit se situer à mi-chemin entre un parti politique et un rassemblement de comités axés sur des problèmes.

Ce mouvement doit être assez large mais manifester par des objectifs précis une volonté de prise de pouvoir des travailleurs.



C'est dans cette perspective que sont formulées les recommandations suivantes.

### Recommandations

#### I Objectifs

Créer un mouvement social capable de susciter des projets collectifs et des objectifs de lutte, et qui devient force de rassemblement des travailleurs de Hull pour prendre le pouvoir. Dans ce sens, la lutte actuelle sur le logement doit être poursuivie et intensifiée. Le lieu de direction d'un mouvement social est un lieu de coordination et de stratégie.

#### II Moyen privilégié

Des comités de quartier qui visent à prendre en main (le pouvoir) les conditions de vie de quartier.

Exemple: logement, loisirs, école, caisse populaire, garderie, santé, lieux de travail, foyers d'accueil, pouvoirs municipaux, etc.

#### III Étapes

- a) D'ici au 31 décembre 1975  
Mettre en place les comités de quartier et consolider les comités de quartiers existants.  
Ouvrir, dans les quartiers, d'autres fronts de lutte que celui sur le logement.
- b) En janvier 1976  
À partir de l'évaluation de l'action jusqu'au 31 décembre, les militants mettent sur pied une structure d'organisation capable d'atteindre l'objectif défini plus haut.

#### IV Modalités

- 1) Retrait des structures actuelles du RCCH.
- 2) Retrait du Bureau de Direction.
- 3) Retrait des permanents actuels (170 Maisonneuve et 63 Kent) avec un mois d'avis et deux semaines de compensation.
- 4) Les militants s'intègrent dans un comité de développement des comités de quartiers qui élabore la mise en œuvre de l'action.
- 5) Un coordonnateur est engagé à contrat (jusqu'au 31 décembre) pour coordonner cette mise en œuvre.
- 6) Raymond Levac et Daniel Fortin assistent le coordonnateur dans cette mise en œuvre, en continuant d'être payés par le programme d'été et forment avec le coordonnateur le comité de coordination.
- 7) Le comité de coordination définit avec les militants  
— les phases de l'opération  
— les tâches des militants

— les besoins de permanence par rapport aux luttes

- 8) Le comité de coordination avec comité de sélection engage des permanents à contrat.
- 9) Le comité de coordination finalise l'entente entre le CLSC-Hull et le RCCH.
- 10) Les fonds actuels du 170 Maisonneuve et du 63 Kent sont mis en un seul fond et servent à payer les contractuels.
- 11) Le comité de coordination s'occupe de l'organisation administrative et financière de l'opération.
- 12) Le *Journal Populaire* est un instrument important et s'associe à l'objectif et au moyen privilégié en informant, en ouvrant par l'information des portes sur d'autres fronts de lutte, en servant de liaison entre les comités de quartiers.

#### Conclusion

D'un point de vue personnel, ce bilan et ses recommandations peuvent sembler difficiles et durs. Elles confrontent les militants à prendre des options qui priment sur les intérêts personnels de prestige fondé soit sur des années d'étude, soit sur des années de service dans les groupes populaires, ou sur tout autre motif. Tous les militants, quels qu'ils soient, doivent se considérer et être perçus sur le même pied.

D'un point de vue collectif, ces recommandations invitent à faire un pas en avant. Elles se fondent essentiellement sur la volonté première des militants d'être au service des et en solidarité avec les travailleurs de Hull.

Monique Pellerin  
Robert Guimond  
Jacques Leroux  
Pierre Viau

## Annexe 4:

### Les péchés en «ismes» des M.-L.

Cette auto-critique paraît intéressante au premier abord. Mais, si on l'analyse sérieusement, on comprend alors que l'ensemble de ces idées remettent en question non pas l'action même de «Logement va-pu» (celui qui l'a produite), mais, sous forme de projection, tout ce qui se fait dans les autres comités et le R.C.C.H. Ce dernier n'est pas orienté vers la doctrine marxiste-léniniste prévalant dans les groupuscules politiques de l'époque, qui font le genre de lecture qui suit.

Erreur principale de «logement va pu»: le réformisme: croire qu'il est possible de résoudre le problème du logement à l'intérieur du capitalisme par une série de réformes successives qui aboutissent au socialisme.

Ex: loger tout le monde convenablement à bon marché, sous le capitalisme!

Le réformisme s'oppose à l'attitude juste de lutter classe contre classe pour des réformes immédiates dans la perspective du socialisme.

Le réformisme s'est manifesté de diverses façons:

#### 1 dans l'analyse

Pour penser que le capitalisme est réformable, il faut être borné, ne pas voir l'ensemble, d'où l'étrécissement de vue dans l'analyse.

#### Exemples...

- ne pas comprendre que la crise du logement est un aspect particulier de l'exploitation et de l'oppression du prolétariat (ceux qui gagnent leur vie en vendant leur force de travail à un capitaliste pour un salaire de crève-faim) par la bourgeoisie (ceux qui possèdent les moyens de production comme les usines et qui volent ainsi la classe ouvrière des fruits de son travail) On disait que les responsables c'était la CCN, les trusts, les spéculateurs mais non la bourgeoisie; que les victimes c'était les bas salariés de Hull mais non le prolétariat.

- ne pas comprendre qu'on ne peut pas se fier aux «petits» bourgeois (Rocheleau, Lemay, Ouellette, Alfred...) pour nous protéger contre les «gros» (Trudeau, Campeau...) Ils ont tous le même intérêt: nous exploiter.

#### 2 dans les revendications

Les réformistes veulent replâtrer le capitalisme. Ils mettent donc de l'avant des revendications et même un programme («reconstruire notre ville» selon eux réalisable sous le capitalisme).

Il y a 3 genres de revendications

Celles qui sont récupérables par la bourgeoisie donc, qu'elle peut accorder. ex... Parc Fontaine: ça permet à la bourgeoisie de rentabiliser le centre-ville et d'y attirer davantage de spéculateurs et de développeurs (...)

Celles qui sont irréalisables, irrécupérables sur le capitalisme (...)

Celles qui servaient uniquement la bourgeoisie et pas du tout le peuple-travailleur (...)

#### 3 dans la stratégie

Les réformistes, consciemment ou inconsciemment, recherchent la bonne entente avec la bourgeoisie. (...)

Au bon-ententisme [sic!] s'oppose l'attitude juste de lutter sur une base de classe claire.

#### 4 dans la tactique

Tant que les masses populaires ne sont pas mobilisées à la base dans la lutte classe contre classe la bourgeoisie est prête à toutes les rencontres, dialogues, conversations et même confrontations; ça confond le peuple-travailleur et ça le tient tranquille.

Pour se justifier de ne pas mobiliser les masses et les tromper sur son attitude de collaboration, les réformistes pratiquent le suivisme: Les suivistes disent qu'il faut attendre que les masses soient prêtes d'elles-mêmes à se mobiliser. Autrement ce serait le charnier! Les suivistes se basent sur la théorie du spontanéisme: de par leur seule expérience, sans aide, spontanément, les masses vont se mobiliser sur une base de classe, s'organiser correctement, parvenir à des idées et revendications justes. (...)

Finalement les suivistes, ne voyant pas leur fausse théorie se réaliser, vont tomber dans le pessimisme et le mépris des masses dont les conséquences sont l'abandon, le paternalisme et même le terrorisme. (...)

Quelles sont les conséquences pratiques du suivisme?

1 comme les masses sont dominées par l'individualisme («chacun pour soi», avoir sa maison) il devenait très difficile

- d'unir les travailleurs au sein d'un groupe en lutte Ex: Saint-Rédempteur, Lepage)
- d'unir les luttes entre elles (Lepage-Gauthier)
- d'unir la lutte du logement avec les autres luttes de la classe ouvrière (Eddy-Hoffman Concrete)
- d'unir Logement va-pu- aux autres groupes-logement de l'extérieur (comité Saint-Louis de Montréal)



2 comme l'impuissance et l'échec répété conduisent au défaitisme («on est né pour un petit pain») nous étions portés à abandonner au premier obstacle (PAQ 4-5, terrain de jeu de l'aire 6)

3 comme la bourgeoisie recherche le statu-quo parce qu'elle possède tout elle met dans la tête du peuple que les luttes, les conflits sont un mal. D'où il faut rechercher la paix à tout prix par le dialogue et le compromis.

Le pacifisme a comme effet de paralyser les masses dans la lutte.

4 pour empêcher le peuple de s'unir dans la lutte la bourgeoisie cherche à le diviser par le racisme («les Portugais nous volent nos jobs et nos logis»), le chauvinisme envers les Anglais («les maudits Anglais»), les femmes («sois belle et tais-toi»), le mépris des chômeurs («c'est nos taxes qui les font vivre»).

5 dans l'organisation

Les réformistes collaborent avec la bourgeoisie. (...) Ils appellent ça de la démocratie.

En fait, c'est de l'ultra-démocratie: vouloir à n'importe quel prix rallier tout le monde. Ne frustrer personne.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Plan du bilan synthèse de «Logement va-pu».

---

## Annexe 5:

### Le point sur les groupes M.-L.

Un journaliste du *Droit* a fait le point sur la question des groupes M.-L. au moment où s'est manifestée la crise.

(...) Grâce aux comités de citoyens, la région a aussi pu prendre conscience de ce qui se passait dans le centre-ville de Hull.

Mais alors que tous les grands projets étaient en chantier, le regroupement des comités de citoyens a dû repenser ses structures. Comment allait-on assurer la survivance des groupes populaires?

#### «Nouveaux militants»

Pendant que s'étendait sur plusieurs mois la réflexion, un nouveau type de membres est apparu dans le décor.

De mois en mois, le changement se précisait. Un nouveau vocabulaire commençait aussi à prendre la place de l'ancien.

Les documents publics de certains groupes parlaient maintenant de la «lutte des classes», de la «crise capitaliste», des «masses laborieuses», etc.

Les revendications mises de l'avant étaient aussi beaucoup plus radicales.

Le phénomène n'était pas particulier à la ville de Hull. Partout au Québec, le ton avait changé dans les comités de citoyens. Parallèlement à eux, il existait maintenant des groupes politiques de militants appartenant à toutes sortes de tendances communistes.

Le groupe le plus actif dans Hull a certainement été la Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada.

#### Société secrète?

Peu connue, la Ligue communiste ne cherche pas non plus la publicité. Au cours des deux dernières années, elle n'a jamais pris position pour l'action d'un groupe.

Ces militants dont le nombre est évalué à 30 sont cependant très actifs. De l'aveu même des dirigeants, ils sont présents à S.O.S. Garderies, à Logement va-pu et à la Garderie populaire de Hull, trois organismes qui ne sont pas membres du RCCH.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Gilles Laframboise, «Des divergences de plus en plus visibles», dans *Le Droit*, 22 juillet 1978.

---

## Annexe 6:

### Langage idéologique... ou populaire?

On trouvera ci-après un extrait d'une étude de langage que nous avons faite en 1977, pendant la crise M.-L.; il y est question du type de messages employés par le *Journal populaire*, alors que les groupes M.-L. en avaient pris la direction. Il s'agit là, on le devinera, de quelques-unes des pages de conclusion de notre étude.

L'expression des ouvriers sur des questions vitales révèle leur position idéologique. Par l'ensemble de ses appareils et de ses institutions, la classe dominante impose à la classe ouvrière une aliénation telle que la classe ouvrière n'arrive pas à reconnaître ses intérêts de classe dans des projets de changement de société, pourtant formulés comme tels.

Le *Journal Populaire* se présente comme un outil d'éducation politique et bien enligné politiquement.

Dans une telle situation, nous avons été capables de repérer les failles de la communication, entre le *Journal Populaire* et ses lecteurs. Nous voudrions reprendre ces lacunes en soulevant deux difficultés principales.

1<sup>re</sup> difficulté: Manque d'interaction entre l'animation politique et la culture ouvrière.

Le *Journal Populaire* fonctionne hors de l'activité culturelle du milieu auquel il s'adresse. Il faut même se demander si, lorsque les ouvriers accusent le *Journal Populaire* d'être négatif, ils ne font pas référence à un ensemble d'activités qui les concernent et qu'on semble rejeter dans le *Journal Populaire*. La compréhension de la culture ouvrière doit être antérieure à l'animation politique, au sens logique de l'action.

Il n'y a pas d'animation politique si celle-ci n'intègre ni ne met à contribution les dynamismes créateurs, expressifs, les croyances, les symboles et vision du monde des milieux populaires... On a voulu politiser les gens dans un langage et une symbolique beaucoup plus propres aux intellectuels... Il n'y a pas eu d'interaction systématique entre la culture populaire et les éléments critiques-politiques qu'on offrait aux milieux populaires... Selon l'expression de Lénine, ce qu'il faut identifier c'est «le niveau culturel des masses», non pour en corriger le sous-développement, mais pour apprécier comment s'opérera la greffe des éléments plus proprement politiques, critiques, scientifiques, à un même tissu collectif.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Guy LAFLEUR, *La promotion culturelle collective des classes défavorisées*, I.C.E.A., Montréal, 1975, p. 12.

Il a été possible de constater la divergence des champs d'intérêts, surtout chez les ouvriers pas encore en action. En effet, à l'occasion de la grève chez E. B. Eddy, en ne retenant que la dimension politique du conflit au détriment de la dimension culturelle, le *Journal Populaire* n'a pas réussi à greffer des éléments politiques à la conscience collective réelle des travailleurs de chez E. B. Eddy.

Il faut remonter à la même explication quand déjà les «plus politisés» affirment que le *Journal Populaire* a un langage trop loin des gens et que sa position est ambiguë en regard de la «clientèle» visée.

2<sup>e</sup> difficulté: Une distance «magistrale» entre les rédacteurs du *Journal Populaire* et ses lecteurs.

Lors des interviews, les lecteurs ont souvent demandé: «Qui sont ceux qui écrivent dans le *Journal Populaire*?» Les articles ne sont pas signés et la seule référence, c'est de présenter le *Journal Populaire*, publié par «Outil-information Inc.» comme le journal du R.C.C.H. avec l'adresse de celui-ci. Cette situation illustre en quelque sorte un rapport de type magistral établi entre les rédacteurs du *Journal Populaire* et les lecteurs. Cette vérité, appuyée sur des informations pertinentes, découle d'un cheminement logique, bien articulé autour de conclusions justes. Ce qui faisait dire à l'une des lectrices: «On part des conclusions et on essaie de charrier, qu'on soit instruit ou non. Rien que les gens bien expérimentés qui peuvent comprendre.» Il se crée donc une distance ou un espace, pour ne pas dire un vide, entre les lecteurs et le *Journal Populaire*. Le *Journal Populaire* joue au maître qui enseigne. Les gens, membres de comités de citoyens et habitués à une pédagogie collective, sont finalement choqués de ce rapport maître-élève. La pédagogie du *Journal* est une pédagogie de l'individu à qui on donne une formation, une analyse, une ligne juste, c'est-à-dire une éducation de type bancaire (selon l'expression de Paulo Freire). Bernstein insiste sur cette particularité de l'espace comme instrument du langage magistral.

Le professeur trouve dans les particularités de l'espace que lui ménage l'institution traditionnelle (l'estrade, la chaire et sa situation au foyer de convergence des regards) les conditions matérielles et symboliques qui lui permettent de tenir les étudiants à distance et en respect et qui l'y contraindraient même s'il s'y refusait... Entre toutes les techniques de distanciation dont l'institution dote ses agents, le langage magistral est la plus efficace et la plus subtile: par opposition aux distances inscrites dans l'espace ou garanties par le règlement, la distance que crée les mots semble ne devoir rien à l'institution... le langage peut n'être plus, à la limite, un instrument de communication mais un instrument d'incantation dont la fonction principale est d'attester et d'imposer l'autorité pédagogique de la communication et du contenu communiqué.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Basil Bernstein, *Langage et classes sociales*, Paris, éd. de Minuit, 1975.



En reproduisant cette distance, en se refermant sur la logique de l'analyse propre aux rédacteurs, en excluant le vécu et le tissu culturel collectif propres aux lecteurs, le *Journal Populaire*, malgré un contenu en combat avec l'idéologie dominante, alimente une des dynamiques essentielles de cette idéologie en reproduisant lui-même un rapport maître-élève ou dominant-dominé.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Roger Poirier, *La question des rapports entre un journal, outil d'information et d'éducation politique, et ses lecteurs de la classe ouvrière. (Étude de langage)*, 1977, pp. 85ss.

## Annexe 7:

### Tableau chronologique des principales «actions historiques» survenues entre 1968 et 1976

<i>Événements généraux</i>	<i>Actions historiques: groupes populaires de l'Outaouais</i>
<b>1968:</b> Pierre-Elliott Trudeau est élu chef du PLC (6 avril)	Première session d'animation sociale (juin)
Émeutes à Montréal lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste	Mise en place de l'A.G.I.H. (août)
Élections fédérales: les Libéraux l'emportent	Départ de l'enquête-participation (septembre)
Congrès de fondation du PQ	Fondation du comité R.P.L.
Constitution du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada (novembre)	Fondation du Comité de l'aire n° 1
<b>1969:</b> Manifestation à Montréal «pour un McGill français» (mars)	Première réunion du Comité de la santé (mars)
Parution de l'analyse de James McPherson (printemps)	Annonce des expropriations par le fédéral et le provincial (mai)
Manifestation monstre à Québec contre le projet de loi 63	Fondation des Comités des propriétaires et des locataires de l'aire fédérale
Conférence des Premiers ministres du Canada (octobre)	Fondation du Comité de l'aire n° 6
	Fondation de S.A.C.P.O.P.
<b>1970:</b> Robert Bourassa est élu chef du Parti libéral du Québec (janvier)	Premier congrès général de l'A.G.I.H. (janvier)

Présentation du mémoire de l'A.G.I.H. au comité officiel du Sénat sur la pauvreté au Canada (janvier)

Ouverture du Dispensaire des citoyens (12 février 1970)

Fondation du C.D.S.O. (septembre)

Fondation des comités des propriétaires et des locataires de l'aire provinciale

Fondation des comités des propriétaires et des locataires de la rue Maisonneuve

Enquête auprès des expropriés de l'aire provinciale

Fondation de SOS-Logement

L'A.G.I.H. dénonce le Plan directeur proposé au Conseil municipal par l'urbaniste R. Gagnon

Première campagne publique pour garder E. B. Eddy

L'A.G.I.H. questionne les candidats aux élections provinciales du comté de Hull

Programme d'information de l'A.G.I.H. sur les élections municipales

Front commun pour appuyer les journalistes du *Droit*

Congrès de fondation du Front commun (québécois) des assistés sociaux

«Hull — année zéro»

Élections provinciales au Québec: les Libéraux l'emportent

Le feu détruit l'Hôtel de ville de Hull

Le ministre Jean Marchand rencontre les expropriés de l'aire fédérale

Le député Oswald Parent «découvre» les chèques des locataires de l'aire provinciale

Tenue d'une journée du Citoyen à l'Hôtel de ville de Hull (juin)

Crise d'octobre

Réélection de Marcel d'Amour comme maire de Hull (novembre)

171: Bill 65: sur la réorganisation des services de santé et des services sociaux

Visite du ministre Claude Castonguay à Hull (septembre)

Le feu détruit l'église Notre-Dame de Hull (septembre)

Incendie à l'usine E. B. Eddy

1972: Journée d'étude du CRSSSO sur la santé

Expropriation pour l'axe routier Saint-Laurent-Laramée

Front commun des syndicats du secteur public

Élections fédérales: les Libéraux l'emportent

Élection (par le Conseil municipal) de Jean-Marie Séguin à la mairie de Hull (septembre)

Première Maison du chômeur

Manifeste des chômeurs

Fondation du C.D.S.O.

Commission d'enquête populaire sur l'assistance sociale

Colloque Action-Information (avril)

Comité des «Marraines»

L'A.G.I.H. se transforme en R.C.C.H.

Deuxième campagne pour garder E. B. Eddy

Manifestation devenant CKCH et occupation du poste

Intervention de l'A.G.I.H. devant le C.R.T.C.

Lancement du projet CFVO

Occupation par un groupe de citoyens-nes du bureau du Centre de la Main d'œuvre à Hull pour obtenir un projet d'initiative locale évalué à 108,103 \$



1973:

Deuxième visite du ministre  
Claude Castonguay à Hull  
(mars)

Fondation du C.L.S.C. de  
Hull

Élections provinciales au  
Québec: les Libéraux  
l'emportent (29 octobre)

1974: Gilles Rocheleau est choisi  
comme maire de Hull par le  
Conseil municipal (février)

Élections fédérales: les  
Libéraux gardent le pouvoir  
Incendie du Théâtre de l'Île

1975: Incendie de l'école  
Saint-Thomas  
Début des travaux de Place  
du Centre, à Hull

Le C.D.S.O. convoque 25  
organismes: on fonde  
«L'Outaouais à l'urgence»  
(janvier)

Voyage au Honduras (février)

Pétition «L'Outaouais à  
l'urgence» remise au ministre  
Castonguay (mars)

Démission du Dr Jean-Guy  
Morissette, du C.A. de  
l'Hôpital du Sacré-Coeur  
(mars)

Fondation de l'A.C.I.O.

Mise en place de la Table des  
O.V.E.P. (décembre)

Colloque sur le logement avec  
la participation de la troupe de  
théâtre de l'Île à la dérive

Fondation du Comité  
«Logement-va-pu»

Ouverture du poste coopératif  
de télévision CFVO

Fondation des Comités de  
quartiers Montcalm, Frontenac  
et Laurier

Voyage en Tunisie (juin)

Fêtes populaires de quartiers

Présentation de la pièce de  
théâtre «Maman travaille pas,  
elle a trop d'ouvrage» (8  
mars)

Troisième campagne pour  
garder E. B. Eddy

1976: Incendie de l'Hôtel Duvernay

Élections provinciales au  
Québec: le PQ l'emporte;  
Dans le comté de Hull,  
élection de Jocelyne Ouellette  
et défaite d'Oswald Parent  
(novembre)

L'équipe «Reconquérir notre  
ville» se lance dans l'arène  
municipale

Fêtes populaires de quartiers

Voyage en Chine (mai)

## TÉMOIGNAGES — INDEX

	pages
Analyse sociale — Claude Hardy .....	34
Tout le monde l'appelait Oswald — Raymond Levac .....	38
Le dispensaire — Jeannette Laframboise .....	44
Naissance du CLSC — Pauline Baril .....	53
La pédagogie la plus adéquate — Paul Leguerrier .....	65
Les assistés sociaux des gens trop abîmés — Isidore Ostiguy .....	68
Un tas de promesses — Pauline Gaudet .....	74
La société pourrait changer — Paulette Beaudry .....	75
Les gens ont appris à gérer — Serge Forget .....	76
Comité du secteur central — Laurette Strasbourg .....	80
Il n'y avait pas de militantisme — Paul Leguerrier .....	86
Analyse sociale — Réjean Mathieu .....	95
Ça été notre découverte — Yolande Duval .....	100
Analyse sociale — Muriel Laverdière — Daniel Fortin .....	100
Y en avait de plus pauvres que moi — Jeannette Dubois .....	101
Nous autres, on voulait travailler sur des dossiers — Hélène Brazeau .....	106
Ils ne travaillaient pas pour le monde ordinaire — Raymond Levac .....	130
Un long voyage intellectuel et spirituel et politique — Fabien Leboeuf .....	167
Le boulevard Maisonneuve et l'expropriation — Pierrette et Jean-Louis Blondin .....	176
Je me suis embarqué — Raymond Oulmet .....	181
À l'AGIH/RCCH on avait une meilleure pratique que nous — Jacques Leroux .....	202
Comment peut-il y avoir du monde qui sont contre ça? — Michel Lacroix .....	204
Enfin ils vont nous écouter — Denis Desjardins .....	234
Le comité de quartier Laurier — Monique Pellerin .....	246
On lisait un paquet de textes de Lenine et de Mao — Muriel Laverdière et Daniel Fortin .....	251
Les «M.L.» — Jeannette Laframboise .....	254
Les citoyens faisaient une démarche politique à leur manière — Rosaire Cormier .....	266



---

## POUR LA MÉMOIRE COLLECTIVE — INDEX

	pages
(1) «N'avoir pas réussi à faire disparaître le vieux Hull» .....	18
(2) «La région de la capitale canadienne» .....	22
(3) «Nadeau accusé d'ignorer des faits importants» .....	66
(4) Le bureau d'assistance sociale confirme qu'il est débordé .....	72
(5) «Plan à frais partagés pour le réaménagement de l'île de Hull» .....	133
(6) «D'Amour souhaite que Québec adopte une attitude positive» .....	134
(7) «Québec construira prochainement un centre administratif à Hull» .....	135
(8) «Le comité de citoyens désire rencontrer les autorités municipales» .....	136
(9) «Marche sur l'Hôtel de Ville» .....	137
(10) «D'Amour promet une demande de subventions» .....	138
(11) «Un cri: pas de logis pour nous» .....	139
(12) «Le député hullois et le bien commun» .....	141
(13) «Hull n'est pas encore prêt à répondre aux questions des citoyens de l'aire six» .....	151
(14) «Oswald Parent doute de la bonne foi des propriétaires» .....	170
(15) «Assez de logements sociaux» .....	171
(16) «Les besoins de logements à prix modique ne sont pas disparus dans les fumées de l'incendie de l'O.M.H.» .....	172
(17) «Des déclarations anti ouvrières» .....	173
(18) «Rocheleau laisse les logements sociaux à ceux qui en ont besoin» .....	174
(19) «Il faut cesser de tuer l'âme de Hull» .....	178
(20) «Le comité de citoyens doute de la bonne foi de la ville» .....	179
(21) «Parent se dit prêt au dialogue» .....	180
(22) «Des agitateurs radicalisent les résidents du quartier» .....	206
(23) «Violente sortie du maire D'Amour contre le député de Hull» .....	210
(24) «Marcotte visitera les comités de citoyens» .....	211
(25) «Le choix démocratique des assistés sociaux» .....	212
(26) «Hull, ville oubliée» .....	219
(27) «Parent veut redonner à Hull son visage français» .....	220
(28) Pétition contre le langage du maire Rocheleau .....	272

## Liste des personnes citées

Alfred, Jean	310
Andrew, Caroline	22, 33, 93, 94, 99, 115, 116, 120
Aubé, Michel	162
Aucer, Paul	258
Baël, Serge	71, 73
Balcer, Léon	219
Baril, André	214, 226
Baril, Pauline	55
Barford, Ron	184
Beaucage, Jacques	34, 68, 88, 118, 247
Beaudin, Maurice	258
Beaudry, André	160
Beaudry, André (A.L.O.)	162
Beaudry, Gilles	169, 177
Beaudry, Marcel	160
Beaudry, Michel	160
Beaudry, Paulette	75, 254
Beauparlant, Michel	174
Bélard, Guy	191, 192
Bélanger, André	299
Bergeron, Jean-Pierre	221
Bergeron, Marc	191
Bétraut, J. E.	47
Bennett, Basil	315
Bertrand, Jean-Jacques	135
Bertrand, René-Philippe	3
Biodess, François	300
Biodess, Michel	191, 192
Bisik, André	22
Blanchet, Claude	245
Blondin, Jean-Louis	169, 177, 258
Blondin, Michel	20, 68
Blondin, Pierrette	177, 258
Bonhomme, Jean-Pierre	188, 212
Bonhomme, Marc	246
Bordeleau, Pierre	173
Bordeleau, Serge	276
Bouchard, Jean-Baptiste	197
Boucher, Serge	184, 186
Boulanger, Claude	303
Bourassa, Robert	317
Bourgeois, Rita	303
Braceau, Hélène	107, 251
Brunet, J.-Dan	221
Brunet, Paul	159, 161, 206, 218
Brunet, Raymond	299
Bryère, Louise	258
Burroughs	301
Cadieux, Gérald	258
Caouette	123
Caron, Alexis	299, 300, 301, 302
Caron, Pierre	303
Caron-Gibeault, Marie	282
Carrière, Florian	245
Carby, Pauline	75
Casavant, Rhéal	197
Castonguay, Claude	37, 43, 47, 52, 59, 318, 320
Chabot, Jean-Pierre	144
Chaloux (Chanoine)	301
Chamberland	78
Chappuis, Marcel	299
Charbonneau, Paul-Émile	24, 25, 26, 27, 64, 68, 303
Chartrand, Ewa	47
Charon, Henriette	258
Châtelain, Adrien	299
Chénier, Guy	302
Clon, Jean	132
Clément, Marcel	299, 300, 301

Chénier, Edgar	301, 302
Clermont, Ida	258
Cloutier, Jean-François	180
Cloutier, Jean-Paul	69
Cloutier (marâtre)	302, 303
Comier, Rosaire	268, 269
Côté, Danyse	238
Couture, Jean-Marie	171
Crevaux, Pierre	80, 136, 140, 147
Cros	215
Dagenais, Jean-Paul	258
D'Amour, Marcel	38, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 151, 156, 169, 185, 210, 232, 301, 302, 303, 304, 318
Dandenaault, Égide	303
de Gaspi Beauchien, Philippe	194, 195
Dames (docteur)	41
Denis, Laurent	96, 271
Denis	147
Desjardins, Denis	85, 120, 236
Deslauriers, Omer	245
Desrosiers	143
Desrosiers, Pierre	218
Desrosiers, Rachel	22
Diefenbaker, John	302
Dion, Léon	124
Dosty, Fernand	300
Dubois, Jeannette	101
Dubois, Thérèse	3
Dufresne, Philippe	169
Dumont, Fernand	124
Duplessis, Maurice	299, 300
Dupont-Rousse, Pierrette	186, 268
Dussault, Edgar S.	299
Duval, Yolande	98, 100, 153
Émond, Lionel	300, 301
Falardes, Victor	245
Fauselle, Diane	154
Forest, Jean	3
Forget, Serge	76
Fortin (Cestride)	92
Fortin, Daniel	101, 179, 218, 221, 253, 308
Fournier, Roy	47
Frère, Paulo	108
Furlerton, Douglas	184
Gagnon, Maurice	246
Gagnon, Philippe	194
Gagnon, Roger	145, 175, 177, 185, 318
Gagnon, Yvon	246
Gaudet, Pauline	74, 85
Gaudreault, Daniel	82, 239, 243
Gay, Camille	303
Gedey	175
Gendron, Claude	135
Giguère, Aurélien	95
Gingras, Marcel	77, 201, 203, 206, 215, 219
Gomon, Phil	185
Goudessault, Gislis	171, 221
Gougeon, Jean-Yves	66
Grand'Maison, Jacques	293
Graton, Michel	301
Griber	131, 175
Grégoire, Antoine	302
Groix, Julien	189, 179
Guimond, Robert	30, 31, 33, 149, 254, 274, 309
Guitar, Marcel	141, 208
Habets, Diets	69
Hanley, Nicole	166
Hardy, Claude	35, 82, 278
Hébert, Gilles	156
Herdeman	301
Hirschey, Hubert	300, 303
Hurtubise (docteur)	41

Isabelle, Gaston	81, 143, 302, 304
Labelle, Avila	299
Labelle, Bernard	102
Lachapelle, Robert	51
Lachapelle, Roger	160
Lacroix, Michel	205, 209
Lacroix, Richard	258
Lafèche, Gertrude	282
Lafleur, Guy	314
Laframboise, Gilles	172, 173, 313
Laframboise, Jeannette	41, 46, 254, 255
Lafrance, Émilien	300, 301, 302
Lajoie	147
Laonde, Michel	221
Lambert	147
Lamoureux (docteur)	41
Lanciot, Jean-Baptiste	245
Laplante, Laurent	244, 245
Laporte, Pierre	215
La Rivière, Fay	178
Larose, Jean-Guy	191
Laurin, Claude	245
Laverdière, Marcell	101, 253, 254, 255
Lavoie, Raymond	81
Leboeuf, Fabien	162, 169
Ledoux, Marc-André	246, 251, 254, 276
Léglise, Michel	18
Leguermier, Paul	65, 87, 185, 239, 269
Lemay, Claude	174, 310
Lemieux, Louise	243
Lemieux (archevêque)	301
Lépine	251
Lepage, Jean	161
Leroux, Jacques	203, 239, 274, 309
Lesage, Guy	160
Lesage, Jean	300
Lévesque, Claude	12, 30, 31, 33, 35, 62, 63, 64, 66, 280, 293
Levac, Raymond	3, 38, 130, 193, 224, 228, 229, 308
Lévesque, René	134, 271
Lorain, Romeo	300
Loyse, Eugène	258
Malone, Romeo	124
Malouin, Michèle	174
Mao	251, 252
Marchand, Jean	134, 143, 219, 318
Marchessault, Guy	3
Marotte, Emmanuel	141, 208, 211
Marisac	301
Marcis, Maurice	160
Marcis-Blanchet, Pauline	71, 73
Marsil, Pierre	77
Martin, Paul	219
Mars	95
Mathieu, Réjean	95, 117, 118, 120, 146, 207, 226, 239, 240, 248, 267
McPherson, James	11, 12, 16, 17, 32, 259, 269, 299, 317
Mellieur, Pierre-Paul (docteur)	41, 42
Melliche, Jean-Guy	165, 166, 258
Messier, René	243
Moveton, Thomas	299
Morisset, Gérard	160
Morin (docteur)	41
Morissette, Jean-Guy	49, 50, 74, 320
Morneau, Nicole	243
Mougeot, Lionel	299
Mousseau, Fernand	301
Nadess, Alphonse	39, 40, 42, 63, 64, 66
Newman, Peter C.	122
Odégar, Adore	25, 67, 68, 73, 209, 254
Ouellette, Jocelyne	171, 213, 220, 310, 321
Ouimet, Raymond	179, 181, 222
Pagette, Denise	79
Paluck, Jacques	162



Parishon (docteur)	42
Pasquin, Pierre	239
Parent, Oswald	18, 37, 38, 45, 47, 51, 73, 81, 95, 130, 131, 135, 136, 141, 144, 158, 160, 170, 179, 180, 181, 185, 187, 188, 189, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 217, 218, 220, 221, 266, 283, 296, 299, 300, 301, 302, 303, 318, 321
Patazau, Alice	8, 297
Péanion	301, 302
Pelant, Monique	247, 274, 309
Pelletier	143
Pelletier, Claudette	258
Pelletier, Marcel	137
Pelletier, Régis	102, 214
Pépin (docteur)	41
Pépin, Marcel	116
Périard, Donat	185
Perrand, Michel	303, 304
Pigeon	143
Pilon (docteur)	41
Portier, Roger	3, 6, 7, 8, 25, 185, 250, 316
Poulin, Gilles	285
Prévost, David	165, 199
Proulx, Adolphe	27, 172
Ramsey	302
Raymond, Pierre	186
Richard, René	303
Richer, Camille	42
Roux, Charles H	160
Rocheleau, Denis	186
Rocheleau, Gilles	109, 111, 158, 171, 172, 173, 174, 206, 218, 250, 271, 283, 304, 310, 320
Rocher, Guy	17
Rochon, Thérèse	139, 140
Rolland, Carol	258
Roussil, Olivier	301
Ryan, Claude	124
Ryan, Daniel	245
St-Onge, Roland	299, 300
Sauvé, Maurice	219
Sauvé, Paul	300
Savoie, Claude	197
Schryburt, Ginette	110
Scott, Simone	173
Séguin, Jean-Marie	38, 136, 141, 208, 245, 283, 301, 303, 304, 319
Solomon, Hyman	160, 218
Soublières, Pierre	251
Strasbourg, Laurette	81, 102, 185
Tardif, Louis	242
Tessier, Claude	218
Thériault, Roland	300, 304
Thériault, Mario	221
Tourneix, Yves	260
Tremblay, Foch	221
Tremblay, Jean-Paul	72
Trudeau, Pierre-E.	11, 22, 134, 310, 317
Turgeon, Armand	282, 300, 301
Vadeboncoeur, Yvon	222
Venne, Monique	3
Verné, Zéed	161
Viau	303
Viau, Pierre	146, 207, 248, 274, 306, 309
Villemurve, René	303, 304

## LISTE DES SIGLES

ACDI:	Agence canadienne de développement international
ACEF:	Association coopérative d'économie familiale
ACIO:	Association coopérative d'information de l'Outaouais
ADDS:	Association pour la défense des droits sociaux
AGIH:	Assemblée générale de l'Île de Hull
AJTO:	Association des jeunes travailleurs de l'Outaouais
ALO:	Association des locataires de l'Outaouais
APJO:	Association professionnelle des journalistes de l'Outaouais
ARQ:	Revue de l'Association des architectes du Québec
ASJ:	Action sociale jeunesse
BES:	Bien-être social
CA:	Conseil d'administration
CACO:	Centre d'animation et de culture ouvrière
CAF:	Centre d'animation familiale
CAP:	Comité d'action politique
CBOF:	Lettres d'appel d'un poste local de radio de la région de l'Outaouais
CBOFT:	Lettres d'appel du poste de télévision de Radio-Canada à Ottawa-Hull
CCN:	Commission de la Capitale nationale
CDS:	Conseil de développement social
CDSO:	Conseil de développement social de l'Outaouais
CEQ:	Centrale de l'enseignement du Québec
CFVO:	Lettres d'appel du poste coopératif de télévision de l'Outaouais
CHOT:	Lettres d'appel d'un poste de télévision de l'Outaouais
CIP:	Canadian International Paper
CISO:	Comité international de solidarité ouvrière
CJC:	Compagnie des jeunes Canadiens
CJRC:	Lettres d'appel d'un poste local de radio de l'Outaouais
CKAC:	Lettres d'appel d'un poste de radio de Montréal
CKCH:	Lettres d'appel du poste local de radio de l'Outaouais
CKVL:	Lettres d'appel d'un poste de radio de Verdun
CLSC:	Centre local de services communautaires
COSTO:	Comité de solidarité des travailleurs de l'Outaouais
CRDO:	Conseil régional de développement de l'Outaouais
CRO:	Communauté régionale de l'Outaouais
CRSSSO:	Centre régional des services sociaux et de santé de l'Outaouais
CRTC:	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
CSN:	Confédération des syndicats nationaux
CSR:	Commission scolaire régionale
CSRO:	Commission scolaire régionale de l'Outaouais

---

CSSO: Centre des services sociaux de l'Outaouais  
 CSSSO: Centre des services sociaux et de santé de l'Outaouais  
 CTCC: Confédération des travailleurs catholiques du Canada  
 CTVO: Lettres d'appel du poste coopératif de télévision de l'Outaouais  
 DGEA: Direction générale de l'éducation des adultes  
 FALQ: Fédération des associations de locataires du Québec  
 FLQ: Front de libération du Québec  
 FTQ: Fédération des travailleurs du Québec  
 GRC: Gendarmerie royale du Canada  
 ICEA: Institut canadien d'éducation des adultes  
 JOC: Jeunesse ouvrière chrétienne  
 JT: Jeunes travailleurs  
 MAS: Ministère des Affaires sociales  
 MEPAQ: Mouvement d'éducation populaire autonome du Québec  
 MEQ: Ministère de l'Éducation du Québec  
 ML: Marxiste-léniniste  
 NCC: National Commission Capital  
 OFQJ: Office franco-québécois de la jeunesse  
 OMH: Office municipal d'habitation  
 OTJ: Oeuvre des terrains de jeux  
 OVEP: Organisme volontaire d'éducation populaire  
 PAQ: Projets d'amélioration de quartier  
 PC: Presse canadienne  
 PCC-ML: Parti communiste canadien — marxiste-léniniste  
 PCO: Parti communiste ouvrier — marxiste-léniniste  
 PIL: Projet d'initiative locale  
 PLC: Parti libéral du Canada  
 PQ: Parti québécois  
 RCCH: Regroupement des comités de citoyens(ne)s de Hull  
 RPL: Regroupement populaire de libération  
 SAC: Service d'aide aux couples  
 SACPOP: Sociétaires actifs des caisses populaires  
 SAO: Société d'aménagement de l'Outaouais  
 SCHL: Société centrale d'hypothèques et de logements  
 SEAPAC: Services éducatifs d'aide personnelle et d'animation communautaire  
 SHQ: Société d'habitation du Québec  
 SNQO: Société nationale des québécois de l'Outaouais  
 SNS: Service de nouvelles sonores  
 SOF: Service d'orientation des foyers  
 SOS  
 Logement: Groupe de dépannage en matière de logement  
 SPM: Service de préparation au mariage  
 SUCO: Service universitaire de coopération outre-mer  
 UN: Union nationale  
 VON: Victorian Order of Nurses

«Pendant les années soixante et soixante-dix, Ottawa organisait la capitale nationale; à Hull, juste de l'autre côté du pont, on procédait aux transformations contre lesquelles le gouvernement municipal, provincial et d'une façon plus large, les autorités concernées, n'ont pas su ou voulu s'opposer. Le pouvoir fédéral décidait, le pouvoir provincial négociait, l'industrie traditionnelle démenageait, les notables attendaient la suite des événements, tandis que les pertes d'emplois forçaient les travailleurs à quitter leur ville et les assistés sociaux à accepter les divers types de relocalisation. C'est là l'aspect propre à la ville de Hull et à l'expérience vécue par cette ville où on voit la rue principale et en fait, bien plus encore! Car il faut peut-être marcher le soir à travers les rues sectionnées par les voies rapides, regarder les maisons basses et les immeubles à bureaux qui les dominent pour se rendre compte qu'on a détruit le tissu social, la base même de cette ville qui en fait ne ressemble plus du tout à ce qu'elle aurait voulu devenir...

«Le livre de Roger Poirier a une portée beaucoup plus large que celle d'un témoignage sur ce qui est arrivé à Hull, cette ville québécoise désavantagée à plusieurs égards. Modeste par nature et par choix, l'auteur nous raconte l'histoire des groupes populaires de l'Ontarien afin de leur rendre ainsi hommage, mais en fait il présente un modèle qui peut être adopté dans plusieurs contextes socio-culturels autant en Amérique du Nord qu'en Europe...»

Alice PARIZEAU